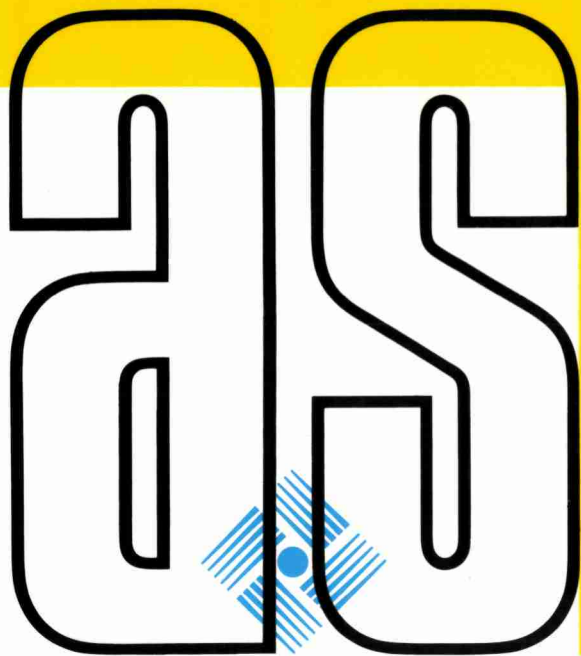


UNIVERSITÉS FRANCOPHONES

André Clas
Benoît Ouoba

**VISAGES du
FRANÇAIS
VARIÉTÉS
LEXICALES de
L'ESPACE
FRANCOPHONE**



actualité scientifique

AUPELF

JL John Libbey
EUROTEXT
PARIS · LONDRES

**VISAGES DU FRANÇAIS
VARIÉTÉS LEXICALES DE
L'ESPACE FRANCOPHONE**

British Library Cataloguing in Publication Data

Visages du français. Variétés lexicales
de l'espace francophone
I. Title. II. Clas, André
III. Ouoba, Benoît.

ISBN 0-86196-259-1

Editions John Libbey Eurotext

6, rue Blanche, 92120 Montrouge, France.
Tél : (1) 47 35 85 52

John Libbey and Company Ltd

13 Smith Yard, Summerley Street, London SW18 4HR, England.
Tél : (81) 947 27 77

John Libbey CIC

Via Spallanzani 11,
00161, Rome, Italy
Tél : (06) 862.289

© 1990, Paris

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage — loi du 11 mars 1957
— sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français du Copyright, 6 bis, rue Gabriel-Laumain, 75010
Paris, France.

VISAGES DU FRANÇAIS VARIÉTÉS LEXICALES DE L'ESPACE FRANCOPHONE

Journées scientifiques du Réseau thématique
de recherche «Lexicologie, terminologie,
traduction», de Fès
20-22 février 1989

SOUS LA DIRECTION DE :

- André Clas
Professeur Université de Montréal
Montréal (Canada)
- Benoît Ouoba
Professeur Université de Ouagadougou
Ouagadougou (Burkina Faso)



Les collections « *Universités francophones* » de l'UREF :

Un instrument nouveau pour consolider l'espace scientifique francophone

L'Université des Réseaux d'Expression Française (l'UREF) a créé un ensemble de collections « Universités francophones » qui sont les instruments nécessaires d'une vie scientifique de qualité dans l'espace scientifique francophone.

Fruit de la collaboration de chercheurs du Nord et du Sud, dans le cadre; notamment, des journées scientifiques et des colloques organisés par les réseaux de recherche partagée de l'UREF, ces « Actualités scientifiques » veulent, en consolidant la coopération scientifique entre tous les partenaires de la francophonie, contribuer à la promotion de la recherche en langue française.

Cette nouvelle collection est complétée par une collection de manuels universitaires et par une collection d'ouvrages scientifiques (« Sciences en marche »).

Professeur Michel Guillou

Délégué Général de l'UREF

Sommaire

Liste des auteurs	VI
Membres du comité du réseau «LTT»	VII
Allocution. Tazi Saoud	VIII
Allocution. André Clas	X
Introduction. Jean Tabi Manga	1
1. Le français d’Afrique, pour quoi faire? K.A. Afeli (Lomé)	5
2. Néologie et variétés lexicales. S. Mejri (Tunis)	11
3. Quelques considérations sur l’apport de l’<i>Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire (IFA)</i> à la lexicographie du français en francophonie. D. Latin (Dakar)	27
4. Métaboles et changement lexical du français en contexte africain. S. Lafage (Paris)	33
5. Les langues face aux variations lexicales du français. M.L. Hazoumé (Cotonou)	47
6. Variétés lexicales du français en Côte d’Ivoire. B. Mel Gnamba (Abidjan)	51
7. Le contact wolof/français au Sénégal. A. Dialo (Dakar)	59
8. Présentation du projet : le français au Burkina Faso. C. Caitucoli (Ouagadougou)	69
9. Le français parlé au Burkina Faso. B. B. Ouoba (Ouagadougou)	73
10. Visages du français et ses variations lexicales au Niger. B. Diadié et H.C. Tran (Niamey)	81
11. Variation lexicale du français au Cameroun. J. Tabi Manga (Yaoundé)	91
12. Le français en République centrafricaine : identification et intégration. M. Wenezoui (Bangui)	97
13. Les congolismes, apports du Congo à la francophonie. A. Queffelec (Aix-en-Provence), D. Matanga (Brazzaville)	101
14. Les bons usages des Belges francophones. Recherches en cours sur les variétés du français de Belgique. M. Francard (Louvain-La-Neuve)	117
15. Description et affirmation des variétés non hexagonales du français : le cas du français québécois. C. Poirier (Québec)	127
16. Trésor informatisé des vocabulaires francophones. B. Quemada (France)	141
Bibliographie	145
Index général	183
Index des termes	186

Liste des auteurs

Afeli K. A. Département de linguistique et des langues africaines, Université du Bénin, B.P. 1515, Lomé, Togo

Caitucoli C. Université de Ouagadougou, 03 B.P. 7021, Ouagadougou, Burkina Faso

Clas A. Directeur du GRESLET, Université de Montréal, Département de linguistique, C.P. 6128, Succursale A, Montréal, H3C 3J7, Québec, Canada

Diadié B. Université de Niamey, B.P. 10 963, Niamey, Niger

Dialo A. Directeur du département de linguistique, Université Cheick Anta Diop, Dakar, Fann, Sénégal

Francard M. Professeur à la Faculté de philosophie et lettres, collège Erasme, Place Blaise Pascal 1 B. 1348, Louvain-La-Neuve, Belgique

Hazoumé M.-L. Directeur du Centre National de linguistique appliquée, Université Nationale du Bénin, B.P. 596, Cotonou, Bénin

Lafage S. Responsable du réseau OFCAN, Université Paris III, CLF Censier, 13 rue Santeuil, 75 231 Paris Cédex 05

Latin D. Chargée de mission à l'AUPELF, B.P. 100 17 AUPELF, Dakar, Sénégal

Matanga D. Directeur du Département de langue et littérature françaises, Université Marien Ngouabi, Faculté des lettres, B.P. 2642, Brazzaville, République Populaire du Congo

Mejri S. Université de Tunis, Faculté des lettres, La Manouba, Tunisie

Mel B. G. Institut de linguistique appliquée, Université d'Abidjan, 08 B.P. 887, Abidjan 08, Côte d'Ivoire

Ouoba B. B. membre du réseau Lexicologie, terminologie et traduction, 03 B.P. 7021, Ouagadougou 03, Burkina Faso

Poirier C. Directeur du Trésor de la langue française au Québec, Faculté des lettres, Université Laval, Sainte-Foy, G1K 7P4, Québec, Canada

Queffelec A. Université de Provence, 13 621 Aix-en-Provence, France

Quemada B. Directeur de l'Institut National de la Langue Française, 52, Boulevard de Magenta, 75010 Paris, France

Saoud, T. Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès, Tunisie

Tabi-Manga J. Directeur de l'Ecole Normale Supérieure, B.P. 47, Yaoundé, Cameroun

Tran H. C. Université de Niamey, B.P. 10 963, Niamey, Niger

Wenezoui M. Maître-assistante à l'Université de Bangui, B.P. 1450, Bangui, République centrafricaine

Membres du comité du réseau «LTT»

Le comité LTT

Chad M. Professeur, Université Sidi Mohamed Ben Abdallah, Fès, Maroc.

Clas A. Coordonnateur du réseau, Professeur, Directeur du GRESLET, Université de Montréal, Montréal, Canada.

Ouoba B. Professeur, Université de Ouagadougou, Ouagadougou, Burkina Faso.

Poirier O. Professeur, Directeur du TLFQ, Université Laval, Québec, Canada.

Thoiron Ph. Professeur, Directeur du CRTT, Université Lumière-Lyon 2, Lyon, France.

Allocution de M. SAOUD

TAZI SAOUD

Doyen de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est pour notre Faculté un honneur tout exceptionnel que d'abriter une manifestation aussi importante d'un organisme aussi prestigieux. Le thème qui va être débattu, *Visages du français : variétés lexicales de l'espace francophone* est d'une extrême fécondité. Son intérêt ne réside pas simplement dans la diversité des interrogations qu'il soulève, mais également dans la multiplicité des recherches qu'il permet de mettre en perspective au-delà des formes et des modes.

La tenue de ce colloque à Fès, haut lieu d'une culture millénaire et profondément nourrie de toutes les sources d'influence, est, à nos yeux, très significative. Elle témoigne sans nul doute de cette vocation marocaine d'ouverture sur l'autre dans toute sa différence, ouverture qui implique à la fois le dialogue, l'échange et la complémentarité, afin que chacun puisse apporter sa petite contribution nécessaire à la construction d'une civilisation humaine universelle, dépassant les contraintes d'ordre géographique, ethnique ou linguistique.

C'est donc avec un vif plaisir que nous accueillons cette rencontre qui s'inscrit pleinement dans le sens de nos préoccupations et constitue une étape importante dans le déroulement des activités culturelles et scientifiques de notre Faculté.

Il n'est pas sans intérêt de signaler, à juste titre, que nous avons toujours voulu faire de cet établissement un lieu du donner et du recevoir, conformément aux traditions séculaires d'hospitalité, de cohabitation et de partage du savoir enracinées dans notre culture. De nombreuses conventions nous lient à plusieurs universités dans le monde arabo-africain, européen et américain, et nous avons la ferme volonté de multiplier ces actions dans le but d'enrichir encore davantage nos rapports avec les organismes où le français sert à la fois d'outil de travail et de recherche. Il va sans dire que la réussite de notre mission, qui est celle de donner aux générations montantes une formation plurilingue et pluridisciplinaire, dépend nécessairement de cette ouverture.

Considérée comme un symbole de paix, de solidarité et de respect mutuel des autres cultures et individualités, la francophonie est un espace commun, une responsabilité collective; les universités partiellement ou entièrement de langue française en mesurent toute l'importance. Le français vit, le français évolue au contact d'autres langues pour répondre à des besoins spécifiques. Les usagers du français influent sur cette langue commune, la façonnent quelquefois à leur manière, la modifient et se l'approprient selon leur génie propre et leurs autres acquis linguistiques. Cette irréversible dynamique, cette variété sont le garant même de sa vitalité.

Il convient donc d'inculquer à tous les francophones, et aux Français en premier lieu, le sens de cette vérité et de cette variété, source de richesse, dans l'espoir de leur faire

comprendre la possibilité de voir émerger, à partir d'une langue commune, plusieurs usages que seuls les préjugés peuvent hiérarchiser : leur faire comprendre que plus le répertoire verbal français s'étend, plus il s'assure la conviction de sa pérennité.

La tenue de cette rencontre va nous stimuler encore plus dans cette voie et notre espoir est grand de voir, un jour, se réaliser l'osmose de notre culture avec celles de tous les pays amis aspirant au même idéal de vie hors des régionalismes étroits.

Puissent les travaux de ce colloque connaître le succès escompté et servir ainsi de meilleur jalon à une collaboration fructueuse entre notre faculté et l'AUPELF.

Allocution de M. André CLAS

ANDRÉ CLAS

Coordonnateur du réseau Lexicologie, Terminologie, Traduction, UREF, Université de Montréal, Montréal

Monsieur le Doyen,

Monsieur le représentant du délégué général de l'UREF,

Messieurs les délégués,

Chers collègues,

Chers amis,

Permettez-moi, au nom de tous les participants, de vous exprimer tous nos remerciements pour cet accueil chaleureux, vivant, pour votre hospitalité marocaine. Permettez-moi aussi de vous dire combien nous sommes heureux d'être ici, heureux que vous ayez fait tout pour nous accueillir, pour nous donner un lieu important pour notre première rencontre, un lieu sacré, Fès, où soufflent depuis des millénaires l'intelligence, la réflexion, la méditation. Nos travaux ne pourront que mieux s'en porter.

Permettez-moi de fournir quelques précisions sur notre réseau, sur cette dénomination qui peut sembler étrange à d'aucuns : lexicologie, terminologie, traduction. Nous avons donné cette étiquette à notre réseau parce que nous croyons que ces trois disciplines sont liées, s'interpénètrent et se complètent pour assurer finalement une meilleure communication, une meilleure compréhension, donc obligatoirement un progrès humain et, par répercussion, un cheminement vers le progrès économique.

Le mot réseau, faut-il le rappeler, est un mot à la mode, en fait, il n'y a presque plus d'autre coopération. Mais qu'importe l'étiquette puisque nous voulons une réalité, c'est-à-dire travailler ensemble, travailler à plusieurs dans le respect de l'autre. La francophonie est un dialogue, une coexistence, un partenariat volontaire. Mais il y a une réalité qu'il ne convient pas de cacher, c'est que la francophonie est aussi une pluralité de langues et de cultures. Une pluralité où chacun garde son entière liberté. Comme disait le Président de la République française : «Le multilinguisme bien compris doit être reçu comme une source d'enrichissement, de convivialité, de promotion aussi.» Le français a donc aussi un rôle à jouer, le français est aussi une langue africaine en plus d'être une langue européenne et nord-américaine. Il appartient donc à chaque entité sociale de conseiller, d'inciter, de déterminer son orientation, et la multilatérisation du français bien choisie ne peut être qu'un enrichissement pour l'ensemble.

C'est pour cela que nous sommes ici, pour que vous examiniez la situation et que vous puissiez dire voilà comment le français est chez moi, voilà ce que nous apportons au trésor général car, en fait, il y a bien entendu la nécessité de l'observation, de la description, de la connaissance. Mais s'il y a, comme chacun sait, *savoir et savoir faire*, il ne faut pas négliger le *faire savoir*. C'est pourquoi nous envisageons des banques de données, j'ai

bien dit des banques parce que, comme vous pouvez le deviner, il y a plusieurs projets et l'on en parlera lors de notre rencontre. Certains y voient gaspillage, compétition, que sais-je encore? Mais moi, j'y vois prise de conscience, collaboration, orientation commune.

Si, donc, nous avons intitulé notre rencontre *Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone*, c'est parce que c'est tout cela que nous voulions dire.

INTRODUCTION

JEAN TABI MANGA

* *Directeur de l'École normale supérieure, Université de Yaoundé, Yaoundé, Cameroun*

Le présent volume rassemble, en termes d'Actes, toutes les communications présentées lors du colloque tenu à Fès, au Maroc du 20 au 22 février 1989.

Ces journées scientifiques qui ont été organisées par le réseau Lexicologie, Terminologie et Traduction (LTT) de l'UREF ont porté sur la problématique suivante : *Visages du français, variations Lexicales de l'espace francophone.*

En effet, au seuil du XXI^e siècle, le français, quel que soit son statut dans nos différents pays (langue officielle, de communication, d'enseignement...), ne représente plus ce qu'il était au début du siècle. A la faveur de son expansion et de sa dynamique hors de France, le français a cessé de remplir une fonction exclusivement identificatrice et emblématique. La langue française est devenue progressivement le bien commun de toute la communauté francophone. C'est par elle que celle-ci reste fondamentalement unie à travers sa diversité géographique, culturelle, économique et idéologique.

Aussi, à côté du français «standard» de France, voit-on se développer dans chaque communauté francophone des particularismes linguistiques qui font apparaître d'autres visages du français. Et chaque communauté francophone se bat pour légitimer au sein de la francophonie ses propres usances. Ce changement des perspectives est important et doit être pris en compte pour une réévaluation obligée des stratifications, des normes et des modèles linguistiques. Encore faudrait-il, pour ce faire, définir les traits différentiels qui composent *in toto* le visage «pluriel» du français. C'est ce que ce colloque de Fès a tenté de faire à travers l'approche de la variété lexicale du français en francophonie.

Bien sûr, la démarche n'est pas totalement nouvelle. Car, depuis 1983 déjà, il y a eu la publication de *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (IFA). Une deuxième édition de cet ouvrage a été réalisée en 1988 dans le cadre de la politique éditoriale de l'UREF en raison des besoins réels identifiés à la faveur des consultations institutionnelles, scientifiques et pédagogiques. L'IFA demeure jusqu'à l'heure actuelle la première description systématique des variétés lexicales du français en Afrique. Il regroupe selon un ordre alphabétique les nomenclatures de douze pays africains retenues à partir d'un fichier de 13 000 entrées. Il dévoile tout au moins sur le plan du paradigme lexical, un visage du français en Afrique dans une perspective à la fois descriptive et différentielle.

Toutefois, les journées scientifiques tenues à Fès dans le prolongement des travaux de l'IFA ont montré que ces derniers n'étaient pas indépassables.

En effet, le colloque de Fès a rendu évidente, pour tous, la nécessité d'évaluer les états partiels de la recherche dans le domaine de la variation du français en francophonie. Ce domaine de la recherche, au-delà de sa structuration au sein de l'UREF sous forme d'un réseau aménagé LTT oblige à une théorisation plus poussée sur le plan de la méthodologie. Cette théorisation doit prendre en compte, en termes de composantes, les facteurs sociolinguistiques et géographiques nécessairement liés à la diversité des situations en francophonie. De tels facteurs, dont l'importance s'impose par la seule force de l'évidence, doivent influencer sur la configuration et la conception des travaux proprement dictionnaires en direction des différentes communautés francophones.

Par ailleurs, ces journées scientifiques, à travers les critiques formulées à propos du contenu de l'IFA, ont permis la manifestation de l'intérêt qu'il y aurait à renouveler la recherche, à approfondir, à élargir, à multiplier les inventaires régionaux afin de développer des comparaisons fonctionnelles entre les différentes nomenclatures.

Au-delà de ces considérations d'ensemble, les communications présentées à Fès ont mis en évidence des problématiques qui ne manquent pas d'intérêt et qui finalement constituent l'originalité de cette rencontre. Elles concernent la néologie sur le plan théorique, le statut épistémologique du français en Afrique et les perspectives d'application pédagogique et dictionnaire de l'IFA

Le lecteur peu pressé qui lira ces textes sera sensible à la remise en question de l'approche traditionnelle de la néologie. Elle a toujours été considérée comme un processus par lequel toute langue enrichit son lexique en l'adaptant à l'évolution du monde. Aussi, les néologismes proviennent-ils des différentes modifications que subissent les unités lexicales (par exemple les changements sémantiques). Elle est donc étroitement liée à la vie de la communauté linguistique dont elle devient le reflet. Dans cette perspective, il est impossible d'aborder la néologie indépendamment des aspects sociaux qui en dessinent la configuration. Cette configuration se présente soit dans son horizontalité, soit dans sa verticalité, en tout cas à l'image de «l'habitus» des groupes sociaux appréhendés. Les variations sociales constituent donc de ce point de vue un élément essentiel dans l'approche définitoire de la néologie. Mais jusqu'à présent les linguistes ont omis de prendre en charge les variations régionales. Ce qui prive la néologie d'un des aspects importants de la réalité linguistique. Les études qu'on va lire dans le cadre de ces Actes tentent de combler ce vide.

L'autre problématique intéressante concerne le statut épistémologique du français en Afrique. A travers les critiques formulées par des linguistes africains, le lecteur se rendra compte des difficultés rencontrées pour définir cette notion et pour en faire un concept opératoire. La question se pose en ces termes : quel est le bien-fondé, la raison d'être de ce français? Quelle est sa destination et que veut-on en faire? Pour certains esprits, la notion de français en Afrique n'a guère de sens. Le français parlé en Afrique n'est pas une langue à part. Par ce concept, on tendrait à marginaliser l'Afrique francophone en l'enfermant dans ses particularismes tant linguistiques qu'économiques. Le doute théorique est donc permis.

Or donc, certaines études plus poussées dans le sens de la détermination des conditions et des mécanismes de changement lexical du français en contexte multilingue africain lèvent, à mon avis, le doute et permettent de valider sur le plan épistémologique

Introduction

le concept et les méthodologies. Toutefois, une théorisation plus avancée est nécessaire dans ce champ de recherche.

Outre les aspects conceptuels et méthodologiques à redéfinir en amont de ces recherches s'ajoutent des problèmes d'exploitation en aval. Pour l'instant, les débats qui eurent lieu à Fès permettent d'envisager deux types d'exploitation. La première proposition d'exploitation de ces lexiques est d'ordre pédagogique. L'on sait que la langue française est de moins en moins bien maîtrisée. C'est un phénomène général qui concerne à la fois les pays du Nord et ceux du Sud. En ce qui concerne l'Afrique francophone, on s'aperçoit que la dégradation de la qualité du français implique la qualité des enseignants et l'adéquation entre les méthodologies utilisées et l'environnement socioculturel des apprenants.

L'on constate un immense décalage entre le français littéraire mais figé enseigné dans une salle de classe et celui, bien vivant et dynamique pratiqué hors des salles de classe par une large majorité des locuteurs. La langue vivante est partout traquée et combattue parce qu'elle est porteuse de toutes sortes d'incorrections et d'impuretés. Alors la question se pose : comment tenir compte de cette langue dans l'espace scolaire, dans une classe de français? Du coup, surgit à l'esprit la nécessité urgente de choisir et de déterminer cette norme endogène. L'exploitation des inventaires lexicaux régionaux commande un renouvellement du contenu des politiques d'aménagement linguistique en francophonie.

Une seconde proposition d'exploitation de ces lexiques des particularismes a trait à l'intégration de ces usages aux dictionnaires de langue française. Différents critères interviennent ici pour déterminer le jugement linguistique. Il y a d'abord celui de la fréquence. Toutes les unités lexicales répertoriées ne peuvent figurer dans les dictionnaires généraux ou universels. On privilégiera les mots les plus largement attestés sur le plan géographique. A cela, doivent s'ajouter l'importance référentielle, la dénotation culturelle, la production sémantique et morphologique. Tous ces critères, ordonnés qualitativement dans une grille d'appréciation, rendent possible la définition d'une politique d'accueil dans des dictionnaires de langue et encyclopédies. C'est ce travail qui revient au réseau LTT de l'UREF.

1

Le français d'Afrique, pour quoi faire?

KOSSI A. AFELI

Département de linguistique et des langues africaines, Université du Bénin, Lomé, Togo

Le français d'Afrique est sans aucun doute l'une des dernières trouvailles en sociolinguistique pour l'Afrique. Depuis déjà une quinzaine d'années, il mobilise un nombre important de chercheurs et aussi, naturellement, des fonds considérables. Or, jusqu'à une date très récente, j'ignorais personnellement ce qu'une telle expression voulait dire et bien plus encore ce qu'on voulait en faire. C'est grâce à Suzanne Lafage que je viens de m'en faire une idée, avec son *Dictionnaire des particularités du français au Togo et au Dahomey* (actuel Bénin)⁽¹⁾. C'est donc ce travail qui me servira de base de réflexion dans le présent article⁽²⁾.

Lafage identifie dans son ouvrage trois types d'africanisme. Le premier type est constitué par les «africanismes lexématiques» qui consistent en :

1) des «termes ne figurant pas dans les dictionnaires du français» et qui sont :

— soit des emprunts aux langues africaines, par exemple les mots éwé : *gari* «farine de manioc rôtie», *sakabo* «prostituée, guimbarde», *yovo-ghoma* «variété de légume»... ;

— soit des formations locales : *amourer* «faire l'amour», *apatamer* «aller à l'apatam», *co-épouse* «une des épouses d'un polygame»... ;

2) des «termes figurant dans les dictionnaires du français mais usités sous une forme abrégée» : *soutien* pour *soutien-gorge*, *taille* pour *taille-crayon*... ;

3) des «termes figurant dans les dictionnaires du français mais subissant localement un changement de catégorie grammaticale»; ex. : *feu*, qui, d'adjectif, devient nom, à la place de *défunt* : *Nous sommes allés voir la famille du feu*, au lieu de : *Nous sommes allés voir la famille du défunt*;

4) des hybrides : *boyesse*, *nana-benz*, *been-to*, etc.

Le second type d'africanisme concerne les africanismes sémantiques qui sont des termes figurant dans les dictionnaires du français mais ayant subi un changement de sens :

— soit par translation : *aviation* pour *aéroport*, *commerce* pour *magasin*;

— soit par extension de sens : *case* pour *habitation* en général;

— soit par restriction de sens : *lunettes* pour désigner seulement *lunettes de soleil* ou *verres médicaux*;

— soit par l'introduction de différences de connotation importantes : *ventre* pour *siège des sentiments*, ou de dénotation : *capitaine* pour *poisson*, *gendarme* pour *oiseau*.

Entrent aussi dans ce second type d'africanisme :

— les «impropriétés usuelles» : *caïman* pour *crocodile*, *biche* pour *antilope*.

Le troisième type d'africanisme se rapporte aux termes rares ou techniques en «français central», mais d'usage courant en français d'Afrique : *coir*, *cabosse*, *pian*, *harmattan* (Lafage, 1975 : VI-VII).

Considérons le cas des emprunts. En quoi un emprunt introduit dans une langue fait-il de celle-ci une langue particulière? Pourquoi le français d'un Africain comportant des mots africains comme *gari*, *sakabo* ou *boubou* cesserait-il d'être français tout court pour devenir un français d'un type particulier, le «français d'Afrique»?

L'emprunt est pourtant un phénomène universel : dans une situation de langues en contact, chacune de celles-ci, en principe, empruntera à l'autre les mots désignant les réalités qu'elle ne connaît pas. C'est du moins ce qui s'observe entre langues de statut (social, économique, politique, culturel) plus ou moins égal. Dans le cas de langues de statut inégal, c'est-à-dire de langues dont certaines sont dominantes et d'autres dominées, la langue dominée empruntera beaucoup plus à la langue dominante que celle-ci à la langue dominée (Calvet, 1974 ; Thomason et Kaufman, 1985). Or, le français, langue anciennement coloniale, était une langue dominante par rapport aux langues africaines et, à ce titre, avait très peu emprunté à celles-ci. Le phénomène a pu paraître normal jusqu'à ce que, devenus indépendants, les Africains utilisant le français y introduisent des mots africains en nombre relativement important. Est-ce là une raison qui justifierait l'appellation de «français d'Afrique»?

Si l'emprunt est un phénomène normal, il n'y a donc pas lieu de parler d'un français particulier à l'Afrique sous prétexte que l'Africain y introduit des mots de sa langue qui expriment des réalités inconnues de la culture française.

En fait, l'idée même de français d'Afrique semble bien avoir quelque chose de vicieux : le français reste français quand l'emprunt à d'autres langues est fait par le Français natif, mais il devient particulier dès que l'auteur de l'emprunt est un locuteur non natif, africain en particulier. C'est ainsi que, malgré le nombre important d'emprunts toujours faits par le français à bien des langues (anglais, allemand, turc, arabe, russe, langues africaines, etc.), il n'a jamais été question de français anglicisé, de français germanisé, de français arabisé, turcifié, russifié et j'en passe. On n'a jamais parlé davantage de français africanisé lorsque l'emprunt est fait par le Français natif à une langue africaine. Mais il s'agit d'un français particulier dès que l'auteur de l'emprunt est africain.

A mon avis, s'il apparaît ou s'il est prouvé qu'au sein de l'espace dit francophone, des mots africains y sont devenus des réalités prégnantes ou internationales, c'est alors aux dictionnaires du français qu'il appartient de les répertorier, de les intégrer et d'en faire ainsi un patrimoine commun à tout cet espace francophone. Il existe des mots africains présentant un tel profil, par exemple *boubou*, *toubab*, *sodabi*, *gari*, *foufou*, *vodou(n)*, *banco*, etc. Je vois mal pourquoi ils ne devraient trouver leur place que dans des dictionnaires des français particuliers⁽³⁾.

Parmi les emprunts relevés par Lafage, on peut distinguer trois sortes :

— ceux qui ont un caractère international confirmé, comme ceux qui sont mentionnés ci-dessus, c'est-à-dire ceux dont l'usage dépasse largement les frontières de leurs localités ou de leur pays d'origine;

Le français d'Afrique, pour quoi faire ?

— les mots ordinaires, mais d'usage limité à leurs localités ou à leur pays d'origine et pour lesquels on peut facilement trouver des équivalents en français. Par exemple : *dek-oudessi* «sauce faite avec la pulpe de noix de palme», *djogbo* «bouillie de maïs», *fia* «chef traditionnel», *ghevou* «voyou», *sakabo* «prostituée, vieille guimbarde», etc. ;

— enfin, les mots très fortement marqués sur le plan culturel. Ils sont d'usage très restreint, limité à leur langue d'origine. Il n'y a pas d'équivalents pour eux en français, et leur explication est une véritable information culturelle : *adifossi* «jeune fille adangbe (une ethnie du Togo) devant subir ou ayant subi l'initiation au culte d'*adifo*» ; *aklama* «mot éwé pour dire *esprit protecteur*» ; *akpema* «cérémonie rituelle pour les jeunes filles kabyè» ; *kososo* «forme de mariage traditionnel en pays Ewé-Watchi qui consiste, lors d'une opposition de la famille de la jeune fille à l'union envisagée, à enlever la fiancée consentante et à la séquestrer chez son prétendant, avant d'entamer une procédure de conciliation et de jugement qui aboutit à la proclamation définitive du mariage».

Je doute qu'il y ait quelque pertinence à faire figurer les mots de ces deux dernières catégories dans un dictionnaire du français destiné à l'usage de tout l'espace francophone.

Mais parler aussi de particularités du français en Afrique du fait des emprunts, c'est, à certains égards, afficher du mépris pour les langues africaines. Car c'est considérer qu'il n'existe pas en Afrique de langues autres que le français et que les emprunts sont des créations excentriques ou insolites de gens dénués de langues, ou se débattant encore dans le chaos prélinguistique. Or ces mots, qui deviennent emprunts lorsqu'ils sont utilisés en français, sont d'abord des mots de langues africaines.

En ce qui concerne les «mots français utilisés sous forme abrégée» dans le français d'Afrique, ce n'est là aussi qu'un phénomène général aux langues, et en cela l'Africain n'innove nullement. Ce phénomène est particulièrement important en «français central» et a pour nom apocope (procédé consistant à supprimer la fin des mots jugés trop longs), comme par exemple :

métropolitain → *méto*; *pneumatique* → *pneu*;
photographie → *photo*; *sympathique* → *sympa*; etc.
ou l'aphérèse (procédé inverse de l'apocope), ex. :
omnibus → *bus*; *marchand d'ail* → *chandail*;
piste municipale → *municipale* → *cipale*;
Américain → *Ricain*; etc.

Pour les africanismes consistant en «formations locales» (*apatamer*, *amourer*) ou en un changement de catégorie grammaticale (*feu* pour *défunt*), ainsi que pour le second type d'africanisme (cf. plus haut), le problème ici n'est pas de les nier, même si, pour ma part, je n'ai jamais eu connaissance de la plupart d'entre eux avant Lafage. Mais, outre le fait que ce sont là des procédés fréquents dans les langues naturelles — et le «français central», à cet égard, en fait encore foi de façon vivace (avec ses métonymies, métaphores, extensions, renforcements ou affaiblissements de sens) — il est bon ton de s'interroger sur les sources des données recueillies par l'auteur du *Dictionnaire des particularités du français au Togo et au Dahomey*.

L'auteur précise lui-même que ses sources se présentent sous une double forme : écrite et orale. Le corpus écrit est constitué de fiches personnelles, de journaux, de revues scolaires, d'œuvres littéraires, de copies d'élèves et d'examens professionnels, de lettres administratives et privées, de rapports d'administrateurs, de missionnaires ou de fonctionnaires européens aujourd'hui ou pendant la période coloniale. Le corpus oral provient d'émissions radiophoniques et télévisées, de discours politiques improvisés, d'interviews,

de cours d'enseignants autochtones, d'enregistrements effectués dans les ateliers de couturières, sur les chantiers, dans les garages, au marché, etc.

Si la grande diversité des sources constitue un fait indéniablement positif, il n'en reste pas moins regrettable que l'auteur du *Dictionnaire* n'ait pas jugé bon, d'une part, de nous renseigner sur le niveau d'instruction de ses enquêtés ni, d'autre part, de classer ou de spécifier les exemples selon leurs sources respectives. Cela nous aurait en effet permis de nous faire une idée relativement nette de ce français d'Afrique tel qu'il est utilisé dans les diverses catégories sociales interrogées ou consultées, et d'apprécier sa base de représentativité ou son degré de systématité. Or, cela n'a pas été le cas et il est ainsi impossible de savoir exactement à qui on peut attribuer quoi. Ce procédé comporte un avantage certain : il rend plus aisées les généralisations. Mais il laisse le lecteur qui voudrait en savoir davantage presque entièrement sur sa faim.

Pour ce qui est du troisième type d'africanisme, c'est-à-dire ceux qui sont caractérisés par des «modifications de fréquence», je ne vois pas pourquoi on qualifie d'africanisme un mot d'usage courant en Afrique alors qu'il est rare ou technique en «français central».

Cela dit, peut-on cependant parler sérieusement d'un français d'Afrique à partir de copies d'élèves ou de gens qui, pour la plupart, sont d'un niveau d'instruction élémentaire ou en tout cas peu élevé (ce n'est pas pour injurier ceux-ci mais c'est un fait objectif)? Peut-on valablement parler d'un français d'Afrique à partir du français de gens apprenant justement cette langue ou de gens qui sont fossilisés (Selinker, 1972) dans leur apprentissage et sont donc bien en-deçà de la compétence du locuteur natif? Or, on peut facilement deviner que la plupart des «africanismes» recensés par l'auteur du *Dictionnaire* proviennent justement de ces deux catégories d'usagers du français. Pour se conforter dans son idée et lui trouver une justification scientifique, Lafage «observera», même parmi ses sources, «une certaine prudence» à l'égard des revues scolaires, «compte tenu des corrections éventuelles effectuées par les professeurs» (Lafage, 1975 : IV). Tout se passe comme si, pour l'auteur du *Dictionnaire*, l'emploi du «français central» par une catégorie d'Africains était plutôt l'exception tandis que la norme serait un français créolisé, c'est-à-dire le français dit d'Afrique.

On comprendrait pourtant bien volontiers qu'on s'inspire de ces faits de contact de langues pour penser à une manière plus efficace d'enseigner le français aux Africains. Or, au lieu de cela, on veut à toute force cristalliser un français d'Afrique dont le moins qu'on puisse dire est qu'on se demande toujours quels groupes d'Africains il représente. En d'autres termes, la question se pose de savoir quel est le bien-fondé, la véritable raison d'être de ce français d'Afrique. Que veut-on en faire?

La notion de français d'Afrique suggère au moins deux choses : d'une part, qu'on veut continuer à marginaliser l'Afrique, qui ne serait plus alors qu'un vaste champ de fouille où des chercheurs en mal de sensations fortes viendraient s'égayer à bon compte à ses dépens; d'autre part, que la francophonie est encore loin d'être une réalité vivante et que son échec est, au bout du compte, assuré. L'adoption par l'Afrique du français d'Afrique ne saurait mieux consacrer les deux attitudes.

Le français d'Afrique, si français d'Afrique il y a, ne doit servir qu'à l'élaboration d'une méthode plus appropriée de l'enseignement du français en Afrique comme langue seconde. Cela veut dire que cette méthode doit largement tenir compte des contributions de la linguistique appliquée et de la sociolinguistique. Car le français est une langue seconde ou étrangère pour les Africains, non utilisée systématiquement par eux dans toutes les situations de communication. Il l'est seulement occasionnellement et, parmi ses utilisateurs, la plupart l'ont insuffisamment appris, que ce soit à l'école ou même seulement sur le tas. Il s'ensuit que les particularités qu'on veut lui trouver par rapport au «français

central» ne sauraient avoir pour but ultime la création pour les Africains d'un français créolisé ou pidginisé, un «français périphérique». Le «français d'Afrique» ne peut avoir d'autre raison d'être. Il ne peut être une fin en soi. Il sera français ou ne le sera pas, avec tous les apports positifs dont les Africains peuvent l'enrichir au bénéfice de tout l'espace dit francophone. Si, cependant, un français d'Afrique doit absolument exister un jour, alors qu'on en laisse la pleine initiative aux Africains eux-mêmes, qui seuls doivent pouvoir juger de son bien-fondé. Dans l'hypothèse où un droit de cité lui serait reconnu ou accordé, ce n'est pas à un français d'Afrique qu'on devrait s'attendre mais à des français d'Afrique, car il y en aurait un par pays. A qui, des Africains ou des Français, cette situation profiterait-elle? Sans grande crainte de se tromper, on peut affirmer que le ou les français d'Afrique n'auraient quelque avenir que s'il y avait un vide linguistique en Afrique. Or, l'Afrique n'est pas les Antilles.

Avant de nous intéresser donc à l'étude des variétés lexicales du français en Afrique, il nous a paru nécessaire de nous faire préalablement une conscience claire de ce français d'Afrique. Cela ne nous semble possible qu'en nous interrogeant d'abord sur les divers types d'africanisme identifiés par Lafage. Le moins qu'on puisse dire est qu'il est permis de douter de la validité tant théorique que pratique de ce français d'Afrique tel qu'il se profile actuellement dans l'espace dit francophone.

(1) C'est un français qui comporterait des «africanismes» et qui, de ce fait, est particulier par rapport au «français central». Quant au but réel assigné à ce français, il est inavoué dans l'ouvrage de Lafage, mais il sera connu quelques années plus tard lorsque des tentatives seront faites pour convaincre les divers chefs d'État de l'Afrique dite francophone de faire enseigner ce français dans les écoles.

(2) Cet article était initialement prévu pour le colloque sur : *Visages du français : les variétés lexicales de l'espace francophone*, tenu à Fès au Maroc, du 20 au 23 février 1989.

(3) C'est le cas notamment de *Mes 10 000 mots en Afrique* de M. Didier et J.B. Makouta-Mboukou; du *Dictionnaire des particularités du français au Togo et au Dahomey* (Bénin) de S. Lafage; du *Lexique du français du Sénégal* de J. Blondé, P. Dumont et D. Gontier.

Références

1. Afeli K. (1988) : «Les langues africaines et le développement», *Propos scientifiques*, 8, p. 72-88.
2. Blondé J., Dumont P. et Gontier P. (1979) : *Lexique du français du Sénégal*, Dakar, NEA-EDICEF.
3. Calvet L.J. (1974) : *Linguistique et colonialisme (Petit traité de glottophagie)*.
4. Equipe IFA (AELIA) (1983) : *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, AUPELF-ACCT, Paris.
5. Hagège C. (1987) : *Le français et les siècles*, Odile Jacob, Paris.
6. Hamon A. (1962) : *Grammaire français (Classes de quatrième et suivantes)*, Classiques Hachette, Paris.
7. Lafage S. (1975) : *Dictionnaire des particularités du français au Togo et au Dahomey* (actuel Bénin), Institut de Linguistique Appliquée, Université d'Abidjan.
8. Seilinker L. (1972) : «Interlanguage», *International Review of Applied Linguistics*, X, p. 209-230.
9. Thomason S.G., Kaufman T. (1985) : *Language Contact, Creolization and Genetic Linguistics*, University of Pittsburgh.

2

Néologie et variétés lexicales

SALAH MEJRI

Université de Tunis, Faculté des lettres, La Manouba, Tunisie

Introduction

Si l'on consulte la littérature linguistique ayant trait à la néologie, on constate que les définitions avancées sont formulées de telle façon qu'on a l'impression qu'elles épuisent la question et ne laissent pratiquement aucune brèche pour une éventuelle remise en question ou une modification de quelque ordre qu'elle soit.

Qu'elles soient d'inspiration «traditionnelle», transformationnelle, générativiste, fonctionnaliste ou autre, ces définitions convergent vers les points suivants :

— La néologie est un processus par lequel toute langue enrichit continuellement son lexique afin de répondre aux exigences de l'évolution du monde (modes de vie, sciences, techniques, mentalités...).

— Elle fonctionne conformément au système de la langue qui évolue et donne naissance, par conséquent, à des néologismes provenant uniquement de différentes modifications apportées par le système aux unités lexicales usitées (changements phonétiques, morphologiques, syntaxiques, sémantiques...)⁽¹⁾. Toutes les unités subissent le poids de la communication courante à tous les niveaux⁽²⁾.

— Elle est étroitement liée à la vie même de la communauté linguistique puisqu'elle traduit et enregistre tous les changements connus par la communauté, conformément au principe universel selon lequel tout passe par la langue.

— C'est pour cette raison qu'il est pratiquement impossible de traiter la néologie indépendamment des multiples aspects sociaux qui en délimitent, en quelque sorte, les contours et en assurent, d'une certaine manière, sa raison d'être. Elle est alors étudiée en rapport avec le temps (Merle, 1986, en est un exemple actuel), les groupes sociaux, les domaines de la vie, les activités humaines, etc. Bref, elle est appréhendée dans sa «verticalité» et son «horizontalité»⁽³⁾.

— Les linguistes considèrent les variations sociales (niveaux de langue, registres...) comme un élément définitoire de la néologie, mais ils ont plutôt tendance à omettre les variations régionales, ce qui ampute toutes les définitions d'une dimension très importante de la réalité linguistique.

Pour tenter de combler ce vide, nous essaierons de jeter un regard sur les travaux réalisés dans ce domaine, notre objectif étant d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

Peut-on étudier la néologie lexicale sans tenir compte des variations sociales et spatiales?

Quel est l'intérêt théorique d'une telle approche?

La néologie, un prisme reflétant la complexité du système linguistique

Ce phénomène linguistique qu'est la néologie a plusieurs facettes et, par sa nature pluridimensionnelle, se prête à quelques types de classification parmi lesquels on relève, à titre d'exemples :

— la classification des néologismes fondée sur des critères propres au système linguistique. On parle alors de néologismes de forme, qu'ils soient formés à partir d'éléments préexistants (dérivés, composés, formes tronquées...) ou à partir d'éléments non préexistants (emprunts, onomatopées...). A ces néologismes, on ajoute toute la créativité sémantique (Mejri, 1988). Cette façon de voir ne s'intéresse qu'indirectement à la variation lexicale;

— la classification à caractère sociologique, qui part d'une vision stratificatrice du lexique pour établir les distinctions auxquelles ont recours les dictionnaires, pour opposer vocabulaire commun et vocabulaires de spécialité. Les entrées appartenant à cette dernière catégorie sont systématiquement suivies d'une mention indiquant le(s) domaine(s) au(x)quel(s) elles appartiennent⁴. Il existe une autre opposition qui privilégie non pas les sciences et techniques, mais les différents domaines où s'exerce l'activité humaine. Il est alors question de vocabulaires de la chasse, de l'espace, de la drogue, de la publicité... Il y a pratiquement autant de vocabulaires que de domaines. La créativité s'exerce à l'intérieur du domaine, tout comme elle trouve son expression dans les échanges effectués entre vocabulaires⁽⁵⁾.

Le parent pauvre reste, comme nous l'avons déjà signalé, la variation spatiale. Les spécificités sociales et régionales sont certes mentionnées par les marques indiquant leurs origines, mais elles restent, en fin de compte, pour la plupart ignorées. Les dimensions sociales et spatiales ne passent dans les dictionnaires qu'à travers un filtre de nature autre que linguistique.

Devant cette attitude, on est en droit de se demander si :

- toute nouvelle création d'origine sociale ou régionale a le statut de néologisme;
- ce statut ne lui est conféré que lorsqu'elle passe dans le vocabulaire commun.

La réponse à ces questions passe forcément par l'étude du rapport néologie/variations sociales et spatiales.

Néologie lexicale/Variations sociales et spatiales

Néologie lexicale/variations sociales

Nous nous limitons à deux exemples : la créativité lexicale propre à une bande de jeunes et celle des jeunes de Paris⁽⁶⁾, notre but étant de voir quels sont les procédés linguistiques mis en place et l'attitude que les dictionnaires ont vis-à-vis de ces créations linguistiques.

H. Walter part d'un corpus constitué d'une liste de mots tirés de revues et de journaux qu'elle a confrontée et complétée avec les connaissances des groupes de jeunes. L'étude de ce corpus l'a conduite à constater que les mécanismes à l'origine des nouvelles créations sont :

- Néologismes de forme :
 - suffixation : *musicos* [os], *craignitude*...
 - préfixation : *déplaner*, *hypersympa*...
 - troncation : *appart* «appartement», *deb* «débile»,
 - emprunt : à une langue étrangère : *speed*, *hard*...
 - à l'argot : *caisse* «voiture», *gerber* «vomir»...
 - onomatopée : *ouaouh* [waw], interjection de joie...
 - verlan : *dombi* <— *bidon*, *tromé* <— *méto*, *rep* <— *père*...
- Néologismes de sens :
 - nouveaux signifiés produits par polysémie :
 - il est jeté* : «il est délirant»,
 - il est glauque* : «il est bizarre, équivoque»,
 - ça fait mal* : «c'est excellent»,
 - nouveaux signifiés produits par changement de construction syntaxique :
 - il assure* : «il est compétent»,
 - il craint* : «il est nul dans un domaine où il se croit compétent»,
 - ça baigne* : «tout va bien»,
 - nouveaux signifiés produits par transfert de catégorie grammaticale :
 - un pantalon très *sexe*,
 - il l'a eu *facile*.

Par ailleurs, il faut signaler que nous avons dégagé pratiquement les mêmes procédés de formation dans la description d'un grand corpus⁽⁷⁾. Nous avons cité H. Walter essentiellement pour deux raisons : voir les règles de formation et, surtout, vérifier si le corpus qu'elle a présenté est admis par les dictionnaires qui restent les seules institutions ayant le vrai pouvoir de décision en matière de lexique.

Ce type de néologie véhicule une autre signification : la créativité lexicale ne trouve ici sa raison d'être ni dans la recherche d'une meilleure expressivité ni dans la dénomination de nouvelles réalités (deux fonctions essentielles de la néologie), mais dans une fonction emblématique ou «identitaire». Les jeunes s'investissent dans des néologismes en vue de se démarquer des autres. Ainsi, leur vocabulaire sert-il de langue vernaculaire accessible aux seuls éléments du groupe. L'opacité est alors recherchée :

- balancer* : dénoncer à la police
- un casse* : un vol
- chlampe à tourelles* : planche à roulettes
- cinoche* : cinéma.

Cette créativité lexicale se fait généralement conformément aux règles de la langue, mais certaines spécificités poussent à croire que l'argot, tel qu'il est défini par Paul Imbs dans *Trésor de la langue française*, «langage ou vocabulaire qui se crée à l'intérieur de groupes sociaux ou socio-professionnels déterminés, et par lequel l'individu affiche son appartenance au groupe et se distingue de la masse des sujets parlants», possède certaines caractéristiques formelles :

— le suffixe /os/ relevé par H. Walter, probablement emprunté à l'espagnol et ajouté à des unités du type :

music —> musicos, cool —> coolos

chic —> chicos, santiagos —> santiagos ;

— l'emploi presque systématique d'un suffixe (ou suffixoïde) /o/ à la fin d'un grand nombre de mots de coloration argotique appartenant à plusieurs domaines (Brunet, 1980) :

l'école : avertō (avertissement), dico (dictionnaire) (Beaujot, 1979), trado (traduction), compo (composition)...

la caserne : sergo (sergent), vago (vaguemestre), camarō (camarade), hélico (hélicoptère)...

la sexualité : sado (sadique), travelo (travesti), maso(chiste)...

la criminalité : blanco (innocent), coffrot (coffre-fort), proxo (proxénète), droit co(mmun)...

la politique : anarcho (anarchiste), facho (fasciste), gaucho (gauchiste), réviso (révisionniste)...

Cette tendance à privilégier une suffixation particulière, qu'elle soit facilitée par la formation d'origine ou réalisée là où celle-ci n'existe pas, justifie l'analyse de J.-P. Brunet qui considère /o/ comme un suffixe populaire. Il faut toutefois rappeler que cette voyelle existe par ailleurs dans les formants d'origine grecque (du type *oléophile*) ou dans les composés (du type *franco-allemand*)⁽⁸⁾.

On remarque à partir de ces exemples l'importance de l'étude de la néologie dans sa «verticalité» et on ne peut, par conséquent, que rejoindre les orientations données par Le Guern dans son étude polylectale des faits de lexique : ce qui est appelé «français standard» ou «français du centre» n'est en réalité qu'un lecte dominant qui, malgré son hégémonie qui étouffe l'apport des autres lectes, n'empêche pas le passage dans le vocabulaire courant soit de mots déjà formés (comme métro, dodo...), soit de processus de formation (comme la troncation).

Notons au passage qu'un grand nombre de termes scientifiques sont le fruit de ce processus (apocope ou aphérèse, ou les deux à la fois) appliqué à deux ou plusieurs unités⁽⁹⁾ :

pomme de terre + tomate —> pomate,

jaguar + lion —> jaguarion...

Cette tendance à transgresser les limites des modèles de formation lexicale est surtout perceptible dans le vocabulaire publicitaire où l'on cherche surtout à choquer, à produire un effet quelconque en vue d'imposer à l'esprit ou à l'imagination du consommateur une «image-choc» de l'objet mis en circulation. J.A. Piacentini⁽¹⁰⁾ a montré par exemple que l'«asyntaxisme» dans les néologismes publicitaires est voulu; c'est par le biais de la transgression des règles de la langue qu'on essaie de créer l'effet voulu. Ce que l'auteur appelle l'«effet-choc⁽¹¹⁾» est souvent traduit par un rapprochement d'éléments où «la recherche de l'asyntaxisme est évidente⁽¹²⁾». Le mécanisme consiste essentiellement dans le recours à une tournure non conforme à l'attente du récepteur du message. Ainsi en est-il des exemples suivants :

Néologie et variétés lexicales

êtes-vous livre ce soir?⁽¹³⁾

les sablés-minceurs (Gay Lord-Hauser).

Dans le premier cas, le procédé consiste à employer le terme-clé dans une position complètement inattendue car elle est non conforme aux règles de la langue qui exigent, dans une telle situation, la sélection suivante :

	forme attendue	forme réalisée
la «cuisine qui libère»	la cuisine libératrice	la cuisine liberté
le «baume qui rafraîchit»	le baume rafraîchissant	le baume fraîcheur
les «sablés qui font maigrir»	les sablés amincissants	les sablés-minceurs

êtes-vous + / adjectif ou nom à valeur adjectivale / + humain, traduisible par des paraphrases de ce genre :

êtes-vous / lecteur, bibliophile, amateur de livres.../ ce soir?

qui n'ont pas du tout une valeur particulière et qui ne répondent aucunement à l'effet recherché, ce que la première tournure réalise en substituant l'objet de la publicité à l'allocutaire; ce qui justifie les transgressions suivantes :

animé —> inanimé

humain —> non humain

adjectif —> nom (non susceptible d'un emploi adjectival).

On peut encore citer des exemples de Piacentini pour illustrer les formations de ce type :

Ce modèle est déjà producteur de séries lexicales multiples dont le second terme est *pilote*, *conseil*, etc., et dont plusieurs sont déjà courants : lycée-pilote, agent-conseil, ingénieur-conseil...

Dans ces cas, la créativité lexicale change les règles et, par conséquent, dote la langue de nouvelles possibilités en faisant reculer les frontières des limites connues.

Néologie lexicale/variations régionales

Il faut d'abord préciser la notion de région linguistique. Dans les dictionnaires, régionalisme renvoie généralement à un espace géographique particulier, à savoir une région du centre. Cette ethnocentricité fait que certains départements français hors de France ne sont pas concernés par cette mention lexicographique⁽¹⁴⁾. Les vocabulaires spécifiques à certains pays où la langue française joue un rôle important ne sont mentionnés qu'à titre indicatif. Que dire alors de la créativité lexicale dans ces sphères linguistiques?

Signalons d'abord la prise de conscience de la nécessité d'enregistrer les particularités lexicales hors de France. Plusieurs travaux sont réalisés dans ce sens; on peut citer, à titre d'exemple⁽¹⁵⁾ :

Dictionnaire du français de Côte d'Ivoire, de Laurent Duponchel, Université D'Abidjan, I.L.A., 1975;

Dictionnaire des particularités du français au Togo et au Dahomey, de Suzanne Lafage, Université d'Abidjan, I.L.A., 1975;

Première approche lexicale du français au Sénégal, section de français au Centre de linguistique appliquée de Dakar (CLAD, Dakar, Le français au Sénégal. Enquêtes et recherches, n° 2, 1975);

Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, AUPELF, ACCT, 1982;

Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un trésor de la langue française au Québec, de Marcel Juneau, Les Presses de l'Université Laval, 1977.

Ces travaux lexicographiques sont d'une importance capitale pour la connaissance des potentialités du (des) système(s) de la langue française. Leur intérêt scientifique est certain, surtout lorsque la démarche de leurs élaborateurs est descriptive et non prescriptive⁽¹⁶⁾, parce qu'ils fournissent aux chercheurs la matière première leur permettant de faire des descriptions plus complètes que celles qu'ils ne pourraient faire à partir des seuls dictionnaires du lexique du centre⁽¹⁷⁾.

L'intérêt de ces travaux lexicographiques rejoint celui des faits étudiés précédemment, puisqu'ils donnent la possibilité d'opérer les mêmes tests pour en déterminer les spécificités et, par conséquent, en préciser les influences sur le système général.

Willy Bal n'a pas manqué, dans la préface du premier livret (A-B) de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (1980), de mentionner le grand obstacle entravant les recherches de ce genre, qui provient d'«une tradition ethnocentrique et unificatrice, une écrasante prédominance du centre sur une périphérie méconnue et obliérée⁽¹⁸⁾».

L'étude de ces innovations lexico-sémantiques a permis de dégager une typologie très intéressante, parce qu'elle part d'une opposition entre français central (ou standard) et français en Afrique noire⁽¹⁹⁾. On distingue d'abord les formes attestées en français standard, mais employées dans ces pays avec certaines modifications touchant le sens (restriction, extension, niveau de langue...). Quant aux néologismes de forme, ils permettent de mettre en relief deux faits importants :

— l'exploitation des potentialités du système, qui se fait en forgeant des unités conformément aux règles, mais n'ayant pas d'existence dans le français standard⁽²⁰⁾ : pardonnablement, tétuesse...

— le recours à un type particulier d'emprunt, qui consiste à utiliser des termes de sa propre langue ou des langues régionales pour dénommer des réalités autochtones en français⁽²¹⁾.

En plus de cette extension des limites du système déjà vue dans l'étude «verticale», on relève tous les phénomènes se rattachant aux contacts des langues (interférences de tous genres). Certains les considèrent comme des manifestations pathologiques, mais il nous semble qu'ils représentent un intérêt scientifique certain, puisqu'ils pourraient être à l'origine de plusieurs interrogations théoriques :

— S'agit-il partout du même français? On sait qu'il est théoriquement impossible que la même langue, parlée par deux ou plusieurs communautés, conserve une certaine «uniformité» vérifiant le postulat de l'existence d'un système unifié assurant la communication. Cela est d'autant plus vrai que, dans chaque communauté, le référent culturel, le cadre de vie socio-économique et le contexte interlinguistique (c'est-à-dire le rapport hiérarchie que la langue en question entretient avec les autres langues, son statut officiel...) ne sont pas les mêmes. Ici, l'aspect historique et géographique joue un rôle fonda-

mental. Il serait donc plus judicieux de distinguer trois situations connues par le français dans le monde :

1. Le français d'Europe (la Belgique, la Suisse) où les différences ne sont pas perçues comme très importantes par rapport au centre. Cela se traduit entre autres par leurs activités normatives faisant référence au centre (*Le Bon usage* de Grevisse).

2. Le français d'Amérique (au Québec) qui a des rapports plus distants avec le centre, d'où toutes les productions de travaux de linguistique théorique et appliquée (dictionnaires, revues, lois linguistiques...).

Dans ces deux cas, le français fait partie de l'identité culturelle des communautés.

3. Le français dans le reste du monde, surtout en Afrique, où son statut diffère selon les régimes politiques en place, et où il est partout en concurrence avec des langues autochtones.

— Quelles que soient les réponses apportées à cette question (s'agit-il partout du même français?), n'est-il pas permis de voir, dans ces enchevêtrements de rapports linguistiques provoqués par les langues en contact, des mécanismes étrangers au système du français du centre?

D'après ce qui précède, la réponse semble être négative, du moment qu'on peut ramener les procédés de formation des nouvelles unités lexicales aux typologies déjà connues :

néologismes de sens : extensions, restrictions, tropes, changements de registre, de niveau de langue, transfert d'un domaine à un autre...

néologismes de forme : dérivation, composition, troncation, emprunt...

Mais les faits relevés dans les corpus étudiés vérifient l'opposition générativiste entre unités actuelles et unités virtuelles (Dell, 1979), ces dernières étant prévues seulement par les règles :

équitable → équitablement

pardonnable → ?

La quatrième valeur existe dans le français d'Afrique.

— Est-il possible de concevoir la créativité lexicale indépendamment du référent culturel?

L'absence de connotation particulière dans le sens du mot *féticheur* et sa valeur péjorative en français du centre illustrent l'appropriation des mots en vue de désigner un référent perçu différemment par deux communautés. C'est ce qui explique et justifie la variation lexicale dont l'existence est étroitement liée à cette créativité.

L'attitude des dictionnaires

L'enregistrement d'une nouvelle unité dans les dictionnaires est la preuve que celle-ci est socialement consacrée. C'est pour cela qu'il revêt une importance significative pour les unités frappées de préjugés doublement négatifs⁽²²⁾ (leur caractère néologique et leur appartenance à des zones lexicales du français régional).

Deux attitudes sont possibles :

— ou bien ces unités ne sont pas enregistrées purement et simplement, ce qui ne peut s'expliquer que par des raisons idéologiques et théoriques (l'idée qu'on se fait du système linguistique, hiérarchie entre les variétés linguistiques, raisons commerciales...);

— ou bien on les retient. Dans ce cas, il serait intéressant de vérifier si elles ont des

entrées propres, si elles sont suivies de mentions quelconques concernant leur origine, leur niveau de langue...tels que *populaire, familier, argot, français d'Afrique...*, ou si, au contraire, elles ne sont mentionnées que dans le corps d'autres entrées lexicales.

Pour vérifier tous ces aspects, nous avons choisi deux dictionnaires de taille et de public différents : *Le Petit Larousse en couleurs* (1989) et *Le Grand Robert* (1985). Par la nature de leurs publics, de leurs objectifs, de leurs conceptions méthodologiques, ces deux dictionnaires peuvent permettre d'effectuer un test garantissant un bon degré de fiabilité scientifique : si le premier présente une nomenclature réduite, le second tend au contraire à l'exhaustivité; si l'un se limite aux mots jugés d'usage courant, l'autre dépasse ces limites pour toucher des sphères du lexique plus éloignées (techniques, sciences...).

Les échantillons choisis représentent les deux types de variations lexicales : sociale (voir tableau I en annexe), régionale (voir tableau II en annexe), et les processus de formation. Les unités qui y figurent sont empruntées respectivement à Borrell (Borrell, 1986) et à *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*.

Le tableau suivant récapitule l'attitude des deux dictionnaires :

	Petit Larousse		Grand Robert	
	voc. des jeunes	voc. d'Afrique	voc. des jeunes	voc. d'Afrique
unités retenues	12	6	20	7
unités rejetées	21	8	13	7
total	33	14	33	14

Ce tableau mérite quelques commentaires :

— Sur un total de 47 unités, les deux dictionnaires ont enregistré et rejeté respectivement un maximum de 27 et de 29 unités, une moyenne qui traduirait une attitude générale ambiguë. Les totaux arithmétiques des enregistrements et des rejets opérés par chaque dictionnaire et pour chaque vocabulaire le confirment.

— La moyenne des unités retenues par les deux dictionnaires est un autre indice allant dans le même sens : 16 sur 33 pour le vocabulaire des jeunes et 7 sur 14 pour le vocabulaire d'origine africaine.

— Cette conformité dans l'attitude générale des deux dictionnaires est cependant contredite par les données relatives à chaque dictionnaire et à chaque type de vocabulaire : la différence entre le nombre d'unités figurant dans les deux dictionnaires (27 dans le *Grand Robert* contre 18 dans le *Petit Larousse*) trouverait son explication dans la différence de taille entre les deux ouvrages. Le fait saillant concerne plutôt le grand écart dans l'attitude des lexicographes vis-à-vis des types de vocabulaire; on a, d'une part, une conformité parfaite à l'égard des unités d'origine africaine et, d'autre part, une nette démarcation devant le vocabulaire des jeunes.

— Cette différence est-elle significative? Dénote-t-elle des choix idéologiques et théoriques? Est-elle plutôt le fruit des travaux lexicographiques spécifiques à ces vocabulaires et antérieurs à l'élaboration de ces deux dictionnaires?⁽²³⁾

Nous penchons vers cette dernière supposition : l'existence d'un ouvrage lexicographique de qualité (c'est ainsi qu'A. Rey juge *l'Inventaire...*, Rey, 1982) a joué, à

notre avis, le rôle de régulateur quant à l'attitude générale des deux dictionnaires. Il n'en est pas de même pour le vocabulaire des jeunes qui n'a pas bénéficié de la même attention de la part des lexicographes⁽²⁴⁾.

Conclusions

Les variétés lexicales, qu'elles soient d'origine sociale ou régionale, représentent une dimension très importante de la néologie lexicale.

Les processus de formation lexicale sont fondamentalement les mêmes que ceux qu'on a relevés dans des descriptions du français standard. Il faut toutefois souligner une tendance à privilégier certains procédés qui semblent leur être spécifiques : la troncation et la cryptonymie pour les variétés sociales, l'emprunt à des langues autochtones et le développement de séries lexicales propres (bien qu'elles soient formées conformément aux règles de la langue) pour les variétés régionales.

L'intérêt porté récemment à ces variétés a permis une meilleure connaissance et, par conséquent, un taux important d'enregistrement dans les dictionnaires d'usage et de langue, étape nécessaire pour leur intégration dans le vocabulaire dit commun.

Leur caractère «marginal» ou «périphérique» est indissociable d'une vision normative ethnocentrique et stratificatrice que seule une approche descriptive peut éviter.

Leur description linguistique permet d'avancer quelques éléments théoriques :

— Néologie et référent culturel sont deux aspects indissociables de la même réalité linguistique. Ils constituent, dans le cadre du français hors de France, une base objective pour une évolution linguistique de plus en plus distante par rapport au français du centre.

— L'étude de ce phénomène linguistique «horizontalement» et «verticalement» met en relief une tendance importante à transgresser constamment les limites imposées par les règles de la grammaire lexicale, ce qui accroît les possibilités d'innovation.

— Cette tendance a pour corollaire l'exploitation des potentialités lexicales permises par les règles du système, mais non réalisées dans le français standard.

— Le référent culturel, en tant que dimension indissociable de la néologie «horizontale», est à l'origine d'une distinction fondamentale entre néologie polylectale «verticale» et néologie polylectale «horizontale», cette dernière ayant une dimension culturelle particulière.

L'enregistrement des nouvelles unités dans les dictionnaires ne peut pas être la preuve de leur admission définitive, surtout lorsqu'on sait que la presque totalité des unités de notre échantillon enregistrées dans les dictionnaire est marquée par les mentions *populaire, argot, familier...* et que pratiquement toutes les unités du tableau II ne sont mentionnées que dans le corps d'autres entrées lexicales. Cette attitude ne traduit en fait qu'une position normative (fondée sur des présupposés théoriques, idéologiques...).

L'aspect polylectal, qu'il soit de dimension «verticale» ou «horizontale», est une autre dimension non moins importante de la néologie. Sa valeur néologique est double puisqu'il concerne aussi bien la création elle-même, en tant que nouvelle unité lexicale réalisée, que son passage du lecte dominé au lecte dominant (vocabulaire dit commun).

Du moment que les pratiques lexicographiques restent très en deçà des exigences de la néologie lexicale, il est théoriquement nécessaire de faire l'opposition entre :

— *néologie lexicologique*, étape de création effective de l'unité dans ses contextes «horizontal» et «vertical», qui n'est pas nécessairement suivie ni d'un passage au lecte

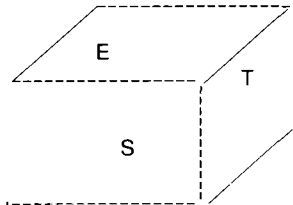
dominant ni d'un enregistrement dans un dictionnaire quelconque;

— *néologie lexicographique* qui ne coïncide pas forcément avec la néologie lexicologique puisqu'elle ne correspond qu'à l'enregistrement de l'unité, ce qui se fait nécessairement avec un décalage temporel plus ou moins important par rapport à la naissance de la nouvelle unité lexicale.

1. Cf. particulièrement l'oeuvre magistrale de H. Frei *La Grammaire des fautes*, où il dresse une typologie des différentes possibilités offertes par le changement du système linguistique.

2. Citons, à titre d'exemple, le changement de construction connu par le verbe *se rappeler* qui, par analogie avec *se souvenir de*, est employé avec la préposition *de*. Nous ne parlons pas des fluctuations sémantiques qui sont inhérentes au signe linguistique.

3. Ces notions sont fondamentales pour appréhender les phénomènes linguistiques dans toutes leurs dimensions : la «verticalité» concerne tous les aspects sociaux de la vie de la communauté, l'«horizontalité» renvoie à l'extension spatio-temporelle. Cette manière de voir les choses permet d'opérer des coupes à n'importe quel point de la réalité linguistique. Elle permet surtout, tout en englobant la dichotomie saussurienne synchronie/diachronie, d'introduire la notion de variation, qu'elle soit spatiale (différences géographiques...) ou sociale. On peut obtenir le schéma suivant :



A chaque coupe, on obtient les trois dimensions (E : espace, T : temps, S : social). On peut en plus faire son choix dans tous les sens :

— sur l'axe T, on retrouve l'opposition synchronie/diachronie, mais avec la présence des deux autres variables;

— sur l'axe E, on trouve par exemple les particularités régionales, ce qui permet d'opérer des «ponctions» à tout point de E;

— sur l'axe S, on peut avoir tous les faits sociaux se rapportant à la langue, ce qui permet une approche polylectale des faits linguistiques.

4. Ces mentions concernent pratiquement toutes les sciences et les techniques : médecine, botanique, zoologie, informatique, électricité, mécanique...

5. L'un des exemples récents est le passage de plusieurs termes de domaines différents à celui de l'informatique : piratage, programme pirate, virus...

6. Nous empruntons les exemples à :

— J.F. de Pietro, F. del Coso-Calame (1983) : «La «néologie» dans son contexte social : identité et langage dans une bande de jeunes», Actes du colloque sur la néologie et la formation des mots, 11-12 novembre 1982, TRANEL, Université de Neuchâtel, Suisse ;

— H. Walter (1984) : «L'Innovation lexicale chez les jeunes parisiens», *La Linguistique*, 2—20, p. 69-84.

7. Nous avons décrit toutes les unités de 1970 et plus figurant dans *Le Robert*. 1985 ; cf. Mejri. 1988.

8. En plus de ces particularités morphologiques, on peut mentionner le rôle de la syntaxe dans ce type d'innovations lexicales. Cf. à ce sujet L.J. Calvet, 1987/2.

9. Certains les appellent télescopage, mot-valise, mot porte-manteau, acronyme...

10. J.P. Piacentini (1981) : «La création des systèmes publicitaires et leur intégration dans le langage courant». *Linguistique*, 17—1, p. 49-76.
11. Ibidem, p. 54.
12. Ibidem, p. 57.
13. Une affiche publicitaire de 1988.
14. Encore faudrait-il préciser que cette mention traduit une vision hiérarchisée du lexique et qu'elle représente, par conséquent, un jugement négatif porté sur le mot. Pour plus de détails sur cette question, cf. H. et J. Dubois (1971) : Introduction à la lexicographie : le dictionnaire, Larousse.
15. Pour une bibliographie complète, cf. Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, fasc. A-B, p. 21-22, fasc. G-O, p. 36-37, et les références citées dans Problèmes de lexicologie québécoise, PUL, 1977, p. 243-255.
16. «Adoptant, par souci scientifique, une visée descriptive, c'est-à-dire non normative et s'ouvrant par ailleurs à une vaste typologie d'écarts, le dictionnaire envisagé ne manquerait pas de susciter des réactions de la part des puristes...», dans l'introduction de l'Inventaire des particularités lexicales..., fasc. A-B, p. 17.
17. D'après A. Rey, un projet du Petit Robert, version canadienne, serait en cours (communication personnelle).
18. Introduction de l'Inventaire des particularités lexicales..., fasc. a-b, p. 11.
19. Le corpus d'exclusion employé par les élaborateurs est celui du Petit Robert, 1973.
20. C'est ce qui représente une bonne illustration des thèmes de la grammaire générative. Cf. surtout F. Dell (1979).
21. Au Sénégal, fadjr, terme d'origine arabe signifiant «aube, heure de la première prière des musulmans», est passé au français local par le biais du wolof.
22. J. et C. Dubois analysent d'une manière détaillée ces préjugés dans Introduction à la lexicographie : le dictionnaire, Larousse, 1971.
23. Nous renvoyons le lecteur à la bibliographie de l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire pour les variétés africaines, et à celle de Problèmes de lexicologie québécoise pour le français du Canada.
24. Même le Dictionnaire du français branché de P. Merle n'est pas considéré comme un travail sérieux : cf. à ce sujet L.J. Calvet, 1987/1, p. 48-49.

Références

1. Actes du colloque sur la néologie et la formation des mots, 11-12 novembre 1982, TRANEL, 1983, Université de Neuchâtel, Suisse.
2. Beaujot J.P., Lehmann M. «Idéologie de la langue et idéologie du dictionnaire», *Bull. Centre Anal. Discours*, (1976-1978) : 3, p. 163-165.
3. Beaujot J.P. (1979) : *Le Genre, le sexe et le dico*, BREF, 17, p. 23-48.
4. Berrendonner A., Le Guern M., Puech G. (1983) : *Principes de grammaire polylectale*, Lyon, PUL.
5. Borrell A. (1986) : «Le parler «branché». Création et/ou récréation lexicale?», *Cahiers de lexicologie*, 48/1, p. 69-87.
6. Brunet J.P. (1980) : «La suffixation parasitaire «o» dans le français populaire», *Meta*, 25-3, p. 347-353.
7. Calvet L.J. (1987/1) : «Mickey est un rat, un blaireau», *Le français dans le monde*, 208.
8. Calvet L.J. (1987/2) : «Ça craint, mais ça craint quoi?», *Le français dans le monde*, 209.
9. Dell F. (1979) : «La morphologie dérivationnelle du français et l'organisation de la composante lexicale en grammaire générative», *Revue romane*, 2, p. 185-216.
10. Gardin B. (1974) : «La néologie. Aspects sociolinguistiques», *Langages*, 36, p. 67-73.
11. Giraud J., Pamart P., Riverain J. (1974) : *Les Nouveaux mots dans le vent*, Paris, Larousse.

12. Goosse A. (1975) : *La Néologie française aujourd'hui*, CILF, Paris.
13. Guilbert L. (1975) : *La Créativité lexicale*, Paris, Larousse.
14. Guilbert L., Corbeil J.C. (1976) : «Le français au Québec», *Langue française*, 31.
15. Guiraud P. (1956) : *L'Argot, Que sais-je?*, Paris, PUF.
16. Humbley J. (1974) : «Vers une typologie de l'emprunt linguistique», *Cahiers de lexicologie*, 25-2, p. 46-70.
17. De Pietro J.F., Del Coso-Calame F. (1983) : «La «néologie» dans son contexte social : identité et langage dans une bande de jeunes», *Actes du colloque sur la néologie et la formation des mots, 11-12 novembre 1982*, TRANEL, Université de Neuchâtel, Suisse.
18. Joly H. (1988) : «De francophonie», *La Banque des mots*, 36, Paris, CILF.
19. Juneau M. (1977) : *Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un trésor de la langue française au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université de Laval.
20. Marcellesi J.B. et C. «Linguistique et groupes sociaux», *Langue française*, 9.
21. Mejri S. (1988) : *La néologie lexicale : théories linguistiques et pratiques lexicographiques*, Université de Tunis, Faculté des lettres, La Manouba.
22. Merle P. (1986) : *Dictionnaire du français branché*, Paris, Seuil.
23. Mortureux N.F. (1974) : «Analogie «créatrice» formelle et sémantique», *Langages*, 36, p. 20-33.
24. Quemada B., sous la direction de, (1984) : *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français. Néologismes du français actuel*, D.D.L., 24, CNRS, Paris, Klincksieck.
25. Rey A. (1982) : «Vers une description des variantes du français. L'«inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire»», *Le français dans le monde*, 170, p. 71-75.
26. Rey A. (1987) : «Le Dictionnaire culturel», *Lexicographica*, 3, Max Niemeyer, Tübingen, p. 3-50.
27. Voir M. (1982) : «Les préfixés transcatségorie», *Cahiers de lexicologie*, 2-41, p. 31-46.
28. Walter H. (1984) : «L'Innovation lexicale chez les jeunes parisiens», *La Linguistique*, 2-20, p. 69-84.

Annexe : Tableau I : Variations lexicales sociales

Unités	P.L.	G.R.
Nouveaux signifiés		
— la polysémie simple		
un bahut : «un lycée, un collègue»; «un camion»	+	+
une banane : «la coiffure particulière du rocker»	+	+
il est clair : «c'est normal, on n'a rien à lui reprocher»	-	-
être jeté : «donner l'impression d'être complètement fou»	-	+
— le changement de construction syntaxique		
il craint, ça craint : «il est nul, c'est mauvais»	+	+
il assure : «il est compétent, on peut compter sur lui»	+	-
je me plante : «je fais une erreur»	+	+
il s'est ramassé : «il a échoué»	+	+
il est trop : «il y a quelque chose d'excessif en lui, il ne fait pas vrai»	-	+
— le transfert de classe grammaticale		
il est classe : «il est, c'est élégant»	-	-
c'est un créatif : «il a l'esprit créateur, c'est un créateur»	-	+
ça chauffe terrible : «c'est une musique qui chauffe terriblement»	-	+
il est complet : «il est complètement saouïl»	-	-
Nouveaux signifiants		
— l'emprunt (à l'anglais, à l'argot...)		
hard : «violent, agressif, total»	-	+
caisse : «voiture»	+	+
— la dérivation		
calmos	-	-
hyperbranché	-	-
— l'abréviation		
mob (mobylette)	-	+
mat (matin)	-	+

Annexe : Tableau I : Variations lexicales sociales (suite)

— le verlan		
race d'Ep (pédéraste)	-	+
béton (tomber)	-	-
zomblou (blouson)	-	-
Beur (Arabe)	+	+
Nouveaux signifiés sur nouveaux signifiants		
— le transfert de classe		
galère > galérer	+	+
décider > décideur : «qui a un grand pouvoir de décision»	-	-
planter > se planter : «rater, échouer»	+	+
viande > se viander : «avoir un accident»	+	+
— la négation		
pas sale : «extra, excellent»	-	+
pas triste : «coloré, folklorique»	-	+
Figures		
— la métaphore		
c'est un boeuf	+	+
— la litote		
ce mec, je vais le tuer un peu	-	-
— l'oxymore		
une bonne galère	-	-
— l'antiphrase		
ça fait mal : «c'est excellent»		

Annexe : Tableau II : Variations lexicales régionales

Unités	P.L.	G.R.
Formes attestées en français standard		
— sans changement sémantique		
confusion d'état de langue		
amante : «1. maîtresse; 2. personne qui aime une autre-personne de l'autre sexe et en est aimée; 3. fiancée»	-	+
— avec changement sémantique		
restriction de sens		
lunette(s) : «exclusivement lunettes de soleil, par opposition aux lunettes correctives»	-	-
extension de sens		
fagot : «bois à brûler dont les éléments de toutes dimensions ne sont pas nécessairement réunis en faisceau»	+	+
translation		
gâter : «verbe-outil très fréquent, se substituant à tous les verbes contenant le sème «destruction» : abîmer, détériorer, désorganiser, gâcher		
(gâter un véhicule : le détériorer; gâter un vêtement : le salir ou le déchirer; gâter le temps : perdre son temps...)	+	+
modification dans la connotation		
charlatan : «sans connotation. Celui qui confectionne les gris-gris, personne capable de dompter des esprits, d'envoûter ou de désenvoûter les hommes»	+	+
modification dans la dénotation		
capitaine : «1. gros poisson d'eau douce; 2. gros poisson de mer»	+	+
Formes non attestées en français standard		
— formations locales par changement		
changement de catégorie grammaticale		
définitif : «complet masculin de type occidental, à manches longues, en tissu léger non doublé»	-	-
redoublement		
bien-bien (adverbe) : «très bien -(forme superlative de bien)»	-	-

Annexe : Tableau II : Variations lexicales régionales (suite)

dérivation	-	-
pardonnablement		
composition		
mouchoir de tête : «foulard dont les femmes se couvrent la tête»	+	+
— emprunts		
à une langue non africaine		
concert-party (de l'anglais du Ghana) : «forme de théâtre populaire en langue éwé, laissant une grande place à l'inspiration libre, et accompagné de musique (jazz, instruments modernes...)»	-	-
à une langue africaine non locale		
banco, banko : «sorte de pisé, matériau de construction traditionnelle fait de terre argileuse délayée avec de la paillehachée et parfois du sable et du gravier»	+	+
à une langue locale		
fio (de l'éwé) : «appellation donnée dans le sud au chef traditionnel»; norme : titre qui accompagne toujours le nom roi» en français local	-	-
— formations hybrides		
féticheur(-)jalaga (du français d'Afrique et de l'éwé) : «féticheur renégat chassé de son couvent et condamné au vagabondage à la suite d'un événement grave ou insolite attribué à ses maléfices»	-	-

3

Quelques considérations sur l'apport de *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire (IFA)* à la lexicographie du français en francophonie

DANIÈLE LATIN

AUPELF, Dakar

La première pensée qui me vient en guise d'entrée en matière de cette réflexion sur les *visages du français en francophonie* est quelque peu cocasse. C'est celle d'un titre célèbre d'Alexandre Dumas : *Vingt ans après*. Voilà, en effet, vingt ans, ou presque, qu'à la suite de quelques mousquetaires de la francophonie, je me suis lancée dans des recherches sur ce qu'on appelait alors tout simplement le «français régional», voire le «français marginal». Partant des wallonismes et des belgicismes, je me suis trouvée, chemin faisant et par chance, au coeur de cette aventure passionnante qu'a été, au sein de l'équipe IFA et de l'AUPELF, la réalisation de *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. C'était là un point de vue privilégié pour observer les visages que peut prendre, au nord comme au sud, le français de différents pays d'Afrique, et peut-être surtout pour constater l'évolution des physionomies et des comportements à l'égard du phénomène qu'est la variation linguistique du français : enthousiasme devant la créativité lexicale et les identités socio-culturelles qu'elle révèle, angoisse et réserve devant le problème à la fois linguistique, social et pédagogique de la norme qu'elle soulève, intérêt grandissant pour les aspects théoriques de la question, que ce soit sous l'angle de la sociolinguistique, de la linguistique contrastive, de la lexicologie ou de la lexicographie elle-même. Tels sont les trois cas de figure que, sans jeu de mots, on a pu relever le plus souvent dans le paysage.

Vingt ans après, nous sommes plus que jamais conscients de l'importance de l'aventure dont le décor, les actants et les enjeux se sont sensiblement modifiés.

Il y a quinze ans, ou presque, que Pierre Guiraud, à une réunion de l'AUEPEL à Montréal, lançait l'idée d'un «centre de recherche pour l'étude des parlers français en France et hors de France» et que Maurice Piron lui faisait écho en dressant, à la III^e Biennale de la langue française de Dakar, le projet théorique d'un *Inventaire général des usances de la francophonie*. Depuis lors, les travaux se sont multipliés, les centres instigateurs et dépositaires de ces travaux sont devenus relativement nombreux, de même que — et cela est heureux — les structures scientifiques, institutionnelles et financières capables de les appuyer.

La question aujourd'hui est, en somme, essentiellement de situer et d'évaluer les états de la recherche dans ce domaine qui est déjà fortement aménagé et structuré, et de voir comment un réseau comme le réseau L.T.T. (Lexicologie, terminologie et traduction) pourrait jouer un rôle et y situer son utilité.

Le contexte et la problématique de la recherche sur le français en francophonie a changé.

A l'intérêt érudit des lexicologues et des dialectologues se sont ajoutées les préoccupations des sociolinguistes et des ethnolinguistes, ainsi que des didacticiens du français en situation de plurilinguisme et de diglossie. Les théories ont suivi, impliquant le lexicologue et le lexicographe dans une problématique interdisciplinaire toujours plus complexe.

L'approche de la variation du français en francophonie, que ce soit dans le but d'en fonder la connaissance en langue ou dans le souci de construire les instruments de référence destinés à l'enseigner, oblige aujourd'hui à une formalisation théorique et méthodologique beaucoup plus exigeante, parce qu'elle doit nécessairement prendre en compte les facteurs sociolinguistiques et géopolitiques des différentes situations de la francophonie : le statut du français, ses fonctions véhiculaires ou vernaculaires, ses modes d'implantation, le volume ou le corpus réel de communication sociale qu'il représente dans le pays, ses situations de contact et de cohabitation avec les autres langues dominées ou dominantes, etc., sont autant de données qui devraient influencer sur la conception des modèles et des contenus que devront prendre les futurs dictionnaires du français, finalisés et ciblés sur les différents publics francophones. On va irréversiblement vers une révolution copernicienne des dictionnaires de langue française, vers des dictionnaires culturellement recentrés, ainsi que l'attestent déjà certaines initiatives récentes.

Dans cette perspective, il faudrait rapidement situer l'apport de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, l'IFA.

L'IFA est important parce qu'il constitue la première description systématique, à une large échelle, de ce qu'on appelle couramment les africanismes et, qu'en fait, il est tout autre chose qu'un relevé d'africanismes.

Regroupant de façon alphabétique les nomenclatures de douze pays d'Afrique noire, sélectionnées à partir d'un fichier de près de 13 000 entrées, l'IFA offre une vue synoptique du français en Afrique dans une perspective synchronique descriptive, c'est-à-dire non normative, et différentielle; on pourrait même dire doublement différentielle.

Elle est différentielle une première fois parce que l'IFA se fonde sur une typologie de l'écart. Sont recensés les traits linguistiques qui représentent un écart fonctionnel significatif par rapport au français actuel, tel qu'il est reflété par les dictionnaires de la langue générale contemporaine : ce ne sont pas des particularismes, mais des particularités fonctionnelles. Ceci met l'accent sur la nature strictement linguistique de l'objet de la description.

Quelques considérations

Sont ainsi prises en compte les particularités :

- lexématiques (néologies de forme, emprunts aux langues locales);
- sémantiques (néologies de sens, de dénotation et de connotation);
- les particularismes correspondant à des écarts d'un autre niveau : écarts morpho-syntaxiques, écarts dans l'état de langue ou dans le niveau de langue, écarts de fréquence recouvrant parfois l'opposition langue courante/langue de spécialité, etc.

L'IFA est ainsi, comme tout inventaire qui serait fondé sur ces principes de description, une sorte de complément régional au dictionnaire, le modèle de description lexicographique au niveau de la micro-structure des articles étant en l'occurrence calqué sur le *Petit Robert*. Cela éclaire la première visée différentielle de l'IFA, qui concerne la variation entre français central et tel ou tel français d'Afrique.

Par ailleurs, l'IFA aborde aussi la question sous un angle différentiel d'un point de vue interafricain. L'inventaire est aussi une sorte de pré-dictionnaire auto-centré, puisqu'il interclasse les usages en langues de douze pays africains différents, en définissant les variations à l'intérieur de cet espace avec, en abscisse, le paramètre de la localisation géographique et, en ordonnée, tous les niveaux possibles de la variation : phonétique, graphique, grammaticale, sémantique, niveau de langue, etc. Enfin, l'IFA dresse largement les paradigmes de synonymie/antonymie entre les différents français nationaux, ce qui permet — et c'est important — de percevoir les domaines du vocabulaire où le français n'a pas de terminologie ou de dénomination normalisée : c'est le cas notamment pour beaucoup de réalités de la faune et de la flore africaine, et plus généralement tropicale, pour lesquelles les noms locaux prolifèrent sans qu'il y ait un nom scientifique français reconnu.

L'inventaire différentiel fait aussi apparaître un tout autre problème. En fait, il comporte beaucoup d'entrées qui ne sont pas des africanismes mais des mots de la langue générale dont il convenait de revoir la définition des dictionnaires, où ils y sont mal ou sous-représentés.

Chaque culture, en traversant la langue, transforme ses découpages sémantiques. On se rend compte, après avoir lu l'IFA, que dans un dictionnaire de langue incluant la référence africaine, il faudra, par exemple, relativiser le vocabulaire de la religion chrétienne, tenir compte de celui de l'Islam et des religions traditionnelles, ainsi que nombre de concepts tels que *acculturation*, *alphabétisation*, *anciens*, *ancêtres*, *anthropologie*, *âme*, *amulette*, *dot*, qui exigent une refonte du point de vue africain, tout autant que les *realia* plus évidents et auxquels on se limite très souvent dans cette politique d'ouverture à l'Afrique. Il est vrai que l'*amandier* est actuellement mal défini; en effet, il ne fait pas référence au *badamier* ni au *karité*, l'un et l'autre étant considérés comme des amandiers en Afrique; on pourrait citer des centaines d'exemples de ce type de lacune ou d'eurocentrisme des dictionnaires de la langue générale.

Mais, par delà les problèmes de référence et de dénomination que l'inventaire révèle, il y a surtout une question importante de collocation et de repérage de l'importance fonctionnelle du mot.

Le dictionnaire n'est pas un dictionnaire de choses mais un dictionnaire de mots. Les mots, cependant, ont une importance culturelle relative et c'est cette aura, à l'intersection de la linguistique et de l'encyclopédique, de la langue générale et des terminologies didactiques et scientifiques, qui se trouve être le plus significativement touchée par le déplacement du regard du français central — et, disons-le, surtout du français de France — vers le français de l'une ou l'autre des régions francophones.

L'intérêt qu'il y aurait à développer et à multiplier les inventaires dans les diverses zones régionales est évidemment de permettre d'élargir la comparaison fonctionnelle

entre les nomenclatures de référence et les translations nombreuses, par exemple entre l'Afrique et l'Océan Indien d'une part, et l'Afrique et les Caraïbes d'autre part (que l'on songe à tout ce à quoi renvoie le vocabulaire du vaudou, par exemple).

Enfin, l'élaboration d'inventaires du type de l'IFA permet de cerner, par delà les particularismes, les processus mêmes de la variation : l'*acassa* d'Afrique et l'*acassan* d'Haïti sont sans doute un seul et même mot, mais ces deux particularismes révèlent une variation, ce qui est heuristique pour la connaissance de la langue.

La méthode différentielle, jouant non seulement par rapport au français central mais aussi d'une norme régionale à une autre, permet une vue à la fois synoptique et symptomatique de la variation. Elle attire l'attention sur les grands domaines de la nomenclature des dictionnaires, qui doivent sensiblement être modifiés pour rendre compte de la réalité de la langue dans tous ses habitats géographiques et culturels.

En bref, et au vu de l'expérience menée avec l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, il semble très important de favoriser deux types d'activités :

— d'une part, évidemment, les problèmes de développement du champ géographique de ces travaux, voire leur approfondissement et leur actualisation là où ils existent déjà (prise en compte de l'étymologie, analyse systématique de la langue littéraire, des langues de spécialité, approche du discours oral : voilà quelques orientations prioritaires à développer);

— d'autre part, et surtout, le soutien à des travaux de recherche sur la variation, de façon à permettre la conception de modèles de description lexicale adéquats à chaque grande région culturelle de la francophonie.

Lorsqu'il s'est agi de systématiser les travaux sur les particularités du français en Afrique, on s'est rendu compte qu'un important travail d'élaboration méthodologique était nécessaire afin de rendre compatibles les résultats d'enquêtes menées à l'échelle nationale et d'étendre la description lexicographique à l'ensemble de l'Afrique noire. Ceci a requis la définition :

- de la typologie des particularismes en contexte africain;
- des critères d'acceptabilité linguistique des traits aptes à figurer dans un tel inventaire;
- des problèmes théoriques tels que la détermination du seuil d'appartenance au discours français dans le continuum linguistique, la distinction entre xénismes et emprunts, etc.;
- de l'élaboration d'une fiche standard adaptée à l'ensemble des situations de référence;
- de la conception du modèle de description lexicographique proprement dit, qui se devait de prendre en compte très largement le paramètre de localisation géographique à tous les niveaux linguistiques de variation : phonétique, graphique, morpho-syntaxique, sémantique, niveaux de langue, etc.

Un autre problème théorique important est celui de la conception et de la constitution effective des corpus sociolinguistiques, sur lesquels se fonde l'enquête lexicale. Trop souvent, c'est là que le bât blesse, que la recherche avoue ses limites, parce que le chercheur isolé n'est pas en mesure d'établir la typologie exacte de ce corpus, ni de le constituer de façon significative. Or, c'est la juste pondération de ce corpus, tant pour la langue orale que pour la langue écrite, qui fonde l'intérêt de l'inventaire lexical, puisque celui-ci se doit de présenter des usages pleinement confirmés en langue, les critères de cette stabilité étant évidemment l'attestation et la permanence du trait dans les différents types de sources, sous l'angle chronologique, géographique et sociolinguistique.

Quelques considérations

Ceci, qui peut paraître banal du point de vue de la francophonie du nord (belge, suisse ou canadienne), reste un problème important pour la francophonie du sud où, le plus souvent, il s'agit de travaux de première description dans un contexte où la recherche et l'accès à la documentation sont eux-même difficiles.

A ces problèmes de méthodologie et de documentation en amont des recherches s'ajoutent ceux de leur exploitation en aval.

Que faire de ces lexiques de particularismes? Comment intégrer ces usages, une fois décrits, aux dictionnaires de langue française?

Nous préférons répondre à la question du comment plutôt qu'à la question du pourquoi. Le pourquoi relève d'une politique linguistique, qui est en partie celle des communautés francophones concernées et en partie celle de l'institution linguistique elle-même, telle que la manifestent les milieux producteurs de dictionnaires.

Le comment renvoie d'abord au problème du choix de la norme légitime, à partir des normes locales d'usage. Différents critères peuvent intervenir ici pour faciliter le jugement linguistique et d'abord, sans doute, celui de la fréquence. Tout usage local ne pouvant être promu au niveau du français universel, on privilégiera évidemment les mots les plus largement attestés géographiquement, en marquant d'une valence supplémentaire, parmi ceux-ci, ceux qui sont communs à plusieurs zones culturelles, par exemple, pour l'Afrique, un mot d'usage en Afrique occidentale et en zone bantu.

Mais ce critère principal doit, en outre, être recoupé par des critères tels que l'importance référentielle, l'importance culturelle, la productivité sémantique et morphologique — critères positifs, — le niveau de langue, l'importance de l'écart, l'aspect micro ou macro-dialectal, l'appartenance du signe à des réalités ou à des référents spécifiques, avec ou sans équivalent dans le français central, à des réalités linguistiquement ou moralement non conventionnelles, comme la sexualité par exemple; autant de critères qui interviennent également dans le jugement d'acceptabilité linguistique, qui fait par ailleurs intervenir la règle de la grammaticalité et de l'intercompréhension.

Tous ces facteurs peuvent être pondérés en une grille chiffrée d'appréciation, qui rend possible une hiérarchisation des usances en vue d'une politique d'accueil dans les dictionnaires généraux, dictionnaires de langue ou encyclopédiques. C'est un tel travail que nous sommes en train d'entreprendre à Dakar, au Bureau régional de l'AUPELF, d'où nous gérons maintenant la banque de données du français d'Afrique en vue de son actualisation.

Certes, ce problème de la norme est important, mais nous avons souligné plus haut le fait que la norme ne joue pas seulement dans le sens de l'accueil ou non des nouveaux mots, des mots africains, antillais, etc., dans les dictionnaires du français général. Elle présuppose aussi l'adaptation de la codification linguistique en fonction des différentes normes de référence, ce qui entraîne une différence du point de vue culturel, une différence dans le traitement des vocabulaires fonctionnels, voire des terminologies et des vocabulaires spécialisés.

De la lexicologie, nous passons donc insensiblement à la terminologie et, pourquoi pas, à la traduction. Il est clair que le nombre déjà très important de dictionnaires bilingues, langue africaine — français par exemple, a beaucoup à nous révéler sur le traitement lexicographique des langages africains. Car, pour donner l'équivalent français, la définition française de tel concept, de tel usage sémantique, de telle réalité de la langue, le linguiste, auteur du dictionnaire, a déjà dû effectuer un travail qui est déjà, par le biais de la traduction, celui du terminologue et du lexicologue. Le réseau L.T.T pourrait favoriser la confrontation de ce type d'expériences sur certains problèmes précis de lexicographie. Il pourrait aussi réunir des commissions de néologie et de terminologie

destinées à faire des propositions pour combler les lacunes existantes dans les nomenclatures spécialisées.

Pour terminer, nous souhaitons que le réseau prenne particulièrement en considération l'intérêt de ce terrain d'intersection qu'il a créé lui-même en se définissant, et qu'il favorise le décloisonnement et les échanges d'expériences pratiques entre lexicologues, terminologues et traducteurs sur une même région culturelle de la francophonie et sur certains problèmes précis, de façon à leur permettre de faire oeuvre utile ensemble et de façonner au français — à leur français — un visage vivant, entre la plume et le masque.

4

Métaboles et changement lexical du français en contexte africain

SUZANNE LAFAGE

Université de Paris III et INaLF (URL 1)

Introduction

Il y a à peu près une quinzaine d'années, pour explorer le changement lexical du français dans le sud du Togo, nous avons élaboré, sous forme d'arbre, une typologie fonctionnelle des particularismes. Cette classification a été appliquée au lexique du français en contexte ivoirien, puis proposée aux chercheurs africanistes dans un article (Lafage, 1977 : 45). Adoptée par certains collègues, appliquée à des situations aussi diverses que celles du Burkina Faso, de Madagascar, de la Guinée, du Cameroun, de l'île Maurice..., sans avoir à subir de modifications fondamentales, elle a semblé insuffisamment adéquate pour mériter d'être approfondie. Nous avons donc établi, pour chaque phénomène envisagé, des sous-catégorisations s'appuyant sur quatre critères opérationnels : la suppression, l'adjonction, la substitution et la permutation. Or, le groupe (Dubois et *al.*, 1970 : 49) a construit, à partir de ces mêmes opérations appliquées aux domaines de la morphologie, de la syntaxe, de la sémantique et de la logique, un classement général des métaboles extrêmement efficace, même s'il ne prend pas en compte toutes les figures de rhétorique. C'est ce schéma général que nous adoptons ici pour l'appliquer aux particularismes lexicaux recensés soit dans l'IFA (*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, 2^e édition, 1988), soit dans divers inventaires régionaux complétant l'IFA. Nous en montrerons, dans la suite de cet exposé, l'intérêt et les limites, étant bien entendu que notre objectif n'est pas rhétorique mais vise uniquement à rendre compte, de façon plus détaillée, des processus mis en jeu par le changement lexical du français en contexte africain.

Les changements de type «métaplasme»

Les métaplasmes portent sur des modifications de la structure formelle du mot, soit sur le mot entier soit sur des éléments constitutifs de celui-ci : morphèmes, syllabes, phonèmes, voire graphèmes si la modification qui intervient est uniquement perceptible au plan de l'écriture. Certes, le changement morphologique opéré entraîne très souvent des modifications de sens, et le procédé peut être plus complexe à décrire qu'il n'y paraît de prime abord, du moins dans le cadre de cette étude.

Métaplasmes par suppression

Il convient de préciser ici, puisque nous examinons des unités lexicales, que la suppression ne peut être que partielle. Des métaplasmes à suppression complète comme la déléation ou le blanchissement ne peuvent être envisagées.

— Aphérèse

La suppression est localisée au début du mot. Le cas le plus fréquent est celui de l'«éclatement», qui relève du problème de frontières de mots dans les variétés mérolectales et surtout basilectales. L'«éclatement» peut être purement phonétique : ainsi est-il réalisé dans *attention* [tās̥jō], mais le mot lui-même reste écrit sans éclatement et ne constitue pas d'entrée pour un inventaire. Par contre, dans bien des cas, seule la forme avec aphérèse est utilisée tant à l'écrit qu'à l'oral :

gnon (CI) de pognon : «argent»;

yeuse (ZA) de travailleuse : «femme de ménage d'un internat»;

trapper son coeur (CI) du calque de langues locales attraper son coeur : «faire un effort pour dominer une émotion»;

froidir son coeur (CI) du calque refroidir son coeur : «calmer sa colère».

— Apocope

La suppression est à la fin du mot : abrègement, abréviation, sigle... Le procédé est très fréquent :

cava (ZA) de cavalière : «petite amie»;

croco de «crocodile», *phaco* de «phacochère», *hippo* de «hippopotame» (tous pays);

gardi (TCH) de gardien;

B.D. (ZA) de bordelle : «prostituée»;

G.D. (ZA) de gendarme : «gendarme mobile»;

soutien (BF, CI, TO) : «soutien-gorge»;

beau (BF, CA, CI, MA, NIG, SEN, ZA) : «tout membre masculin de la famille par alliance».

L'apocope peut également frapper une expression :

avoir un oeil en beurre (CI) : «avoir un oeil au beurre noir».

— Syncope

La suppression est à l'intérieur du mot. Compte tenu du fait que la forme canonique de la plupart des langues africaines est de type CVCV, la syncope apparaît fréquemment à l'oral pour réduire les groupes consonantiques. Ainsi est-elle réalisée dans *Côte d'Ivoire* [kodivwa], *carte d'identité* [kardatite]. Mais il est beaucoup plus rare que la modification persiste dans l'écriture :

budgeter (RW) : «bugétiser»;

bénisation (BE) de béninisation : «action de rendre béninois»;

constation (CI) : «constatation».

Il est d'ailleurs difficile de savoir si le phénomène relève de la syncope ou de la synérèse, définie comme la diminution d'une unité du nombre de syllabes.

— Dérivation régressive

Ce processus n'est pas une métabole; il n'est pas recensé par le groupe, qui ne prend en compte que l'affixation (méta-plasme par adjonction) ou la substitution d'affixes (méta-plasme par suppression/adjonction). Il nous semble cependant clairement utiliser la suppression et pouvoir être introduit ici, même si son résultat, dans les exemples ci-dessous, conduit à un néologisme :

alphabète (CI, SEN) de analphabète : «personne qui a appris à lire et à écrire»;

compétir (CI, MA, SEN) de compétition : «participer à une compétition».

La dérivation régressive procède du type aphérèse pour *analphabète* et du type apocope pour *compétir*.

Méta-plasmes par adjonction

Ici encore, tous les méta-plasmes répertoriés par le groupe ne peuvent être appliqués au domaine lexical, en particulier ceux qui relèvent de l'adjonction répétitive impliquant la présence d'autres unités lexicales : rimes, assonances, allitérations, paronomases *in praesentia*.

— Prosthèse

L'adjonction est au début du mot. C'est un processus très fréquent chez les peu ou les non-scolarisés qui perçoivent mal les frontières de mots et font des «amalgames» (*mon duriz, nhomme, zenfants...*). Il est plus rare de voir l'écriture entériner l'«amalgame» :

Zoreilles (BF) : «Blancs»

nobscuriter (CAM) : «faire l'amour»

— Epithèse

Ce procédé n'est pas présent dans la classification, mais la figure existe. L'adjonction est à la fin du mot. Elle peut être phonétique ou seulement graphique :

médiats (SEN) : «médiats»;

bordelle (BF, CA, MA, SEN, TCH, ZA) : «prostituée»;

putaine (MA, NIG, SEN, ZA) : «putain»;

boli (SEN) de bol : «cuvette émaillée»;

équisse (BE, CI, TO) : *Echis carinatus*, échis, «serpent très venimeux»;

éland de Derby (BF, CI, MA, SEN) : *Taurotragus derbyanus*, élan de Derby, «antilope de grande taille».

— Epenthèse

L'adjonction est à l'intérieur du mot. Souvent vocalique, elle vise l'effacement ou la réduction des groupes consonantiques, pour rapprocher le mot français de la forme canonique CVCV des langues de substrat :

[pinø] «pneu»; [sokolɛr] «scolaire»;

calerk (ZA) : «clerc, employé de bureau»;

caracasse (NIG) de carcasse : «véhicule en mauvais état».

Dans certains cas, il est possible de se demander s'il y a épenthèse ou paranomase *in absentia* par confusion généralisée de deux termes phonétiquement proches :

désenchanter (SEN) : «déchanter».

— Diérèse

Une unité est ajoutée au nombre des syllabes. Cela peut être très fréquent dans la prononciation, sans être marqué dans l'écriture. Ainsi, la diérèse est réalisée dans *tuer* [tyje], dans *continuer* [kõtinyje].

— Mot-valise

Deux mots s'amalgament sur la base d'une homophonie partielle. Le procédé semble rare:

arabusta (CI) de *arabica* et *robusta* : «café hybride qui ajoute à la saveur de l'arabica la force et la résistance du robuste»;

ndomance (CI) : le mot-valise est ici hybride (langue africaine + français, ndama et abondance) : «vache provenant du croisement de la race africaine ndama (de petite taille, mauvaise laitière mais résistante au nayana) avec la race alpine abondance (de grande taille, excellente laitière mais trop fragile pour un environnement tropical ou équatorial).

On pourrait considérer qu'il existe des expressions-valises :

demande la main d'une fille en mariage (BF) : demander la main d'une jeune fille + demander une jeune fille en mariage.

— Affixation

Le procédé de dérivation par adjonction d'affixes est l'un des plus créatifs des variétés africaines du français;

• soit par préfixation :

refouler (BE, BF, CI, TO) : «fouler à nouveau»;

co-épouse (tous pays) : «l'une des femmes d'un polygame par rapport aux autres épouses»;

contreveste (BF, MA, NIG, ZA) : «chemise-veste»;

extra-coutumier (CI, ZA) : «qui se soustrait au droit coutumier»;

• soit par suffixation :

enceinter (tous pays) : «engrosser»;

frousser (ZA) : «être pris de panique»;

réciprocuer (ZA) : «rendre la pareille»;

tamtameur (BE, CI, TO), *tamtamier* (NIG) : «joueur de tam-tam»;

garcerie (MA) : «maison close»;

gossette (SEN) : «petite amie»;

Belgicain (RW, ZA) : «Belge de la métropole (par opposition aux Belges vivant en Afrique)»;

friqué (MA, SEN, ZA) : «qui a beaucoup d'argent»;

africainement (BF) : «d'un point de vue africain»;

• soit parasynthétique :

dévierger (tous pays) : «déflorer».

Des familles entières sont ainsi créées :

griot, *griotage*, *grioticien*, *griotique*... (CI);

marabout, *maraboutier*, *maraboutage*, *maraboutisme*, *maraboutique*, *démaraboutier*, *démaraboutage*... (tous pays).

— Redoublement

L'adjonction est répétitive. Ce procédé, très répandu dans les langues de substrat, n'est pas rare dans les variétés africaines du français :

combien-combien? (CI, MA, ZA) : «combien chaque unité?»;

comment-comment? (TCH) : «est-ce possible?»;

cinq-cinq (BF, MA, SEN) : «très bien! Parfait!»;

malmal (CA, TCH) : «très mauvais, très douloureux»;

plat-plat (CI) : Vomer sitapinnis, «poisson»;

payer main-main (TO) : «payer au comptant»;

faire le boum-boum (CAM) : «faire quelque chose sans méthode ni adresse».

— Insistance

Durèmes et tons suraigus peuvent affecter la syllabe finale de certains mots, jouant le rôle d'intensificateurs :

jusqu'à... [zyskaaa] : «pendant très longtemps»;

depuis... [depyiii] : «depuis fort longtemps, pendant très longtemps».

Mais ne pourrait-on pas considérer que, dans ces deux exemples, il s'agit d'une suppression/adjonction, dans la mesure où l'ellipse du circonstant nominal coïncide avec l'apparition du durème et du ton suraigu?

Métoplasmes par suppression/adjonction

La substitution partielle ou complète est d'ordre paradigmatique. Mais, pour des raisons évidentes, tous les métoplasmes de ce type répertoriés par le groupe ne peuvent être illustrés : langage enfançon, calembour, forgerie...

— Substitution d'affixe

Cette suppression/adjonction partielle est très fréquente;

• préfixe :

décorcer (BE, TCH, TO) : «écorcer, éplucher»;

dégrainer/dégrener (BE, TCH, TO) : «égrener, écosser»;

amerder (SEN) : «importuner»;

multiculteur (CI, MA, SEN) : «polyculteur»;

• suffixe :

poissonnat (SEN) : «poissonnerie»;

circoncier (CA) : «circoncire»;

risquant (ZA) : «risqué»;

tantie (BE, CI, TO) : «tantine»; peut-être pourrait-on parler de mot-valise hybride, du français «tante» et de l'anglais «auntie»?

— Archaïsme

En fait, il s'agit surtout de survivances d'état de langue :

honnir (BE, BF, CI, TCH, TO) : «couvrir de honte»;

gêner (BE, TCH, TO) : «faire souffrir»;

repayer (CI) : «rembourser» (sens XII^e —> XVIII^e s.);

chanceux (CI) : «soumis aux caprices de la chance» (XVIII^e s.);

s'éclater de rire (BE, BF, CI, TO) : «éclater de rire» (XVII^e s.).

— Synonymie sans base morphologique

Il s'agit de formes à contenu sémique identique, mais à connotation différente :

taxi sans payer (BF) : «car de police»;

pneu de secours (BF, CI, NIG, SEN) : «amant, maîtresse (fam.)»;

pont-arrière (BF, CI, MA) : «postérieur féminin».

— Paronomase *in absentia*

Le groupe ne considère que la paronomase impliquant la présence, dans le même énoncé, de deux termes graphiquement ou phonétiquement proches. Les quelques exemples ci-dessous fonctionnent par substitution généralisée d'un terme à un autre terme graphiquement ou phonétiquement proche :

vitrine (SEN, TO) : «vitre»;

piluler (tous pays) : «pulluler»;

amener (tous pays) : «emmener»;

se discuter (BE, BF, CA, CI, NIG, SEN, TCH, TO) : «se disputer».

— Emprunt

Le phénomène est évidemment très fréquent et très variable en fonction des substrats, des adstrats et des superstrats;

• langues non africaines :

self-help (TO) : «travail collectif bénévole dans l'intérêt de la communauté»;

calcérade (du portugais brésilien *caldeirada*, du portugais *caldeira* : chaudière) (ZA) : «sorte de matelote»;

sadaka (de l'arabe, par l'intermédiaire des langues locales) (BF) : «aumône à caractère religieux»;

• langues locales :

sangara (du wolof) (SEN) : «eau de vie»;

sibikom (du mooré) (BF) : «boisson rafraîchissante à base de jus de fruit du *lannea microcarpa* ou raisinier»;

bandji/bangui (du dioula) (CI, MA, BF) : «vin de palme»;

amacunda (du kinyarwanda) (RW) : «babeurre»;

bankoko (du lingala) (ZA) : «ancêtres».

Métaplasmes par permutation

Ici, il n'y a pas d'exemples de contrepet, d'anagramme, de palindrome ni de verlan, bien évidemment. A l'oral, par contre, les cas de métathèse ne sont pas rares chez les peu ou non-scolarisés : [taski] taxi, [framasjẽ] pharmacien. Mais aucune de ces permutations de phonèmes ne semble être assez systématique pour passer dans l'écriture.

Les changements de type «métataxe»

Certaines figures portent sur la syntaxe. Elles touchent le mot ou des segments plus vastes. On comprendra aisément que des métataxes qui relèvent de l'absence ou de la présence, du remplacement ou du déplacement d'unités sur l'axe syntagmatique, pour si nombreuses qu'elles puissent être dans la chaîne parlée des variétés africaines du français, n'aient que peu d'intérêt pour l'unité lexicale isolée que nous étudions ici.

Métataxes par suppression

Nous n'avons que la suppression partielle. La suppression complète (ellipse, zeugme, asyndète, parataxe...) relève du domaine grammatical.

La définition du groupe de la crase recouvre deux procédés différents :

— la contraction de deux (ou plus de deux) unités lexicales en une seule :

bonana (ZA) : «bonne année, étrennes»;

abacos (CA, RW, ZA) (de l'expression à *bas le costume*) : «vêtement masculin composé d'une chemise-veste légère et d'un pantalon assorti»;

bouzavé (ZA) (de l'expression *le français que vous avez*) : «mauvais français»;

— la création d'une unité lexicale par suppression des liaisons syntaxiques :

boy-bébé (CA) : «domestique qui s'occupe des jeunes bébés»;

bottes-moustiques (ZA) : «hautes bottes destinées à préserver des piqûres de moustiques».

Métataxes par adjonction

Au niveau du mot isolé, il n'y a aucune possibilité de parenthèse, de concaténation, d'explétion, d'énumération (adjonctions simples) ni de reprises de polysyndète, de métrique ou de symétrie (adjonctions complètes).

Métataxes par suppression/adjonction

— transfert de classe

Ce phénomène est extrêmement fréquent.

• une phrase → un nom :

mon mari est capable (CI, ZA) : «variété de pagne très coûteux»;

• une préposition → une particule interrogative :

de + verbe à l'infinitif, ex. : *de partir?* : «est-ce que je peux partir?»;

• un nom → un adjectif :

chaos (CI, MA) : «amoureux fou»;

goût (CI) : «agréable à consommer»;

• un adjectif → un verbe :

content (CI) : «aimer»;

• un nom → un verbe :

moyen (CI) : «pouvoir»;

besoin (CI) : «avoir besoin»;

• un adjectif → un nom :

choisi (TCH) : «frippe»;

clairvoyant (CI) : «personne douée de seconde vue»;

provisoire (TO) : «costume masculin constitué d'une chemise-veste sans doublure et à manches courtes et d'un pantalon de même tissu léger»;

• un nom → un adverbe :

acharnement (NIG, SEN, ZA) : «avec acharnement»;

• un verbe transitif → un verbe intransitif :

préparer (tous pays) : «cuisiner, préparer le repas».

— Ni la syllepse, très fréquente dans le français approximatif des peu ou non-lettrés, ni l'anacoluthie ni le chiasme ne peuvent affecter le domaine envisagé ici.

Métataxes par permutation

L'hyperlate n'est pas possible dans notre corpus.

— Tmèse

Dans un mot ou une expression syntaxiquement liés, des éléments sont intercalés :

faire du n'importe quoi (BF, MA, SEN) : «faire n'importe quoi»;

faire la mafière (ZA) : se pavaner (en parlant d'une femme);

de toutes les manières (BF, CI, SEN, TO, ZA) : «de toute manière».

— Inversion

courte manche (SEN) : «à manches courtes»;

longue manche (SEN) : «à manches longues»;

faire des mains et des pieds (BF, CI) : «faire des pieds et des mains»;

être l'oreille et l'oeil de quelqu'un (TO) : «être l'oeil et l'oreille de quelqu'un».

Les changements de type «métasémème»

Il s'agit de tropes qui affectent généralement le mot, ou des éléments plus petits que le mot. Trois opérations seulement sont envisageables : la suppression, l'adjonction et la substitution. La permutation de sens ne peut, bien évidemment, être utilisée sans intention cryptique.

Métasémèmes par suppression

L'asémie est évidemment exclue.

— Antonomase 1

Un nom propre est utilisé pour identifier une personne, un objet, un état... qui présente les mêmes propriétés :

Banque Lambert (ZA) : «prêt usuraire»;

Khadafi (ZA) : «vendeur d'essence au marché noir»;

Wembley (ZA) : «lit confortable où l'on peut faire "un bon match"».

— Synecdoque particularisante

Il y a une relation d'inclusion entre le terme utilisé et le terme propre;

• les sèmes du terme utilisé sont inclus dans ceux du terme propre (*voile* pour «bateau») :

bérêt kaki (CAM) : «agent de police»;

compteur (CI) : «taxi urbain»;

barrière (RW) : «barrage de police»;

moteur (BE, BF, CI, NIG, TO) : «mobylette»;

crêpes (BF) : «chaussures de tennis».

• il y a conservation des sèmes, de l'amont vers l'aval (*poignard* pour «arme») :

armoire (CAM) : «tout meuble de rangement»;

Métaboles et changement lexical du français en contexte africain

casserole (RW) : «tout ustensile de cuisine en aluminium»;

camion (CA, CI, TCH, ZA) : «tout véhicule automobile».

— Comparaison

Il y a rapprochement de deux unités du même ordre au regard d'une même action, d'une même qualité. Les lexies de ce type ne comportent pas de terme comparatif explicite et sont très nombreuses :

banane-doigt (CI) : «variété de banane ayant la taille et la forme d'un doigt»;

arbre-parapluie (BF, CI) : «Terminalia mantaly, arbre dont la frondaison évoque la forme d'un parapluie»;

palmier-céleri (CI, TO) : «Oreodoxa oleracea, petit arbre dont les palmes évoquent des feuilles de céleri géantes»;

Claustra-boîte aux lettres (BE, CI, TO) : «bloc de ciment ajouré servant à édifier des murs à claire-voie. Sa partie neuve évoque la fente d'une boîte aux lettres».

— Métaphore *in praesentia*

La relation relève de l'intersection. Le terme possède un ou plusieurs sèmes avec le terme propre. Il y a donc nécessairement un sème intermédiaire commun aux deux (que nous noterons *i*)

Dans la métaphore *in praesentia*, la modification du contenu sémantique d'un terme est rendue interprétable par la présence d'un autre terme. Seuls des termes composés de notre corpus entrent dans cette catégorie :

dollar des sables (CI) (*i* : forme, valeur) : «pendentif d'or ou d'argent imitant la forme d'un squelette d'oursin (Radirotula)»;

diable de mer (CI) (*i* : laideur, cornes) : «Monta birostris, grosse raie à protubérances frontales»;

cerise de café (CI) (*i* : forme, couleur) : «baie du caféier»;

arachide de mer (CI) (*i* : forme, couleur) : «animal marin de la classe des éponges calcaires»;

fourmi-cadavre (CI) (*i* : odeur nauséabonde, mort) : «Palthothyreus tarsatus, grosse fourmi noire qui répand une odeur pestilentielle lorsqu'on l'écrase»;

amandier de Cayenne (CI) (*i* : forme, fruit, goût) : «Terminalia catappa, arbre ornemental à amandes comestibles».

Métasémèmes par adjonction

— Antonomase 2

Un nom commun est utilisé pour désigner une personne, un lieu très connu, etc.

marcheur (BF) : «whisky (par référence à la marque Johnny Walker). On peut envisager pour ce cas un processus de calque avec extension à tout whisky»;

plateau (CI, NIG, SEN) : quartier administratifrésidentiel d'un grandvillage.

— Synecdoque généralisante

Le terme utilisé inclut le terme propre. Il n'y a pas d'exemple pour les types de synecdoques avec distribution des sèmes entre les parties.

Type avec conservation des sèmes, comme «arme» et «poignard» :

charbon (tous pays) : «charbon de bois»;

gang (ZA) : «bandit, gangster»;

grenier (BE, BF, CI, MA, NIG, SEN, TO) : «grenier à mil, construction cylindrique en «banco» couverte d'un toit de paille pointu».

Métasèmes par suppression/adjonction

— Métaphore *in absentia*

La modification du contenu sémantique d'un terme est interprétable en l'absence du terme référent. Le phénomène est très fréquent :

bourgmestre (ZA) (î : grosseur) : «gros phacochère mâle»;

boule de feu (CI) (î : forme, couleur) : «*Haemanthus multiflorus*, arbuste dont les fleurs rouges forment une boule de la taille d'une grosse orange»;

caillasse (CAM, MA, NIG) (î; poids, absence de valeur) : «petite monnaie»;

couteau à deux tranchants (SEN) (î : danger) : «langue de vipère, personne qui sème la discorde en rapportant aux uns, méchamment altérés, les propos tenus sur eux par d'autres»;

dakota (CI) (î : vol lourd et bruyant) : «*Anoma nigricans*, mâle ailé de la fourmi-magnan»;

oeuf colonial (BE, CI, SEN, TCH, TO) (î : forme arrondie) : «ventre proéminent qui passe pour caractéristique du vieux colonial, amateur d'alcool»;

accélérateur (CI) (î : effet rapide et spectaculaire) : «aphrodisiaque».

— Métonymie

La relation est ici de contiguïté. Le terme figuré est associé au terme propre par un rapport de temps, de lieu, de cause... Les deux termes sont inclus dans un ensemble plus vaste de relations :

- cas de co-inclusion dans un ensemble de sèmes :

baisser les pieds (SEN) (activités humaines corporelles) : «baisser les bras, renoncer»;

caoutchouc (RW) (matière souple) : «matière plastique»;

bonbon (SEN) (friandises) : «biscuit»;

bambou (CI) (matériau léger de construction) : «rachis de la feuille de palmier - raphia»;

couvent (BE, TO) (isolement religieux) : «temple, forêt, ramée, lieu de retraite pour l'initiation»;

- cas de co-appartenance à une totalité matérielle :

faire l'avance (RW) (action anticipée) : «consommer le mariage avant la cérémonie»;

deux doigts (CI, MA, SEN) (geste) : «pickpocket»;

coloniser (BF) (action malhonnête) : «prendre, voler, accaparer»;

avocat (ZA) (corruption) : «pot-de-vin»;

bordel (BF, CA, MA, TCH) (moeurs dissolues) : «coureur de jupons».

— L'oxymore

Ni l'oxymore ni l'antanaclase *in absentia* ne semblent pouvoir être attestés.

Les changements de type «métalogisme»

Les métalogismes ont trait au plan du contenu, au référent. L'élément minimal touché est le mot, mais généralement la figure porte sur des segments plus vastes, voire sur le texte entier; ce qui exclut de notre recherche tout métalogisme portant sur autre chose que le

mot ou l'expression : réticence, suspension, silence, (métalogisme par suppression), silence hyperbolique, répétition (métalogisme par adjonction), allégorie, parabole, fable, paradoxe (métalogisme par suppression/adjonction, inversion logique ou chronologique (métalogisme par permutation)).

Métalogismes par suppression

— Litote 1

On dit moins pour faire entendre plus. C'est un cas assez rare :

brun (BE, NIG, RW, TCH, TO, ZA) : «personne de race noire dont la peau est de couleur assez foncée (chocolat)»;

teint clair (BE, BF, CI, MA, SEN, TCH, TO) : «personne de race noire dont la peau est relativement peu foncée»;

bon prix (BE, MA, SEN, TCH, TO, ZA) : «bon marché»;

démécanisé (ZA) : «chômeur, personne licenciée dont le nom est rayé des listages mécanographiques».

Métalogismes par adjonction

— Hyperbole

Le terme utilisé est beaucoup plus fort que celui qui serait attendu :

couillon carré (SEN) : «imbécile»;

magnat (ZA) : «homme fortuné»;

montagne (RW) : «colline»;

géant (tous pays) : «grand, élancé».

— Pléonasme

Une certaine surabondance de termes donne plus de force à la même idée :

mini-minor (CAM) : «jeune fille à peine pubère»;

début de commencement (BF) : «tout début»;

fin de fin (CAM, ZA) : «finalement»;

frère même père, même mère (BE, BF, CI, SEN, TO, ZA) : «frère (selon la notion occidentale de filiation)»;

de même pareil/ même chose pareil (CA, TCH) : «pareil»;

cailcédrat (tous pays) : «Khaya senegaleseris, grand arbre de la famille des méliacés. (Etymologiquement, «cail» (wolof : xay) et «cédrat» (français) désignent le même arbre dans deux langues différentes)».

— Allusion

Le groupe ne parle pas de cette figure que nous classons parmi les métalogismes par adjonction, compte tenu de sa nature et de son fonctionnement :

fil d'Agatha (CAM) : «bâtard (allusion au roman de F. Bebey : *Le Fils d'Agatha Moudio*)»;

être katanga (CI) : «se dit d'une affaire très complexe et qui risque de mal tourner (allusion à la province de l'ex-Congo Belge, le Shaba actuel, qui tenta de faire sécession lors de l'indépendance)»;

faire néto (CI) : «tenter de passer devant en bousculant tout le monde (allusion à Agustino Neto et à l'indépendance de l'Angola)».

Métalogismes par suppression/adjonction

— Euphémisme

Pour désigner un phénomène désagréable, on utilise une expression atténuée qui ne conserve que quelques sèmes de l'expression propre :

- fatiguée* (BF, SEN) : «enceinte»;
- belle de nuit* (SEN) : «prostituée»;
- contrôler* (RW) : «cambrioler»;
- déplacer* (ZA) : «voler»;
- appareil* (CA) : «organes génitaux féminins»;
- bagages* (MA, SEN) : «parties sexuelles, surtout masculines»;
- maladie des chèvres* (BF) : «constipation».

— Antiphrase

On emploie un mot ou une expression dans un sens contraire de celui qui lui est habituel :

- acquéreur* (ZA) : «profiteur»;
- gros mot* (tous pays) : «mot recherché»;
- aggraver un score* (CI, SEN) : «améliorer un score»;
- être à l'amigo* (BF) : «être en prison»;
- gentil car* (CAM) : «panier à salade, car de police»;
- fou-guéri* (CI) : «crétin congénital».

— Litote 2

Elle joue sur l'interprétation de la négation :

- ça n'a pas cloché* (MA, SEN) : «se dit d'une affaire qui a réussi».

— Ironie

On laisse entendre autre chose que ce qui est dit littéralement :

- longtemps* (CAM) : «vieille fille qui cherche à se rajeunir»;
- faire coup d'état* (CI) : «soulever la petite amie d'un copain»;
- en costume* (RW) : «endimanché»;
- femme savante* (ZA) : «étudiante à lunettes»;
- fiançailles académiques* (ZA) : «liaison éphémère entre étudiants»;
- faire le geste national* (ZA) : «graisser la patte»;
- aller train onze* (NIG) : «aller à pied»;
- heure africaine/heure CFA* (SEN) : «heure approximative impliquant un retard important»;
- je le connais* (ZA) : «pédant».

— Paraplasme

Métabole, absente de la classification du groupe, qui consiste en un cliché aménagé :

- gagner sa boule/son mil* (BF, CI) : «gagner son pain»;
- et pati et pata* (SEN) : «et patati et patata»;
- graisser la bouche* (NIG) : «graisser la patte»;
- levier au plancher* (BF) : «pied au plancher»;
- marie-jeanne* (CA) : «dame-jeanne».

Conclusion

Faute de temps, nous n'avons pas exploré systématiquement l'IFA ni les divers inventaires régionaux, et nous nous sommes contentés de petits sondages aléatoires. Il n'est

donc pas possible d'affirmer qu'au moins un autre cas de métabole ne pourrait être rencontré. Par ailleurs, si certaines figures nous ont paru particulièrement fréquentes, il s'agit d'une impression qu'un comptage pourrait vérifier ou infirmer. Il serait aussi intéressant de voir si certaines figures, l'emprunt par exemple, ne sont pas plus nombreuses dans les particularismes lexicaux d'un pays donné et, si tel est le cas, de tenter de découvrir la cause d'un tel phénomène. Notre propos était seulement de montrer qu'une classification par type pouvait permettre d'affirmer notre approche des particularismes lexicaux et de souligner que les processus mis en jeu n'avaient rien de différent de ceux que connaît l'utilisation quotidienne de la langue française par un locuteur natif.

Références

1. Dupriez B. (1984) : *Les Procédés littéraires, dictionnaire*, Paris, coll. 10/18, Union générale d'éditions.
2. Groupe : Dubois J., Edeline F., Klinkenberg J.M., Minguet P., Pire F., Trignon H. (1970) : *Rhétorique générale*, Paris, Larousse.
3. Groupe IFA de l'AELIA : Blondé J., Canu G., Caprile J.P., Deltel J.R., Dumont P., Efouazengué R., Faik S., Gontier D., Jouannet F., Lafage S., Mendozé G., N'Diaye-Correard G., Queffelec A., Racelle-Latin D., Rondreux J.L., Schmidt J., Shyiram Béré S., Tabi Manga J. (1983) : *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, AUPELF-ACCT, 550 p., 2e éd. EDICEF 1988.
4. Lafage S. (1975) : *Dictionnaire des particularités lexicales du français au Togo et au Dahomey*, Institut de linguistique appliquée, 222 p.
5. Lafage S. (1977) : «Contribution à une analyse de l'organisation fonctionnelle du lexique français dans un pays d'Afrique francophone», *Annales de l'Université d'Abidjan, série H (linguistique)*, t., X., p. 42-50.
6. Lafage S. (1985-1986) : *Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta*, (1977-1980), *Bibl. de l'observatoire du français contemporain en Afrique noire*, no 6, CNRS, INaLF-Didier Érudition, 300 p.

5

Les langues face aux variations lexicales du français

MARC-LAURENT HAZOUME

Cotonou, République populaire du Bénin

C'est un sujet qui semble ne plus poser de problèmes et qui demeure un acquis pour beaucoup de chercheurs, spécialement ceux pour qui la langue française et ses différentes variations demeurent la question fondamentale à résoudre, du point de vue de leur codification et, pourquoi pas, de leur standardisation.

Des recherches ont été entreprises sous le titre : *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Dans la première version de la publication, nous lisons : «Le présent volume, qui constitue l'édition intégrale de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, prétend proposer à un public averti les résultats d'une vaste recherche descriptive sur le français en Afrique, vu sous son aspect principalement lexical.»

Pour nous qui voulons, sans pour autant oublier notre appartenance à un certain ensemble linguistique, développer les langues locales à travers des descriptions variées (phonologiques, grammaticales, lexicales...), cette recherche sur les particularités, pour certaines langues du moins, est prématurée.

Les résultats acquis à ce jour nous amènent encore à nous poser les mêmes questions. Quelle est la finalité réelle de tels travaux, même s'il est encore écrit dans l'ouvrage cité plus haut : «La recherche des particularités lexicales d'une langue telle que le français, que son histoire récente voue à l'expression d'une pluralité de cultures, se trouve-t-elle doublement légitimée, par la promotion d'un authentique dialogue des cultures et par les exigences d'une perception correcte de la réalité linguistique?»

La question fondamentale qui nous préoccupe aujourd'hui, celle à laquelle nous nous trouvons confrontés, nous linguistes africains vivant dans l'espace francophone, se traduit en ces termes : «Quelle est la position des langues africaines face à ces particularités d'une part, et face au français lui-même, celui que nous pouvons considérer comme parler standard d'autre part?»

L'appartenance à l'espace francophone nous impose des impératifs qui peuvent paraître, à première vue, contradictoires aux buts atteints par l'inventaire. La francophonie, nous ne sommes pas les premiers à l'affirmer, doit promouvoir le dialogue des cultures, ce qui signifie la prise en compte de toutes les langues en contact et de toutes les cultures en présence. Toutes les actions menées jusqu'ici dans ce cadre vont bien dans ce sens.

Mais la tendance qui prévaut quelquefois chez certains chercheurs étrangers à ces réalités est l'affirmation de la valeur intrinsèque de la langue commune, c'est-à-dire le français, et ses variétés que l'on souhaiterait faire valoir dans ces pays comme preuve de la richesse de la langue française.

Il paraît quelque peu gênant également de s'attarder sur les variétés lexicales du français, alors que l'insertion de ces variétés dans des structures syntaxiques mène souvent à des absurdités qui sont loin de constituer de véritables variétés à retenir.

Il est connu de tout le monde que nos pays sont confrontés à de nombreux problèmes, et la question du développement doit être envisagée autrement. Elle doit l'être avec, comme appui, la modernisation de nos langues nationales sans confrontation aucune avec le français, qui demeure l'outil de travail de nos administrations.

Mais si l'on considère que 60 à 70 pour cent de nos populations vivent encore dans l'analphabétisme et n'ont aucune chance d'accéder à l'apprentissage de la langue de travail qu'est le français, il va sans dire qu'il devient urgent de prendre le problème par un autre biais.

Pour donner l'exemple du Bénin, compte tenu de la compétence linguistique de la minorité qui parle français, aucune étude systématique, en dehors de ce qui pourrait être plus ou moins une langue standard, n'a été entreprise sur les variétés de ce français.

Loin de nous l'idée de faire ici l'apologie d'une certaine «tradition unificatrice» ou d'un certain «jacobinisme linguistique» comme nous le lisons dans l'*Inventaire* cité plus haut.

Les impératifs sont là, présents : c'est l'amélioration de l'enseignement du français à l'école pour annihiler une baisse inquiétante du niveau; c'est l'éducation de la jeunesse non scolarisée; c'est également l'éducation des adultes en vue de leur participation à la vie sociale et économique de nos pays.

Tout ceci nécessite que soit reconsidéré l'esprit des recherches entreprises dans cet espace francophone qui ne seraient plus un développement *a priori* des formes dites particulières, mais la prise en compte des cultures et des langues locales — condition première et, pourquoi pas, nécessaire à une certaine fiabilité de la recherche sur les particularités.

La plupart des langues africaines demeurent aujourd'hui non décrites, donc sans développement; les peuples ne lisent ni n'écrivent celle qui tient lieu encore de langue officielle. Il y a donc là, comme on peut le constater, un véritable danger à perpétuer cette situation.

La solution immédiate pour pallier ce danger, et donc pour promouvoir aussi bien l'étude des particularités du français que le développement des langues locales, est de faire hisser ces dernières, sinon au stade de développement du français, mais du moins à un niveau acceptable qui permettrait d'envisager, dans un contexte plus scientifique, l'étude des dites variations.

Pour les langues africaines qui ont déjà acquis ce niveau, et nous pensons qu'il en existe, rien n'empêche d'envisager déjà cette approche, et c'est d'ailleurs ce qu'ont entrepris bon nombre de chercheurs.

En prenant au hasard quelques exemples, et cela dans le but d'éclairer quelque peu nos arguments, nous nous rendons compte que le manque de recherches approfondies pourrait entraîner, dans certains cas, des conclusions plus ou moins aberrantes qui pourraient être corrigées à partir de bonnes descriptions des langues sources.

Si nous soustrayons de la version de 1983 de *l'Inventaire* les termes suivants :

— *bracelet* utilisé pour «montre-bracelet» (Bé, To), et l'incluons dans l'énoncé suivant tiré du même document : «donne-moi l'heure, mon *bracelet* est gâté» (p. 69);

— par ailleurs, prenons le terme *briseurs de faim* (p. 70) qui signifierait «épis de maïs fraîchement cueillis»; en l'incluant dans l'énoncé ci-après, qui existe au Bénin, nous avons : «les cultivateurs se reposent un moment en mangeant des *briseurs de faim*»;

— enfin, l'expression *en plus* qui signifie «petit supplément gratuit qu'un vendeur ajoute à un achat»; inclus dans un énoncé, nous avons : «merci pour l'*en plus*».

Nous pouvons constater, à partir de ces exemples, qu'il y a eu une tentative de transposition des structures de la langue source sur le français par le locuteur, à cause de l'ignorance du terme exact en français. «Merci pour l'en plus» est une traduction littérale de la même phrase dans les langues du groupe gbe : ɸn, aja, etc. au Bénin et éwé, gɛ n au Togo.

C'est ainsi qu'il sera dit en ɸn par exemple :

awanu nu xu na ɸ̃ : «merci pour le plus donner» (*xu* : lexème verbal «ajouter», *na* : «donner», ɸ̃ : déterminant qui sert à nominaliser la locution *xu na*).

Autant de choses qui montrent clairement que, pour conférer une certaine valeur au travail, il conviendrait d'aider les langues locales à se développer et à se moderniser en entreprenant des études terminologiques bilingues et des études de traduction.

Une situation d'infériorité, ce qui n'est certainement pas l'idée des promoteurs de la recherche sur les particularités du français, serait néfaste sinon dangereuse pour la promotion de cet espace francophone.

Pour terminer, nous tenons à affirmer que notre exposé n'est pas qu'un plaidoyer pour la survie de toutes les langues, il tient à rappeler que c'est également un devoir historique pour les linguistes africains de les promouvoir afin de ne pas laisser se perpétuer des erreurs qui ruineraient cette promotion. Cela ne doit pas être considéré comme un rejet de l'important travail qui continue de se faire sur les particularités, mais comme la nécessité de prendre en compte le développement des autres parlars. Et c'est dans ce sens que va notre appel à l'endroit du réseau «Lexicologie, terminologie et traduction».

6

Variétés lexicales du français en Côte d'Ivoire

BERTIN MEL GNAMBA*, JÉRÉMIE KOUADIO N'GUESSAN**

**Maître-Assistant à l'Institut de Linguistique Appliquée, Université Nationale de Côte d'Ivoire*

***Directeur de l'Institut de Linguistique Appliquée,
Université Nationale de Côte d'Ivoire*

Considérations générales

De toutes les propositions que l'on pourrait avancer pour définir le concept «espace francophone», celle qui réfère à la notion de communauté linguistique sera toujours, à notre avis, la plus centrale. En effet, il est indéniable que le processus, déjà engagé, d'édification du vaste ensemble francophone concerne des peuples auxquels l'histoire a imposé l'usage commun du français, à un niveau ou à un autre, soit à l'intérieur des frontières nationales, soit à l'extérieur de ces frontières.

Mais ces peuples qui ont la langue française comme véhicule de communication ne sont pas monolithiques. Ils sont divers, chacun riche de sa spécificité, de sa culture et de sa sensibilité propre; cette culture et cette sensibilité étant, pour certains peuples, d'abord agitées, pensées, exprimées dans des langues maternelles autres que le français, avant d'être relayées par celui-là.

On le voit, l'espace francophone ne saurait être le lieu d'une sensibilité, d'une expressivité monocordes, mais au contraire un espace pluriculturel - nous ne disons pas métis culturel - nourri des richesses des peuples qui la constituent.

En conséquence, la langue française, langue de communication de l'espace francophone, se trouve placée dans la nécessaire obligation de rendre compte de cette pluriculture, de cette plurisensibilité. Du reste, on n'apprendra plus à personne cette vérité qui veut que toute langue, pour perdurer, doit s'adapter.

Les conditions de cette adaptation ne sont pas édictées par les spécialistes de la langue. Le linguiste, plus que tout autre, sait qu'il ne crée pas la langue, que cette dernière s'impose à lui, que sa tâche est d'en faire le constat, d'en rendre compte.

Dans cette perspective, il faut rendre justice à la langue française qui, dans l'espace francophone en général, en Afrique francophone en particulier et plus spécialement en

Côte d'Ivoire, n'a attendu ni le grammairien ni le linguiste pour s'adapter, pour se coller aux réalités des communautés qui la parlent, pour traduire leur sensibilité, leur besoin.

Pour illustrer ces généralités, nous allons axer nos propos sur des faits concrets, en prenant comme exemple le cas de la Côte d'Ivoire.

Visages du français en Côte d'Ivoire

A tort ou à raison, la Côte d'Ivoire s'est taillé une certaine réputation pour son français. Non pas, certes, pour le français soutenu des élites lettrées ou universitaires, lequel est assurément le même partout dans le monde francophone, mais pour son français populaire parlé par le locuteur moyen, peu ou pas lettré.

Les observateurs avertis diront même qu'en réalité il n'y a pas qu'un parler populaire uniforme. De fait, plusieurs parlers français coexistent en dehors des langues nationales ivoiriennes, et leurs particularités relèvent aussi bien de la phonétique, du lexique que de la syntaxe.

Des appellations diverses ont été avancées pour dénommer, globalement, les différents parlers français en Côte d'Ivoire : *petit français*, *français de Treichville* (du nom d'un des quartiers populaires et peuplé d'Abidjan), *français de Moussa* (du nom d'un personnage d'une chronique du magazine *Ivoire Dimanche*), *français populaire d'Abidjan (FPA)*, *français populaire ivoirien (FPI)*, etc.

Sur le français de Moussa, le FPA ou le FPI, on ne compte plus, à l'heure actuelle, les monographies et autres articles de journaux ou de revues, voire les prises de position plus ou moins passionnées d'intellectuels pour qui, de la réponse à l'alternative, «Pour ou contre le français de Moussa?», devrait surgir la solution magique au problème (?) du français en Côte d'Ivoire. Quant aux chercheurs, aux linguistes, loin des passions lénifiantes que suscitent, dans nos régions, les débats autour des langues en général, et du français en particulier, ils tentent avant tout de comprendre le phénomène du FPI, de le décrire, d'en cerner les contours...

Dans tous les cas, la dynamique du français de Moussa est si incontournable (tant à Abidjan que partout en Côte d'Ivoire) que le magazine hebdomadaire *Ivoire Dimanche (I.D)* a dû lui ouvrir deux rubriques devenues très rapidement les plus populaires de la revue : *La chronique de Moussa* et la bande dessinée *Dago*.

Le FPI reçoit ainsi une légitimité, celle de la chose écrite :

— légitimité d'une orthographe désormais popularisée par ce magazine non moins populaire;

— légitimité d'une grammaire : morphologie des mots, leur découpage, leur composition; combinaison des mots pour générer des phrases; types de phrases...

— légitimité lexicologique et lexicographique : rédaction régulière, à la suite des textes de la chronique et de la bande dessinée précédemment citées, d'index ou de notes expliquant et précisant les usages des mots ou expressions nouvellement utilisés ou employés selon des acceptations nouvelles.

Revenons au fait que plusieurs parlers français cohabitent en Côte d'Ivoire. Soient les trois phrases¹ suivantes :

- 1) La fille m'a subtilisé mon argent.
- 2) Fille-là a prend mon l'argent.
- 3) La go a momo mon pia.

Ce sont là trois phrases de même sens, trois parlers français différents de Côte d'Ivoire. Il faudrait peut-être simplement dire trois parlers français d'Abidjan car, en cherchant bien dans toute la Côte d'Ivoire, on trouvera d'autres parlers, donc d'autres phrases ayant exactement le même sens.

La première phrase est un modèle de français standard, parlé par 5 à 10 % environ de la population que constituent les élites lettrées. La seconde phrase est un exemple de français de Treichville, ou de Moussa, que parlent ou essaient de parler environ 30 % de la population ivoirienne. Enfin, la troisième phrase, quelque peu ésotérique, est l'un des divers argots d'Abidjan; il s'agit ici du *nouchi*, langue des jeunes «loubards» des quartiers populaires d'Abidjan.

Ces trois parlers, pour ne retenir que ces trois-là, à savoir le *nouchi*, le *français de Moussa* et le *français standard*, coexistent, à côté bien sûr des langues africaines, des langues ivoiriennes dont le baoulé, le dioula véhiculaire appelé par certains *dioula tagbusi*.

Du point de vue du vocabulaire, le *nouchi* intègre dans son système beaucoup de termes provenant des langues africaines ou ivoiriennes, en l'occurrence du dioula et du baoulé.

Pour sa part, le français de Moussa s'enrichit volontiers de termes ou autres expressions *nouchi* devenus obsolètes, car ils ont franchi précisément le cadre secret et ésotérique de l'argot du milieu. Le ou les parlers *nouchi* sont en effet renouvelé(s) en permanence, délaissant les termes et les expressions devenus trop populaires qui ont intégré le français de Moussa dont les usagers, actifs ou passifs, sont en nombre plus important.

Par ricochets, le français des lettrés, le français standard ivoirien, s'enrichit nécessairement de mots ou autres expressions du français populaire, ou français de Moussa.

Mais entendons-nous bien, nous ne prétendons pas que le *nouchi* est né en ligne directe des langues ivoiriennes, que le moussa est généré par le *nouchi*, ni même que les écarts observables dans le français standard ivoirien sont forcément un avatar du moussa.

Nous avons seulement voulu indiquer que, de la coaction entre les trois parlers sus-cités, naissent des interférences dont l'évolution la plus marquée est *nouchi* —> moussa —> français standard.

On sait en particulier que le français populaire ivoirien (FPI) ou le français de Moussa est, du point de vue sociolinguistique, un pidgin né de l'effort d'appropriation de la langue française — langue officielle, langue de l'administration, des affaires, de l'enseignement, donc seule langue de promotion sociale individuelle — par des populations peu ou pas lettrées. Des interférences de toutes natures (phonétique, morphologique, lexicale, syntaxique, sémantique), issues des langues nationales, se retrouvent fatalement dans le FPI, mais aussi dans le français standard.

En dehors des parlers populaires, tels que le moussa, ou des parlers argotiques illustrés par le *nouchi*, il faut donc admettre que le parler standard, pour sa part, n'est pas exempt de particularismes.

En effet, on pourrait entendre des gens lettrés, maniant aisément le français, dire sans sourciller :

- 1) Je suis bien irrité de t'*avoir absenté* hier soir.
- 2) Je n'*accepte pas* que l'*instituteur chicotte* mon enfant.
- 3) J'*ai fréquenté* jusqu'en classe de 3^e.
- 4) J'*ai servi* comme instituteur à Bouaké.
- 5) Je t'*ai pardonné* mais tu n'as rien voulu savoir.

Ces phrases signifient, respectivement :

1) Je suis bien irrité de t'*avoir manqué* hier soir (manquer ayant ici le sens de «ne pas rencontrer quelqu'un qu'on voulait voir»).

2) Je n'accepte pas que l'instituteur *flagelle* (ou *fouette*) mon enfant.

3) Je *suis allé à l'école* jusqu'en classe de 3^e.

4) J'*ai occupé un poste* d'instituteur à Bouaké.

5) Je t'*ai demandé pardon* (je t'ai présenté mes excuses) mais tu n'as rien voulu savoir.

Ces termes :

— *absenter* (*quelqu'un*) pour «manquer quelqu'un», «ne pas rencontrer quelqu'un»;

— *chicoter* pour «flageller, fouetter»;

— *fréquenter* pour «aller à l'école»;

— *servir* pour «occuper un poste ou un emploi»;

— *pardonner* pour «demander pardon»

ne posent vraiment de problèmes qu'au puriste qui les récuserait, soit parce qu'il ne les trouve pas dans les dictionnaires (c'est précisément le cas de *chicoter*), soit parce que l'emploi auquel est soumis le terme dans la langue vivante n'est pas celui qui est admis par les dictionnaires, tant sur les plans syntaxique que sémantique.

En quelques mots, voilà un aperçu succinct du français de Côte d'Ivoire. Il s'agit juste d'un bref aperçu car, en réalité, les faits sont plus complexes que ceux qui viennent d'être exposés. Il faudrait, pour prétendre à l'exhaustivité, envisager la question sous plusieurs angles. Par exemple, du point de vue sociolinguistique, il faudrait poser le problème du statut du français, de son rôle, de ses rapports avec les langues nationales. Il faudrait par ailleurs poser le problème de son enseignement : quel français enseigner et d'après quelle pédagogie?

Nous admettons que la situation est complexe, certes. Mais elle n'est pas celle d'une anarchie linguistique. Dans tous les cas, rares sont les Etats africains ne renfermant, à l'intérieur de leurs frontières héritées de la colonisation, qu'une seule et même langue nationale. La quasi majorité des Etats francophones partagent des situations de multilinguisme, au mieux de bilinguisme. Le problème sera donc de définir la politique linguistique la meilleure, au profit des communautés composant l'espace francophone, dans le respect mutuel des sensibilités propres à chacune de ces communautés.

La prise en charge, par l'ensemble francophone, des variétés lexicales est certainement un moyen de cette politique linguistique.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, des efforts ont toujours été faits dans le domaine de la terminologie, de la lexicologie et de la lexicographie du français parlé et écrit, dans le cadre de l'Institut de Linguistique Appliquée (I.L.A.).

L'une des toutes premières entreprises de lexicographie menée dans cette institution concernait la terminologie dans le domaine de l'information. L'auteur, A. Tashdjan, justifie son travail en expliquant ce qui suit :

«Bien des articles du journal sont en général compris globalement par le lecteur semi-lettré, mais souvent, certaines expressions, certaines notions complexes lui échappent partiellement ou totalement, le privant d'une partie plus ou moins importante de l'information. Les difficultés de compréhension sont parfois très accentuées par un style recherché ou un jargon journalistique qui mettent en jeu des niveaux de langues et des catégories de mots extrêmement variés. Ainsi le langage familier voisinerait avec le langage académique, le vocabulaire général avec une masse de vocables rarement utilisés. Le lecteur pourvu d'un faible bagage linguistique mais animé du désir de savoir n'a souvent qu'un seul recours possible, le dictionnaire,

dont les capacités sont multiples et qui lui apporte généralement non pas une, mais plusieurs solutions, quand il ne le renvoie pas à une autre rubrique.»

Et l'auteur conclut ainsi :

«notre devoir était donc de tenir compte en même temps du type de lecteur auquel s'adresserait le dictionnaire et de la nécessité de choisir et de définir le plus correctement possible l'ensemble des vocables susceptibles de se trouver dans un article d'un domaine déterminé²».

On ne saurait, dans le domaine de l'étude des variétés lexicales du français en Côte d'Ivoire, passer sous silence les travaux inestimables et toujours actuels de L. Duponchel et de S. Lafage dont les champs d'investigation, du reste, dépassent largement le cadre de la Côte d'Ivoire et atteignent la plupart des Etats francophones d'Afrique de l'ouest. Ces travaux d'inventaires, d'analyses, de lexicographie ont enrichi l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (IFA).

Voici, pour étayer ce propos, quelques données bibliographiques qui illustrent parfaitement la richesse des travaux de ces deux chercheurs :

— Duponchel L. (1972) : *Contribution à l'étude lexicale du français de Côte d'Ivoire : problèmes de néologie et enseignement du vocabulaire*, Université d'Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée, XXXV.

— Duponchel L. (1972) : «Vers un dictionnaire du français d'Afrique noire? Rapport au Conseil Permanent du Français. AUPELF», *Groupe de Recherche sur les africanismes*, 5, p. 7-21.

— Duponchel L. (1974) : «Quelques problèmes lexicaux dans la littérature négro-africaine écrite», III^e Colloque sur la littérature et l'esthétique négro-africaine, Abidjan, *Annales de l'Université*.

— Duponchel L. (1974) : *Compte rendu de la Table ronde des Instituts et Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique noire francophone. Thème : La création lexicale dans le français d'Afrique noire*, Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée.

— Duponchel L. (1975) : «Le dictionnaire du français en Côte d'Ivoire. Constitution et analyse du corpus», Communication au Congrès inaugural de la West African Modern Language Association, *Bulletin de WAMLA*, 1.

— Duponchel L. (1975) : «Le français en Côte d'Ivoire, mythe ou réalité? Problèmes de délimitation et de description», Abidjan, *Annales de l'Université, série linguistique*, 7.

— Duponchel L. (1975) : *Dictionnaire du français de Côte d'Ivoire*, Université d'Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée, LII.

— Duponchel M. et Duponchel L. (1972) : *Le tabac en Côte d'Ivoire. Enquête ethno-linguistique*, Abidjan, INSP.

— Lafage S. (1975) : «Elaboration d'un dictionnaire des particularités lexicales du français : Togo-Bénin et Côte d'Ivoire», *Réalités africaines et langue française*, n^o spécial, 2^e Table ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique noire, p. 3-20.

— Lafage S. (1975) : *Dictionnaire des particularités du français au Togo et au Dahomey*, Université d'Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée, LIII.

— Lafage S. (1976) : «Contribution à une analyse fonctionnelle du lexique français dans un pays d'Afrique francophone», *Table ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique francophone*, Lubumbashi, Centre International de Sémiologie, p. 23-32.

— Lafage S. (1976) : «Le dictionnaire des particularités du français au Togo et au Bénin : présentation et commentaires», *Annales de l'Université d'Abidjan, série linguistique*, 9, p. 131-141.

— Lafage S. (1977) : «Contribution à une étude des facteurs de différenciation entre le français central et le français d'Afrique (Togo)», *Les Relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, Paris, CILF, p. 160-186.

— Lafage S. (1979) : «Rôle et importance du français populaire dans le continuum langues africaines/français en Côte d'Ivoire», *Le français moderne*, 47^e année, 3, p. 208-219.

— Lafage S. (1980) : «Petite enquête sur la perception du français populaire ivoirien en milieu étudiant», *Bulletin du Centre d'Etudes des Plurilinguismes*, IDERIC, Université de Nice, 6.

— Lafage S. (1980) : «Analyse sociolinguistique du français en Côte d'Ivoire», *Bull. OFCAN*, 1, p. 10-13.

— Lafage S. (1980) : «Le dictionnaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta : compte-rendu de recherches», *Bull. OFCAN*, 1, p. 53-57.

— Lafage S. (1980) : «Le dictionnaire des particularités du français au Niger», *Bull. OFCAN*, 1, p. 39-45.

— Lafage S. (1981) : «Premier inventaire des particularités lexicales du français parlé au Tchad : compte rendu de lecture», *Bull. OFCAN*, 2, p. 107-114.

— Lafage S. (1981) : «Esquisse de l'état présent des recherches sur le français en Afrique Noire», *Réponses. Supplément Afrique/Océan Indien du Français dans le Monde*, 1, p. 3-7.

— Lafage S. (1976) : *Le français parlé et écrit en pays éwé (sud Togo)*, Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée.

— Lafage S. (1976) : *Français parlé et écrit en pays éwé (Sud-Togo)*, Thèse de 3^e cycle, Abidjan, ILA, LVIII; Paris, CNRS, SELAF (sous presse).

— Lafage S. (1982) : «Esquisse des relations interlinguistiques en Côte d'Ivoire», *Bull. OFCAN*, 3, p. 9-28.

— Lafage S. (1983) : «L'inventaire des particularités lexicales du français au Mali : compte rendu de lecture», *Bull. OFCAN*, 4, p. 95-104.

Avant de clore ce chapitre, nous convenons avec J. Kouadio N'Guessan, Directeur de L'institut de Linguistique Appliquée d'Abidjan, que les recherches lexicologiques sur le français en Afrique sont d'une absolue nécessité si l'on veut un jour dépasser «ce qu'il est convenu d'appeler le sentiment d'insécurité linguistique». Ce sentiment est assez largement répandu chez les locuteurs du français en Afrique, et la maîtrise approximative du vocabulaire constitue une des difficultés majeures. Ce vocabulaire est d'une grande variabilité. Et s'il est utile de prendre en compte les particularismes, comment faire et que prendre en compte?

Vers une prise en charge des particularités lexicales de l'espace francophone

La finalité, nous pensons, de l'étude des particularités lexicales du français dans l'espace francophone est, certainement, une prise en charge commune de celles des lexies les plus vivantes, les plus expressives, pour une commune interaction et inter-compréhension des peuples ayant l'usage du français.

Une telle entreprise suppose un certain nombre de préalables méthodologiques.

Dans le cas spécifique de la Côte d'Ivoire, revenons aux trois phrases sémantiquement identiques dans les trois parlars différents. Il est évident qu'il ne peut être question de

prendre en charge des vocables nouchi tels que *go* : «fille», *momo* : «prendre, subtiliser, voler», *pia* : «argent» qui relèvent de l'argot, étant entendu que les argots existent dans tous les milieux quelle que soit la langue, que cette dernière soit maternelle ou non.

Mais là où le problème devient crucial, c'est lorsqu'il s'agit de particularités ayant intégré le parler des personnes lettrées, de l'élite. Nous sommes ainsi ramenés au sort qu'il faudrait réserver aux usages de lexies telles que *absenter*, *chicotter*, *fréquenter*, *servir*, *pardonner*, etc.

En consultant l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, AUPELF, ACCT, nous avons constaté que ces termes ont un statut quasi régional :

- *absenter* : tel qu'il est utilisé en Côte d'Ivoire, il l'est également au Bénin, au Cameroun, au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal et au Togo, soit dans sept Etats d'Afrique francophone;

- *chicotter* : outre en Côte d'Ivoire, ce terme est employé au Bénin, au Niger, en République Centrafricaine, au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal, au Tchad, au Togo, au Zaïre, soit dans dix Etats francophones;

- *fréquenter* : dans le même usage qu'en Côte d'Ivoire, ce terme est également attesté au Bénin, en République Centrafricains, au Cameroun, au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Sénégal, au Togo, au Zaïre, soit dans dix Etats francophones;

- *servir* : ce terme est attesté, outre en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Sénégal, au Togo, soit dans sept Etats francophones;

- *pardonner* : ce terme, quant à lui, est attesté, outre en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Cameroun, au Mali, au Niger, au Sénégal, au Togo, soit dans sept Etats d'Afrique francophone.

Ces mots, dans leur usage particulier en Afrique, ont absolument une vitalité qui dépasse de loin celle du terme *essencerie*, dont on dit qu'il a été intégré dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, qui n'est attesté qu'au Sénégal. Ils méritent largement une place dans le français commun de l'espace francophone.

Pour conclure, nous voudrions faire les suggestions méthodologiques suivantes, qui pourraient déboucher sur des programmes de recherche appliqués au français dans l'espace francophone et, pourquoi pas, à toutes les langues de l'espace francophone :

— Des études descriptives systématiques des différentes langues de l'espace francophone devraient être entreprises, ces études incluant évidemment les parlers locaux du français, afin d'en connaître les spécificités de toute nature et, surtout en ce qui concerne le français, d'identifier qualitativement les différents registres en présence.

— Un inventaire systématique du vocabulaire devrait être entrepris pour tous les parlers locaux du français. Les données recueillies, réunies dans une banque de données régulièrement remise à jour, permettraient d'informer les spécialistes sur la vitalité des mots, sur leur répartition géographique, etc. Ces diverses informations devraient servir de paramètres à une éventuelle insertion de termes dans un dictionnaire ou dans tout autre ouvrage commun de référence terminologique ou lexicologique.

— Des études contrastives ou différentielles en langues africaines/français devraient être systématiquement entreprises, et cela surtout dans un souci pédagogique. Dans les Etats d'Afrique francophone, les méthodes d'enseignement et d'apprentissage du français mériteraient d'être repensées. Les méthodes pédagogiques qui visent à présenter le français comme une langue quasi première, dans une ignorance coupable des langues maternelles africaines en présence, devraient être tenues responsables du sentiment d'insécurité linguistique précédemment évoqué, responsables de la maîtrise approximative du français et, partout, du vocabulaire. Cette insécurité, cette maîtrise approximative du français sont, entre autres sources, les causes du développement des particularités lexi-

cales et autres du français. Au contraire, une nouvelle pédagogie du français conçue en contraste avec les langues nationales pourrait, s'il est illusoire de penser à une élimination des particularités, réduire, limiter tout au moins, certains mécanismes de cette diversité du français dans l'espace francophone.

1. Bailly D. «Français Moussa-français macquis». *Littérature de Côte-d'Ivoire*, t. 2, 87, Notre librairie, Paris, p. 80.

2. Tashdjan A. (1972) : *Dictionnaire d'accès à l'information*. Institut de linguistique appliquée, Université d'Abidjan, 626 p.

7

Le contact wolof/français au Sénégal

AMADOU DIALO

*Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Faculté des lettres et sciences humaines,
Département de linguistique*

Introduction

Les «aspects» du contact entre le wolof et le français se situent dans la problématique de la confrontation des peuples et des langues au Sénégal (ou en Sénégalie). Certains de ces aspects doivent cependant être tenus pour «majeurs» et hautement significatifs, car ils se rapportent à deux langues qui, au Sénégal, semblent être, de fait, les plus importantes et dont les rapports ont été et sont encore, sans doute, les plus suivis.

Au demeurant, la situation ethnolinguistique du Sénégal, assez bien connue, donne une image moyenne de celle de la plupart des pays d'Afrique noire. Nous pourrions donc nous contenter de rappeler sommairement les données de ladite situation, avant de réexaminer les effets et manifestations de l'interaction du wolof et du français dans une perspective synthétique et prospective.

Situation ethnolinguistique du Sénégal⁽¹⁾

Géographie humaine

Les quelque 7 millions d'habitants du Sénégal et de la Gambie se répartissent inégalement sur un territoire d'à peu près 200 000 km², ce qui donne une densité moyenne de 35 hab./km². Ils se concentrent pour plus du tiers dans des villes (notamment dans la région de Dakar) et se retrouvent, pour le reste, dans les zones rurales avec quelque 13 000 villages.

Ethnies et langues

Cette population se compose d'une bonne trentaine de groupes ethniques, répartis comme suit :

— ethnies principales :

Wolofs : 44 %; Sérères : 14 %; Peuls : 12 %; Toucouleurs : 11 %; Diolas : 5,5 %; Mandingues : 3 %; Sarakhoulés : 1,7 %; Bambaras : 1,3 %;

— minorités autochtones (4 % du total global) :

Maures : 1,2 %; «Cangin» : 1 %; Manjaques : 0,85 %; Balantes : 0,70 %; Laobés : 0,40 %; Mancagnes : 0,17 %; Bassaris : 0,10 %; Koniaguis, Bediks : 0,04 %; Baïnouks : 0,03 %;

— minorités étrangères (3 % du total global) :

Européens (Français principalement) : 40.000?; Lybano-Syriens, Nord-Africains (Marocains notamment); Cap-Verdiens, Créoles-Portugais...

A quelques particularités près, cette répartition ethnique se confond avec une nomenclature linguistique.

Typologie et géographie linguistique

— Classification linguistique

Les langues autochtones de la Sénégalie appartiennent, pour la plupart, aux groupes ouest-atlantique et mandé de la famille négro-africaine (embranchement Niger-Congo de Greenberg). Le groupe ouest-atlantique comprend ici les langues wolof, sereer, pulaar (toucouleur, peul, laobé), joola, «cangin» (noon, ndut, saafi...), manjak, balant, mankañ, basari, koñagi, bedik, baynuks... Appartiennent au groupe mandé les parlers manding (malinké, mandinka, bambara...) et le soninké (saraxullé).

A ces ensembles complexes s'ajoutent des éléments isolés, tels que le maure (langue arabo-berbère, représentant ici la famille «afro-asiatique») et le créole de Casamance.

— Localisation géographique

• Par régions géographiques :

1) nord et nord-ouest du Sénégal : langues wolof, pulaar, maure;

2) sud-est, Sénégal oriental (Kédougou) : langues «tenda» (basari, bedik), koñagi, pulaar, manding;

3) sud-ouest, Casamance : langues «bak» (joola, manjak, balant, mankañ), baynuks (bañuñ), créole(-portugais);

4) sud, Moyenne Casamance, Gambie : langues pulaar, manding.

• Par langues ou (sous-)groupes de langues :

1) le groupe mandé est principalement représenté dans le sud et l'est du pays, avec le mandinka de Casamance-Gambie et le malinké du Sénégal oriental; le bambara, peu concentré, est parlé dans différentes localités, alors que le soninké s'entend essentiellement dans l'est (Bakel);

2) le pulaar se retrouve partout en Sénégalie, notamment dans la vallée du fleuve Sénégal, dans le centre-nord (Jolof), le sud (Kolda, Casamance) et en Gambie;

3) le sereer est concentré dans le centre-ouest (Thiès, Diourbel, Kaolack, Fatick), de même que les langues «cangin»;

4) le wolof est prédominant dans le centre et le centre-nord-ouest du Sénégal, mais il s'entend aussi dans beaucoup d'autres contrées de la Sénégalie : régions de Saint-Louis

(Waalo, Ganjool), de Louga (Njambur, Jolof), de Thiès (Kajor), de Diourbel (Bawol), de Kaolack (Saalum), de Dakar (Cap-Vert, Lébu) et en Gambie (Banjul); langue relativement homogène (bien qu'ayant des variétés régionales, lexicales notamment), il est susceptible d'être utilisé par quelque 80 % des Sénégalais.

Rapports socio-politiques des langues au Sénégal

— Les langues ainsi présentées ont, de fait, une dynamique et une importance assez inégale.

Un décret gouvernemental de 1971 a attribué le statut de langues nationales (i.e. principales) au wolof, sereer, pulaar, joola, manding et soninké, en même temps qu'il les dotait d'un alphabet officiel. Ce décret a été complété par d'autres réglémentant l'orthographe et le découpage des mots de chacune desdites langues.

Les langues sénégalaises sont entrées en contact, depuis longtemps, avec des langues étrangères telles que l'arabe, le portugais, le néerlandais, l'anglais et le français.

Langue officielle, le français est pratiquement, encore aujourd'hui, la seule langue d'enseignement et d'administration du Sénégal. Il reste ainsi, du fait qu'il n'est maîtrisé que par une minorité de Sénégalais, un moyen institutionnel (incontournable) de promotion socio-professionnelle.

— Les rapports plus ou moins étroits de toutes ces langues entre elles ressortent avec les notions d'*adstrat* (voisinage ou contiguïté géographique), de *substrat* ou de *superstrat* (superposition ou succession pouvant impliquer des rapports de force). Dans le cas des langues sénégalaises, on peut considérer que les principales d'entre elles sont des adstrats les unes par rapport aux autres, du fait de leur coexistence actuelle et des contacts directs ou indirects qu'elles ont entre elles. Ces mêmes langues ont tout aussi bien pu jouer le rôle de substrat l'une par rapport à l'autre au fil de l'histoire et au gré des migrations, voire par rapport aux langues étrangères (ou leurs variétés locales), le français en tête. Quant au rôle de superstrat, c'est ici celui des langues telles que l'anglais, l'arabe ou le français, celui d'une de nos langues principales par rapport à une langue minoritaire, ou bien encore d'une langue très dynamique et en expansion (comme le wolof) par rapport à d'autres plus statiques. Au demeurant, on sait que «de nos jours, la notion d'adstrat n'implique pas nécessairement la contiguïté géographique, mais aussi une contiguïté politique et économique de pays très éloignés⁽²⁾».

Contact du wolof et du français au Sénégal

Manifestations et formes

L'observation des effets et manifestations du contact du wolof et du français fournit des données spécifiques, en même temps qu'elle permet de discerner les tenants et les aboutissants de la problématique du rapport actuel et passé des langues au Sénégal.

Il y a lieu de rappeler, tout d'abord, que le wolof et le français sont en contact pratiquement continu depuis (au moins) la fondation de Saint-Louis du Sénégal (en 1659).

Ces trois siècles de contact ont eu des conséquences notoires sur le lexique du wolof, à ne considérer que les emprunts de toute sorte, les calques et les xénismes. D'autres conséquences également notoires actuellement se manifestent d'une part dans les particularités du français parlé au Sénégal («fransénégalais»?) et, de l'autre, dans l'alternance et le mélange de ces deux langues chez certains wolophones sénégalais.

— Alternance et mélange wolof-français

L'usage parallèle, ou en quelque sorte simultanée, du wolof et du français est une pratique courante et remarquable chez un bon nombre de locuteurs «wolo-francophones». Ce phénomène suscite de plus en plus l'intérêt des linguistes, des sociolinguistes et des psycholinguistes. Nous l'avons notamment observé chez beaucoup d'intervenants dans au moins deux types d'émissions sportives de «Radio-Sénégal». Il y a, par exemple, le cas d'un reporter faisant une émission «en wolof» et qui s'exprime en fait pour une bonne part en français, alternant ou mélangeant tout ou des parties de phrases et de morphèmes de ces deux langues; ce même locuteur est par contre susceptible d'utiliser un français sans mélange lorsqu'il choisit d'intervenir dans cette langue... Nous avons d'ailleurs noté une distribution des deux langues selon les disciplines : reportages de football ou de basket en français, de luttes, courses hippiques ou régates sénégalaises en wolof. Il semblerait ainsi que cette alternance ou ce mélange wolof-français puisse ressortir à la diglossie et procéder, en partie, de difficultés ou d'incompétences langagières des locuteurs en question dans des domaines non «traditionnels» ou relativement nouveaux en milieu wolof ou sénégalais.

Exemples (assortis d'une «traduction» mot à mot) :

<i>Alors/ci noonu/ma amoon/</i>	<i>Alors/comme ça/j' avais/</i>
<i>ak moom/rendez-vous/tey</i>	<i>avec lui/rendez-vous/ce jour-</i>
<i>jii/ci émission bi/pour que</i>	<i>ci même/à l'émission/pour que</i>
<i>ñu waxtaan/ci arrivée</i>	<i>nous parlions/ de l'arrivée de</i>
<i>ekibu Zaïre bi/ pur gëna</i>	<i>l'équipe du Zaïre/pour mieux</i>
<i>mëna rassurer auditeurs yi//</i>	<i>pouvoir rassurer les auditeurs//</i>
<i>D'ailleurs/ameel nañu P.G./</i>	<i>D'ailleurs/nous devons à P.G./</i>
<i>ngërëm lu mag a mag/</i>	<i>un très grand remerciement/</i>
<i>paskë/ni mu xalaate/</i>	<i>parce que/comme il a pensé/</i>
<i>ci Salon Africabat bi/</i>	<i>lors du Salon Africabat/</i>
<i>jox ñu ce plateau royal/</i>	<i>nous donner ce plateau royal/</i>
<i>ce cadeau royal/Sénégal-</i>	<i>ce cadeau royal/ Sénégal-</i>
<i>Zaïre/sportifs yépp/</i>	<i>Zaïre/tous les sportifs/</i>
<i>war nañ ko ci remercier//</i>	<i>doivent l'en remercier//</i>

Si l'on considère que l'intention de ces locuteurs était de s'exprimer en wolof, on pourra tenir les éléments en italique ci-dessus pour des citations, des xénismes ou des emprunts.

— Emprunts

On distingue d'ordinaire l'emprunt *dénotatif* de l'emprunt *connotatif*, le premier accompagnant l'emprunt de la chose concernée (cf., en wolof, *suukar* : «sucre», *përis* : «(prise de) tabac»...), l'autre ne se justifiant pas toujours ou n'étant pas obligatoire (cf. en wolof *orwaar* : «au revoir», *ajee* : «adieu, au revoir», et autres termes de salutations qui ne manquent pas d'équivalents proprement wolof).

— Calques

«Il y a calque linguistique quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveaux, une langue A traduit un mot simple ou composé, appartenant à une langue B, en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme composé formé de mots existant aussi dans la langue. Le calque se distingue de l'emprunt proprement dit, où le terme étranger est intégré tel quel à la langue qui l'emprunte⁽³⁾».

Cf. en wolof contemporain *naan*, *naanu* : «pipe, calumet» (premier sens : «instrument pour boire»); *pɔon* : «tabac» (de *fɔon* : «flairer, humer, sentir» et, par référence au tabac à priser : *përis*); *saxaar* : «train, machine à vapeur» (de *saxaar* : «fumée, vapeur», et par assimilation métonymique), etc.

Cf. aussi des items tels que *pingunɔris* : «épingle de nourrice», *peñusuukar* : «pain de sucre»..., qui relèvent à la fois du calque et de l'emprunt et où le fonctionnel «de» en français a été remplacé par son équivalent wolof *-u*⁽⁴⁾.

Origine des emprunts français/wolof

— Emprunts «communs»

• Certains mots wolof proviennent du français qui les a lui-même empruntés, notamment à l'anglais; cf. *bildiñ* : «building», *futbal* : «football», *singom* : «chewing-gum», *kobooy* : «cow-boy», etc.

• Le français et le wolof ont pu également emprunter séparément les mêmes termes à une tierce langue, comme l'arabe ou le portugais; cf. par exemple :

(arabe) : *béydaan* : «bédouin», *barke* : «baraka», *yilimaan* : «iman»...

(portugais) : *sàngara* : «boisson alcoolisée (sangria?)», *tàppaat* : «haie, clôture, tapade»...

— Emprunts du wolof au français

• Il est probablement impossible de dresser une liste exhaustive des emprunts du wolof au français pendant plus de trois siècles de contact. Certains termes sont tombés en désuétude en français mais sont conservés dans des emprunts du wolof (cf. *màpp* : «essuyer, éponger», de *mappe* : «torchon» qui se trouve chez Rabelais, *Gargantua*, 1534, Livre XIII). D'autres termes ont été empruntés à deux reprises et produisent des doublets en wolof (cf. *boyet/buwaat* : «boîte», *sooy/suwa* : «soie», etc.). Certains emprunts assez anciens peuvent refléter une «prononciation d'époque» (cf. *boyet* et les formes *boettel/boète* : «boîte» qui se trouvent chez Rabelais, *Pantagruel*, 1532, chap. 33). Ces mêmes emprunts ou d'autres sont tout aussi susceptibles de remonter à des régionalismes français (cf., *a priori*, *siw*) : «seau», *kastiloor* : «casserole»...; cf. aussi les verbes *moxañe/moñaxe* : «froisser, broyer» et *maganer* : «abîmer» qui se trouve chez Marguerite de Navarre, dans *L'Heptaméron* et, semble-t-il, en français canadien).

En tout cas, la présence d'une centaine d'emprunts (au français) parmi les 1500 mots les plus fréquents en wolof⁽⁵⁾ est, nous semble-t-il, justifiée.

• Les processus et procédés d'adaptation et d'intégration des emprunts en cause ont fait l'objet de plusieurs études⁽⁶⁾. Ladite intégration peut, d'une part, fournir des caractères de distinction entre emprunts et xénismes et, d'autre part, permettre d'expliquer certains traits lexico-sémantiques du français du Sénégal. Nous nous contenterons ici de donner quelques brèves indications là-dessus.

L'intégration en question se manifeste sur divers plans :

phonologique, morpho-syntaxique, sémantique.

1) Intégration phonologique

Les voyelles et les consonnes «communes» au français et au wolof ne sont pas modifiées (en général) dans les emprunts. Pour les autres, on observe les règles de remplacement suivantes :

voyelles : API (Alphabet officiel sénégalais) :

[y] : i, u, (o) : *miiir* : «mur»; *linet, lunet, lonet* : «lunettes»;

[Ø] : ë, é, e, o : *pëñë, pono* : «pneu»; *sérye* : «sérieux»; *fë* : «feu»;

[œ] : ee, oo, ɔo : *tayeer* : «tailleur»; *doktoor* : «docteur»; *sɔor* : «soeur»;

[ɑ] : i, ë, é, a : *dëwlin, diwlin* : «(de l')huile»; *pilɔot* : «pelote»;

[ṽ] : VN, VV, V : *ba* : «banc»; *sañse* : «changer»; *dimaas* : «dimanche»;

consonnes :

[v] : w, b : *weer* : «verre»; *bineegar* : «vinaigre»; *bii* : «vin»;

[z] : s : *roose* : «arroser»; *sisØ* : «ciseaux»; *seng* : «zinc»;

[ʃ] : s : *kaso* : «cachot»; *seel* : «échelle»; *poos* : «poche»;

[ʒ] : s : *sonk* : «jonc»; *soon* : «jaune»; *siis* : «siège»;

[R] : r, l : *firiir* : «frère»; *tirwaal* : «tiroir»; *lawalweer* : «revolver»; *armool* : «armoire»; *sëllur* : «serrure».

On observe par ailleurs diverses modifications : dislocation des groupes de consonnes (cf. *darab* : «drap», *leetar* : «lettre»), épenthèse et prothèse vocaliques (cf. *estaat* : «stade», *istilo* : «stylo»), neutralisation de l'opposition des simples *p/b, t/d, clj, k/g* en position finale (cf. *ekih* : «équipe», *salaat* : «salade», *bitig* : «boutique»)...

2) Intégration morphologique

— Les mots composés sont soit traités comme des blocs simples, soit reconnus en tant que tels et éventuellement «décalqués» (cf. *pombiteer* : «pomme de terre», *libidoor* : «louis d'or», *liskoloñ* : «eau de cologne», *peñu-suukar* : «pain de sucre», *surulañ* : «jour de l'an», *pingunɔris* : «épingle de nourrice»...).

— Le wolof a pu emprunter quelques suffixes de dérivation au français et les employer librement, concurremment à ses propres éléments (cf. *-maa* : «-ment», *-e* : «er», infinitif : *fatigmaa* : «fatiguement», *tardmaa* : «tardement, retard», *peelee* : «peller, pelleter», *fobeere* : «faubérer, passer la serpillère», *riisaange, riisaay* : «richesse», *sooye* : «soyeux», *mbalit* : «balayures», *balekat* : «balayeur»).

3) Intégration morpho-syntaxique

— Les bases nominales d'emprunt sont intégrées au système de classification nominale du wolof; la plupart des items récents se retrouvent dans la classe *b*, dominante au singulier (cf. *afeer bi/yi* : «l'/les affaire(s)», *salte bi/yi* : «la/les saleté(s)», *salaat sii/yii* : «cette/ces salade(s)»).

— Beaucoup de bases radicales wolof ont une valence verbale ou nominale selon leur contexte d'emploi (cf. *feebar bi* : «la fièvre, la maladie», *dama feebar* : «je suis malade», *baal bi* : «le bal», *du dem baali* : «il n'ira pas danser»).

4) Intégration (morpho-)sémantique

— L'attraction analogique de forme ou de sens peut jouer dans l'adaptation des emprunts (cf. *dëwlin, diwlin* : «(de l')huile» et le wolof *diw* : «matière grasse», *cumwaar, cinwaar* : «écumoire» et *cin* : «marmite», *loppitaan* : «hôpital» et le wolof *opp* : «être malade, maladie»).

— L'adaptation sémantique peut se traduire par des changements de sens : restriction (cf. *pédi* : «perdu = déluré, débauché»), glissement (cf. *poose* : «poser = postiche, prothèse»), extension (cf. *pot* : «pot = boîte» et *potu sardëñ* : «boîte de sardines»), métaphore ou image (cf. *seere* : «serrer = être constipé, constipation»).

— La signification de certains vieux emprunts fait référence à des réalités et des techniques d'époques et de domaines bien précis (cf. *baloñ* : «ballon, avion, aéroplane», *fobeere* : «passer le faubert», *tàngaase* : «tangager, se balancer»).

— Dans certains composés, l'un des termes peut spécifier ou préciser l'autre (cf. *gomfaas* : «gomme (à effacer)», *kuddu-cinwaar* : «(cuillère-) écumoire», *sarbetu-fompukaay* : «serviette(-essuyer)»...).

— Emprunts du français au wolof

Deux cas ou situations sont à considérer ici.

• Français du Sénégal

1) Le français parlé (et écrit) actuellement au Sénégal contient de nombreux «sénégalismes», lesquels ont fait l'objet de plus d'une publication comme, notamment, le *Lexique du français du Sénégal*⁽⁷⁾. Parmi les quelques 1020 items de ce dernier, il y en a près de 130 qui proviennent du wolof, un bon nombre d'autres étant des termes français influencés par le wolof. Il y a là des mots aussi divers que *korité* : «fin du jeûne du mois de Ramadan», *cade* : «acacia albida» (en wolof *kàdd*), *sabar* : «(séance de) tamtam», *tiéhou diène* : «riz au poisson» (en wolof *ceebu-jën*), *sérigne* : «marabout, chef religieux» (en wolof *sëriñ*), *yaboy* : «sardinelle», et bien entendu *wolof* (*ouolof*)...

2) Les éléments de ce *Lexique*, et les sénégalismes en général, peuvent faire l'objet des remarques suivantes :

— Les variabilités graphique et phonétique qui caractérisent ici un bon nombre d'items reflètent les problèmes d'orthographe, voire de prononciation du français du Sénégal et du wolof (cf. *cade*, *cad*, *cadd*, *cadde*, *kadd*, *kad*; *khadrya*, *quadiriya*, *quadria* : «membre d'une certaine confrérie religieuse»; *khessal*, *xeesal*, *xesal* : «dépigmentation de la peau noire»; *tiédo*, *thiedo*, *tyédo*, *ceddo* : «guerrier, mercenaire, mécréant»). Il y aurait sans doute lieu de chercher à réduire ce foisonnement formel anarchique qui peut être une source d'erreurs pour les «non-initiés» (nous avons ainsi relevé, chez un «coopérant» français, des aberrations «de lecture» telles que, par exemple, [ksɛ sal] pour *xeesal*, ou [sedo] pour *ceddo*).

— Cela peut d'ailleurs indiquer une possibilité ou une nécessité de «déglobaliser» le français du Sénégal en considérant qu'il y a dans ce dernier des sous-ensembles «ethniques» tels que, par exemple, le «français des Toubabes du Sénégal», le «français des Wolofs du Sénégal (fransolof?)»..., avec des potentialités d'interférences⁽⁸⁾ et d'écarts spécifiques (lexicaux, phonétiques, grammaticaux, sémantiques).

• Le français «commun» ne doit, par contre, pratiquement rien au wolof (ni à la plupart des langues d'Afrique noire). Dans les divers dictionnaires («classiques» ou particuliers) de ce français-là, il peut pourtant se trouver quelques rares mots dont l'étymologie a peu ou prou un rapport avec le wolof. Outre le mot *wolof* lui-même, nous avons retenu les quatre termes suivants : *laptot*, *gorille*, *boubou* et *bougnoule*, lesquels font l'objet des commentaires suivants :

1) *Laptot* : «Au Sénégal et dans les ports d'Afrique noire, nom donné aux piroguiers, matelots, débardeurs». Le *Petit Robert*, qui donne cette définition, indique que le mot est vieilli et qu'il est d'origine inconnue. Le *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*⁽⁹⁾ précise, quant à lui, que ce mot figure dans l'*Encyclopédie* de 1765 et qu'il est d'origine obscure (!). Celle-ci est très probablement le wolof qui possède *bel* et bien un mot tel que *lappatoo* aux significés suivants : «homme de peine, manoeuvre», mais aussi, sinon d'abord, «prendre langue, parlementer, négocier, faire l'interprète» (ce mot est un dérivé formel comportant les suffixes wolof *-at(u)* : «intensif (réfléchi)» et *-oo* «associatif (réciproque)»)⁽¹⁰⁾. Originellement, le mot *laptot* ne désignait sans doute que le matelot africain qui servait de guide et d'interprète aux navigateurs européens sur les côtes de

l'Afrique occidentale, et ce ne serait que par suite d'une extension de sens qu'il s'est ensuite appliqué à tous les hommes de peine autochtones sénégalais ou africains.

2) *Gorille* : A en croire la *Géographie* de Strabon (58 av. J.C. - 25 ap. J.C.), ce serait à un laprot que le grec ancien doit le mot *gorillaî*, étymon du français *gorille*. Notre supposé laprot aurait prononcé quelque chose de semblable pour désigner à ses patrons grecs des êtres, hommes ou grands singes, aperçus quelque part sur la côte ouest-africaine. On a pu se fonder sur cette anecdote pour rapprocher ces mots grec et français du wolof *gor* : «mâle, homme». Toutefois, un rapprochement avec *golo* : «singe» nous semblerait plus indiqué ici, tout en notant d'ailleurs que le wolof possède aussi des termes tels que *dàngin*, *golo-ndink*, *ngoñ/goñ* : «gros singe, anthropoïde», ainsi que l'emprunt *goriy* : «gorille».

3) *Boubou* : Avec ce mot, nous restons dans le champ sémantique du singe. En effet, le *Petit Robert* le définit ainsi : «(fin XIX^e; mot malinké (Guinée) désignant un singe, puis sa peau). Longue tunique portée par les Noirs d'Afrique». D'après le *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, ce terme, entré en français à la fin du 19^e siècle, est le nom du singe en malinké; une coutume voulait que les arrière-grands-pères portaient comme vêtement extérieur la peau d'un singe (ce qui signifie symboliquement que le singe est l'ancêtre de l'homme), le nom du singe ou de sa peau en est venu à désigner le grand vêtement de dessus que peuvent porter, actuellement, les hommes, les femmes ou les enfants dans beaucoup de pays d'Afrique occidentale. On notera cependant qu'en wolof, *buubu* est le «prénom» de Golo-le-Singe¹¹ (*buubu-golo* : «singe»), et que le boubou s'y dit *mbubb* (quasi-synonyme de *yéré* : «habits, vêtements»).

4) *Bougnoul*, *bougnoule*, *hounioul* : «(1890; de l'ouolof *bougnoul* «noir»). 1. *Fam.* Nom donné par des Blancs du Sénégal aux Noirs autochtones. 2. (XX^e) *péj.* Appellation injurieuse donnée par les Européens d'Afrique du Nord aux Nord-Africains. V. *bicot*, *raton*¹². D'après le *Dictionnaire historique des argots français*, de G. Esnault¹³, le mot *bougnoul* est relevé dans l'argot de la marine et de l'infanterie coloniale en 1890, avec, pour signifié : «tête à corvées»; il devient par la suite un adjectif péjoratif signifiant : «qui convient à des populations ou à des individus peu évolués». Ce mot provient étymologiquement du syntagme qualificatif wolof *bu ñuul* : «qui est noir» (à l'exclusion d'une référence au genre humain; «un (homme) Noir» : (*nit*) *ku ñuul*, «des (hommes) Noirs» : (*nit*) *ñu ñuul*; appliqué en wolof à un être humain, *bu ñuul* est aberrant ou même agrammatical). Il désigne ainsi péjorativement les Noirs («Noir-piots») de tous bords. G. Esnault ajoute cependant que «par une extension de même esprit, on entend le mot appliqué par des soldats belges aux Coréens»¹⁴; et il précise que ce terme a fait souche en français : *bougnouliser* : «faire souche avec une Noire», *se bougnouliser* : «prendre des moeurs sénégalaises» (Paris, 1935). Nous pouvons ajouter que le mot en question est susceptible d'être tronqué par apocope : *bougne* : «négro, arbi, bicot, raton, crouille, etc.»¹⁵.

Conclusion

Tout n'a sans doute pas encore été dit sur les rapports du français et du wolof (ou des langues sénégalaises, plus généralement), ni d'ailleurs sur le français du Sénégal. Le lexique de celui-ci demande, nous semble-t-il, à être revérifié, retrié, «ressassé» et éventuellement standardisé compte tenu de critères tels que la fréquence d'emploi, la

Le contact wolof/français au Sénégal

disponibilité, l'activité, la régularité dans l'usage discursif général ou les usages graphiques, etc., toutes choses qui, de toutes façons, sont susceptibles de produire à (long) terme une sélection naturelle et une sédimentation (que chacun, lexicologue ou lexicographe, n'a toutefois pas la patience d'attendre, ni l'assurance d'atteindre). Il n'en reste pas moins que l'on peut toujours commencer par établir, dans l'immédiat, des données précisant les rapports du fransénégalais et de chacune de nos langues nationales, ce qui permettra d'étudier en même temps les divers français des divers locuteurs desdites langues («fransolof» des Wolofs, «fransérère» des Sérères, «fransoninké» des Sarakulés, etc). Au demeurant, de telles recherches à caractère plus ou moins théorique peuvent être complémentaires à des recherches de terminologie pratiques (générales, scientifiques ou techniques, socio-culturelles, etc.) et fiables concernant autant le français que les langues du Sénégal et de l'Afrique (au moins francophone).

1. Pour plus de détails, en attendant les résultats du recensement de 1988, consulter :
 - Deschamps H. (1968) : *Le Sénégal et la Gambie*, Paris, PUF, Coll. «Que sais-je?», 597.
 - Dialo A. (1983) : *Éléments systématiques du wolof contemporain*, Dakar, CLAD.
 2. D'après Dubois J. et al. (1973) : *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, p. 15.
 3. D'après Dubois J. et al. *op. cit.*, p. 72.
 4. Cf. aussi le composé *bale-bukki* : «tête de loup» (= «balai-hyène»).
 5. Cf. Diop A., Calvet M., Dia O. (1970) : *Les cent et les quinze cents mots les plus fréquents de la langue wolof*, Dakar, CLAD.
 6. – Dialo A. (1971) : *Description lexicologique des mots wolof empruntés au français*, Grenoble, Université des Langues et des Lettres.
 - Dialo A. (1981) : «Problématique des emprunts et de la création lexicosémantique dans les langues africaines : le cas du wolof», *Réalités Africaines et Langue Française*, Dakar, CLAD, 14.
 - Dialo A. (1984) : *Phonostatique, changements phonématiques et procédés métaphonématiques du wolof contemporain*, Dakar, CLAD.
 - Dumont P. (1973) : *Les emprunts du wolof au français*, Dakar, CLAD.
 - Dumont P. et Mbodj C. (1979) : «Le wolof, langue de développement: étude des procédés d'enrichissement de la langue wolof», *Réalités Africaines et Langue Française*, p. 10.
 7. Blondé J., Dumont P. et Gontier D. (1979) : *Lexique du français du Sénégal*, Dakar, NEA/Edicef.
- Se reporter également à :
- Section française du CLAD (1975) : *Première approche lexicale du français du Sénégal*, Dakar.
 - Blondé J., Dumont P. et Gontier D. (1979) : *Inventaire des particularités lexicales du français du Sénégal*, Dakar, CLAD.
 - N'Diaye-Corréard G. et Schmidt J. (1979) : *Le français au Sénégal*, Dakar, Faculté des lettres et sciences humaines.
 - Equipe IFA (1983) : *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, AUPELF.
 8. – Calvet M. (1964) : «Interférences du phonétisme wolof dans le français parlé au Sénégal dans la région du Cap-Vert», *Bulletin de l'IFAN*, t. 26, sér. B, 3-4.
 - Calvet M. et Dumont P. (1969) : «Le français au Sénégal. Interférences du wolof dans le français des élèves sénégalais», *Bulletin de l'IFAN*, t. 31, sér. B, 1.
 - Grellier S. (1969) : *Recherches sur les principales interférences dans les systèmes verbaux de l'anglais, du wolof et du français*, Dakar, CLAD.
 9. Dauzat A., Dubois J. et Mitterrand H. (1964) : Paris, Larousse.
 10. – Faidherbe L. (1864) : *Vocabulaire d'environ 1500 mots français avec leurs correspondants en ouolof de Saint-Louis*; il y est écrit : «laptot (matelot indigène), en ouolof de St-L. : lapeuto».
 - *Dictionnaire wolof-français*, Kobès, Dakar, Mission Catholique (1923).

Amadou Dialo

– Angrand A.P. (1952) : *Manuel français-ouolof*, Paris, Nathan, p. 107, («Laptots : mot ouolof qui signifie interprète»).

11. D'après Birago Diop, qui dit aussi *Boubou-le-Singe*. Cf. *Les Nouveaux contes d'Amadou Koumba*. Paris, Présence Africaine, 1961, p. 51.

12. D'après le *Petit Robert*.

13. Paris, Larousse, 1965.

14. S'agissant de guerre, celle d'Indochine a peut-être rapporté au wolof et au fransénégalais le terme *ñag* : «gnac, Noir broussard, non sénégalais (mais africain)». Ce serait là un avatar du terme *niacouet/ñakwe*, par lequel les soldats français désignaient, à ce qu'il paraît, les Indochinois. Ce terme a pu subir l'attraction des mots wolof *ñag* : «haie, clôture» et *ñagas* : «être rugueux», avec une connotation de signifiés tels que «paysan, rustre, barbare».

15. Par ailleurs, il semble que le mot bougnoule ait été réinterprété *bou-gnôle* en Afrique du Nord et que, par une sorte de retour aux sources, le dérivé *bougnoulette* ait été relevé chez des Toubabes de Dakar comme substitut péjoratif de *car-rapide, super* (sortes de fourgons-minibus utilisés pour le transport en commun public, notamment par les ménagères et autres femmes du peuple).

8

Présentation du projet : ***le français au Burkina Faso***

CLAUDE CAITUCOLI

Université de Ouagadougou, Ouagadougou, Burkina Faso

Depuis une vingtaine d'années, le français en Afrique noire est au centre des préoccupations de nombreux chercheurs. Cependant, on ne possède que peu de renseignements sur le français au Burkina Faso. La recherche entreprise par le Laboratoire de sociolinguistique de l'Université de Ouagadougou, en collaboration avec l'U.A. C.N.R.S. SUDLA de l'Université de Haute Normandie, vise à combler cette lacune.

Objectifs

Au Burkina Faso, le français n'est parlé que par une minorité de la population. C'est cependant la langue officielle et la langue de l'enseignement. C'est aussi, dans certains cas, une langue véhiculaire. C'est enfin la langue qu'utilisent, par choix ou par nécessité, nombre d'écrivains et d'artistes.

Nous nous proposons donc de définir la place réelle du français dans la communauté multilingue qu'est le Burkina Faso. Le projet comporte trois volets :

- dynamique du français et pratique sociale;
- le français à l'école;
- le français dans la littérature et les arts.

Les deux problèmes fondamentaux qui nous intéressent sont le choix du code officiel (français ou l'une des langues nationales) et, lorsque c'est le français qui a été choisi, le choix de la variété à l'intérieur du code, dans la vie de tous les jours, dans l'institution scolaire et, enfin, dans la littérature et les arts.

Les thèmes qui traversent notre projet de recherche sont donc la concurrence des langues, l'image du français et le rapport des locuteurs à la norme; ces trois questions se posent dans des termes très différents :

— à l'école, où le choix du code et la norme de référence sont, en principe, imposés de l'extérieur par l'institution;

— dans la vie sociale, où les contraintes institutionnelles sont moins pesantes et où tout dépend des relations inter-personnelles et des représentations normatives des usagers de la langue;

— dans la littérature et les arts, où l'on pourra rechercher à la fois l'expression et la représentation de ces choix.

Au delà de la curiosité scientifique qui, à elle seule, suffirait à justifier le projet, il est clair que la compréhension de ces mécanismes est un préalable à toute innovation pédagogique et, de façon plus générale, à toute politique linguistique cohérente.

Composition de l'équipe de recherche

Direction scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi, professeur à l'Université de Rouen.

Coordonnateur du projet : Claude Caitucoli, Maître de conférences dans les Universités de Rouen et de Ouagadougou.

Dynamique du français et pratique sociale :

— Responsable : André Batiana, assistant à l'Université de Ouagadougou.

— Autres chercheurs associés à cette partie : Claude Caitucoli, Francis Gandon, Youssouf Ouédraogo, Paul Sylvain Paré.

Le français à l'école :

— Responsable : Vinou Yé, Maître assistant à l'Université de Ouagadougou.

— Autres chercheurs : Louis Millogo, Youssouf Ouédraogo, Dafrassi Sanou.

Le français dans la littérature et les arts :

— Responsable : Louis Millogo, Maître assistant à l'Université de Ouagadougou.

— Autres chercheurs : Babou Benon, Jean-Claude Ki, Albert Ouédraogo, Joseph Paré, Bernardin Sanon, Salaka Sanou, Hyacinthe Sanwidi.

Programmes de travail

Il s'agit d'un projet de trois ans financé par le Ministère de la Coopération :

— Année 1989 : analyse macro-sociolinguistique; mise au point d'un guide d'entretien semi-directif; recueil des données.

— Année 1990 : traitement des données.

— Année 1991 : résultats et prolongements.

Nous prévoyons, fin 1989, la publication d'un numéro spécial des *Cahiers de Linguistique Sociale*, consacré au français au Burkina Faso.

Prolongements

Les premières enquêtes que nous avons menées à l'école nous ont permis de voir à quel point, dans ce domaine, le vide était grand et le désarroi des enseignants profond. Notre projet, s'il ne répond pas aux questions immédiates des maîtres, s'inscrit cependant dans une perspective pédagogique : en abordant la vie du français au Burkina Faso dans tous ses aspects et dans toute sa complexité, en essayant d'aller au delà des généralités et des idées reçues, nous nous donnons les moyens de répondre aux questions pratiques concernant l'enseignement du français, l'enseignement de la langue française et l'enseignement de la littérature d'expression française.

9

Le français parlé au Burkina Faso*

BENOIT BENDI OUOBA

Université de Ouagadougou, Ouagadougou, Burkina Faso

Introduction

En raison du contexte sociolinguistique caractérisé par une multiplicité de langues africaines, avec prédominance dans les grands centres urbains d'une ou deux langues à fonction véhiculaire, la plupart des locuteurs du français au Burkina éprouvent des difficultés à saisir la spécificité des codes.

L'opposition langue populaire/langue soutenue est difficilement perçue, même parmi les étudiants en littérature avancés; car si l'on met de côté quelques particularités dénotées comme étant l'apanage des non-lettrés : absence d'articles, ordre des mots, déformations phonétiques et morphologiques, beaucoup de faits n'appartenant pas au français standard ne sont pas connotés comme «africanismes». A cet égard, on peut relever des expressions particulièrement fréquentes et non taxées d'incorrection :

- La femme *prépare* pour *donner* à ses enfants;
- ça y est *chez* le directeur;
- veuillez laisser le document *avec* le secrétaire.

A ces expressions s'ajoutent des «glissements» lexicaux comme :

- *pochette* pour «mouchoir»;
- *jeton* pour «pièce (de monnaie)»;

et, par voie de conséquence, l'emploi de *pièces* pour «papiers (d'identité ou autres)» d'une part, et des procédés argotiques d'autre part. Ainsi, bon nombre d'expressions du vocabulaire des étudiants passent progressivement dans l'usage général : *carriériste*, *cartouchard*, *carent*, etc.

Il y a également l'emploi de l'article dans les syntagmes autonomes : quand l'usage standard retient «dimanche prochain» et «la nuit dernière», l'usage local propose *le dimanche prochain* et *hier nuit*, où l'on constate un emploi inversé dans la distribution de l'article défini.

On peut alors postuler l'existence d'une norme locale qui s'accommode du chevauchement du code imposé par la norme scolaire et du «français bricolé» par ceux qui ne connaissent que l'usage de la rue, et dont les conditions d'acquisition seraient à étudier soit

par des enquêtes sur les marchés, soit dans le cadre de l'exercice de certains métiers dits «modernisants» comme la mécanique (dans les garages ou chez les réparateurs de cycles et motocyclettes) et la médecine traditionnelle telle qu'elle est exercée par les tradipraticiens.

Cette norme locale pourrait être définie comme l'acceptation d'un certain nombre de faits qui ne donnent pas lieu à un jugement d'exclusion, même s'ils n'appartiennent pas au «bon usage» des grammaires scolaires.

Il reste à examiner les modalités d'application de cette norme. Il s'agirait, dans le domaine du lexique, de prendre en compte, en le réactualisant, le *Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta 1977-1980* qui vient de paraître, et de procéder à un relevé dans le domaine de la grammaire pour rendre compte du système en action; cela implique une étude de son évolution. La mise en évidence de ce code permettrait de situer des productions jugées hors système qui font, pour le moment, l'objet d'une discrimination fondée sur des critères flous (par ex. quand on invoque l'influence du substrat).

L'établissement de cette référence serait à relier à la fois aux faits relevés ailleurs en Afrique, ce qui poserait l'hypothèse d'une continuité inter-africaine du français, et à l'évolution de la langue dans son dynamisme spontané en France, dont les traits fondamentaux ont été dégagés par Frei, Queneau et Guiraud notamment (cités par G. Prignitz).

Place du français dans le répertoire des langues en présence

Le Burkina Faso présente la situation, héritée de conditions historiques et bien connue dans d'autres pays africains, d'une coexistence entre le français, langue officielle, et une soixantaine de langues locales qui sont théoriquement reconnues comme langues nationales. La répartition s'opère dans les fonctions respectives de ces langues :

— La langue officielle est utilisée au sein des institutions et par les instances politiques, administratives, juridiques, dans les services publics et les textes et communiqués de l'État... Elle est étroitement liée à la fonction d'enseignement, ce qui perpétue et élargit le nombre de ses attributions. Le français est utilisé dans la presse écrite de diffusion nationale et sert à communiquer avec l'extérieur (langue à vocation internationale); les pays voisins, avec lesquels le Burkina Faso entretient des relations privilégiées, que ce soit de fait (comme la Côte d'Ivoire) ou par le biais d'organismes communautaires comme la CEAO, sont des pays francophones, c'est-à-dire ayant conservé les mêmes fonctions à la langue française. Ce sont le Mali, le Niger, le Bénin, le Togo et la Côte d'Ivoire. Le seul qui fasse exception est le Ghana dont les rapports avec le Burkina Faso ont subi une évolution, en relation avec les modifications politiques et économiques intervenues récemment; il serait intéressant d'en étudier les retombées sur le plan sociolinguistique.

— Les langues nationales assument les fonctions de communications intra-ethnique, pour les échanges traditionnels (sur les marchés et dans tous les lieux publics ne nécessitant pas le recours à des situations de discours formel), dans le cadre familial ou relevant d'institutions non étatiques (droit coutumier, discours politiques régionaux, célébrations religieuses et réunions à l'échelon local).

On assiste davantage à une *situation de diglossie* (partage complémentaire des fonctions) qu'à un bilinguisme, qui n'est l'apanage que de quelques lettrés pouvant manier

avec une égale aisance les deux codes, c'est-à-dire des personnes reconnues par les deux communautés linguistiques comme étant des locuteurs compétents.

Pour ce qui est de la fonction urbaine, le Burkina Faso offre une répartition assez originale, en ce sens que les deux principaux centres urbains sont aussi des capitales régionales. A Ouagadougou, la langue majeure (du point de vue du nombre, mais aussi du rayonnement culturel et politique, puisque les structures étatiques modernes se superposent à l'implantation historique de l'empire mossi) est le mooré. A Bobo-Dioulasso, le brassage ethnique est plus important, étant donné que cette ville représente un centre de convergence d'ethnies voisines mais indépendantes les unes des autres. Foyer de cultures et de langues différentes, cette ville est aussi le centre géométrique de nombreux échanges, qui passent par la médiation d'une langue véhiculaire, le *jula*, largement répandue dans des régions pas nécessairement très proches, mais qui ont intérêt à développer des relations avec la capitale régionale. Saisissant la situation actuelle à un moment de son évolution, on peut se demander quel est le dynamisme de ces langues, et si elles sont en mesure de se développer au point de supplanter le français dans certaines de ses attributions.

Nous avons mentionné le *jula* comme langue véhiculaire dans le centre urbain de Bobo-Dioulasso, et son extension dans l'ouest du Burkina Faso. Les raisons de cette progression sont faciles à appréhender : la mosaïque de langues qui apparaît dans cette région justifie le recours à une langue de communication interethnique. Le choix du *jula* s'est imposé pour des motifs historiques, de commodité (bien que connoté comme langue des musulmans, il ne paraît pas trop marqué comme langue d'un groupe précis; de plus, il ne semble pas que des ressortissants burkinabè puissent se dire d'ethnie dioula) et de facilité : il présente une variété pidginisée du bambara.

A Ouagadougou, capitale qui attire des ruraux venant de tous les coins du pays, donc des locuteurs déplacés dans une aire linguistique qui n'est pas la leur, l'alternative se pose dans les termes suivants : français ou mooré, s'ils veulent se fixer de façon durable du moins. Or, il faut souligner la réticence de certains groupes à utiliser le mooré, langue à fonction régionale. A cet égard, le français est senti comme plus «neutre», surtout dans sa variété locale qui n'est pas celle des Français, langue des Blancs. Lors du débat sur l'introduction des langues nationales à l'école et dont l'*Observateur* s'est fait l'écho en 1981, l'argument du français, langue d'aucun rival politique ou social, avait joué contre des langues trop fortement enracinées dans la tradition des ethnies en présence.

Le français est donc revendiqué comme facteur d'unité nationale par ceux qui craignent le tribalisme comme par ceux qui ne voudraient pas assister à l'hégémonie de «super-langues» de diffusion régionale, au détriment des «petites langues» dont la disparition serait inéluctable.

Absence de dirigisme, concertation bloquée au niveau du choix des langues, susceptibilités à ménager maintiennent le *statu quo* dans la répartition des fonctions. Le français reste la langue nécessaire, ce qui n'implique pas qu'elle soit parlée par beaucoup de locuteurs. En réalité, elle est parlée essentiellement en ville et, comme dans d'autres pays d'Afrique, à plusieurs niveaux.

La population globale du Burkina Faso est de 8 millions d'habitants. Le taux d'alphabétisation est de 12,1 % de la population. Les personnes alphabétisées en français représentent 73 % des alphabétisés. Le taux de scolarisation est de 20 % environ et, de ce pourcentage, 54 % seulement arrivent à la fin du cycle primaire, 17,34 % accèdent au secondaire et 2,72 % arrivent à l'enseignement supérieur.

Le très faible taux de scolarisation et les nombreuses pertes sont en grande partie imputables au français, langue unique d'enseignement que la plupart des enfants

n'apprennent qu'à l'école. Les manuels d'enseignement conçus et réalisés sur le modèle d'enseignement en France, avec parfois quelques vernis d'«africanismes» pour mériter l'appellation de «manuels adaptés», ne tiennent pas compte des difficultés des petits Africains qui, en arrivant à l'école, doivent apprendre à parler une langue, à l'écrire et à la lire en même temps qu'elle leur sert de médium pour appréhender d'autres disciplines comme le calcul, les sciences d'observations, etc.

Caractéristiques du français au Burkina Faso

Singulariser le français au Burkina Faso implique, dans un premier temps, de le différencier du «français d'Afrique», de la même façon que le français parlé en Afrique a été évalué par rapport au français standard. Venant après nombre d'études sur le français en Afrique, cette tentative pour cerner un objet spécifique qui serait une variété propre au Burkina Faso ne peut ignorer les conclusions et les tendances qui se font jour dans d'autres pays.

Il faut tout d'abord considérer qu'il y a deux groupes d'utilisateurs : ceux qui avaient un rapport légitime au français et qui, dans certains cas, devaient uniquement parler en français, et ceux qui recourent occasionnellement au français dans leurs échanges quotidiens ou professionnels.

Pour le premier groupe, la référence à la norme scolaire ne fait aucun doute, même si les réalisations s'écartent de ce qu'il est convenu d'appeler le français standard. C'est sur ces règles apprises à l'école que tendent à se modeler les productions des scolarisés. On a pu ainsi répartir les variétés sociolinguistiques en trois classes correspondant à une covariation entre le statut de «lettré» et la position sociale des intéressés. Ainsi, on distingue :

- l'élite, dont la pratique du français s'écarte peu de celle des Français natifs, avec quelques variantes de prononciation et un plus grand attachement à la norme puriste;
- les lettrés ayant accompli le cycle secondaire de l'enseignement et dont la fonction sociale implique l'usage du français (fonctionnaires par exemple); leurs performances seront identifiables à certains indices;
- les «peu lettrés», catégorie de locuteurs ayant été scolarisés mais ayant perdu le contact légitime avec la norme.

Pour le deuxième groupe, dont la référence n'est plus la norme scolaire mais le critère de fonctionnalisation au sens de la plus grande efficacité de langage pour le minimum de coût (principe d'économie), la typologie est plus difficile à établir.

Nous pouvons nous interroger sur le degré de dialectalisation de ce français local par rapport au français standard d'une part, et au français parlé ailleurs, d'autre part.

Autrement dit, pouvons-nous affirmer l'existence d'un français burkinabè, tout comme il y a un français canadien?

Bien sûr, il y a un vocabulaire différent, lié aux réalités socioculturelles du pays. Dans le cas du Burkina Faso, nous ne pouvons pas repérer beaucoup d'unités lexicales qui se distinguent nettement de celles qui sont utilisées dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest (Togo, Côte d'Ivoire). La parution prochaine du lexique de S. Lafage nous éclairera sur ce point mais, dans l'état actuel des relevés, mis à part des termes reflétant les préoccupations passagères des burkinabè, on ne trouve guère dans la langue commune que des termes comme *six mètres*, *chiapalo*, et des emprunts au mooré ou au jula, comme

sagbo, dolo tô, qui se révèlent être spécifiquement burkinabè. Bon nombre de «particularités» sont souvent communes au parler des pays limitrophes, et le phénomène de l'émigration provoque une affluence de tournures d'origine ivoirienne (le parler savoureux d'Abidjan a gagné des adeptes et joue parfois comme langue spéciale dans le milieu des paweto revenus de la «Côte»).

Du point de vue *phonologique*, le consensus s'établit sur la «prononciation spéciale du r» chez les Mossi, ainsi que la confusion d/r comme *déboisement* pour «reboisement» et *élégarder* ou *dégarder* pour «regarder».

Quant au plan *grammatical*, il a été étudié sous la forme d'analyses de fautes, d'études contrastives. Mais peut-on dire que ces «écarts» forment système, de façon à isoler une variété, attachée à une distance géographique, à une norme spécifique et contraignante?

En réalité, «tous les énoncés, si déviants soient-ils, sont en quelque manière du français». Une recherche sur le français d'Afrique doit «rendre compte à la fois des formes les plus proches de la norme et celles qui en sont le plus éloignées». On obtient un continuum qui s'étend entre deux pôles extrêmes de compétence : petit-français d'une part (qu'on a l'habitude d'appeler «français-façon») et norme académique d'autre part. Entre les deux, on trouvera toutes les étapes intermédiaires.

La difficulté que nous éprouvons à attribuer des caractéristiques stables et délimitées géographiquement au français du Burkina Faso (excepté certains traits reconnus — par des étrangers — comme burkinabè : emploi de certaines «balises de discours» comme «*en tous cas, c'est comment?*», formulation du discours indirecte *que de venir, d'après que*) nous conduit à examiner notre objet en liaison avec d'autres études sur le fonctionnement et le dynamisme du français en Afrique francophone.

Conclusion

Ce qui paraît caractériser le plus le français au Burkina Faso, dans les représentations de ses locuteurs, c'est qu'il se manifeste comme une sorte de trait d'union interethnique — avec la restriction que cela concerne presque uniquement les urbanisés — et un «passeport» pour l'accession au statut de citoyen.

Dans l'émergence d'une possible variété de français local, trois éléments sont à retenir :

— Une certaine influence de l'usage ivoirien (due aux échanges internes entre la communauté burkinabè établie en «Côte» et les immigrants) qu'on perçoit dans les tournures, telles que *ya pas match, ya pas son deux*; dans le recours abusif au déterminant (*là* postposé) ou dans l'absence d'article (*faire accident*).

— Une prégnance des substrats linguistiques, mais corrigés par la norme (uniformisant les tours particuliers) :

un habit gauche;

ya la place : «assieds-toi»;

avoir mal aux abeilles.

Mais, compte tenu des recoupements avec les énoncés relevés çà et là, nous postulons une norme inter-africaine qui se démarque de l'usage scolaire et qui régit des énoncés du type :

C'est ma première fois de...;

à plus (troncation);

c'est faux (plus fréquent que «ce n'est pas vrai»);
si on pesait là, on allait tomber, expression de l'irréel du passé à l'aide de la périphrase : aller, à l'imparfait, plus infinitif);

en ce moment : «à ce moment-là», confusion au niveau des marqueurs du récit et du discours;

il fait *du* n'importe quoi (comptable/non comptable employé pour la catégorie indéfinie, ici substantivée);

c'est trop fort (confusion très/trop);

ensemble avec par souci d'«univocité» du signifiant.

A toutes ces formes utilisées et comprises, du Sénégal au Zaïre, on pourrait ajouter, bien entendu, des constances lexicosémantiques qui ont été bien étudiées (cf. le projet de l'IFA déjà mentionné) :

la descente (du travail), c'est-à-dire la sortie, la fin de la journée (parce qu'on descend du building administratif?);

ça ne me dit rien (ça m'est égal).

— Un recours à l'argot qui dénote le souci de se créer un cadre de références culturelles propres à un groupe.

Bien que l'école traditionnelle ne soit plus un «passeport» pour une vie «douillette» de fonctionnaire, l'enseignement en français garde tout son prestige aux yeux des masses paysannes, des cadres et des responsables politiques. Mais devant la mauvaise rentabilité du système scolaire qui, après un siècle d'existence, n'a pas pu faire plus de 10 % de lettrés, la réforme de l'enseignement au Burkina Faso devient une impérieuse nécessité. Cette réforme devra résoudre le problème de la langue d'accès à l'écriture en même temps qu'elle assurera le passage au français, langue officielle aujourd'hui, mais qui pourrait devenir un jour langue nationale, au même titre que d'autres langues burkinabè qui, par leur dynamisme et grâce à une planification linguistique bien menée, pourraient assumer davantage de fonctions.

En vue de jeter les bases de cette planification linguistique, la création d'un observatoire de la dynamique des langues au Burkina Faso et ailleurs en Afrique francophone s'impose pour la réalisation d'une francophonie plurielle, ouverte, dynamique et forte.

Références

1. *Actes du premier colloque de sociolinguistique de l'Université de Ouagadougou*, 1984.
2. *Bulletin du Centre d'Etudes de Plurilinguisme*, Institut d'Etudes et de Recherches Interethniques et Interculturelles (IDERIC), publié de 1974 à 1980 (6 numéros). Articles fondamentaux de G. Manessy, P. Wald et P. Poutignat qui ont abouti au rapport d'ATP du CNRS : *Connotations socioculturelles du français en Afrique noire en rapport avec les langues africaines à fonction véhiculaire*.
3. Chaudenson R., sous la direction de, (1978) : «Les parlers créoles», *Langue française*, 37, Paris, Larousse.
4. Désirat C. et Horde T. (1976) : *La langue française au XX^e siècle*, Paris, Bordas. Voir la partie «Les facteurs de la variation linguistique».
5. Equipe IFA (1983) : *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, AELIEA.
6. Frei H. (1929) : *La grammaire des fautes*, Genève.

Le français parlé au Burkina Faso

7. Genouvrier E. et Gueunier N., avec la collaboration de Khomsi A., Carayol M. et Chaudenson R. (1978) : *Les Français devant la norme; contribution à une étude de la norme du français parlé*, H. Champion, coll. Créoles et français régionaux.
8. Guiraud P. (1956) : *L'argot, Que sais-je?*, Paris, PUF.
9. Lafage S. (1976) : *Français écrit et parlé en pays Éwé (Sud-Togo)*, thèse de doctorat, Université de Nice.
10. Lafage S., sous la direction de, *Bulletin de l'Observatoire du français contemporain en Afrique noire (OFCAN)*, publié par le CNRS pour l'ILA d'Abidjan.
11. «Les normes du français», n° 169 du *Français dans le Monde*, mai-juin 1932, Paris, Hachette/Larousse.
12. Makouta-Mboukou J.P. (1973) : *Le français en Afrique noire (histoire et méthodes de l'enseignement du français en Afrique noire)*, Paris, Bordas, 238 p.
13. Manessy G. et Wald P. (1979) : *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies*, Paris, l'Harmattan.
14. Nacro I. (à paraître). «Le français au Burkina», *Actes du 2^e colloque de sociolinguistique de l'Université de Ouagadougou*.
15. Potel M. (1972) : *Inventaire typologique des fautes relevées dans des rédactions de moniteurs et moniteurs adjoints d'enseignement*, Abidjan, ILA.
16. Prignitz G. (1984) : «Le français parlé en Haute-Volta : orientations et recherches en cours», *Actes du 1^{er} colloque de sociolinguistique de l'Université de Ouagadougou*.
17. Queneau R. (1965) : *Bâtons, chiffres et lettres*, Idées, Paris, Gallimard.
18. Rey A. (1980) : *Dictionnaire du français non-conventionnel*, Paris, Hachette.
19. Valdman A., sous la direction de, avec la collaboration de Chaudenson R. et Manessy G., (1979) : *Le français hors de France*, A. Valdman.

*: Le présent article s'inspire des travaux de Gisèle Prignitz, d'Issaaka Nacro et de Suzanne Lafage sur le français parlé au Burkina Faso.

10

Visages du français et ses variations lexicales au Niger

BOUREIMA DIADIE ET H.C. TRAN

Université de Niamey, Niamey, Niger

Ce travail est le fruit d'une réflexion d'enseignants quotidiennement confrontés aux problèmes que suscite l'apprentissage du français dans un pays africain, où cette langue est étrangère.

Nous nous demandons ici quel serait le portrait du français du Niger. Mais y a-t-il un français du Niger? Dans la négative, le débat est tout ouvert. Dans l'affirmative, le français du Niger présente-t-il un visage différent de celui de France? Montre-t-il des visages différents, ou seulement un visage et des expressions différentes? Comporte-t-il des variations ou des particularités lexicales?

Les documents officiels stipulent que «le français, bien que langue étrangère, est la langue officielle utilisée dans l'enseignement et l'administration au Niger⁽¹⁾». Nous en déduisons que, pour de multiples raisons, notamment socio-politiques, administratives et pédagogiques, le français employé au Niger devrait exhiber un visage semblable, sinon identique, à celui du français standard en France⁽²⁾. Ce visage «officiel» émerge, nous semble-t-il, non seulement des discours politiques, des textes administratifs et des manuels scolaires, mais aussi de la littérature et des ouvrages scientifiques nigériens d'expression française⁽³⁾. Émerge-t-il aussi de l'enseignement? Sans doute. En effet, dans la pratique quotidienne, l'enseignement du français est normatif et vise surtout l'enseignement d'une langue standard. Ainsi, les manuels proposent des textes d'auteurs, des notions grammaticales prescriptives, toutes choses héritées d'un système classique introduit par la colonisation. La plupart des enseignants considèrent le lexique comme un apprentissage à part et se bornent à la consultation des dictionnaires de langue. De plus, le découpage temporel des activités scolaires «saucissonne» l'enseignement du français en rubriques aussi diverses que cloisonnées : orthographe, rédaction, lecture, grammaire, élocution. Ces exemples illustrent, si besoin est, la complexité de la question et posent en fait la problématique du français au Niger. Quel français enseigner? A ce niveau se dresse

l'incontournable question de la norme. C'est pourquoi, dans l'enseignement, de l'école primaire à l'université, le visage «officiel» du français est d'abord esquissé puis détaillé au fur et à mesure, suivant les niveaux de l'instruction⁽⁴⁾.

Les programmes scolaires recommandent, par ailleurs, de prendre en considération les effets du bilinguisme et les attitudes des locuteurs vis-à-vis des comportements verbaux, parlés ou écrits, dans le processus d'apprentissage. Cette recommandation — pertinente quoique contradictoire au propos ci-dessus — sous-entend que, dans un milieu bilingue voire plurilingue, le français subit des influences, comporte notamment des particularités lexicales et que, de ce fait, il montre non seulement un visage «officiel» mais aussi des expressions particulières.

Notre déduction trouve sa confirmation dans le travail très méritoire de Queffelec⁽⁵⁾. L'auteur y a enregistré un grand nombre de termes qui ne figurent pas dans le *Petit Robert*⁽⁶⁾ et dont l'usage particulier a été attesté au Niger. Si, dix ans après la parution de son *Dictionnaire*, Queffelec voulait le remettre à jour, il découvrirait sûrement encore un plus grand nombre de particularités lexicales. Dans l'introduction de son ouvrage, il se déclare heureux «de penser qu'un jour, peut-être, quelqu'un prendra le relais et poursuivra sa tâche⁽⁷⁾».

A notre connaissance, aucune étude sociolinguistique de grande envergure n'a été menée jusqu'à présent pour déterminer les typologies des situations de communication au Niger. La «tâche» n'est donc pas facile, mais il nous paraît cependant possible de proposer une démarche méthodologique.

Toute méthodologie d'analyse et d'exploitation des variations lexicales du français au Niger doit d'abord prendre en compte les deux aspects de la langue : l'écrit et l'oral. Etant donné l'urgence dans ce domaine, et surtout l'absence de toute orientation officielle précise, nous suggérons une démarche en trois étapes : collecte des «nigérismes», analyse et exploitation de ceux-ci, et leurs applications pédagogiques.

Collecte des «nigérismes»

Elle doit cerner toutes les productions linguistiques écrites et orales. A l'écrit, l'enquête portera sur les journaux, les oeuvres littéraires dont une bibliographie vient d'être dressée⁽⁸⁾, les documents administratifs, les écrits personnels, la publicité, etc. A l'oral, il faudra recueillir toutes les variations de la langue dans les médias, dans toutes les différentes couches sociales sans exception et dans les différentes situations de communication. A ce niveau, il serait intéressant de noter les réactions des individus dans diverses situations d'énonciation. Autrement dit, il s'agit de dresser un inventaire aussi étendu et minutieux que possible des variations lexicales. L'IFA et Queffelec ont déjà fait un grand pas dans ce sens, il convient de continuer leur travail. Mais avant de passer à la deuxième étape, soulignons avec Beutler⁽⁹⁾ la nuance du terme «inventaire» : «On l'a dit, et il faut le redire, cet ouvrage n'est pas un dictionnaire. Il ne légitime pas un usage ou des usages, mais se contente de les faire connaître avec un maximum de rigueur scientifique.»

Analyse et exploitation

Si la première étape requérait un effort de longue haleine et la collaboration de toute une équipe de chercheurs, la deuxième n'en est pas moins laborieuse. Suffirait-il, une fois

l'inventaire des unités lexicales achevé, de classer ces dernières dans l'ordre alphabétique? Nous ne le pensons pas. Au risque de nous répéter, nous pensons qu'il est nécessaire de fixer des critères rigoureux permettant aux groupes de travail d'intégrer ou non un item. A ce sujet, on peut s'inspirer des travaux de nos prédécesseurs, notamment de Quéffelec et de Racelle-Latin⁽¹⁰⁾. Nous pensons particulièrement aux critères proposés par Willy Ball et repris par N'Galasso⁽¹¹⁾, qui nous paraissent pertinents. Rappelons-les rapidement :

— conformation aux structures phonologiques, morphologiques et lexicales de la langue française;

— unité référentielle et expressive;

— vitalité;

— dispersion horizontale ou géographique;

— dispersion verticale ou sociologique;

— diversité des circonstances de l'élocution;

— actualité et permanence.

Considérons quelques exemples empruntés à Queffelec afin de nous rendre compte, d'une part, de l'importance des critères rigoureux de sélection et, d'autre part, des problèmes pratiques et de détail que même une analyse superficielle des «nigérismes» peut rencontrer. Pour présenter ces exemples et les questions qui s'y rapportent, nous nous bornons à suivre la typologie des particularités lexicales que Racelle-Latin a indiquée dans sa présentation de l'IFA :

Particularités lexématiques (formations nouvelles ou emprunts)

— Formations nouvelles :

beloteur : n.m., joueur de belote;

cabiner : v.i., aller à la selle, déféquer;

débrousser : v.i. ou v.t., défricher un terrain non cultivé en brousse;

dévierger : v.t., faire perdre sa virginité à une jeune fille;

doigter : v.t., montrer du doigt (que ce soit avec une intention laudative ou accusatrice);

doter : v.t., verser la dot destinée à la famille de la femme qu'on doit épouser;

douchière : n.f., pièce située à l'intérieur ou à l'extérieur de l'habitation principale et dans laquelle on se lave. La douchière, généralement équipée d'un broc d'eau et d'une bassine, comprend aussi le plus souvent un cabinet d'aisances;

enceinter : v.t., rendre enceinte, engrosser;

gardinier : n.m., 1. employé qui cumule, chez un particulier, les fonctions de jardinier (entretien du jardin, arrosage) et de gardien, ou assume l'une de ces deux fonctions;

2. par extension, tout gardien.

Certes, lors de la première phase, tous ces items doivent être relevés puis inscrits dans l'inventaire. Mais, à la deuxième phase, on se demande dans quelle mesure ils satisfont les critères de sélection, notamment ceux qui viennent d'être rappelés ci-dessus. Afin de nous rendre compte des problèmes de détail que nous avons mentionnés, arrêtons-nous un instant au dernier item de la liste. Queffelec a pris soin de nous en indiquer l'origine : «Confusion gardien, jardinier chez les peu lettrés entraînant la formation du néologisme *gardinier* passé en zarma et en français». Information précieuse. Mais convient-il ou non d'invoquer la confusion ou la faute pour éliminer le terme de la liste? A une réponse négative, on pourrait objecter que, d'une part, selon l'auteur, cet item est «assez fréquent

dans les villes, à l'oral, surtout chez les Européens» et que, d'autre part, en français, des cas semblables ont été légitimés. En effet, le terme *lendemain* provient de la confusion de l'article défini et du substantif. Ajouterions-nous par ailleurs que l'expérience nous a appris l'utilité de distinguer les trois fonctions (gardien, jardinier ou les deux à la fois), afin d'en déterminer le salaire et d'éviter des contestations et des discussions? Un gardien peut refuser d'arroser votre jardin, et un jardinier n'est pas du tout censé surveiller votre maison. Aussi est-il utile que le contrat d'emploi soit clair dès l'engagement. Le refus du gardien laisserait entendre qu'il ne confond pas les trois fonctions. Peut-être pense-t-on que nous invoquons trop de détails. Ce n'est pas notre intention. Nous voudrions simplement insister sur l'importance des critères de sélection et d'une analyse aussi fine que possible des particularités lexicales.

— Emprunts

Quéffelec en a relevés un bon nombre provenant des langues nigériennes, et africaines en général, pour désigner notamment des ethnies, des fêtes religieuses et profanes, des fonctions administratives, des outils ou des aliments... Nous remarquons qu'en général, ces emprunts ne sont guère adaptés à la structure morpho-syntaxique du français et que, très souvent, un même emprunt connaît plusieurs graphies :

algaïta, algueïta, algeita, âlgueita, algayta, algaytaa, alkaita, alghaïta;

fatiya, fatiya, fâtiya, fatiha, alfatia, fathia;

Haoussa, Hausa. Haussa, Hawsa, Aousa;

secco, seco, seko, secko, seckot, secot;

Sonraï, Songhaï, Songhay, Songaï, Sonneraye, Söngay, Songoi, Sonrhaï, Songhray.

Ces emprunts satisfont-ils les critères de sélection? Convient-il d'en uniformiser l'orthographe, ne serait-ce que par économie linguistique ou par souci pédagogique⁽¹²⁾?

Particularités sémantiques (transferts, restrictions, extensions de sens, métaphorisations)

beau : n.m., abréviation peu fréquente et familière (à l'oral, chez les lettrés) de *beau-frère* ou *beau-père*;

bilharziose : n.f., maladie parasitaire due à la présence dans le corps humain de petits vers d'un à deux centimètres de longueur. Au Niger sévit à grande échelle la bilharziose urinaire qui se contracte dans les eaux polluées, par pénétration active des larves infestantes;

bleuir : v.t., brimer les nouveaux élèves d'un établissement secondaire;

bonsoir : n.m., salutation utilisée dès la fin du repas de midi;

bordelle : n.f., prostituée;

botter : v.t., frapper, malmener, battre (à coups de poing et de pied);

bouffer : v.t., «bouffer l'argent», dilapider de l'argent et spécialement des deniers publics qu'on a détournés;

boulotter : v.t., travailler;

bourrer : v.i. ou v.t., faire des promesses fallacieuses, mentir afin de séduire ou d'éblouir quelqu'un;

brousse : n.f., 1. type de paysage de savane arbustive, par opposition à la forêt et à la zone cultivée; 2. zone reculée, éloignée;

brûlis : n.m., «faire le brûlis», action de brûler la végétation d'un terrain broussaillieux afin de fertiliser le sol;

buter : v.i., marquer un but.

Toutes ces variations sémantiques doivent-elles être sélectionnées? Sans doute le verbe *buter* satisfait-il plusieurs critères de sélection. Il est en effet conforme à la structure phonologique, morphologique et lexicale du français. Il appartient aux verbes du premier groupe. Il se rapporte à *but* et *buteur* (cf. le *Petit Robert*). Mais sa dérivation est-elle économique? En effet, le *Petit Robert* nous indique déjà trois verbes semblables ou identiques : *buter*; *butter*; *buter* ou *butter*. Par ailleurs, lorsqu'on signale une restriction ou une extension de sens, il conviendrait de bien considérer ces notions, même si elles paraissent simples. Prenons, par exemple, le terme «frère» qui jouit d'une destinée exceptionnelle. En effet, selon l'IFA, son usage est attesté dans onze pays africains dont le Niger. Il figure, bien entendu, dans le *Dictionnaire* de Queffelec. L'IFA en indique quatre sens dont nous reproduisons le deuxième pour illustrer notre propos : «cousin et, par ext., tout individu mâle de la même famille, de la même génération que tel autre».

Queffelec en signale deux dont voici le premier : «Tout individu avec lequel on est uni par des liens de consanguinité plus ou moins lâches, des relations de communauté géographique ou ethnique plus ou moins réelles. Extension de sens fréquente...». Dans un premier cas, l'extension de sens s'explique par rapport à «cousin»; dans un second cas, par rapport, sans doute, au sens indiqué dans le *Petit Robert* : «celui qui est né des mêmes parents que la personne considérée, ou seulement du même père (frère consanguin) ou de la même mère (frère utérin)». Cependant, lorsqu'on compare toutes les acceptions que Queffelec et l'IFA nous apprennent à d'autres nuances consignées dans le *Petit Robert*, on constate que l'item «frère» a connu une variation sémantique par restriction. En effet, voici ce que nous lisons dans le *Petit Robert* :

«2. enfant du même Dieu, de la même grande famille humaine»;

«3. homme qui a avec la personne considérée une communauté d'origine, d'intérêts, d'idées, qui a avec elle un lien affectif, intellectuel».

Dès lors, peut-on en conclure que l'item «frère» a connu une variation sémantique à la fois par extension et par restriction de sens⁽¹³⁾? Dirait-on que notre argumentation est tirée par les cheveux? Nous espérons que non, car une analyse fouillée l'exige. En effet, celle-ci peut encore nous conduire à d'autres réflexions. Considérons par exemple le troisième sens que l'IFA attribue au même item : «3. tout homme, de même génération, avec lequel on se sent des liens communs (ethnie, pays, race, clan, tribu...)». La mention «de même génération» nous paraît restrictive. Au Niger, cette nuance ne semble pas évidente. De fait, selon Queffelec, «frère» désigne «dans un sens réthorique tout compatriote ou même tout Africain⁽¹⁴⁾». De plus, dans la pratique courante, si un Européen aime le Niger, travaille pour sa population ou parle une de ses langues, il peut aussi être appelé «frère». Il s'agirait alors d'une extension de sens par rapport aux explications de Queffelec, et d'une restriction de sens par rapport à la troisième acception indiquée dans le *Petit Robert*. Notons par ailleurs que, dans les relations courantes et surtout diplomatiques et politiques, l'appellation de «frère» peut impliquer honneur et servitude : honneur d'être reconnu, apprécié et intégré, et servitude par le fait qu'on est contraint de respecter les devoirs de l'intégration. Il ne serait pas inutile non plus de s'interroger sur l'usage de «soeur», «petit frère» et «grand frère». Mais, pour l'instant, ce n'est pas le but de notre propos.

Particularités grammaticales (changements de catégorie, de genre, de construction, etc.)

ex. : accoucher : v.t.

acharnement : adv.

au lieu de : accoucher de;

au lieu de : avec acharnement;

aujourd'hui-soir	au lieu de : ce soir;
autrement dit	au lieu de : dans un autre cas, dans le cas contraire;
boire une cigarette	au lieu de : fumer une cigarette.

De nouveau, nous nous posons la même question : dans quelle mesure ces items satisfont-ils les critères de sélection? Le mot composé «aujourd'hui-soir» est-il calqué sur «hier soir» et «demain soir»? Dans l'affirmative, sa création serait conforme à la lexicalisation française. Mais est-elle économique sur les plans phonologique et orthographique? L'expérience nous apprend qu'en général, les particularités grammaticales ne sont guère considérées comme des nigérismes ou africanismes, mais plutôt comme des fautes. Cette opinion peut se défendre. En effet, si des Parisiens disaient qu'ils se rappellent *de* leur voyage en Afrique, devrait-on considérer la construction «se rappeler de» comme une particularité parisienne?

Notons, pour clore la série d'exemples, que Racelle-Latin distingue encore une catégorie de particularités, celle des «particularités qui tiennent à des différences de connotation, à des différences de fréquence, à des différences de niveaux ou d'états de langue». Mais, pour l'instant, nous proposons de laisser de côté cette catégorie. En réalité, des différences de connotation et de niveaux de langue sont déjà comprises dans les exemples que nous avons cités.

Si nous avons davantage développé la deuxième phase de notre méthodologie, nous voudrions surtout souligner l'importance des critères de sélection et la nécessité de mener une analyse rigoureuse et détaillée des items considérés comme des particularités lexicales. A notre avis, la réalisation d'un lexique utile aux locuteurs du français en dépend. Si l'analyse et l'exploitation des variations lexicales étaient conduites avec rigueur, elles pourraient déboucher sur l'élaboration d'un dictionnaire. Les groupes de travail des zones respectives se prononceront sur les finalités éventuelles de ces documents.

Applications pédagogiques

Etant enseignants, nous pensons naturellement aux applications pédagogiques des variations lexicales. En effet, Queffelec et d'autres auteurs y ont, eux aussi, déjà pensé.

«Notre intention», écrivent Queffelec et ses collaborateurs, «n'est pas de donner aux maîtres un mode d'emploi de notre travail : chacun en fera l'usage qui lui paraîtra préférable. Nous désirons seulement exprimer notre conviction qu'aucun enseignement sérieux du français ne peut être donné sans la prise de conscience qu'il existe un français du Niger qui tend à devenir une langue particulière, autonome, fonctionnant selon ses propres principes. L'apprentissage du français écrit classique doit absolument tenir compte de ce fait linguistique, aussi bien pour la simple compréhension des textes que pour la correction des fautes⁽¹⁵⁾».

Beutler, moins catégorique, plus nuancé et ouvert, va dans le même sens : «Dans sa triple dimension linguistique, pédagogique et plus largement culturelle, l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* devrait favoriser une meilleure perception des normes locales du français en situation multilingue, aider la recherche appliquée et la méthodologie de l'enseignement du français et des langues africaines, contribuer enfin à une plus juste appréciation de la créativité langagière des communautés d'Afrique à travers le français, dans ses divers contextes socio-culturels d'utilisation⁽¹⁶⁾».

On partagerait d'emblée l'avis de ces auteurs. Mais, selon N'Galasso, l'introduction des africanismes dans un document pédagogique doit d'abord faire l'objet d'une «sélection sévère». En effet, dans un pays comme le Niger, où seul le français enseigné dans les structures formelles (écoles, centres de formation professionnelle, universités) est l'unique moyen de promotion sociale, il nous semble difficile de plaider la cause des «nigérismes» sans argumentation scientifique et pédagogique valable, malgré leur dynamisme linguistique certain. Quant aux langues africaines et nigériennes auxquelles Beutler fait allusion, elles sont officiellement devenues langues nationales et prises en considération dans les médias et les programmes d'alphabétisation. Elles sont, de plus, enseignées de manière expérimentale dans une trentaine d'écoles depuis bientôt vingt ans, avec des résultats satisfaisants⁽¹⁷⁾. Pourtant, même à ce niveau, les enseignants ont vite fait de revenir aux méthodes classiques, contraints par les impératifs des examens terminaux de l'école primaire. Il faut noter toutefois que beaucoup d'études, de travaux de recherche (mémoires et thèses) ont été réalisés sur la terminologie, la grammaire, la lexicologie des langues nationales⁽¹⁸⁾. A la faculté de pédagogie par exemple, les élèves-inspecteurs de l'enseignement primaire sont initiés à des travaux lexicologiques sur le hausa qui débouchent sur la production de documents «favorisant l'étude des langues nationales auxquelles ils seraient appelés à contribuer⁽¹⁹⁾». Mais dans les faits, les effets du bilinguisme ne sont pas pris en compte dans l'apprentissage du français qui, par ailleurs, privilégie plus l'écrit que l'oral. Paradoxalement, on constate une vitalité dans l'étude des langues nationales, mais les résultats obtenus n'influencent en aucune manière l'apprentissage du français en vigueur dans les écoles! Cette situation est due, à notre avis, à plusieurs facteurs dont le plus important est humain. Aussi bien les encadreurs que les enseignants ne sont pas tous formés pour apprécier l'effet du bilinguisme dans l'apprentissage du français. On remarque souvent que des enseignants mal préparés à la correction phonétique rencontrent des difficultés pour faire acquérir le lexique aux élèves. Voici quelques exemples :

/minyt/prononcé/minit/

/fam/prononcé/pam/

/velo/prononcé/belo/.

Seules les facultés des lettres et de pédagogie ont des départements de linguistique, alors que la majorité des enseignants n'ont pas été formés dans ces structures. A l'heure actuelle, après plusieurs décennies d'enseignement du français, il convient de se poser encore une question fondamentale : Comment enseigner le français en tenant compte des réalités sociolinguistiques du Niger et du reste du monde francophone?

Afin de nous en tenir au thème de cet article, nous nous bornons à ajouter un mot sur l'apprentissage du lexique français dont pourrait dépendre la création de variations lexicales. Au Niger, le français a pour ouvrages de référence les dictionnaires encyclopédiques ou de langue. Mais leur utilisation à des fins pédagogiques laisse à désirer. Les enseignants les utilisent d'habitude pour définir un mot ou pour en donner un synonyme. Certains étudiants ne savent même pas les utiliser! Il serait par conséquent important, dans le cadre du travail à entreprendre, de réfléchir sur les implications pédagogiques de tels documents. C'est pourquoi nous souhaiterions que les groupes de travail à constituer soient pluridisciplinaires (linguistes, pédagogues, méthodologues, etc.) pour mieux appréhender l'apprentissage du lexique français et l'exploitation des inventaires du français local. A toutes fins utiles, nous voudrions informer le lecteur de la méthodologie que nous employons à la faculté de pédagogie et que nous proposons aux élèves-inspecteurs de l'enseignement primaire. Bien qu'il s'agisse d'une langue nationale (le hausa), les étudiants apprennent à collecter des lexies, à les exploiter sur les plans lexical,

morphologique, phonologique et syntaxique. Ils réinvestissent ces données dans des proverbes ou des dictons locaux. Il serait possible de s'inspirer de cette méthode en l'adaptant aux contraintes spécifiques du français, langue étrangère. On doit considérer non seulement les besoins linguistiques et langagiers des apprenants, mais montrer aussi les écarts qui existent entre les «nigérismes» et le français central. Cette attitude permettrait, à notre avis, de «satisfaire les besoins des usagers africains et des lecteurs du français en Afrique⁽²⁰⁾».

Il va sans dire qu'une telle entreprise nécessite la mobilisation de moyens matériels et humains importants. La démarche en trois étapes que nous avons suggérée pour étudier les variations lexicales du français au Niger peut paraître simple et facile à réaliser. En réalité, pour qu'elle soit menée avec un maximum de rigueur, elle exigerait beaucoup de temps, d'efforts et de réflexion. Pour l'instant, nous nous sommes contentés d'exprimer quelques réflexions préliminaires destinées surtout à susciter d'autres réflexions, dont nous pourrions bénéficier. Le français étant devenu une donnée linguistique enracinée dans des aires diverses, il est alors nécessaire qu'il s'adapte aux réalités de nos pays.

1. Programmes scolaires du Niger, septembre 1987.

2. Il est possible qu'en France, étant donné l'étendue de ses terres et la diversité de ses substrats linguistiques, le français puisse montrer plusieurs visages. Aussi nous bornons-nous à parler du niveau standard, même si celui-ci est difficile à cerner d'une façon nette et précise.

3. Beaucoup de manuels scolaires sont importés de France. A l'origine, ils ont été conçus pour l'école française. Mais il y en a aussi qui ont été spécialement conçus pour l'école africaine. En ce qui concerne les ouvrages scientifiques, nous ne signalerons que la collection des *Études nigériennes* : elle comprend un bon nombre de travaux remarquables réalisés par des auteurs nigériens et étrangers. Quant aux oeuvres littéraires, voir note 8 ci-dessous.

4. Peut-être cette situation n'est-elle pas particulière au Niger et se retrouve-t-elle dans d'autres pays d'Afrique.

5. Queffelec A. (1978) : *Dictionnaire des particularités du français du Niger*, CLAD, 396 p. L'auteur a effectué cette étude avec la collaboration de Robert Tabarant et Christine Queffelec.

6. Cf. A. Queffelec *op. cit.*, p. III. *Le Petit Robert* est pris comme référence. Il sert aussi de référence pour estimer le niveau standard que nous avons cité.

7. Cf. A. Queffelec *op. cit.*, p. VIII. Nous avons suivi son conseil quand l'occasion s'est présentée. En effet, nous avons communiqué une «Contribution à l'étude des "nigérismes"» à la quatrième table ronde organisée par l'AUELF à Dakar : aux niveaux phonétique et phonologique, on peut constater avec Queffelec qu'il existe un français du Niger. Par ailleurs, dans le cadre de travaux pratiques, nous avons proposé aux étudiants de reprendre l'étude de certains termes. En général, les étudiants ont confirmé les interprétations de Queffelec. Il leur est également arrivé d'apporter des renseignements nouveaux. En voici un exemple :

– antilope : n.f., nom donné à toutes les antilopes de grande taille (par opposition à biche, réservé aux antilopes de petite taille).

L'explication de Queffelec est exacte. Mais une enquête ultérieure nous a appris que cet herbivore, quoique de grande taille, désigne souvent une belle fille ou une belle femme à la taille fine. Sans doute les critères de l'esthétique sont-ils différents. Si une belle Française s'entendait appeler «antilope», elle en serait surprise et ne saisisrait pas d'emblée le compliment qui lui est adressé.

8. Dan-Inna C., Péné J.D. (1988) : *Bibliographie de la littérature nigérienne*, Niamey, 83 p.

9. Beutler M.E., dans l'avant-propos de l'IFA (*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire AUPELF-ACCT, PARIS, 1983*), *op. cit.*, p. XI.

10. Racelle-Latin D., cf. sa présentation de l'IFA, *op. cit.*, p. XXXVII-LIII.

11. N'Galasso M.M., in *Actes de la 7^e Table Ronde de Kigali*, AUPELF.

12. A propos des emprunts aux langues nationales qui ont adopté, chacune, un alphabet officiel, utilisé notamment dans l'alphabétisation et dans les écoles expérimentales, convient-il ou non de les adapter à l'orthographe française? Convient-il ou non de les écrire selon l'orthographe des langues nationales? Dans le premier cas, si l'orthographe dite «courante» était préconisée, celle-ci pourrait induire en erreur un lecteur

Visages du français et ses variations lexicales au Niger

étranger et lui suggérer une prononciation inexacte. A titre d'exemple, nous citerons le nom de la capitale du Niger *Niamey* : prononcé à la française, ce toponyme ne révèle plus guère son origine zarma. Dans le second cas, on se heurte à un problème de graphie, parce que les langues nationales possèdent des phonèmes et graphèmes que le français ne connaît pas.

13. Dans l'affirmative, laquelle, de l'extension ou de la restriction, serait prioritaire? Notons, par ailleurs, que nous avons délibérément passé sous silence les notions de «transfert» et de «métaphorisation».

14. La connotation politique de «frère» est très souvent sentie. Elle paraît évidente lorsqu'on parle des «frères de l'Afrique du Sud, victimes de l'impérialisme et de l'apartheid». Par ailleurs, dans le langage politique, la nuance «de même génération» est parfois sous-entendue. En effet, à l'ORTN, nous avons entendu un ministre burkina-bé déclarer qu'il transmettait au président Ali Saïbou un message de «son ami et frère, le président Blaise Compaore». Nous ne pensons pas qu'il ait voulu dire que les deux présidents relèvent de la même génération. Il a plutôt voulu mettre en évidence les relations affectives, l'identité africaine et la convergence de vues et d'idées qui existent entre les deux chefs d'État.

15. Queffelec A., *op. cit.*, p. VIII.

16. Beutler M.E., *ibid.*

17. Boubacar Yénikoye I. (1987) : Étude de l'influence des trois systèmes d'enseignement en vigueur : écoles traditionnelles, écoles expérimentales, médersas sur le développement de l'intelligence chez des enfants nigériens, 22 pages multigraphiées.

18. Citons, à titre d'exemple, la récente publication de Mizinguini A. (1987) : *Dictionnaire élémentaire Hausa-Français. Karamin Kamus Hausa-Faransanci*, Niamey.

19. Tran H.C. *Contribution à l'étude lexicologique du hausa*, 2 tomes, Niamey, 389 p.

20. Dumont P., in *Actes de la 7^e Table Ronde de Kigali*, AUPELF, p. 125.

11

Variation lexicale du français au Cameroun

JEAN TABI MANGA

Université de Yaoundé, Yaoundé, Cameroun

Cet article traite de quelques aspects de la variation lexicale du français au Cameroun. En effet, l'usage varié du lexique au Cameroun dessine un autre visage du français, et l'on n'hésite même plus à parler franchement de subversion linguistique. A travers des langues camerounaises et européennes (français et anglais) se rencontrent deux cultures, deux perceptions ou deux théories différentes du monde. De cette interpellation culturelle réciproque naît une nouvelle sensibilité dans l'écriture de nos dramaturges et romanciers. Car autant la culture européenne transforme la culture camerounaise, autant celle-ci, par ses langues, influence et modifie la culture occidentale en l'accordant à sa sensibilité. Sur le plan linguistique, ce rapport s'appréhende à travers un ensemble d'apports et d'interférences. L'examen attentif de l'écriture dramatique et romanesque camerounaise montre que le français ne parvient pas à traduire explicitement la sensibilité et la culture camerounaise, ce qui démontre l'irréductibilité de cette culture. Un grand nombre de réalités socio-culturelles échappent au paradigme lexical français, d'où le recours sans surprise aux emprunts, l'usage abondant et varié du discours parémiologique, les constructions syntaxiques populaires et les calques.

Donnons un prolongement illustratif à ces constatations théoriques.

Les emprunts

L'emprunt aux langues camerounaises

Nos romanciers et dramaturges empruntent énormément au substrat linguistique camerounais, au point de construire des phrases entières avec des substantifs ewondo, par

exemple, fonctionnant comme sujets de verbes français. Ces constructions syntaxiques insolites n'étonnent plus, à cause de leur régularité et de leur fréquence.

Dans la séquence II de *Boule de Chagrin*, le comédien-conteur s'exprime naturellement ainsi :

«L'essep succéda à l'oyôn, l'oyôn à l'essep,
l'essep à l'oyôn, l'oyôn à l'essep.»

Cette succession de substantifs ewondo reliés les uns aux autres par une syntaxe lâche de juxtaposition traduit de façon plus expressive l'alternance des saisons; la saison des pluies succède à la saison sèche et la saison sèche à la saison pluvieuse.

Autres exemples :

L'*aba*, substantif désignant la maison principale qu'occupent les hommes, par opposition à la cuisine destinée aux femmes. On dit par exemple : «L'*aba* est situé en pleine cour.»

«L'*esani* est la première phase des funérailles réservée aux hommes de marque.»

Pour ne pas rallonger indéfiniment la liste, nous citerons rapidement les substantifs suivants : le *myet*, signifiant tantôt un instrument de musique à cordes tantôt le genre littéraire épique, le *ndomba*...

Le français emprunte également à la langue douala; par exemple, le terme douala *njoh* est senti dans le français parlé au Cameroun tantôt comme un substantif signifiant la gratuité, comme dans «le *njoh* cale au cou», tantôt comme un adverbe signifiant «gratuitement», comme dans «Essomba ne paie pas le taxi, il voyage *njoh*.»

Le mot *njoh* a pu donner naissance, dans certaines situations, à un dérivé nominal : le *njoh-man*; ce substantif est structurellement un mélange de langue douala et d'anglais. Il désigne le «parasite». Nous pouvons signaler le lexème douala *ndolè* qui désigne un plat fait de pâte de feuilles de *vernombia* mélangée à de la viande. De façon générale, nous observons que le français au Cameroun sollicite beaucoup les langues camerounaises pour désigner, par exemple, des plats essentiellement camerounais. Nous citerons le *kpwem*, le *ndomba*, le *ndolè*, le *koki*...

L'emprunt à l'anglais

Par exemple :

bad, adjectif anglais signifiant «mauvais». Mais dans le français parlé au Cameroun, *bad* est devenu mélioratif pouvant signifier «correct, bien». On dit volontiers *une veste bad* : «une veste correcte».

motor-boy, substantif désignant un contrôleur d'autocar de brousse. Il s'inscrit dans le discours écrit et oral. G. Oyono Mbia écrit par exemple dans sa pièce *Notre fille ne se mariera pas* : «Son chaud est *motor-boy* chez un Grec.»

L'emprunt au pidgin

Par exemple :

bayam-sallam, substantif déverbal venant de l'anglais *to buy* : «acheter» et *to sell* : «vendre». Ce substantif désigne un petit revendeur.

two-finger, substantif pidgin venant du numéral anglais *two* : «deux» et du substantif *finger* : «doigt». Ce terme désigne simplement un détrousseur.

barlock, substantif venant de l'adjectif anglais *bad* signifiant «mauvais» et du substantif anglais *luck* signifiant «chance». Ce terme désigne, selon le cas, l'infortune, l'insuccès, la déception. Dans la conversation courante, on dira volontiers : «C'est le vrai *barlock*.»

Les parasyonymes

Nous distinguons, pour des raisons de commodité et de clarté dans l'exposé, les parasyonymes de type nominal et ceux de type verbal.

Les parasyonymes de type nominal

Nous observons une relation parasyonymique dans les noms suivants :

— *personnes* : «gens»; ex. : «A l'arrivée du Gouverneur du centre-Sud, les *personnes* étaient déjà dans le rang»;

— *étrangers* : «hôtes, invités»; ex. : «Je ne peux pas venir chez toi, j'ai des *étrangers* à la maison»;

— *aviation* : «aéroport»; ex. : «Déposez-moi à l'*aviation*!»;

— *acteur* : «personnage principal d'un film»; ex. : «Tu vois comme l'*acteur* se tue dans cette situation»;

— *amant* : «souponnant, amoureux»; ex. : «Mvondo est l'*amant* de Sophie».

Le vocabulaire de la circulation comporte également quelques parasyonymes. Nous avons pu noter :

— *engin* : «motocyclette»; ex. «Essomba est parti sur son *engin* depuis plus d'une heure»;

— *motariste* : «motard»; ex. : «Les *motaristes* qui accompagnent le Président de la République sont vêtus de blanc»;

— *mbéré-kaki* : «agent de police»; ex. : «Les *mbéré-kaki* ont arrêté un voleur ce matin à Mvog-mby.» Ici, il s'agit d'une déformation, sur le plan de la prononciation, du mot «bérêt» en *mbéré*, le kaki étant le tissu de l'uniforme des agents de police. Notons que le terme *mbéré-kaki* est péjorativement connoté.

Dans le domaine des changes et du négoce, nous observons le parasyonyme suivant :

— *changement* : «petite monnaie»; ex. : «Fais-moi le *changement* pour 1 000.»

Le vocabulaire sexuel, ordinairement riche en métaphores, se caractérise par une abondance de parasyonymes. Nous en citerons quelques-uns :

— *bangala* : «organe sexuel mâle»;

— *chose* : «organe sexuel féminin». Ce dernier a donné naissance à une locution verbale : *faire la chose* : «s'accoupler». Signalons, pour terminer, le cas de *bordelle* : «prostituée»; ex. : «La briqueterie est remplie de bordelles.»

Les parasyonymes de type verbal

Nous pouvons en citer un grand nombre. Contentons-nous de quelques-uns :

— *gâter* : «abîmer»; ex. : «Mon vélo est *gâté*»;

— signalons un second sens pour le verbe *gâter* : «déflorer»; ex. «On a déjà *gâté* cette fille.»

Continuons l'énumération :

— *voyager* : «partir en voyage»; ex. : «Ce n'est pas la peine d'entrer, le directeur a *voyagé*»;

— *fréquenter* : «aller à l'école»; ex. : «Que fais-tu toute la journée? -Je *fréquente*»;

— *connaître* : «savoir»; ex. : «Je *connais* qui a tort dans le conflit Cameroun-Nigéria.»

Certains parasyonymes de type verbal s'obtiennent par dérivation. Cela consiste à créer un verbe à partir d'un substantif ou d'un adjectif existant en français standard. Voici quelques exemples :

— *enceinter* : «mettre enceinte»; ex. : «Meka *a enceinté* Edima»;

— *grèver* : «faire grève»; ex. : «Les étudiants *ont grèvé* trois fois cette année»;

— *bouteiller* : «corrompre»; ex. : «Il *a bouteillé* pour faire admettre son fils au collège.»

On peut également signaler le cas des parasyonymes réalisés au moyen du verbe *faire* :

— *faire un accident* : «avoir un accident»; ex. : «Atangara *a fait un accident*»;

— *faire la classe de* : «être en classe de»; ex. : «Alima *fait la classe de* troisième A.»

Nous observons l'emploi du même verbe dans un discours géographique :

— *faire + nom de lieu* : «séjourner à»; ex. : «J'ai déjà *fait* Douala.»

Les calques stylistiques

Le français parlé et écrit au Cameroun présente un certain nombre de constructions syntaxiques qui sont indiscutablement des calques de langues camerounaises. Nous distinguons des constructions calquées sur la syntaxe ewondo. Voici quelques exemples :

— *prendre quelqu'un par le pied* : locution verbale qui signifie «avoir de l'admiration pour quelqu'un». F. Oyono écrit dans *Le Vieux Nègre et la Médaille* :

«Tu danses très bien Engamba,
Je *te prends par le pied*.»

Cette locution connaît deux variantes synonymiques. Les Camerounais disent invariablement : *arrêter quelqu'un au pied* ou *tenir quelqu'un au pied*.

— *avoir quatre yeux* : locution signifiant «avoir le don de communiquer avec le monde invisible». F. Bebéy écrit dans *Le Fils d'Agatha Moudio* :

«La Mère Mauvais-Regard *avait quatre yeux*,
deux que tout le monde pouvait voir et deux
qu'elle utilisait pour voir dans le monde invisible
de la magie noire»;

— *mettre la tête à* : «s'appliquer à»; ex. : «Ma fille, *mets ta tête aux études*»;

— *jeter quelque chose en brousse* : «gaspiller». F. Oyono écrit dans *Le Vieux Nègre et la Médaille* : «Mes économies ont-elles donc été *jetées en brousse*?»

Des expressions nominales sont entièrement calquées sur la langue ewondo; par exemple :

— *la mère-pierre* : «meule de pierre qui sert à écraser le grain»;

— *frères/soeurs de même ventre* : «frères/soeurs de même mère»; ex. : «Mon père a quatorze enfants parmi lesquels je compte quatre *soeurs de même ventre*.»

Nous signalons en outre quelques constructions verbales tout à fait particulières :

— *sortir avec quelqu'un* : «s'entendre avec quelqu'un»; ex. : «Je ne *sors pas bien avec* mon patron»;

— *pardonner quelqu'un* : «pardonner à quelqu'un»; ex. : «*Pardonne* ton frère, sois gentil»;

— *manger sa vie* : «jouir intensément de sa vie»;

— *manger la bouche* : «bredouiller».

Ajoutons enfin que ce français est caractérisé par un mélange de niveaux de langue. C'est le cas très fréquent du verbe *se démerder*, employé très couramment pour «se débrouiller».

Cet inventaire, évidemment partiel, de quelques particularismes du français parlé et écrit au Cameroun témoigne d'un certain dynamisme, d'une volonté des Camerounais d'amener le français à traduire leur sensibilité et leur rapport avec le monde ambiant.

La luxuriance lexicale que nous venons de constater permet-elle déjà d'envisager, dans un avenir plus ou moins lointain, une possible pidginisation, une créolisation du français parlé et écrit au Cameroun?

Nous pensons qu'une créolisation éventuelle du français au Cameroun n'est pas encore possible, d'abord parce qu'au Cameroun, nous comptons des langues nationales de grande diffusion telles que l'ewondo, le basaa, le douala, le bamileké, le ffuldé... qui rendent inutile la création d'une nouvelle langue d'intercommunication sur la base du français. Ensuite, il faut ajouter que l'école camerounaise, en dépit des tentatives de réforme pédagogique, reste pour l'essentiel attachée à la méthode directe d'enseignement. Donc, elle est normative dans son principe et son fonctionnement. Ce principe normatif constitue un puissant facteur d'inhibition de créolisation ou de pidginisation du français au Cameroun. C'est donc un régulateur, dont le rôle consiste à faire disparaître le spectre de la fragmentation de la langue ainsi que sa conséquence : l'incompréhension dans le monde francophone. L'école camerounaise continue donc de rechercher l'unité du français. Nous signalons enfin qu'une créolisation du français n'est pas possible, dans la mesure où le français que nous parlons au Cameroun ne présente pas de syntaxe particulière par rapport à celle du français standard. Il s'agit donc d'une même langue, mais chargée de traduire des sensibilités différentes.

12

Le français en République centrafricaine : identification et intégration

MARTINE WENEZOUÏ

Université de Bangui, Bangui, Centrafrique, LACITO LP 3-121 CNRS

Il y a une vingtaine d'années, Luc Bouquiaux, étudiant les contacts entre le français et le sango, langue nationale de la République centrafricaine, parlait d'une «créolisation réciproque». Si l'on considère, comme Valdman (1983), que «la situation du français et la variabilité qu'il exhibe dépendent de la nature précise du plurilinguisme que l'on retrouve dans une zone ou un état particulier, (du) nombre de langues vernaculaires distinctes et (de) l'importance de la diffusion des langues véhiculaires», on peut présenter le français en République centrafricaine comme une langue étrangère, certes, mais qui joue un rôle spécial par sa fonction de langue d'enseignement et son utilisation dans l'administration. De plus, elle constitue un puissant facteur de mobilité sociale, ce qui la charge d'une valeur de prestige.

La voie royale pour son appropriation étant l'école, le français est surtout présent sous la forme d'un français écrit où la norme est prépondérante. Parler des particularités du français dans un tel contexte n'est donc pas aisé. De quel français s'agit-il? Si l'on se réfère aux quatre catégories identifiées par P. Renaud (1979) : français standard, français local, français dialectal (ou français de la rue) et sabir (français pidginisé), on ne rencontre guère que la première catégorie, qui est le français de l'élite. Il s'y mêle, bien sûr, quelques particularités locales que l'on peut aisément repérer. A l'autre bout du continuum, il n'existe pas de français de la rue ni de français pidginisé, mis à part celui du vieux domestique obligé de s'adresser dans cette langue à son patron européen, et que l'on qualifierait plutôt, selon l'expression de Valdman, de «système approximatif de communication». En effet, la fonction véhiculaire est assurée par le sango qui est lui-même une forme dérivée du ngbandi, langue parlée le long du fleuve Oubangui.

La pénétration du français et l'expansion du sango sont deux phénomènes liés à la colonisation. Le long voisinage de ces deux langues a entraîné une forme de métissage

particulièrement répandue que l'on a coutume de nommer le franc-sango (ce n'est certes pas le cas unique, Sesepe N'Sial a proposé, par exemple, une analyse du métissage lingala-français). Dans cette langue mixte où la syntaxe est le plus souvent sango, le français ne joue pas seulement un rôle de «bouche-trou» (au sens où, quand on ne trouve pas un mot sango, on le remplace par un mot français), il permet d'affirmer avec ostentation un certain statut social, et peut aussi être utilisé de manière ludique, principalement par les jeunes.

Bien que le français apparaisse surtout sous la forme de «langue de l'élite scolarisée» ou à travers le métissage linguistique fréquemment utilisé par cette même élite, on peut néanmoins se poser la question suivante : existe-t-il un français de Centrafrique? Pour tenter de répondre à cette question, il faut distinguer plusieurs niveaux d'analyse.

Pour identifier ce français de Centrafrique, on peut reprendre les quatre catégories proposées par D. Latin, lorsqu'à la V^e Table Ronde de Yaoundé, elle exposait la méthodologie utilisée pour l'élaboration de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*.

— Les particularités lexématiques (formations nouvelles ou emprunts) : outre *ambiance* et son dérivé *ambiancer*, on pourrait citer *cartouchard* (nom donné à l'étudiant qui a épuisé ses dernières «cartouches» et n'a plus le droit de s'inscrire à l'université) ou, dans le même ordre d'idées, *dérogé* (cas de l'étudiant qui a bénéficié d'une dérogation). Construit à partir du sango «kángà» (fermer), on trouve le français local *kanguer*. Ce ne sont que quelques exemples parmi d'autres, mais sont-ils tous spécifiquement centrafricains?

— Les particularités sémantiques sont peut-être plus nombreuses, mais nombre d'entre elles circulent dans toute l'Afrique centrale. Nous n'avons certes pas l'exclusivité pour l'emploi de *deuxième bureau*, *pièces* pour «carte d'identité», mais nous avons peut-être celle de *trafic* comme synonyme de car de brousse et, en tout cas, nous sommes les seuls à employer *gā nà car* (littéralement «vient avec car») pour désigner le villageois qui «débarque» à la capitale. Mais *gā nà car* n'est plus du français, c'est de la langue mixte, et ce terme est identifié par les Centrafricains comme un mot sango. Il en est de même pour un certain nombre d'emprunts intégrés dans la langue : par exemple, qui reconnaîtrait dans *lâbâtâni* le français «hôpital»? Fermons cette parenthèse sur les emprunts français en sango pour envisager la troisième catégorie proposée par D. Latin.

— Les particularités grammaticales et morpho-syntaxiques (changement de genre, de catégorie grammaticale, de construction) : notre premier exemple est emprunté à la langue mixte : *mbī besoin tí mò* (littéralement «j'ai besoin de toi»), le substantif *besoin* étant ici employé comme un verbe. On peut rapprocher cet emploi de la locution verbale *faire besoin*, qui existe au Bénin et au Togo (IFA : 50). Notre deuxième exemple concerne l'emploi fréquent de *déjà* pour indiquer qu'un événement est passé : lorsqu'on entend «il est déjà mort», cela ne signifie pas qu'il est mort jeune ou que sa fin a été rapide, mais tout simplement que sa mort est un événement passé; le mot «déjà» est la traduction de *awè* en sango et ce terme est employé pour indiquer l'accompli. Dans cette troisième catégorie de particularités, l'influence sous-jacente du sango apparaît fréquemment.

— L'examen des particularités stylistiques pourrait nous amener à citer les confusions de niveaux de langue que l'on trouve souvent dans les copies d'élèves ou dans certains mots grossiers qui n'ont pas cette connotation en français d'Afrique, mais cela n'a rien d'original. Ce qui nous paraît plus caractéristique est l'imbrication du français et du sango, et cela nous oblige à poser un deuxième problème : ces particularités sont-elles finalement dues à des interférences?

Dans l'exemple cité plus haut, *déjà* traduisait la notion d'accompli qui se marque en sango par *àwè* postposé au verbe. De plus, certaines prononciations de mots français — souvent intégrés dans le sango — subissent l'influence du système phonologique de cette langue. Dans le dictionnaire sango-français de L. Bouquiaux et M. Diki-kidiri, on trouve une liste de ces emprunts. Relevons par exemple *soazi* (de choisi) : «nom donné aux vêtements d'occasion» (nous pouvons aussi noter ici un changement de sens), *lafandéma* («la fin du mois»), ce mot ayant également reçu une connotation particulière.

Il arrive aussi que certaines expressions courantes soient le calque d'une formule sango : on entend souvent *la maladie l'a attrapé*, traduction de «kòbélà à gbú lò»; *il dort au quartier Miskine*, car en sango, le mot *làngō* signifie à la fois dormir et habiter. Il existe ainsi beaucoup de particularités du français de Centrafrique qui ont leur source dans le sango. A l'Institut de Linguistique Appliquée de Bangui, en travaillant à l'élaboration du *Cours autodidactique de français écrit* (méthode CAFE dont le professeur Dupriez est l'auteur), nous en avons mises un certain nombre en évidence. Cependant, lorsqu'on parle d'interférences, une autre question se pose : s'agit-il de faits de langue ou d'actes de parole? Cette opposition recouvre souvent, chez ceux qui l'utilisent, celle de stable et instable, parfois aussi celle de diachronie et synchronie. Pour éviter ces écueils et pour permettre de distinguer la notion de particularité de celle d'interférence, D. Latin, dans la communication citée, proposait quatre critères : fréquence et nombre des attestations, dispersion géographique, dispersion dans les différents types de sources, une persistance chronologique suffisante. S'il s'agit d'une zone où la langue source est suffisamment répandue, ces quatre critères ne seront peut-être pas suffisants et, d'ailleurs, pourquoi certaines particularités de Centrafrique ne seraient-elles pas des interférences «entérinées», si l'on peut employer ce terme?

Un autre point de vue sur la question est celui qui est exprimé par R. Chaudenson (1973 : 364) : «Nous pensons que dans tous les cas, français populaire, français d'outremer, créoles manifestent sous des formes différentes et à des degrés divers des tendances du système linguistique français.»

G. Manessy (1985), qui cite ces propos, a relevé certaines de ces tendances. L'une d'entre elles nous semble concerner particulièrement le français d'Afrique noire, et elle est présente dans le français de Centrafrique; c'est la notion de fonctionnalité. G. Manessy la définit ainsi : «Par fonctionnalité, nous entendons l'adéquation étroite des moyens linguistiques mis en oeuvre dans la communication à l'efficacité immédiate de cette dernière.» Elle conduit à éliminer des formes peu courantes. G. Manessy cite l'exemple des formes verbales périphrastiques, qui tendent à remplacer la conjugaison traditionnelle, ou l'existence d'une sorte de temps de base, le plus souvent présent ou infinitif, auquel on ajoute un terme permettant de situer l'action dans le temps (avant, bientôt, maintenant, etc.). On pourrait ainsi relever la tendance à la réduction du système des pronoms personnels (le, la, les remplaçant lui et leur). Du point de vue lexical, nous avons vu comment le français d'Afrique utilisait toutes les ressources de la dérivation (par exemple, sur «ambiance» on fait *ambiancer*, *ambianceur*...).

Les tendances générales propres au système français qui ont été relevées un peu partout en Afrique ne sont pas absentes du français de Centrafrique. Cependant, il est parfois difficile de faire la part des choses entre interférences, particularités, emprunts de mots français en sango, voir alternance codique (cf. aussi M. Wenezoui, 1989).

Les données concernant le français de Centrafrique qui figurent dans l'IFA ont été recueillies, si l'on en croit l'introduction de cet ouvrage, vers 1977 à partir d'un corpus essentiellement oral. A cette époque, l'Institut de Linguistique Appliquée (fondé en 1975)

venait de naître, et «aucune production écrite due à des nationaux n'exist(ait) en Centrafrique» (Introduction, p. XXXI).

Actuellement, non seulement certains écrivains centrafricains sont publiés (pensons à Goyemide, Yavoucko, Bambote), mais il existe aussi un quotidien rédigé en français, bien que son titre *Ele songo* ne l'indique pas.

Il est donc de la toute première importance de reprendre le travail sur les particularités du français en Centrafrique. Cependant, il semble que ce travail n'en sera que plus efficace si l'on ne néglige pas le problème des emprunts du français en sango. Si la cohabitation entre langue nationale et langue officielle n'est pas toujours aisée, elle est, du point de vue scientifique, très intéressante à observer et peut se révéler un excellent «laboratoire», comme disait Hagège en parlant du créole.

Références

1. Bouquiaux L. (1969) : «La créolisation du français par le sango véhiculaire, phénomène réciproque», *Annales de la Faculté de lettres et sciences humaines de Nice*, Actes du colloque sur les ethnies francophones, 26-30 avril 1968, p. 57-70.
2. Bouquiaux L., Diki-kidiri M., Koboza J.M. (1978) : *Dictionnaire sango-français, Bakarî sängö-fârânzi*, Paris, SELAF, 667 p.
3. Chaudenson R. (1973) : «Pour une étude comparée des créoles et parlers français d'Outre-Mer : survivance et innovation», *Revue de Linguistique romane*, 37, p. 342-371.
4. Equipe IFA (1983) : *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, AUPELF-ACCT, 550 p.
5. Latin D. (1983) : «L'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, état de la question, problématique et perspective», communication à la V^e Table Ronde de Yaoundé, publiée dans *Bulletin de l'AELIA*, 6, décembre 1983, p. 299-314.
6. Manessy G. (1985) : «Français, créoles français, français régionaux», *Bulletin du Centre d'Etudes des Plurilinguismes*, p. 7-8.
7. Manessy G. et Wald P. (1984) : *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, Paris, l'Harmattan. IDERIC, 115 p.
8. Renaud P. (1979) : «Le français au Cameroun», in Valdman (éd.), p. 419-440.
9. Roulon P. (1972) : «Etude du français et du sango parlés par les Ngbaka-Ma'bo», *Ethnies*, 2, IDERIC, Paris, La Haye, Mouton, p. 133-165.
10. Valdman A., éd., (1979) : *Le français hors de France*, Paris, Champion.
11. Valdman A. (1983) : «Normes locales et francophonie», *La Norme linguistique*, E. Bédard et J. Maurais, Robert, collection l'Ordre des mots, p. 667-706.
12. Wenezoui M. (1981) : *Le français, le sango et les autres langues centrafricaines*, Paris, SELAF-ACCT.
13. Wenezoui M. (1989) : «Emprunt ou alternance codique?», communication au colloque *Etat de la langue française en Afrique centrale*, Bangui, 23-25 janvier 1989.
14. Wenezoui M. et Gerbault J. (1989) : «Le prestige du français», *Espace francophone*, 1, Université de Bangui.

13

Les congolismes, apports du Congo à la francophonie

AMBROISE QUEFFELEC*, DOMINIQUE MATANGA**

* *Université de Provence, Aix-en-Provence, France*

** *Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo*

L'enseignement des langues secondes ou étrangères traverse une crise en Afrique... Dans de nombreux pays, les enseignants, les pédagogues, les autorités ne cessent de parler de baisse de niveau des élèves... Un colloque, qui s'est tenu à Dakar sous l'égide de l'AUPELF, était même centré sur ce thème. Parmi les propositions émises par les participants de la rencontre pour remédier à cet état de chose, certaines mettaient à juste titre l'accent sur la nécessité de prendre mieux en compte non seulement les besoins des élèves, les situations d'enseignement mais aussi le substrat linguistique. Dans le cas du français en Afrique francophone, il est indispensable de prendre en considération l'existence et le rôle des langues nationales; l'importance des interférences, qui ne manquent pas d'apparaître dans l'acquisition d'une langue non maternelle entre la langue cible et la ou les langue(s) maternelle(s), a été mise en valeur dans de nombreux travaux, et nous ne reviendrons pas sur la question. Certaines méthodes d'enseignement, en particulier celles du CLAD, ont accordé à ces interférences la place qu'elles méritent. Nous pensons que les techniques bien éprouvées d'enseignement du français langue étrangère, devraient jouer un rôle majeur dans l'amélioration de l'enseignement du français. Cependant, dans la prise en considération du substrat linguistique, il faut intégrer non seulement les langues locales africaines mais aussi le français, lui-même utilisé par une partie plus ou moins importante de la population. Nous ne voulons pas relancer le débat oiseux et infécond de savoir si le français est une langue totalement étrangère, une langue seconde ou une langue étrangère à statut privilégié. Il s'agit là d'une querelle de terminologie assez vaine qui nous écarte des vrais problèmes. Quel que soit son statut exact, le français n'est pas moins parlé et écrit par une proportion non négligeable, sinon la majorité, des Congolais. Or, ce français présente, par rapport à la variante standardisée (ou, pour

simplifier, le français de France), un certain nombre d'écarts plus ou moins (et sans doute plus que moins) considérables. Le petit Congolais qui commence à apprendre le français se trouve placé dans un environnement relativement favorable; en effet, sa langue maternelle, et davantage encore sa langue véhiculaire, ont un lexique partiellement francisé. L'emprunt linguistique au français est assurément le procédé néologique d'enrichissement de ces langues le plus actif, comme l'a montré A. Niangouna. De plus, le jeune apprenant baigne, surtout s'il est citadin, dans un environnement linguistique où le français lui-même joue un rôle non négligeable, puisqu'il aura été en contact avec des énoncés dans cette langue à la radio, à la télévision, au cinéma, dans la rue, dans les administrations, dans les transports en commun, etc., et même, pour un certain nombre de cas, dans le milieu familial. Encore doit-on savoir que ce français n'est pas tout à fait semblable, loin s'en faut, au français scolaire conforme à la norme orthoépique qu'on lui enseignera à l'école. En toute logique, on devra tenir compte de ce français local dans l'élaboration de méthodes d'enseignement de cette langue. C'est d'ailleurs un Congolais, J.P. Makouta-Mboukou, dans son ouvrage *Le français en Afrique noire* paru en 1973, qui a été l'un des premiers à attirer l'attention du public sur l'existence en Afrique francophone de français locaux bien spécifiques, dont il donne des illustrations probantes. S'inspirant principalement de la situation congolaise, il montre qu'aux différents plans linguistiques, prononciation, vocabulaire, syntaxe, le français local s'écarte fortement de l'usage hexagonal. De manière plus systématique et tout en se limitant à l'aspect lexical, *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (IFA), publié sous l'égide de l'AUFELF et de l'ACCT, présente, sous la forme d'un dictionnaire alphabétique, un relevé systématique des écarts lexicaux par rapport au français central observés dans douze pays d'Afrique noire (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Zaïre). Assez paradoxalement, le Congo n'apparaît pas dans cette liste: une équipe de recherche congolaise dirigée par F. Lumwamu devait, à l'origine, participer à la recherche collective, et certains de ses membres ont même participé à des séminaires et à des séances de travail de l'équipe IFA, mais ce travail n'a pu aboutir. Partant sur des bases différentes, une autre équipe s'est constituée et se propose de faire paraître très prochainement, sur le modèle de monographies existant pour d'autres pays, un ouvrage intitulé *Le français au Congo : enquête lexicale*. C'est cet ouvrage que nous essaierons de présenter, en passant successivement en revue les objectifs, la méthode suivie et les résultats de l'enquête.

Les objectifs

Ils peuvent être formulés en termes simples : l'enquête vise à décrire, dans la perspective de l'IFA, les particularités lexicales du français écrit et parlé au Congo depuis l'Indépendance.

Comme l'indique clairement la formule précédente, la visée est purement et strictement descriptive. Le point de vue normatif a été délibérément mis de côté pour plusieurs raisons. D'une part, il ne peut être que second; en bonne méthode, pour légiférer, exclure une lexie comme fautive ou la légitimer en la déclarant de bon aloi, il faut d'abord disposer d'une description solide et si possible complète de l'usage réel de la lexie concernée. Mêler les deux points de vue, descriptif (seulement scientifique) et normatif (nécessairement subjectif), ne peut être que nocif. D'autre part, les chercheurs ne s'estimaient pas habilités à porter des jugements d'acceptabilité ou de rejet. Il revient à

d'autres autorités plus qualifiées en ce domaine (en particulier les autorités pédagogiques) de se prononcer en toute connaissance de cause, d'autres paramètres de nature non linguistique intervenant dans l'établissement d'une norme. Les chercheurs se bornent à fournir des éléments objectifs d'appréciation; aux décideurs et à la communauté des usagers de trancher éventuellement.

La description est également explicitement limitée : elle se cantonne aux particularités lexicales et subit donc les contraintes d'une triple limitation :

— Elle ne relève que les écarts, alors que l'idéal aurait été de décrire le fonctionnement du français au Congo dans tous ses aspects et dans toute son étendue. On se serait aperçu que l'usage du français au Congo est spécifique non seulement par ce qu'il possède en plus (néologismes, emprunts, transferts, extensions de sens, métaphorisations, etc.), mais aussi par ce qu'il possède en moins (termes du français standard inconnus ou inusités, restrictions de sens, etc.) et surtout de différent (en particulier du point de vue des fréquences d'emploi). Cette tâche considérable dépassait de loin les possibilités matérielles et intellectuelles de l'équipe réduite qui s'est lancée dans cette recherche. La notion d'écart présupposant une norme de référence, nous précisons tout de suite que celle-ci repose à la fois sur des critères objectifs (le témoignage des dictionnaires contemporains et en particulier du *Petit Robert*) et subjectifs (le sentiment linguistique des decrpteurs).

— La description est également bornée — et c'est la seconde limitation — dans son objet puisque, dans le champ linguistique, seul le lexique a été examiné, sans doute parce que c'est le domaine qui est, sinon le plus productif, du moins le plus directement observable. Les descripteurs se sont cependant permis — avec beaucoup de prudence — des incursions dans le champ de la syntaxe, en particulier lorsqu'une différence de combinatoire (par exemple l'emploi absolu de *préparer* au sens de «préparer la cuisine») entraînerait nécessairement une altération sémantique.

— La troisième limitation est délibérément d'ordre temporel : la description est synchronique (au sens large), puisqu'elle va de l'Indépendance (1962) jusqu'à nos jours (1986). Ce laps de temps, qui correspond au renouvellement d'une génération, a paru significatif. Le terminus *a quo* se justifie non seulement pour des raisons historiques mais aussi parce que les années 60 voient, avec la généralisation de la scolarisation qui en arrive à concerner la presque totalité d'une classe d'âge, une augmentation très sensible du nombre de locuteurs peu ou prou francophones. Les années 60 marquent aussi le début de la multiplication des textes (à vocation littéraire ou non) écrits et publiés par des Congolais. Cette perspective résolument synchronique ne veut pas dire que les auteurs se désintéressent de l'aspect historique. Nous avons personnellement plaidé, à propos de l'IFA, pour la nécessité de donner une dimension diachronique et étymologique à la recherche sur le français en Afrique. L'étude du français parlé par une partie des Congolais à l'époque coloniale, en particulier celui des anciens combattants que Sylvain Bemba appelle le *moi ya voir* et que Zao, dans une chanson célèbre, a récemment illustré, mériterait une étude sérieuse non seulement pour ce qu'il révèle concernant l'introduction du français au Congo, mais aussi pour ce qu'il est susceptible de nous apprendre sur la formation des pidgins et des créoles.

Ici encore, des nécessités pratiques (telles que la difficulté d'accès aux documents de l'époque coloniale, disséminés, en partie détruits, consultables seulement sur place) mais aussi des problèmes théoriques (homogénéité du corpus) ont conduit à privilégier le français actuel.

Les objectifs ainsi clairement définis, il fallait élaborer une méthode.

La méthode

Pour constituer l'Inventaire projeté, les chercheurs se devaient de mettre au point des procédures d'investigation et de découverte propres à l'objet analysé. La réflexion méthodologique se focalisa autour de trois axes principaux : la constitution d'un corpus d'enquête, l'élaboration des critères de sélection des particularités, enfin la mise au point de techniques lexicographiques de classement (établissement d'une nomenclature) et de présentation (contenu des articles) des informations retenues.

Le corpus

Conformément à une tradition explicitée par D. Crystal, l'enquête est fondée sur un corpus («corpus-based») et non limitée à un corpus («corpus-limited»). Elle porte à la fois sur un corpus écrit et sur un corpus oral. Le corpus écrit est constitué de plusieurs sources au premier rang desquelles on doit citer la littérature congolaise d'expression française. Ont été ainsi analysés la plupart des romans, nouvelles, contes, poésies, pièces de théâtre, etc. publiés par des auteurs congolais, à condition que ceux-ci aient été accessibles aux descripteurs, soit qu'ils figurassent dans des lieux de consultation publics, soit qu'ils appartenissent à des bibliothèques privées accessibles (collègues, amis...). En fonction des opportunités et, bien sûr, de manière moins systématique, l'équipe a dépouillé les manuscrits et les inédits que le hasard a mis entre les mains des chercheurs (tels que les manuscrits du récent concours «La Plume de Bayardelle» organisé à l'occasion de la kermesse de la Faculté des Lettres, ou tels certains manuscrits envoyés pour les concours littéraires de Radio France Internationale). La presse a également été fortement mise à contribution en tant que représentative de la norme locale. Des collections complètes (autant que faire se peut) de *Mweti*, *Etumba*, *La Semaine Africaine* et diverses autres publications périodiques à parution plus ou moins régulière ont été dépouillées exhaustivement. De manière beaucoup moins systématique ont également été sollicités monographies, thèses, mémoires, rapports, ouvrages et revues scientifiques, annales, manuels scolaires, livres d'art ou de vulgarisation, etc., bref, tous les documents possibles et imaginables que les auteurs rencontraient. Enfin, les correspondances publiques ou privées, les copies d'élèves, etc. ont été utilisés dans la mesure où les chercheurs parvenaient à en prendre connaissance.

Si, dans le domaine de l'écrit, la littérature et la presse ont donné lieu à des investigations systématiques, il n'en est pas de même pour le domaine oral, où l'enquête était nécessairement moins rigoureuse, essentiellement pour des raisons financières. Pour faire une étude scientifiquement fondée du français oral utilisé par la population congolaise, il aurait fallu procéder à la manière des enquêtes mises au point pour l'élaboration du français fondamental de G. Gougenheim et utilisées dans certaines descriptions des langues africaines : auraient été nécessaires de nombreux enregistrements opérés si possible à l'insu des intéressés en divers lieux (bars, marchés, services publics, taxis...) où le français est parlé, si possible auprès d'un échantillon représentatif de la population congolaise parlant français, et ce dans les diverses régions du pays. Un tel programme dépassait très largement nos possibilités. Un embryon de recherches allant dans cette direction a certes existé : des émissions de radio ou de télévision, sensées représenter la norme locale orale, ont été enregistrées. Certaines missions dans le nord du pays, et surtout à Pointe-Noire, ont été réalisées avec des résultats encourageants. Cependant, dans la pra-

tique, l'essentiel de l'enquête a été mené de manière beaucoup moins rigoureuse : les chercheurs ont utilisé des méthodes moins sophistiquées. Ils ont fait appel à la technique du questionnaire préétabli ou demandé à des interlocuteurs complaisants (souvent étudiants) d'évoquer, autour de conversations plus ou moins dirigées, tel ou tel thème de la vie courante. Ils ont aussi constitué une esquisse de réseau d'informateurs bénévoles (étudiants, parents, amis, collègues) en leur demandant de leur signaler les congolismes que ceux-ci rencontraient. Ils se sont enfin — et surtout dirons-nous — mis à contribution eux-mêmes en faisant appel à l'introspection (pour les enquêteurs congolais) ou en manifestant une attention de tous les instants dans leur vie professionnelle et extra-professionnelle aux faits de langue susceptibles d'être des particularismes. Malgré ce côté empirique, l'enquête sur le français oral s'est révélée moins improductive qu'on aurait pu le craindre.

La sélection des entrées

Au terme de la phase d'enquête (qui pouvait se prolonger en raison de la non-limitation du corpus, alors même que la rédaction était en cours), il fallait opérer une sélection dans la masse des informations recueillies (une dizaine de milliers d'attestations écrites ou orales), qui étaient par nature peu homogènes et d'intérêt inégal. Que fallait-il retenir dans cette riche moisson où le bon grain et l'ivraie se côtoyaient en un ensemble très disparate?

Plusieurs critères de sélection ont été retenues :

— Critère de fréquence : ont été retenues en priorité les unités présentant un nombre élevé d'attestations à l'écrit (*ou* à l'oral). Il a paru normal d'accorder une place prépondérante aux unités présentant un taux élevé de récurrence. Cependant, en raison du caractère asystématique de l'enquête et pour éviter les phénomènes de mode langagière (particulièrement sensibles dans une société où certains néologismes en vogue n'ont qu'une existence éphémère), ce critère de fréquence absolue a dû être tempéré. Toutes les lexies sélectionnées ont été (ou seront) soumises à un « jury » représentatif qui opère un tri final en éliminant les lexèmes trop particuliers à un groupe social (militaires, étudiants, journalistes sportifs, etc.) ou dont la durée de vie a été trop limitée (par exemple, certaines formations à caractère ironique en usage sous le régime du président Yombi). Par ailleurs, ont été recensés certains termes qui, bien que d'un usage très restreint, appartiennent au fonds français des locuteurs congolais; il s'agit des fameux termes « disponibles » qu'on n'est amené à utiliser que dans certaines circonstances précises et qui échappent souvent aux enquêtes aléatoires.

— Critère de dispersion géographique : dans un pays présentant une grande diversité linguistique et où le nombre de langues maternelles est important (même si l'existence des deux grandes langues véhiculaires *monokutuba* et *lingala* et l'apparement de beaucoup de langues vernaculaires empêchent la balkanisation linguistique), la dispersion géographique des lexies a été naturellement prise en compte. Le fait qu'un même terme soit connu, disponible et si possible utilisé dans les différentes régions du pays et par des locuteurs maîtrisant des langues véhiculaires et vernaculaires diverses, est un signe important de sa bonne diffusion. Ce critère a été particulièrement opérant pour la sélection des termes empruntés aux différentes langues congolaises.

— Critère de dispersion chronologique : l'attestation d'un même lexème à différentes périodes de notre synchronie large a été considéré comme un indice sûr de la vitalité et de

l'implantation dans le français local de ce terme, et a été prise en compte comme un indice positif en vue de sa sélection dans la nomenclature.

— Critère de dispersion sociale : la possibilité pour un terme d'être employé ou considéré comme français par des locuteurs appartenant à des couches sociales et à des milieux professionnels différents a également été jugée significative pour les enquêteurs, méfiants vis-à-vis des sociolectes.

Les différents critères que nous venons de formuler ont été utilisés de manière systématique mais souple avant la sélection définitive.

Le classement de la nomenclature (macro-structure)

Conformément à la tradition lexicographique, les lexies sont classées selon l'ordre alphabétique, la forme graphique retenue étant celle qui est le plus fréquemment attestée. Pour les termes attestés seulement à l'oral, une reconstruction graphique conforme au système français a été opérée et le terme reconstitué a été classé conformément à sa graphie inventée. Des systèmes de renvoi pour les termes présentant des parentés morphologiques (dérivés, composés) ou sémantiques (parasynonymes, antonymes) permettent de remédier partiellement à ce qu'a d'arbitraire et de déstructurant l'ordre alphabétique.

Le contenu des articles (micro-structure)

Il est conforme à la pratique lexicographique mise en oeuvre dans les autres dictionnaires de particularités relatifs au français d'Afrique : chaque article est organisé selon une grille identique, constituée de plusieurs rubriques.

— Pour ce qui est de l'entrée, elle est fournie en majuscules et en caractères gras.

— Viennent ensuite, lorsqu'elles existent, les différentes variantes graphiques rencontrées pour le même lexème, classées selon une fréquence décroissante.

— Apparaît entre crochets la transcription phonétique effectuée d'après le système de l'Association de Phonétique internationale (A.P.I.). Elle n'est fournie que pour les formes problématiques et inconnues du français standard.

— Lui succède, lorsqu'il est connu et intéressant, l'étymon.

— Intervient alors la catégorie grammaticale qui peut constituer à elle seule une particularité : ainsi l'emploi de *putain* au masculin.

— Apparaît alors ce qui constitue le pivot de l'article, à savoir la définition. Nous avons accordé le plus grand soin à sa rédaction. Lorsqu'une définition a paru peu explicite pour un lecteur ne connaissant pas le Congo, un commentaire de nature encyclopédique ou linguistique complète la définition. Lorsque plusieurs sens sont attestés, ils sont numérotés par un chiffre qui précède la définition et hiérarchisés selon leur ordre d'importance, du supérieur à l'inférieur.

— La définition est complétée par des exemples : ceux-ci sont en priorité des citations tirées d'ouvrages imprimés. Cette priorité s'explique d'une part parce que la tradition humaniste du dictionnaire privilégie le contexte littéraire ou du moins l'*exemple écrit*, d'autre part parce que les citations, indiscutables, valident le particularisme et mettent — au moins partiellement — le lexicographe à l'abri du reproche — souvent fondé — d'arbitraire et de subjectivité dans la sélection des entrées. Des exemples tirés du corpus oral ou forgés par les informateurs viennent compléter les attestations écrites et présentent l'avantage de donner des informations précises sur l'écologie de la lexie (combinaire, niveau de langue, contexte d'usage, formes du pluriel, etc.). Les contextes construits

en particulier permettent d'alléger le nombre des informations contenues dans la définition qui, si elles étaient fournies *in extenso*, feraient basculer l'inventaire de la langue dans le dictionnaire encyclopédique. Les exemples, particulièrement nombreux (jusqu'à cinq par unité de sens), constituent donc les compléments nécessaires de la définition.

— Dans le prolongement des définitions et des contextes sont mentionnés, le plus souvent, les syntagmes et les locutions où figure fréquemment le terme analysé. Le sens de ces cooccurrences est parfois explicité mais, en général, celles-ci ne donnent pas lieu à une définition.

— Les dérivés et composés sont également indiqués, afin que le lecteur puisse percevoir la productivité éventuelle de la lexie et son aptitude à la dérivation et à la composition. L'existence de dérivés et de composés joue, par ailleurs, un rôle de validation quant à la pertinence du choix de la particularité.

— L'article se clôt par des renvois aux mots de sens voisin *ou* de sens contraire et, de façon plus générale, à des termes présentant quelques relations sur le plan paradigmatique avec celui qui est défini. Contrairement à une pratique que nous avons adoptée dans des ouvrages précédents, la nature du renvoi n'est pas mentionnée explicitement par des indications comme *synonyme* ou *antonyme* (ou *contraire*). Un simple *V.* (abréviation de *voir*) permet, dans la tradition analogique du *Petit Robert*, d'éviter l'épineux débat de la synonymie, de la paronymie ou des différentes formes d'antonymie (disjonction exclusive ou contradiction *vs* incompatible ou contraire). Il autorise, en revanche, la constitution de séries d'équivalences où se trouvent regroupées les lexies présentant certaines relations au niveau du signifié. Ainsi, s'élaborent des mini-champs lexicaux associant, par exemple, pour désigner les personnes possédant des aptitudes surnaturelles à la magie, *féticheur, ngangá, voyant, guérisseur, tradi-praticien, ndoki, sorcier*, etc. De même, pour désigner les fidèles de Matswa, on constituera la série *amicaliste, corbeau, matswaniste...* Enfin, pour signifier «faire l'amour», on aura une longue liste de synonymes dont *coucher, faire la chose, foquer, couiller, masser, grailler* sont les moins inavouables.

Les résultats

Le principal résultat de la recherche en cours sera la publication, sous l'égide de l'Unité de Recherche Linguistique 9 de l'Institut National de la langue française (C.N.R.S.) et de l'Association d'Études Linguistiques Interculturelles Africaines (en abrégé A.E.L.I.A.), de l'ouvrage cité dans l'introduction. Cet ouvrage, qui devrait posséder entre 200 et 300 pages imprimées, comportera une introduction méthodologique détaillée sur la situation linguistique et surtout sociolinguistique du français au Congo, une description de la méthodologie suivie et, enfin, l'Inventaire à proprement parler. Il pourra servir de base à des études scientifiques multiples qui pourraient (parmi d'autres directions de recherche possibles) concerner des domaines strictement linguistiques (typologie des particularités), sociologiques (le français du Congo comme reflet de la société congolaise) ou comparatifs (comparaison des congolismes avec les particularités d'autres français en Afrique — celui du Zaïre en particulier). Ce sont ces trois domaines que nous aimerions brièvement aborder.

Typologie des congolismes

Un certain nombre de typologies relatives aux particularités du français en Afrique ont déjà été publiées dans différents articles et ouvrages. L'esquisse de grille typologique que

nous proposons ici n'a rien d'original, puisqu'elle s'inspire de celle qui a été élaborée par l'équipe IFA. Tout au plus illustrerons-nous et commenterons-nous cette catégorisation en quatre types.

— Particularités lexématiques

Dans les néologismes de forme, on distinguera les formations nouvelles des emprunts. Pour les premières, le procédé classique de la suffixation est actif, que ce soit avec le suffixe *-er* servant à former des verbes (*chicotter, débrousser, doser, doter, enceinter, extrémiser, gréver, matabicher, pauser, siester, torcher*), le suffixe *-ard* pour créer des adjectifs dépréciatifs (*broussard, bouchard*), les suffixes *-isme* et *-iste* associés à des bases nominales (*kimbanguisme/kimbanguiste, matwanisme/matwaniste*, etc), le suffixe *-eur* productif dans la formation des substantifs (*cafouilleur, chanvreur, cuveur, doseur, détourneur*, etc). Relevons aussi le suffixe *-ier* qui prend un *-t* d'appui lorsqu'il s'associe à une racine d'origine bantoue (*malafutier, safoutier*, formés sur le modèle *avocat/avocatier?*). La préfixation est beaucoup moins à l'honneur, tout comme les formations parasythétiques dont on trouvera trace cependant dans *dévierger, embouteiller* («mettre en bouteille»), *redynamiser, redynamisation*. Plus active est la composition qui forme, en général, des lexies en associant des vocables d'origine française : *anti-soleil, contresueur, contre-veste, délinquance sénile, demi-dakar, jugement supplétif, lit picot, mouchoir de tête, pare-soleil, radio-trottoir, retrait de deuil, table-banc, tôle ondulée, travail forcé, vin de palme, vers de palmier*, etc. Dans cette série de mots composés, *mwana-foot*, qui combine un mot bantou et une abréviation d'un mot d'origine anglaise, se distingue par son originalité. Tout aussi originaux sont les syntagmes *P.K.* [peka] et *P.S.P.* [pe spe] formés des initiales de *point kilométrique* et de *poste de sécurité publique*. On remarquera que le langage administratif et politique est particulièrement riche de formes abrégées de mots composés, comme *dircab* (directeur de cabinet), *dirétude* (directeur d'étude), *comipo* (commissaire politique), *comibo* (commission des bourses), *copo* (collège populaire), *secrégal* (secrétaire général), etc.

Les emprunts aux langues non congolaises sont fort peu nombreux, limités à quelques unités pour le portugais (*capita*), l'anglais (*taximan* qui donne au pluriel *taximen*) ou les autres langues africaines (*griot, boubou, grigri, samara* ne sont, de plus, que disponibles). Le français du Congo, d'ailleurs, emprunte relativement peu aux langues locales (si l'on compare avec les autres français en Afrique) : les idiomes véhiculaires lingala et monokutuba sont d'ailleurs les principaux pourvoyeurs. En revanche, les langues ethniques (exception faite, peut-être, pour le lari parlé dans le pool) ne sont guère sollicitées, comme s'il fallait qu'un mot fût d'abord passé dans les véhiculaires pour qu'il puisse s'intégrer dans le français. Dans de rares cas, on rencontre en français deux signifiants possibles, tirés du lingala et du monokutuba, pour un seul signifié (*pondou* et *saca-saca*, pour désigner la préparation de feuilles de manioc pilées et cuites). Assez paradoxalement, certains termes tirés des langues africaines, comme *pili-pili, matiti* ou *matabich* (déformation lingala du portugais) ne sont utilisés que par les seuls Européens vivant au Congo.

— Particularités sémantiques

C'est dans ce domaine que les particularités paraissent les plus prolifiques. La néologie sémantique peut provenir de :

- Un transfert de sens : *bronzer* et *brunir* qui, pour un Européen, signifient «devenir plus sombre» (en parlant de la couleur de la peau), ont un sens contraire au Congo : «devenir plus clair». Le même renversement s'opère pour le médecin qui *consulte* un malade, là où, en France, c'est le malade qui consulte le médecin. *Ecritoire* désigne non le support sur lequel on écrit, mais tout objet servant à écrire. Le *pousse* ou le *pousse-pousse*, con-

duit par son *pousseur*, fait référence non pas à un «véhicule léger consistant en un siège monté sur deux roues» mais à une «sorte de charrette à bras de fabrication locale servant au transport des marchandises en milieu urbain».

- Une restriction de sens : *carrosserie*, par opposition à *cabine*, renvoie uniquement à la partie arrière d'un camion où s'entassent marchandises et passagers. *Concession*, synonyme de *parcelle*, ne désigne plus qu'un «terrain à usage d'habitation». *Parisien* fait seulement allusion au jeune «aventurier» qui a fait le voyage de Paris pour «payer la gamme» en vue de futurs *défis*. *Eprouvées* ne s'applique qu'aux personnes ayant eu récemment un décès dans leur famille, alors que *jus* fait uniquement référence à une boisson gazeuse sucrée non alcoolisée, le plus souvent à base d'oranges (et de colorants).

- Une extension de sens : *bureau*, dont le changement de sens par contiguïté en français standard est célèbre, connaît un nouvel avatar au Congo puisqu'il désigne la maîtresse entretenue par un homme en dehors de son foyer (le *bureau*, hélas pour le *bon-payeur*, ne se contente pas de vêtements de bure). *Goudron* s'applique à toute route goudronnée, *séminariste* à tout participant à un séminaire (religieux ou non), *mickey* à tout personnage amusant de bandes dessinées ou de dessins animés, *solde* à tout salaire, *bic* à tout stylo à bille.

- Une métaphorisation : une comparaison implicite explique certains changements de sens reposant sur un *tertium comparationis* quelquefois obscur. Le professeur sévère dans ses notes devient, pour ses élèves, un *caïd* (qui fait régner la terreur), les matwanistes deviennent des *corbeaux* en raison de leurs vêtements sombres. Une échelle, parce qu'elle comporte des degrés, reçoit la dénomination d'*escaliers*. La friandise à base d'eau mélangée à des colorants évoque le *ski*. Les élèves qui veulent potasser dans la tranquillité leurs examens *prennent le maquis*.

— Particularités grammaticales

La visée principalement lexicale de l'enquête fait que leur nombre est relativement restreint. Elles peuvent résulter d'un changement :

- de catégorie grammaticale (dérivation impropre : le participe passé *échoué* se transforme en substantif pour désigner le candidat recalé);

- de genre : *bordel* prend le genre féminin pour désigner une prostituée, «une bordelle»;

- et surtout de construction : pour beaucoup de Congolais francophones même bacheliers, la combinatoire verbale n'est pas maîtrisée. Les constructions intransitives, transitives directes ou transitives indirectes des divers verbes français sont souvent conditionnées par le substrat, et le jeu des prépositions constitue un casse-tête pour le locuteur moyen; nous n'avons conservé que les constructions acceptées par la norme locale, celle-ci étant représentée par les discours officiels, la presse et la radio (tel est le cas de *fréquenter* par exemple, employé absolument, ou de *visiter* se combinant avec un complément d'objet direct renvoyant à une personne).

— Ecartés liés à une différence de connotation, de fréquence, de niveau ou d'état de langue

La différence de connotation peut être source de particularisme. *Individu*, relativement neutre en français standard, est toujours pris en mauvaise part au Congo; à l'inverse, *activiste*, péjoratif en français central, devient mélioratif au Congo où seuls les militants zélés méritent ce qualificatif élogieux.

Des différences de fréquence sont également sensibles : *céphalée*, mot technique réservé au corps médical en France, est courant au Congo («mal de tête» est rare); de même, *injection* et *injecter* sont beaucoup plus communs que «piqûre» ou «faire une piquûre», fréquents en français hexagonal.

Des décalages de niveau de langue peuvent se produire : ainsi, le couple *démerde*/*démerdeur*, de même que *popote*, très familiers et relevant d'un niveau de langue relâché en français central, sont usuels à l'oral au Congo et peuvent apparaître dans une parlure soutenue.

Les congolismes, miroir de la société

Dire que la langue, fût-elle limitée à des particularités, est un reflet de la société qui l'engendre est un truisme dont on peu vérifier la véracité. Les congolismes font apparaître la spécificité du monde congolais. Leur étude thématique nous révèle :

— Une société dotée d'institutions de type marxiste-léniniste sensibles dans l'existence de pouvoirs populaires. Remplaçant les structures traditionnelles, on notera la présence, dans les entreprises, d'une *trilogie déterminante* où le rôle dirigeant du parti s'affirme en face du syndicat et de l'administration. La liaison entre le sommet et la base s'effectue dans le cadre de *descente des commissaires politiques* dans les *régions, districts, p.c.a.* et *villages-centres*. Ils rencontrent les *activistes*, les militants et les *postulants* du parti et des organisations de masse soutenus par les *groupes d'agitation* et les *groupes d'animation* ainsi que par les *pionniers*.

— Une société urbanisée : les locuteurs parlant français sont surtout urbains. Le contact avec l'*intérieur* ne s'effectue que lors de rares retours au *village*, ce qui explique que l'Inventaire compte peu de particularités relevant de la flore et de la faune. L'idéal de vie pour le *broussard* est d'habiter une *parcelle* ou une *concession* au *quartier* ou à la *cité*. Cet idéal apparaît bien dans le numéro 6 du bulletin *Echo rural* à travers le slogan «Citadins et paysans, la main dans la main, transformons nos campagnes en des cités rurales agréables pour tous». Que la *brousse* devienne la *cité*, tel est l'objectif avoué.

— Une société qui aime la vie et sait en profiter : le vocabulaire nous révèle une société qui adore l'ostentation où il faut savoir *lancer*, comme les *parisiens* savent le faire avec leur *sape*. Il faut surtout éviter d'être un *ngaya*. Les *ambianceurs* aiment, dans les bars, l'*animation* et le *mouvement* qu'ils découvrent dans la musique, les danses (dont le nom varie avec la mode) et la boisson, quitte à devenir des *cuveurs*. Ils y rencontrent aussi le plaisir de *chercher* les jeunes femmes en *pagne* et *camisole* de wax qui vont devenir leur *bureau*, leur *copine*, leur *makangou*, voire les dames plus mûres dont ils deviendront le *petit poussin* ou le *mario*. Le même goût du *mouvement* se retrouve dans le *tao-tao* des matchs de *mwana-foot*.

Cette vie trépidante n'exclut pas la convivialité dans les relations humaines où les *ma, ya, ta, tantine, papa*, placés devant les anthroponymes, expriment le respect et l'affection, et où chacun est le *petit* ou le *grand frère* (*cousin, soeur, cousine*) de son *cohabitant* ou de celui qu'il côtoie; la convivialité du village se retrouve dans la ville.

Comparaison avec les autres africanismes

Au début de notre enquête, nous pensions que les points de recoupement entre les congolismes et les africanismes recensés dans les autres pays francophones d'Afrique noire seraient nombreux. Or, à mesure que nous élaborions notre nomenclature, nous constatons qu'il n'en était rien. Les congolismes occupent une place originale dans l'ensemble des africanismes. La part des emprunts aux langues africaines (de l'ordre de 20 %) y est considérablement plus restreinte que dans d'autres pays où elle peut dépasser les 50 %. C'est le fonds français, modifié, altéré parfois, magnifié souvent, qui sert de terreau aux

congolismes qui se contentent souvent de pousser à leur terme des virtualités langagières en puissance dans le français standard. Ce mode de formation *sui generis* explique que le français du Congo diffère largement, non seulement de celui de l'Afrique de l'ouest, mais également de celui du Zaïre, malgré la communauté d'ethnies, de langues, de croyances qui unit les deux pays et malgré la circulation de populations, de biens et d'idées qui n'ont cessé d'exister entre les deux États frontaliers. Même au niveau des argots, le langage des *bills* de Kinshasa n'a rien à voir avec celui des *délinquants* et des *parisiens*. La meilleure implantation du français au Congo fait que le Congolais, pour exprimer en français certaines *realia*, fait appel au fonds français là où le Zaïrois recourt à l'emprunt. Un exemple nous en persuadera : pour désigner un décapsuleur, un ouvre-bouteille, le Zaïrois inventera le mot de formation hybride *ziboulateur* quand le Congolais, dans le droit fil de la langue, crée *ouvre-bière*. La différence de colonisation, d'état d'esprit, d'institutions (scolaire et politique) justifie la spécificité de la créativité néologique dans chacun des pays. Cette spécificité linguistique propre à chaque État, que J. Pohl a appelé le *statalisme*, trouve ici son illustration la plus convaincante. Elle montre l'aptitude des Congolais, particulièrement sensible dans la littérature, à déformer, triturer, violer même, pour reprendre le mot de Sony, une langue, fût-elle étrangère, afin de la mettre au diapason de leur façon de sentir, de vivre et de rêver.

Conclusion

Le travail dont nous venons de présenter quelques aspects correspond à une phase de la recherche sur le français au Congo. Des études plus systématiques sont indispensables, en particulier dans le domaine sociolinguistique, mais aussi sur les plans phonétique, syntaxique, prosodique, morphologique. Dans le champ lexical même, il faudrait mener des enquêtes exhaustives sur l'ensemble du vocabulaire utilisé par les Congolais. On s'apercevrait sans doute que certains termes du français fondamental sont peu employés, sinon inconnus des locuteurs, et que d'autres ont une fréquence inattendue. Telle quelle, la publication projetée ne sera pas dépourvue d'intérêts. Inédite, elle donnera, malgré son incomplétude, un aperçu du français parlé et écrit au Congo, sur lequel aucun travail d'importance n'avait été réalisé jusqu'à ce jour. Elle permettra d'utiles comparaisons avec d'autres français en Afrique et contribuera à la connaissance de la diffusion de cette langue en Afrique (que les études purement statistiques de madame Couvert n'abordent qu'imparfaitement). Elle devrait surtout donner lieu à une exploitation pédagogique. Elle pourrait servir au niveau de la confection de dictionnaires conçus pour un public d'élèves africains (nous travaillons activement avec une équipe d'universitaires, de chercheurs du B.E.L.C. et de lexicographes à l'un d'entre eux). Elle pourrait servir aussi directement aux enseignants (dans le cadre de l'auto-formation), aux élèves et aux étudiants en leur faisant prendre conscience de l'existence de *congolismes* dont même les premiers n'ont pas toujours conscience. Elle pourrait également être prise en compte dans l'élaboration des manuels et des méthodes d'enseignement du français au Congo et en Afrique, dont le renouvellement est à l'ordre du jour. Si cet ouvrage à paraître devait contribuer au renouveau des études françaises en Afrique, les chercheurs qui y travaillent se trouveraient comblés et s'estimeraient récompensés de leurs efforts.

N.B. : A titre d'illustration, le lecteur trouvera quelques pages specimen de l'ouvrage :

CABINER v. intr.

faire ses besoins.

J'ai chicotté l'enfant. Il a cabiné devant la concession.

Fréquent à l'oral chez les peu lettrés.

V. *aller aux besoins; faire le W.C.* (non lettrés).

CABRI n. m. (*Capra hircus*).

Petite chèvre aux pattes courtes et au ventre rebondi, qu'on rencontre fréquemment dans les villages.

Je vous ai donné l'exemple en offrant mes poulets et mes cabris. (Lhoni, 1967, 22).

Ils disparaissent en laissant derrière eux quelques cases éventrées, deux ou trois cabris tués. (Dongala, 1973, 19).

Un voleur de cabri a été lynché à Moukondo. (Titre de l'article).

Cette famille avait acheté un cabri pour agrémenter le menu des fêtes (...). Le cabri proteste par ses bêlements qui réveillent ses propriétaires. (Etumba, 19/12/81).

Courant, écrit, oral, tous milieux.

CACAYOER, ERE adj.

Qui concerne le cacao.

Cette baisse de la production cacaoyère est due entre autres raisons au vieillissement des planteurs. (Etumba, 12/6/82).

Emploi adjectival disponible chez les lettrés.

CADAVRE n.m.

Poulet d'importation vendu congelé sous emballage de cellophane (par opposition au poulet de ferme vendu vivant et davantage apprécié des consommateurs).

Tu as acheté un poulet? - Oui mais comme je n'ai pas été viré, j'ai dû acheter un cadavre.

Disponible, lettrés, oral, connot. plaisante.

V. *poulet batéké.*

CADAVRÉ, ÉE, CADAVÉRÉ, ÉE [kadavre] / [kadavere]

(la seconde prononciation est plus répandue chez les peu lettrés). adj.

(Néologisme généralisé à partir de la chanson de Zao «Ancien combattant»).

Mort, et par affaiblissement de sens, épuisé, sans réaction, sans force.

La voiture a fait un accident et tous les voyageurs étaient cadavrés.

Hier après le matanga, nous étions tous cadavérés.

5 - 0 : les Diables Noirs cadavérés!

Assez fréquent, oral, tous milieux, connot. plaisante chez les lettrés.

CADEAU n.m. ou adv.

1. Supplément en nature donné par le vendeur à la fin d'une transaction.

J'ai acheté 1000 francs de poisson et cette femme n'a pas voulu me donner de cadeau!

Courant, oral, tous milieux.

2. Récompense, rétribution attendue après un service rendu.

Toute la journée j'ai transporté les briques de mon oncle et il m'a donné mille francs cadeau.

Courant, oral, tous milieux.

V. *bière, matabiche, madesu ya bana.*

CADET, ETE n.

1. (abréviation de *Cadet de la Révolution*).

Enfant de troupe, adolescent fréquentant une école militaire.

Les soldats ne veulent pas payer l'entrée... Cet exemple est fidèlement suivi par les cadets : Que se passerait-il si tous les élèves et étudiants de la capitale, si tous les pionniers et tous les infirmiers de la capitale entraient gratuitement au stade? (La Semaine, 1/6/75).

Courant, écrit, oral, tous milieux.

2. Personne appartenant à une génération plus jeune.

Quand les jeunes refusent, on prétend toujours qu'ils manquent de respect à l'égard de la tradition, et on accuse injustement les Blancs de les avoir empoisonnés avec leur école... si bien qu'ils n'enverront plus nos cadets là-bas. (Tchicaya Unti B'Kune, 1981, 13).

Cadet, tu n'aurais pas vu quelqu'un avec mon engin? (appellation utilisée par un homme mûr s'adressant à un jeune homme pour marquer une sympathie exempte de familiarité).

Courant, oral surtout.

V. *petit frère*.

CADONNER v. tr.

Offrir en cadeau, donner.

C'est mon frère qui m'a cadonné ça.

Assez fréquent, oral, peu lettrés.

CAFÉ n.m.

Lieu public (souvent une simple baraque en tôle) où l'on sert exclusivement le matin des boissons chaudes (café, thé) et des petits déjeuners.

A dix heures il va prendre son petit déjeuner au café.

Courant, oral, tous milieux. Les locuteurs peu lettrés utilisent aussi *maison de café*.

CAFUILLAGE n.m.

Procédure irrégulière mise en oeuvre afin d'en tirer un profit indu; magouille, combine.

Excellent joueur des Diables Noirs, il n'a pas moisie dans notre obscur apostolat. Très vite il fut promu chargé de missions dans le cabinet de quelque ministre (...) Je ne sais comment par le jeu du syndicat Didyne Kousakana s'est révélé un marxiste au service de la classe ouvrière et a réussi (...) à se faire détacher aux douanes, où, aujourd'hui, il m'a avoué gagner, l'un dans l'autre, des mensualités égales au double des miennes.

Un mot a conquis le vocabulaire congolais et qui désigne ce que je viens de décrire : «cafouillage» (Lopes, 1977, 32).

Même sans le B.E.M.G., j'entrerai en seconde par cafouillage.

Courant, oral surtout, tous milieux.

CAFUILLER v.tr.

Obtenir des avantages immérités en utilisant des moyens illicites; magouiller; en particulier «modifier la décision d'une administration en faveur d'un tiers, en se faisant graisser la patte» (selon Makouta-MBoukou, 1973, 71)

Il est entré au stade en cafouillant.

Faux et usage de faux (Titre de l'article). Sollicité par son ami à Pointe-Noire, il

avait la mission de cafouiller l'admission au B.E.M.G. du petit frère de ce dernier. (Mweti, 6/7/84).

Courant, oral surtout, tous milieux.

CAFOUILLEUR n., adj.

Personne qui cafouille; magouilleur, combinard.

Ce cafouilleur a obtenu son passeport en versant le madesu ya bana.

Courant, oral surtout, tous milieux.

CAHIER DE ROULEMENT (par allusion au cahier scolaire dans lequel les élèves écrivent à tour de rôle) n.m.

Prostituée,

Femme vénale qui change très souvent de partenaire.

La Congolaise aime faire des phases; voilà pourquoi nous lui préférons ces cahiers de roulement qui nous viennent du Zaïre et qui nous dépannent à peu de frais.

Cette femme a couché avec tout le monde : un vrai cahier de roulement.

Vieilli mais disponible, oral, péjoratif.

V. *bordelle, zaïroise.*

CAID n.m.

1. Fonctionnaire rigoureux et intègre qui applique la loi à la lettre.

Il a voulu entrer en seconde en cafouillant mais il est tombé sur un proviseur qui est un caïd.

Assez fréquent, oral surtout.

2. En particulier, professeur qui note sévèrement.

X. est un caïd. Quand il a rendu les notes, on était tous cadavrés.

Assez fréquent, oral surtout, milieu scolaire.

CAILLASSE n. f.

Argent, fric.

Le trésorier doit être de la mission. Et faudra lui demander d'emmener toute la cailleasse. (Lopes, 1982, 70).

Vieilli mais disponible à l'oral.

CALEÇON n.m.

Slip, culotte échancrée très haut sur les cuisses, que l'on porte comme sous-vêtement (*slip* est rarement employé).

Lipopo avançait toujours sur le ballon, le short retroussé jusqu'à hauteur du caleçon (...) Il alliait élégance et réalisme. (La Semaine, 27/1/83).

Courant, écrit, oral, tous milieux.

V. *culotte, coupé.*

CALER v. tr.

Recaler, coller, ajourner, refuser à un examen.

C'est le professeur de français qui m'a calé.

Fréquent, oral surtout, tous milieux.

CAMÉLÉON

A/Au pas de caméléon. loc. adv.

Lentement, à pas très lents.

La voiture des deux présidents entourés par la foule enthousiaste des militants

avance au pas de caméléon (Voix de la Révolution Congolaise, 27/3/86).

Disponible, oral, tous milieux.

CAMISOLE n.f.

Sorte de chemisier, vêtement féminin ceinturé sur la poitrine et évasé vers le bas. Il est en général taillé dans la même pièce de tissu que le pagne qu'il accompagne.

Seins qu'on devine bien plantés et décents sous la camisole. (Lopes, 1971, 45).

La porte s'ouvrit sur une Mpadu échevelée, la camisole déchirée, une main à la nuque. (Tchichellé, 1981, 14).

Monique paraissait se ratatiner dans sa pauvre robe, les pieds nus. Son visage était maigre et les manches de sa camisole recouvraient ses deux coudes. (Tchicaya Unti B'Kune, 1981, 33).

Fréquent, écrit, oral, tous milieux.

CANARI n.m.

Récipient en terre cuite de fabrication artisanale. Il sert à conserver l'eau potable ou à faire cuire les aliments.

Des moutêtes dans lesquelles étaient entassés les produits de leur lointain village : canaris, calebasses, patates, ignames, maïs, manioc, un petit banc... (M'Fouillou, 1979, 25).

Le salon vide comme un canari renversé sur lui-même. (Tchichellé, 1981, 44).

Vieilli mais disponible chez les adultes.

CANTINE n.f.

Seau avec anse utilisé pour puiser l'eau.

Il n'y a plus d'eau. Va chercher la cantine.

Assez courant, peu lettrés.

Com. : Le mot *cantine* est rarement utilisé pour désigner une malle.

CAPITA n.m.

(du portugais passé dans les langues congolaises. Cf. Bal W., 1979 : 155-156 et Daninos G., 1978 : 88).

Contremaître de l'époque coloniale. Le terme renferme, en plus du sens professionnel, l'idée d'une collaboration d'esprit avec le colon (selon Lopes, 1977, 124).

Pourquoi les travailleurs d'aujourd'hui ont moins de respect pour nous que nos pères envers les colons? La solution est certainement à notre niveau, nous les nouveaux capita. (Lopes, 1977, 41).

Les capita? Vous les connaissez sans doute. Un flash-back dans le passé vous permet de vous les représenter dans leur véritable stature. C'était les agents de la police coloniale. Munis de matraques. Prêts à cogner tout compatriote qui ne voulait pas obtempérer aux ordres du colon blanc ou ne voulait pas travailler. (Mweti, 9/2/80).

*Tu vas te faire embaucher au chantier du chemin de fer en qualité de manoeuvre (...)
Si ta conduite est irréprochable, tu deviendras capita dans deux ans.* (Bemba, 1982, 68).

Vieilli mais disponible, tous milieux.

CARAMEL n.m.

Arachide grillée enrobée de sucre caramélisé.

Au retrait de deuil de Madame X., on a bu la mousse et mangé des caramels.

Disponible, oral, tous milieux.

CARCASSE n.f.

Guimbarde, tacot, vieille voiture délabrée mais encore entière et en état de marche.

Croyant effacer ses engagements, M. X. avait abandonné sa «carcasse» dans un P.S.P. (Etumba, 16/4/81).

Courant, oral surtout, tous milieux.

CARROSSERIE n.f.

Partie arrière d'un camion où l'on charge les marchandises... et éventuellement des passagers.

Les voyageurs s'entassaient sur les sacs de marchandises qui occupaient le fond de la carrosserie. D'autres s'asseyaient sur le toit de la cabine. (Menga, 1967, 35).

Midi. Des camions bruyants transportaient vers la «cité indigène» des ouvriers entassés dans la carrosserie comme des poules dans une moutête. (Tchichellé, 1981, 56).

Ce matin-là, juché sur la carrosserie d'un camion de transport en compagnie de plusieurs dizaines de voyageurs, installés tant bien que mal sur un amoncellement de marchandises hétéroclites... (Bemba, 1982, 139).

Courant, écrit, oral, tous milieux.

14

Les bons usages des Belges francophones. Recherches en cours sur les variétés du français de Belgique

MICHEL FRANCARD

Université de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique

La situation du français en Belgique

La Belgique présente une situation linguistique complexe, dont l'origine remonte au Moyen Age. C'est en effet au cours de cette période que s'est formée notre fameuse «frontière linguistique⁽¹⁾», courant d'ouest en est pour départager les dialectes germaniques du nord, dans une zone où l'influence franque a supplanté celle des Romains, et les dialectes d'oïl du sud, territoire romanisé. A l'heure actuelle, cette frontière creuse un abîme quelquefois infranchissable entre la Flandre (5 696 051 habitants au 1^{er} janvier 1988) et la Wallonie (3 209 319 habitants). A ces deux régions s'ajoutent la région bruxelloise (970 346 habitants) et la région de langue allemande à l'est du pays (66 610 habitants).

La Belgique reconnaît trois langues officielles : le néerlandais en Flandre, le français en Wallonie et l'allemand en région germanophone. Bruxelles est une région officiellement bilingue, mais à large majorité francophone alors qu'elle se trouve sur un territoire historiquement flamand.

Trois langues officielles pour une population d'à peine dix millions d'habitants (9 875 716 unités au 1^{er} janvier 1988)⁽²⁾, cela est remarquable sans être exceptionnel : un des États voisins, le Grand-Duché de Luxembourg, en présente le même nombre pour une population inférieure au demi-million d'habitants.

Mais la complexité linguistique de notre pays ne se limite pas à ces trois langues officielles. Ainsi, en Flandre, outre le néerlandais, se parlent des dialectes flamands encore bien vivaces et en Wallonie, face au français, on note en de nombreux endroits la survivance des dialectes romans progressivement évincés par le français depuis le Moyen Age : le picard à l'ouest, le wallon au centre et à l'est, le lorrain dans le sud et quelques îlots champenois. Les mêmes phénomènes de dialectalisation touchent également la région germanophone; cela sans parler des communautés d'immigrés, hors Communauté

Économique Européenne dans un passé récent, de l'Europe méridionale dans un passé plus lointain. La plus importante — et l'une des plus anciennes — d'entre elles est la communauté italienne, évaluée à environ 300 000 personnes.

Évoquer le «français de Belgique», c'est donc se tourner prioritairement vers la partie wallonne du pays. On y observe, chez les locuteurs plus âgés, une situation de diglossie (pratique d'une variété régionale du français et d'un dialecte). Chez les plus jeunes, unilingues, la pratique du français reste souvent marquée par l'influence des divers substrats dialectaux.

Mais s'intéresser au «français de Belgique», c'est aussi étudier le bilinguisme franco-allemand dans la partie germanophone, le bilinguisme franco-néerlandais à Bruxelles et même évoquer cette tradition encore vivace dans certaines familles de la bourgeoisie flamande qui continuent d'élever leurs enfants avec le français comme langue de culture. L'appellation «le français de Belgique» est donc particulièrement réductrice : il n'existe pas un français de Belgique, homogène et stable; comme ailleurs en francophonie, se rencontrent dans notre pays des variétés linguistiques du français, marquées géographiquement, socialement et culturellement⁽³⁾.

A la naissance de l'État belge, en 1831, le français, langue de l'élite au pouvoir, tant en Flandre qu'en Wallonie, était la seule langue officielle reconnue. Il faudra attendre 1898 pour voir le néerlandais s'imposer à côté du français. L'allemand, quant à lui, devra patienter jusqu'en 1970. Si, au plan institutionnel, le français a perdu son monopole, cela ne s'est nullement manifesté au plan de sa vitalité. L'analyse des recensements linguistiques effectués de 1846 à 1947 fait apparaître une grande stabilité du pourcentage des citoyens déclarant user régulièrement du français (42,1 % en 1846, 41,9 % en 1947). Le néerlandais, par contre, subit un léger tassement (de 57 % en 1846 on passe à 52,6 % en 1947). Pour des raisons de susceptibilité politique, il n'y a plus de volet linguistique dans les recensements récents. Mais tous les indices recueillis portent à croire que la stabilité observée jusqu'en 1947 est toujours d'actualité. Voir à ce sujet McRae (1986 : 37 et suivantes).

Un tel laboratoire linguistique produit inévitablement des mélanges détonants, exploités par la classe politique selon les intérêts du moment. Nous renonçons ici à vous décrire ces querelles politico-linguistiques, nous contentant d'évoquer, pour les connaisseurs, les marchandages politiques dont les Fourons sont une des plus consternantes illustrations.

Synthétiquement, on peut dire que le jeu politique actuel prend prétexte de la situation linguistique complexe — qu'il contribue encore à renforcer — mais que les «solutions» aux problèmes linguistiques belges sont loin de tenir compte de la pratique linguistique quotidienne des citoyens⁽⁴⁾. De linguistique qu'elle était au départ, la frontière entre Flamands et Wallons est devenue politique (Goosse, 1987). Inutile de préciser que, dans ces débats politiques, les linguistes n'ont pas voix au chapitre.

Recherches en cours sur les variétés du français en Belgique.

Une double tradition

La plupart des recherches récentes sur les variétés du français de Belgique sont profondément marquées, épistémologiquement et méthodologiquement, par une double tradition : celle des études dialectales et celle, bien connue en dehors de notre pays, des études normatives.

«Terre des grammairiens», la patrie de Grevisse, Hanse et Goosse a produit une remarquable tradition centrée sur l'étude du «bon usage» qui culmine dans la grammaire du même nom⁽⁵⁾. Il y aurait beaucoup à dire, épistémologiquement, sur ce «bon usage» des grammairiens belges qui fondent leurs jugements normatifs sur une observation très fine des usages réels dans leur diversité : pour eux, l'association des fonctions descriptive et normative n'a rien de contradictoire (Goosse, 1983 : 152).

Certes, nous avons eu aussi, comme d'autres francophones non français, à subir des listes de «Ne dites pas... mais dites», lesquelles sont un reflet outrancier — et aujourd'hui dépassé — de la tradition grammaticale belge, qui n'est pas à assimiler purement et simplement au «purisme belge» bien décrit par Klinkenberg (1985 : 107 et suivantes). Néanmoins, il faut reconnaître que ces listes de belgicisms (notamment Hanse et al., 1971 et 1974), largement diffusées dans le grand public⁽⁶⁾, ont eu une influence importante sur les représentations linguistiques des Belges francophones scolarisés.

À côté de cette tradition normative, on ne peut ignorer les nombreuses recherches sur les dialectes de Wallonie (wallon, picard et lorrain pour l'essentiel); tradition à ce point remarquable que la Wallonie est aujourd'hui l'un des domaines linguistiques les mieux étudiés de la Romania (il suffit de consulter le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* pour s'en rendre compte). Cette tradition d'études dialectales est en perte de vitesse aujourd'hui, suite notamment à la nette diminution du nombre des informateurs dialectaux.

Ces deux traditions ne sont pas étanches et leurs influences réciproques paraissent indéniables. La plupart des dialectologues étaient — et sont encore — en même temps philologues, romanistes et professeurs d'université. Les grammairiens, quant à eux, connaissent généralement très bien les réalités dialectales. On ne peut donc dissocier ces deux traditions dans la mesure où elles sont pratiquées, sinon par les mêmes personnes, du moins par des gens évoluant dans des milieux attentifs à la fois aux dialectes et au français normatif.

Nous ne traiterons brièvement ici que des influences de la tradition dialectologique sur la tradition normative, lesquelles se traduisent par une évidence : les études dialectologiques ont empêché que nos grammairiens ne méconnaissent des formes de variation linguistique qu'ils avaient sous les yeux, pour les avoir eux-mêmes récoltées ou obtenues auprès de collègues. En d'autres termes, elle leur a évité d'être des néo-grammairiens.

En effet, cette tradition dialectologique belge n'est pas exempte de présupposés théoriques et méthodologiques. L'essentiel de ses travaux peuvent être reliés soit à la géographie linguistique soit à la célèbre méthode des *Wörter und Sachen* (selon la formule de R. Meringer). Dans les deux cas, il s'agit de ce qu'on pourrait appeler le «culte des petits faits vrais». Cela s'accompagne d'une méfiance pour les constructions théoriques, caractéristiques de la dialectologie wallonne⁽⁷⁾, laquelle se traduit notamment par la rareté de réflexions explicites sur les préalables théoriques et méthodologiques.

Ce culte des «petits faits vrais» et le peu d'intérêt accordé à l'explicitation des préalables théoriques et méthodologiques se retrouvent dans la tradition normative belge⁽⁸⁾. À partir du moment où l'on souhaite rendre compte d'une très riche documentation linguistique, cette attitude entraîne toute une série de décisions «arbitraires», de classifications hétérogènes, et une atomisation de la description⁽⁹⁾.

Les domaines privilégiés

Les points communs entre les deux traditions dont il vient d'être fait mention se manifestent également dans le choix des domaines linguistiques étudiés.

Dans l'inventaire établi par J. Pohl (1979) des études publiées de 1945 à 1977 concernant les variétés de Belgique, la prédominance des études lexicales est écrasante. Elle précède de loin la syntaxe, la morphosyntaxe et la phonétique. Quant à la phonologie, elle est pratiquement absente. Et jusqu'à il y a peu, les orientations sociolinguistiques et pragmatiques n'ont même pas été évoquées.

Cette prédominance des études lexicales au détriment d'autres domaines linguistiques⁽¹⁰⁾ me paraît reliée à une distinction opérée, dans le traitement des traits différenciateurs, entre le matériau lexical et les faits syntaxiques, morphologiques ou phonétiques. Comme l'a bien analysé M. Piron, les faits de syntaxe ou de phonétique tombent toujours sous le coup des arrêts de la grammaire normative car c'est le système de la langue qui est menacé; le lexique, quant à lui, «n'a jamais constitué le bastion principal dans la citadelle d'une langue» (Piron, 1978 : 139). Dans une approche différentielle où le choix ultime consiste à accepter ou à condamner tel particularisme, seul le lexique peut donc être le lieu de plus de «tolérance» et l'occasion de débats plus ouverts (cf. les belgicisms de bon aloi).

Enfin, on précisera que la tradition normative s'intéresse presque exclusivement à l'écrit. L'oral ne bénéficie pas d'une attention particulière, même si nombre de traits relevés, particulièrement dans le domaine du lexique, s'observent à l'écrit et à l'oral.

Orientations nouvelles

Certaines recherches en cours témoignent de l'émergence d'orientations nouvelles. Deux traits principaux les caractérisent :

— elles donnent droit de cité à des disciplines peu exploitées comme la phonologie et surtout la pragmatique et la sociolinguistique;

— elles se fondent sur une réflexion théorique explicite et accordent une importance particulière aux préalables méthodologiques.

C'est ainsi qu'apparaissent de nombreuses prises de position critiques vis-à-vis des *a priori* théoriques et méthodologiques des études antérieures, portant sur des points sensibles comme la norme, les rapports entre le français dit standard et les variétés dites régionales, la distinction oral/écrit, etc. Les chercheurs qui s'illustrent dans cette voie ne sont pas toujours des «spécialistes du français de Belgique». Il s'agit souvent de linguistes dont les intérêts sont plutôt liés à cette discipline qu'à une langue particulière.

Une des conséquences de ces orientations nouvelles est que la majorité de ces contributions visent moins à recueillir des corpus linguistiques nouveaux qu'à tirer parti des nombreuses données disponibles — grâce, notamment, à la tradition normative — pour les corriger à la lumière des théories qui fondent les grands courants de la linguistique contemporaine (GGT, théories variationnistes et analyse du discours pour l'essentiel).

On peut donc observer qu'un certain effet de balancier a joué : l'explicitation des postulats théoriques et méthodologiques, en réaction aux carences, sur ce plan, de la tradition normative, s'est faite quelquefois au détriment de l'attention aux faits linguistiques eux-mêmes, laquelle était un des fleurons de cette même tradition.

Il serait donc bienvenu de concilier l'exigence d'assises théoriques et méthodologiques solides avec celle d'une documentation diversifiée et de qualité. C'est là l'une des ambitions majeures du projet de recherche VALIBEL, dont il va être question maintenant.

Présentation de VALIBEL

Fonctionnement

VALIBEL est une banque de données sur les variétés du français de Belgique, créée en décembre 1988 à l'Université de Louvain (Louvain-la-Neuve). Ses responsables vont, dans un premier temps, privilégier des corpus oraux, pour deux raisons principales. La première est que les spécificités du français de Belgique se manifestent plus nettement à l'oral que dans les textes écrits, c'est-à-dire des productions soumises à une pression normative plus forte. La «belgitude» de G. Simenon ou de F. Mallet-Joris, si elle existe, ne se traduit guère par des particularismes linguistiques⁽¹⁾. Tous les textes écrits, cependant, ne sont pas à mettre sur le même pied : ainsi l'intérêt de certaines productions journalistiques, du point de vue de la variation linguistique, est évident.

L'autre raison est que l'ensemble de la tradition normative s'est fondée essentiellement sur une documentation tirée des textes écrits et, quand elle fait appel à des illustrations empruntées à l'oral, il s'agit souvent d'observations ponctuelles⁽²⁾. Personne, à notre connaissance, n'a travaillé à ce jour sur de larges corpus oraux recueillis auprès des Belges francophones, tels qu'on en a constitués au Canada et en France. Les variétés orales du français de Belgique restent donc, pour l'essentiel, une *terra incognita*. Nous visons, à travers la banque de données VALIBEL, à authentifier et à illustrer la variation linguistique en Belgique francophone, sur la base de corpus oraux.

Par «corpus oraux», nous entendons les formes les plus variées de productions orales, incluant tant les types d'oralité les plus spontanés (par exemple des conversations) que les types les plus formels (comme des débats parlementaires, des exposés scientifiques). Ces corpus peuvent aller du quasi-monologue aux échanges impliquant un groupe de locuteurs.

La mise au point des protocoles de constitution des corpus, les conventions de transcription (voir Francard-Péronnet, 1989) ont retenu toute notre attention, de manière à obtenir un matériau qui ne soit pas exclusivement exploitable par les responsables de la banque de données mais qui puisse faire l'objet d'investigations de la part d'autres chercheurs. Au passage, nous tenons à préciser que nous gérons non seulement des transcriptions de corpus mais également une sonothèque qui réunit les documents sonores ayant servi de base aux données retranscrites.

Nous avons choisi d'encoder ces corpus sur du matériel micro-informatique, dans le souci d'une utilisation conviviale du support et dans une volonté d'associer à nos travaux des chercheurs individuels travaillant déjà sur ce type de matériel. Nous souhaitons, en effet, favoriser une coordination maximale entre les recherches menées sur le français de Belgique et celles portant sur d'autres variétés dans la francophonie.

Les pistes d'exploitation de ces corpus oraux sont multiples. Pour des domaines spécifiquement linguistiques, on songe principalement à des recherches en morphologie, en syntaxe, en pragmatique, en lexicologie. Au passage, signalons que l'exploration du lexique à travers des corpus oraux n'est évidemment pas exempte de limites. Plus que d'autres secteurs linguistiques, le lexique risque d'être illustré de manière aléatoire en fonction des corpus considérés. Ainsi, la thématique du discours aura sans doute plus d'impact sur le lexique que sur la morphosyntaxe d'un corpus donné. Par ailleurs, si les traits phonétiques personnalisent tous les corpus, on ne peut nullement en dire autant des traits lexicaux. Ainsi, d'un point de vue strictement différentiel, dans les vingt premières pages que nous avons encodées et qui proviennent d'un corpus recueilli à Charleroi

auprès d'un informateur faiblement scolarisé, il n'y avait pas un seul lexème digne de figurer dans une liste de belgicisms ou de statalismes.

Certes, ce n'est pas la perspective différentielle qui nous intéresse, mais plutôt une description globale des variétés étudiées à travers les corpus oraux. Mais nous devons aussi être capables — sans verser dans de l'archéologie linguistique — de saisir des traits peu répandus et, par là même, hautement significatifs. Les corpus oraux sont de l'ordre de la production, il nous faut également tenir compte de la réception. Les données que nous souhaitons mettre à la disposition des chercheurs ne se limiteront pas à celles qui sont issues de corpus oraux spontanés. Nous comptons associer des productions orales relativement spontanées à des productions beaucoup plus contraintes (des lectures de texte, par exemple) et même à des tests de décodage, d'évaluation, etc.⁽¹³⁾.

C'est ici que la question des bases théoriques et méthodologiques manifeste toute son importance. Plutôt que d'imposer à nos collaborateurs une méthodologie uniforme, nous leur demandons d'être très explicites sur les méthodes de récolte, d'encodage et d'exploitation de leurs informations. L'équipe qui gère la banque de données se charge, quant à elle, sinon de la transcription, au moins d'une vérification systématique de tous les corpus encodés, garantissant ainsi un décodage univoque des informations.

Par certains aspects, la banque de données VALIBEL s'apparente actuellement à une auberge espagnole; elle se fonde et s'enrichit sur la base de projets de recherche très divers dans leur thématique et dans leurs ambitions. Ainsi sont encodés en ce moment des corpus recueillis dans le cadre d'une recherche sur les attitudes des Belges francophones face à l'accent; un corpus destiné à une étude des liaisons facultatives; un autre fondé sur des stratégies de négociation en entreprise; un autre encore sur certains faits de code-switching. Ces choix sont évidemment ceux de nos collaborateurs. Ce n'est qu'après un certain temps que la masse et la diversité des données recueillies suggérera des thèmes de recherche propres.

Quelques enjeux de la banque de données VALIBEL

C'est à ses fruits qu'on juge l'arbre, et il est prématuré d'évaluer l'impact de l'initiative VALIBEL sur les recherches consacrées aux variétés du français en Belgique. A ce stade, nous pouvons indiquer quelques enjeux qui nous apparaissent des questions auxquelles nous espérons que cette initiative apportera certains éléments de réponse.

VALIBEL souhaite authentifier et illustrer des variétés du français de Belgique jusqu'à présent négligées ou répudiées, en particulier grâce à des corpus oraux. Ce faisant, nous espérons que, à l'instar de ce qui se passe au Québec, grâce notamment à des réalisations comme le *Dictionnaire du français plus*⁽¹⁴⁾, une prise de conscience positive se fasse jour en Belgique francophone à propos des usages linguistiques qui y sont en vigueur. Actuellement, dans le chef de nombreux puristes, au sein du grand public, dans les médias, le discours de la «différence honteuse» continue de prévaloir, avec toutes les contradictions qui caractérisent ce genre de discours, où la stigmatisation des usages «belges» s'accompagne tantôt de satisfecit à propos de cette tradition grammaticale que la francophonie tout entière nous envie, tantôt de regrets sur les beaux mots belges que les dictionnaires français refusent d'accueillir, tantôt de bulletins de victoire lorsqu'un belgicisme de bon aloi finit par entrer dans le *Petit Larousse*⁽¹⁵⁾; et bien d'autres manifestations encore d'une profonde insécurité linguistique qui ne paraît pas de bon aloi lorsqu'on prétend construire la francophonie.

L'exemple du Québec, qui vient d'être évoqué, a inspiré certaines démarches de recherche dans le cadre de VALIBEL. Certes, il y a un monde — un océan — de différences entre la situation des francophones québécois dans le contexte nord-américain et celle des Belges francophones. Nous sommes aussi l'une des «marches» de la francophonie, mais Bruxelles n'est qu'à 311 km de Paris. On ne peut ignorer en outre qu'un courant, déjà ancien, prônant le rattachement de la Wallonie à la France, est toujours vivace⁽¹⁶⁾. N'oublions pas, enfin, que le prestige culturel de Paris est tel, en littérature et dans tous les domaines culturels, que la notoriété, pour nombre de Belges, passe toujours par la capitale française. Ces manifestations d'allégeance au monde français sont elles-mêmes contrebalancées par des forces centrifuges, plus à l'oeuvre dans la production littéraire que dans les études linguistiques (Klinkenberg, 1985 : 103 et suivantes).

Il est certain que, dans ce contexte, les différences linguistiques sont à la fois trop manifestes pour qu'on puisse les nier, et trop peu représentatives pour être reconnues par les Belges francophones comme véhiculant une identité linguistique nettement distincte de celle des francophones d'Outre-Quévrain.

Comment se démarquer à la fois d'un discours qui nierait la différence — en refusant purement et simplement de la reconnaître ou en la stigmatisant — et d'un discours qui hypertrophierait cette différence, en grossissant artificiellement son importance dans l'inventaire des faits linguistiques ou dans les représentations linguistiques? Un des enjeux de la recherche menée au départ de VALIBEL est précisément de traiter des données qualitativement éprouvées et quantitativement significatives, de manière à mieux appréhender la réalité linguistique des Belges qui parlent français.

Un autre écueil est à éviter : celui d'un confinement de la recherche aux seules frontières nationales. J. Pohl a proposé, en 1976, le terme *statalisme* pour désigner les faits de langue «filtrés» par une frontière étatique. Les traits linguistiques relevés en Belgique romane, quel que soit le domaine étudié, ne sont pas tous des statalismes et certains débordent très largement du cadre de nos frontières. Si VALIBEL se limite géographiquement aux variétés du français en Belgique, ce n'est ni pour retenir exclusivement les seuls statalismes ni pour «stataliser» tous les traits observés chez nous.

C'est ici que s'impose la nécessité d'une démarche comparative avec d'autres variétés francophones. Plusieurs décisions déjà prises — notamment du point de vue des conventions de transcription et d'encodage — vont dans ce sens : VALIBEL souhaite contribuer à une meilleure connaissance de ce «français commun» dont l'existence n'est sans doute pas à mettre en cause mais qui relève toujours, pour plusieurs aspects, de l'ectoplasme linguistique.

En guise de conclusion

Un chroniqueur (belge!) a pu écrire récemment à propos de trois compatriotes éminents : «Avec M. Grevisse, J. Hanse et A. Goosse, Vaugelas est trois fois belge.» Lorsqu'on n'a ni les moyens ni l'ambition de rendre Vaugelas belge pour la quatrième fois, il est des postulats qu'il faut repenser, notamment ceux de cette double tradition de recherche qui a produit des oeuvres incontournables pour la francophonie. Un renouvellement des recherches sur le français de Belgique nécessite d'autres prémisses : des prémisses explicitées, sur des bases théoriques et méthodologiques solides. Ce renouvellement passe aussi par la prise en compte d'autres types de données, notamment les productions

orales. Ce renouvellement se traduit enfin par d'autres procédures de traitement des données, indispensables lorsque la documentation réunie est très vaste : d'où le recours à l'informatique.

Nous espérons que cet article aura rendu compte d'une double visée : la première, celle de saisir des spécificités linguistiques, mais également culturelles, sur lesquelles se fondent des formes d'identité linguistique; la seconde, celle de saisir des enjeux partagés avec d'autres francophones. Le français «international» est plus qu'une somme de particularismes mis côte à côte, c'est un instrument de développement et de solidarité.

1. Sur l'origine de la frontière linguistique et son tracé, voir Legros, 1948.

2. Les chiffres donnés proviennent de l'Institut national de statistique.

3. Les études sociolinguistiques en rapport avec la situation belge ne sont pas légion : voir à ce sujet Verdoort, 1973 et McRae, 1986. Pour des recherches centrées sur la communauté française de Belgique, voir Lafontaine, 1986 et 1987, Francard, 1989a et 1989b.

4. Ou de leur confort... Les citoyens ne savent pas toujours à quelle porte frapper pour obtenir le règlement de certains problèmes quotidiens, tant les institutions politiques issues d'une progressive fédéralisation de l'Etat belge sont complexes et pléthoriques. Ainsi, la récente régionalisation de certaines compétences nationales (au 1^{er} janvier 1989) entérine une distinction fondamentale entre *communauté* et *région*. Il existe trois *communautés* : flamande, française (qu'il eût sans doute été préférable d'appeler «francophone») et germanophone. A cette tripartition correspond — sans coïncider exactement — une répartition en trois *régions* : flamande, wallonne et bruxelloise. La région wallonne comprend deux communautés (française et germanophone); la communauté française est concernée à la fois par la région wallonne et la région bruxelloise (et peut-être par les Fourons en région flamande)... La «pacification linguistique» de l'Etat belge est, nous dit-on, à ce prix.

5. Le cinquantième anniversaire de la sortie de presse de la première édition du *Bon usage* a été l'occasion d'un journée d'étude qui s'est tenue le 31 mai 1985 à l'université de Gand, entièrement consacrée à l'oeuvre majeure de Grevisse. Les Actes de cette journée ont été publiés dans les *Travaux de linguistique* (voir Van Deyck, 1985-1986). Les diverses contributions réunies dans ce volume éclairent de nombreux aspects méthodologiques et épistémologiques du *Bon usage*.

6. Dans l'avant-propos de la *Nouvelle chasse aux belgicisms* (Hanse et al., 1974), les auteurs affirment qu'en deux ans, 34 000 exemplaires de la première *Chasse aux belgicisms* (Hanse et al., 1971) ont été vendus.

7. Témoin cette analyse proposée par A. Goosse à l'occasion du 50^e anniversaire de la commission royale de toponymie et dialectologie : «Deux autres traits méritent d'être soulignés en conclusion. L'un est le souci du concret (...). Les synthèses ambitieuses, les théories (= dialectologues) inquiètent, surtout quand, après vérification, les erreurs apparaissent (...). C'est peut-être aussi ce qui fait craindre certains développements de la linguistique moderne. Si l'on veut, nos dialectologues sont un peu terre à terre, ils ne s'envolent pas souvent, mais ils évitent ainsi bien des chutes» (Goosse, 1976, p. 84). Au delà de certaines formulations «de circonstance», cette déclaration nous paraît représentative de l'état d'esprit de nombreux dialectologues — et normativistes — belges. Elle est à rapprocher d'une prise de position assez féroce de S. Lecointre et J. Le Galliot à propos de la dialectologie française : «Sait-on qu'il se soutient en France, bon an mal an, une cinquantaine de thèses de dialectologie dont les neuf dixièmes sont parfaitement *irré récupérables*? Entendons qu'aucune théorie grammaticale n'est susceptible de formaliser les matériaux accumulés, ce qui voue à l'échec tout effort pour jeter un pont entre ces matériaux et la recherche en cours» (Lecointre et Galliot, 1973, p. 4).

8. Ainsi, Grevisse n'a pas éprouvé le besoin de préciser les postulats théoriques ou méthodologiques du *Bon usage*, même lorsque la diffusion de cette grammaire a dépassé le public scolaire auquel elle était initialement destinée. Si l'intérêt de Grevisse pour les recherches en linguistique semble avoir été réel, cela n'a pas entraîné de modifications majeures dans le plan initial de l'ouvrage. La notion même de «bon usage» a fait l'objet d'une définition «à la Vaugelas» dans les premières éditions, laquelle n'apparaît plus par la suite. Des approches plus récentes, comme celle de J. Hanse dans son *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* témoignent du même impressionnisme : «Celui-ci (= le bon usage) peut s'établir scientifiquement si on tient compte non seulement des bons linguistes et des meilleurs dictionnaires, mais dans chaque cas du nombre et de la qualité des gens cultivés et des écrivains qui peuvent offrir leur caution dans la mesure où l'on perçoit, et c'est facile, l'importance qu'ils accordent, les uns et les autres, à la correction du langage en général» (Hanse, 1983, p. 8).

9. Il s'agit là d'un des reproches majeurs adressés au *Bon usage*, dont les éditions successives se sont gonflées d'une masse d'observations nouvelles sans que cela ne remette en cause l'économie générale de l'ouvrage.

Les bons usages des Belges francophones.

L'organisation du texte, de la première édition aux plus récentes, révèle une sorte d'écartèlement entre la règle, la loi et les usages non conformes dont la liste s'allonge au fil des refontes.

10. Cette prédominance des études lexicales se retrouve dans la tradition dialectologique, mais pour des raisons partiellement différentes.

11. Comme le souligne Klinkenberg (1985, p. 104), «en dehors de quelques belgicisms lexicaux qui peuvent échapper à certains, on peut dire que, jusqu'à il y a quelques années, rien ne venait marquer l'origine géographique des écrivains francophones de Belgique». Font exception certains écrivains d'aujourd'hui usant de formes régionales pour remettre en cause l'assimilation à la littérature française, ou des oeuvres exploitant le français régional à des fins stylistiques.

12. Commentant la refonte du *Bon usage* (12^e édition), A. Goosse souligne qu'il convient d'accorder une attention plus grande à la langue parlée (Goosse, 1983, p. 158). Mais, malgré la place accrue attribuée à l'oral, le *Bon usage* reste préoccupé essentiellement par les normes du français écrit.

13. On trouvera plus de précisions concernant la banque de données VALIBEL dans les *Travaux de linguistique française* (mai 1989, Université de Gand). Ajoutons qu'une base de données bibliographiques, consacrée aux publications et aux recherches sur les variétés du français de Belgique — à l'oral et à l'écrit — est également en voie de constitution. Elle sera désignée par l'acronyme *BIBLIOBEL*.

14. Voir, dans ce volume, la contribution de Claude Poirier, coordinateur du *Dictionnaire du français plus*.

15. L'introduction dans le *Petit Larousse* (édition 1988) de quelque 300 belgicisms se fonde sur une sélection établie au départ d'un inventaire dressé par J.M. Klinkenberg.

16. Une des pièces les plus récentes à verser à ce dossier est l'ouvrage de P. Ruelle (1987), dans lequel l'auteur estime que «la seule chance de survie de la Wallonie, c'est l'union avec la France» (Ruelle, 1987, p. 123).

Références

1. *Dictionnaire du français plus*, (1988) : Montréal-Paris, Québecor-Hachette.
2. Francard M. (1989a) : «La vitalité du français en Ardenne belge. Étude sociolinguistique du village de Lutrebois (Bastogne)», à paraître dans *Présence francophone*, Université de Sherbrooke.
3. Francard M. (1989b) : «Insécurité linguistique en situation de diglossie. Le cas de l'Ardenne belge», à paraître dans la *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*.
4. Francard M. et Péronnet L. (1989) : «La transcription de corpus oraux dans une perspective comparative. La démarche du projet PLURAL», Communication au colloque *La description des langues naturelles en vue d'applications informatiques*, Québec, Université Laval, 7-10 décembre 1988, à paraître dans les *Actes* du colloque.
5. Goosse A. (1976) : «Cinquante ans de dialectologie wallonne», *Bulletin de la commission royale de toponymie et dialectologie*, Bruxelles, 50, p. 73-85.
6. Goosse A. (1983) : «Réflexions d'un réviseur», *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature*, Bruxelles, 61 (2), p. 151-161.
7. Goosse A. (1987) : «Réflexions d'un grammairien sur la frontière linguistique», *Revue générale*, Gembloux, 12, p. 39-45.
8. Grevisse M. (1986) : *Le bon usage*, (12^e édition refondue par A. Goosse), Paris-Gembloux, Duculot.
9. Hanse J. (1983) : *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Paris-Gembloux, Duculot.
10. Hanse J., Doppagne A. et Bourgeois-Gielen H. (1971) : *Chasse aux belgicisms*, Bruxelles, Fondation Plisnier.
11. Hanse J., Doppagne A. et Bourgeois-Gielen H. (1974) : *Nouvelle chasse aux belgicisms*, Bruxelles, Fondation Plisnier.
12. Klinkenberg J.M. (1985) : «La crise des langues en Belgique», *La crise des langues*, Jacques Maurais dir., Paris, Le Robert, p. 95-45.

13. Lafontaine D. (1986) : *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*, Bruxelles, Pierre Mardaga.
14. Lafontaine D. (1987) : *Les mots et les Belges. Enquête sociolinguistique à Liège, Charleroi, Bruxelles*, Liège, Université de Liège (rapport de recherche du Laboratoire de Pédagogie expérimentale).
15. Lecointre S. et Le Galliot J. (1973) : «Avant-propos au recueil *Le changement linguistique*», Langages, Paris, 32, p. 3-6.
16. Legros E (1948) : *La frontière des dialectes romans en Belgique*, Liège, H. Vaillant-Carmanne.
17. McRae K. (1986) : *Conflict and Compromise in Multilingual Societies. Belgium*, Waterloo (Ontario), Wilfried Laurier University Press.
18. Piron M. (1978) : *Aspects et profil de la culture romane en Belgique*, Liège, Sciences et Lettres.
19. Pohl J. (1979) : *Les variétés régionales du français. Etudes belges (1945-1977)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
20. Ruelle P. (1987) : *Un certain amour de la France*, Paris, Berger-Levrault.
21. Van Deyck R., sous la direction de, (1985-1986) : «Tradition grammaticale et linguistique: le *Bon usage* de Maurice Grevisse», *Travaux de linguistique*, Université de Gand, 12 et 13.
22. Verdoodt A. (1973) : *Les problèmes des groupes linguistiques en Belgique*, coll. Cours et documents de l'Institut de linguistique, Université de Louvain.

15

Description et affirmation des variétés non hexagonales du français : le cas du français québécois

CLAUDE POIRIER

Trésor de la langue française au Québec, Université Laval, Québec, Canada

Un bon nombre de spécialistes travaillent, depuis quelques années, à établir une typologie des variétés du français à travers le monde. La classification des variétés géographiques du français n'est pas facile, en raison de la connaissance limitée que nous avons des caractéristiques de chacune et en raison de la diversité des situations, notamment en ce qui a trait au statut et à la pratique réelle du français⁽¹⁾. Mais il existe aussi une contrainte d'ordre «idéologique» qui explique la piètre connaissance que nous avons de la variété du français sur le plan spatial; c'est le fait que, parmi les éléments de variation, ceux qui tiennent à la localisation des usages sur un territoire donné ont été traditionnellement jugés de façon beaucoup plus sévère que les autres. Avoir un accent régional a été considéré comme un handicap dans le monde français depuis que Malherbe a sonné le glas de l'émancipation des parlers régionaux.

La variété parisienne est la seule qui ait vraiment eu le droit à la reconnaissance. La chose se comprend en France, et peut-être aussi dans les pays où le français est une langue seconde ou a été adopté comme un instrument de communication permettant le dialogue entre des peuples parlant des langues à diffusion limitée, ayant peu d'audience en dehors des pays où elles se pratiquent. Cette situation ne paraît cependant plus acceptable aujourd'hui dans un pays comme le Canada où le français est parlé par plus de six millions de locuteurs dont il est la langue maternelle. Nous traiterons ici de la question en rapport avec le principal groupe de francophones de ce pays, celui des Québécois, qui représente plus de 80 % des locuteurs français du pays.

Il ne faudrait cependant pas croire que la question de la norme du français au Québec fait l'unanimité. Des Québécois, représentant la tendance traditionnelle, estiment qu'on ne devrait pas remettre en cause, sinon sur des points mineurs, la primauté de la langue

parisienne; d'autres, partisans d'un point de vue déjà exprimé au siècle dernier et qui s'est, depuis, enraciné dans une large portion de l'élite, croient que le français du Québec est une variété légitime qui mérite d'être reconnue et même enseignée⁽²⁾. Le problème est que les Québécois et, à plus forte raison les autres Canadiens d'expression française, ne disposent encore d'aucune source de renseignements qui pourrait les informer sur les ressources qu'offre leur variété de français, sur les usages qu'ils partagent et sur la hiérarchisation de ces usages à l'intérieur de leur communauté. Cette carence s'explique par le fait que l'accent a été mis, dans le passé, sur l'épuration et la défense du français, constamment menacé par l'anglais, l'étude de la langue ayant été laissée pour compte⁽³⁾.

C'est dans ce contexte que se situent les travaux de l'équipe du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ). L'objectif de ce groupe est de donner une description scientifique du français québécois, dans sa dimension lexicale, afin de constituer une base solide pour le développement de la lexicographie française dans notre pays. Dans l'article qui suit, nous brosserons un tableau historique du français au Québec que nous compléterons par un aperçu de la double tradition qui s'est développée dans l'évaluation de la langue. Cette présentation synthétique devrait permettre de comprendre les orientations qu'a adoptées l'équipe du TLFQ dans son entreprise de description du lexique, aspect qui fera l'objet de la troisième partie de notre article.

Le français du Québec : de la Nouvelle-France à la Révolution tranquille

Pour bien comprendre la situation du français au Canada et les différences que présente cette variété par rapport au français de France, il faut évidemment avoir une bonne connaissance de l'histoire des communautés francophones qui se sont implantées au Canada au XVII^e siècle. Ce n'est cependant pas sur cet aspect, qui concerne l'histoire externe de la langue, que je voudrais insister, mais plutôt sur l'histoire interne, c'est-à-dire l'évolution de la langue elle-même et les causes des différences. Pour ce qui est du contexte historique dans lequel s'est développé le français du Canada, plus particulièrement le français du Québec, nous nous contenterons de rappeler les faits principaux⁽⁴⁾.

L'implantation du français en Amérique

Au XVII^e siècle, le français gagne l'Amérique avec l'établissement de deux colonies en Nouvelle-France, l'une à Port-Royal (aujourd'hui Annapolis en Nouvelle-Écosse) en 1605, qui est à l'origine du peuple acadien, l'autre à Québec en 1608, qui donnera naissance au peuple canadien (ou canadien-français, ou québécois, selon l'évolution des appellations). Alors qu'en Europe, le français a supplanté d'autres parlers et s'est imposé grâce à l'influence des aristocraties, il s'est imposé de façon naturelle en Nouvelle-France puisqu'il était parlé par les colons qui ont fait souche. C'est ce qui explique la vitalité dont a fait preuve cette langue au Québec et en Acadie, dans des circonstances difficiles et, dans une large part, les caractéristiques qu'elle présente par rapport au français d'Europe.

La colonie laurentienne, dont le noyau était constitué par les régions de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal, s'est progressivement développée vers l'ouest (Déroit,

Missouri, Hearst et Sudbury, Manitoba) et elle a contribué à peupler la Nouvelle-Angleterre entre 1850 et 1930 (environ 700 000 émigrants québécois durant cette période), en raison de l'attrait qu'exerçaient les industries américaines et de la croissance démographique rapide de la population québécoise, dont les ressources agricoles étaient devenues insuffisantes. On estime aujourd'hui à environ cinq millions le nombre des citoyens américains qui sont de descendance ou d'origine québécoise. La colonie acadienne essaima, quant à elle, le long du littoral de la baie de Fundy et, à la suite de la déportation de 1755 par les Anglais, dans les îles voisines (archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, îles de la Madeleine, etc.) et tout le long de la côte atlantique jusqu'en Louisiane où les Français avaient déjà établi une colonie à la fin du XVII^e siècle. Exception faite de la Louisiane, où s'est maintenue une communauté francophone d'une certaine importance, le français est en voie de disparition aux États-Unis. Au Canada, il domine au Québec (cinq millions de francophones) et il est bien représenté en Ontario ainsi que dans les provinces maritimes, surtout au Nouveau-Brunswick, mais il ne survit que dans des communautés isolées dans les provinces de l'ouest du pays; on compte environ un million de francophones au Canada à l'extérieur du Québec.

L'histoire du Québec a été profondément bouleversée par la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais, en 1759. À partir de cette époque commence une bataille, toujours à recommencer, contre l'assimilation et pour l'affranchissement culturel et politique de la communauté francophone. La rébellion des Patriotes, en 1837-1838, et la Crise d'octobre, en 1970, sont des événements particulièrement révélateurs de la tension qui a toujours marqué les rapports entre les deux communautés linguistiques en présence. Cette opposition sur le plan de la langue s'accompagnait d'une divergence sur le plan de la religion, les envahisseurs anglais étant de religion protestante et les descendants des premiers colons de religion catholique. Cela explique pourquoi les contacts avec les immigrants irlandais, au XIX^e siècle, ont été plus faciles, ces derniers parlant certes une variété d'anglais mais partageant la même foi que les Québécois.

Emergence d'une variété québécoise de français

Ce tableau rapide permet de se faire une idée de la situation difficile à laquelle ont été confrontés les Québécois sur le plan linguistique. Leur univers (politique, administratif, économique, etc.) a été complètement modifié; façonné à l'anglaise, il tendait à s'exprimer de préférence dans la langue des conquérants. L'examen des documents d'archives et des journaux du XIX^e siècle révèle l'importance de la pénétration des mots anglais dans le vocabulaire des Québécois à cette époque. Dès le début du siècle dernier, les observateurs du langage se rendent compte avec affolement que la langue de leurs concitoyens diffère, sur divers points, de celle des Français de France et ils en attribuent la responsabilité à l'anglais. En somme, la précarité de la situation politique du français conduit à des affirmations émotives, qui ne sont pas toujours fondées, sur la piètre qualité de cette langue. C'est dans ce contexte que s'est développé un mouvement puriste d'une grande ampleur, qui est encore bien représenté de nos jours⁽⁵⁾.

Il faut bien se rendre compte, cependant, que les causes des différences entre le français du Québec et le français de France sont multiples; l'influence de l'anglais, quelque importante qu'elle ait été, n'est pas la principale. Les différences s'expliquent à la fois par la réalité nord-américaine, par l'apport des parlers provinciaux et dialectaux, par la structure sociale et par l'évolution parallèle de la langue (laquelle inclut l'influence

de l'anglais qui a été importante en France et au Québec mais qui ne s'est pas exercée de la même façon dans les deux pays).

— La réalité nord-américaine

Dès leur arrivée au Canada, les premiers colons ont eu à exprimer une géographie et un climat présentant de fortes différences par rapport à ce qu'ils connaissaient en France. Ils ont eu à nommer des réalités de la faune et de la flore qu'ils ne connaissaient pas, d'où les appellations de *suisse* pour désigner un petit écureuil rayé, d'*épinette* en parlant d'un conifère aux aiguilles piquantes. La politique, l'administration, le commerce et les divers aspects de la vie en société en Amérique du Nord ont peu à peu rendu nécessaires de multiples mots ou emplois inconnus en France (par exemple *sous-ministre* : «haut fonctionnaire auquel un ministre confie l'administration de son ministère», *acériculteur* : «personne qui exploite une érablière en vue de la production des produits de l'érable (sirop, sucre, tire)», *commission scolaire* : «administration locale dont relèvent les écoles élémentaires et secondaires», *cégep* : «établissement public dispensant un enseignement général et professionnel du niveau collégial», *souffleuse* : «véhicule ou appareil muni d'un dispositif de déneigement permettant de projeter la neige hors des voies de circulation», *dépanneur* : «petite épicerie qui demeure ouverte après les heures normales de commerce, destinée surtout aux courses rapides et de dernière minute», etc.).

— L'apport des parlers provinciaux et dialectaux

Les divers groupes d'immigrants de l'époque de la Nouvelle-France ont introduit des mots dont ils se servaient couramment dans leurs dialectes d'origine. Un bon nombre de ces mots ont été conservés en raison de l'expressivité dont ils étaient chargés et du fait qu'ils étaient bien ancrés dans l'usage des familles, étant des mots de la vie de tous les jours. C'est là l'origine de *maganer* au sens de «maltraiter», *placoter* : «bavarder», *trâlée* : «longue suite ou grand nombre (de personnes, d'animaux, de choses)», etc.

— La structure sociale

Il est devenu banal de faire remarquer que, en Amérique, les différences de classes sont moins marquées qu'en France, ce qui a une incidence immédiate sur les rapports sociaux. Ce trait de société a ses racines aux XVII^e et XVIII^e siècles, au moment de la fusion en Nouvelle-France des divers groupes d'immigrants qui appartenaient pour la plupart aux classes laborieuses et utilisaient entre eux une variété de français comportant des caractéristiques des parlers vernaculaires. L'organisation administrative et politique, de même que les rapports entre les individus et les groupes, ont été grandement influencés par cette structure sociale originale, avec les répercussions qu'on imagine facilement sur les pratiques langagières. Les Européens qui sont venus visiter le Canada après la Conquête ont été frappés par cette absence de clivage entre les classes sociales sur le plan de la langue. Le tutoiement, qui est spontané au Québec même avec des inconnus, est un exemple typique des rapports sociaux qui se sont développés au pays.

— L'évolution parallèle de la langue

La Conquête anglaise a été suivie du départ d'une partie de l'élite, qui est retournée en France. Par ailleurs, les relations suivies avec la mère patrie, rompues par la défaite des Plaines d'Abraham, n'ont repris progressivement qu'au XIX^e siècle. Le français du Canada est resté, pour cette raison, très près de ses origines. Il ne faut pas oublier par ailleurs que la France a connu un bouleversement considérable, quelques années seulement après la perte de Québec. Et ce bouleversement, la Révolution de 1789, a eu des conséquences directes sur la langue. C'est à cette époque que des prononciations comme [we] ou [wɛ] ont été abandonnées au profit de [wa], qui avait longtemps été considéré comme populaire et bas. L'expression des idées a été profondément modifiée, avec de nouveaux mentors à la tribune. Pendant ce temps, les «Français d'Amérique» demeurent

raient prisonniers du cadre idéologique traditionnel, accentué encore par le rôle accru que le clergé se voyait confier pour la défense de l'ethnie canadienne-française. Par ailleurs, séparés de la France, les Québécois ont exploité la langue de façon originale pour exprimer les réalités nouvelles. Par exemple, tandis que les Français créaient *taille-crayon*, ils formaient *aiguise-crayon*, d'après le sens qu'avait, au XIX^e siècle, le verbe *aiguiser*.

L'évolution langagière des deux communautés présente des différences caractéristiques en ce qui concerne l'influence de l'anglais. L'anglicisme a profondément marqué le langage, en France et au Québec, et le phénomène s'est produit dans les deux cas à partir du milieu du XVIII^e siècle. Pour les Français, l'emprunt à l'anglais était et demeure socialement valorisé; pour les Québécois, il a été perçu comme une menace à l'intégrité de la langue et un signe d'humiliation. L'anglicisme a pénétré en France surtout par l'écrit, d'abord sous l'influence de philosophes, comme Voltaire, qui ont contribué à susciter une véritable anglomanie; au Québec, il s'est imposé dans la vie de tous les jours, par l'oral et par l'écrit, dans le monde du travail, dans celui des communications, du commerce, de la vie politique, etc.; d'où les nombreuses différences entre les deux communautés de francophones dans la prononciation des mots d'origine anglaise, dans leur orthographe (les finales anglaises en *-er* sont souvent remplacées par *-eur* au Québec alors qu'elles sont généralement conservées en France, comme, par exemple *supporteur* et *supporter*), dans le genre des substantifs (*gang* et *job* sont masculins en France mais féminins au Québec), etc. Les Québécois ont généralement cherché à éviter les anglicismes de forme, qu'ils ont traduits (*pont* pour *bridge*, en parlant d'une prothèse dentaire, *carré* pour *square*, *fin de semaine* pour *week-end*) alors que les Français ont préféré garder la forme d'origine.

L'évaluation de la langue et le développement de la conscience linguistique

Le contexte dans lequel le français s'est maintenu et développé au Québec depuis la conquête anglaise explique que l'évaluation de la langue ait presque toujours été caractérisée par une approche émotive. Constamment menacés dans leur survie, coupés de la France et n'ayant, pour l'éducation de leurs enfants, que des ressources limitées, les Québécois ont développé une perception négative de leur compétence linguistique. En fait, on observe, depuis le XIX^e siècle, une double tradition dans l'évaluation de la langue, l'une extrêmement puriste, rejetant pour ainsi dire toute possibilité d'écarts par rapport à la norme de France, l'autre, plus libérale, prônant une certaine autonomie du français québécois.

La gamme des opinions

On trouve, sous la plume des observateurs du langage, des affirmations contradictoires qui n'étaient pas de nature à favoriser l'émergence d'un consensus sur le plan de la norme. Il n'est qu'à comparer quelques-unes des opinions exprimées pour se rendre compte de la divergence des points de vue eu sein de l'élite elle-même.

A propos de la norme française, on peut comparer ces passages de Maguire, 1841 et de Sulte, 1885 :

— «[...] il est évident que l'Océan Atlantique nous sépare des seuls juges compétents [sic] de la langue française, auxquels il appartient de [se] prononcer en dernier ressort.» (Maguire, 1841, s.v. *néologie*);

— «[Notre accent] n'est pas parisien, parce que, dans le sens qu'on attache à ce mot, nous n'en voulons pas.» (Sulte, 1885 : 8-9).

A propos du mot *poudrerie*, on peut comparer l'article qui figure dans Dunn, 1880 et celui de Gingras, 1880 :

— «*Poudrerie*. Neige soulevée en poudre par le vent : poussière de neige. Le mot est pur franco-canadien, et c'est le chef-d'oeuvre de notre langue.» (Dunn, 1880);

— «S'emploie dans ce cas-ci pour signifier que la neige VOLTIGE : il *poudre*; il fait une grosse *poudrerie*. On ne pouvait donner une plus mauvaise acception à ces deux mots, dont il faut éviter de se servir [...].» (Gingras, 1880).

A propos du mot *drave*, comparer les opinions de Rinfret, 1896 et de Rousseau, 1969 :

— «N'est pas français. Corruption du mot anglais *drive*. Il faut dire : *le flottage du bois*, et non *la DRAVE du bois*.» (Rinfret, 1896, s.v.).

— «La *drave* est le flottage du bois au Canada sous la conduite de *draveurs*. [...] Opération forestière typique du Canada, nord-est des Etats-unis et de la Scandinavie, inconnue en France, du moins aujourd'hui. L'un des très rares anglicismes canadiens bien différenciés de la source anglaise, il s'est formé à une époque où le Québec n'était pas bilingue. Mot à conserver.» (Rousseau, 1969 : 204).

On pourrait multiplier les exemples de ce type. Il existe en fait une gamme de points de vue qui vont de la condamnation en bloc de presque tous les québécismes (par exemple Dagenais, 1967, n'en tolère que 10; voir à la page 645 de son ouvrage) jusqu'à l'acceptation générale de tout ce qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires de France («La norme de la langue québécoise est l'usage qu'en font les Québécois», Bergeron, 1981 : 24). Dans un bon nombre de cas, les jugements ne sont fondés que sur une perception subjective, sans qu'on s'appuie sur une recherche ou des données contrôlées. C'est ainsi, par exemple, que Beaudry (1973) condamne sans appel le mot *banc de neige*, désignant un amoncellement de neige, parce que le mot serait un calque de l'anglais *snowbank*. Or, cet emploi, qui s'inscrit naturellement dans le sémantisme du mot *banc* en français, est attesté au pays avant l'arrivée des Anglais et est bien connu en Belgique.

De l'alignement à la décolonisation

Pour se faire une idée de la complexité des attitudes des Québécois sur le plan de la norme, il faut savoir en outre qu'ils ont généralement blâmé les Français pour l'accueil, jugé trop favorable, qu'ils ont réservé aux anglicismes. Par ailleurs, les organismes québécois de normalisation, plutôt timorés quand il s'est agi de reconnaître des québécismes, qui sont pourtant des emplois sanctionnés par l'usage, ont fait preuve de hardiesse en ce qui a trait à la féminisation des noms de personnes, bien que les Français aient manifesté une réticence évidente sur ce point. Et pour compléter le tableau, il faut faire état encore d'une volonté d'affranchissement par rapport au français de France qui s'est manifestée dans les années 1960 et 1970; «décoloniser la langue», c'était permettre à l'identité québécoise de s'exprimer en la libérant de l'anglais, il va de soi, mais aussi du français hégémonique de Paris. Les auteurs, qu'on a qualifiés de «joualisants» (parce qu'ils exploitaient la variété la plus populaire du français québécois, désignée par le mot *joual*), ont presque tous évoqué le drame de s'exprimer dans sa langue quand on est

québécois, c'est-à-dire francophone en Amérique du Nord, dans un environnement anglophone, avec tous les ajustements que cette situation commande.

Les travaux de l'équipe du TLFQ : vers une lexicographie scientifique du français du Québec

La réflexion sur la nature et la qualité du français au Québec a été régulièrement ponctuée, depuis le début du XIX^e siècle, par la publication de manuels de bon usage, de listes de mots et de glossaires reflétant les divers points de vue exprimés, avec prédominance cependant de la tendance puriste⁽⁶⁾. En raison de l'absence d'un consensus suffisant et de l'éparpillement des énergies, les Québécois n'ont pas été en mesure de produire un ouvrage de référence faisant autorité sur leur variété de français. C'est pour combler cette lacune qu'un groupe de chercheurs de l'Université Laval a proposé, au début des années 1970, un ambitieux projet de description du lexique québécois devant permettre de jeter les bases d'une véritable lexicographie du français québécois et nord-américain. Telle est l'origine de l'entreprise du Trésor de la langue française au Québec.

De façon plus précise, le but des chercheurs du TLFQ est de produire un dictionnaire historique et étymologique des mots et emplois caractéristiques du français du Québec. La période couverte par le dictionnaire qui est en préparation (*Dictionnaire du français québécois*, ou DFQ) s'étend du début de la colonie jusqu'à nos jours. Le choix de ne retenir que les emplois caractéristiques plutôt que tout le lexique s'expliquait à la fois par l'urgence d'étudier les mots qui posaient le plus de problèmes dans l'évaluation du français du Québec, par l'absence de consensus sur le plan de la norme et par la situation particulière du Québec au sein de la francophonie. La dimension historique a paru essentielle également, compte tenu du fait que la plupart des jugements (favorables ou défavorables) qui ont été portés sur le français du Québec reposent sur des arguments d'ordre historique (provenance des emplois, liens avec l'anglais, etc.); or, ces arguments, qui ne peuvent pour l'heure s'appuyer sur aucune étude scientifique, sont souvent mal fondés.

Le projet a véritablement démarré en 1977 grâce à une subvention concertée (Université Laval, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada). La conception du dictionnaire a constamment évolué de 1977 jusqu'à 1987, année où la structure des articles a été arrêtée de façon définitive. Un volume de présentation de l'ouvrage, traitant de quelque 300 mots, a été publié en 1985, mais la période de rédaction intensive n'a commencé qu'en 1986. De 1977 à 1986, le travail a consisté essentiellement à recueillir la documentation, à faire le bilan des travaux antérieurs, à réunir dans une bibliothèque spécialisée tous les ouvrages et travaux documentaires nécessaires (notamment divers corpus de collègues d'autres universités québécoises), à informatiser partiellement la documentation et à établir la méthode du dictionnaire. En raison de l'importance de la documentation recueillie, de la spécialisation de l'équipe qui a été constituée au fil des années et de ses réalisations, le TLFQ a été perçu comme étant un centre de recherche plutôt qu'un simple projet.

Le centre de documentation

L'équipe du TLFQ a réuni une documentation importante pour l'étude du français québécois et canadien et, de façon plus large, pour l'étude de la variation du français sur le plan géographique. Les composantes principales de cette documentation sont les suivantes :

— un **fichier lexical** original, constitué à partir du dépouillement de diverses sources : documents d'archives (manuscrits ou imprimés), journaux et autres périodiques non scientifiques, littérature, manuscrits d'émissions de radio et de télévision, études savantes, sources orales (incluant bandes enregistrées), manuscrits et enquêtes sur le terrain. Le fichier lexical contient plus de 1 200 000 fiches manuscrites.

— Un **index lexicologique** informatisé de tous les mots et expressions ayant fait l'objet d'une étude ou d'un commentaire dans l'une ou l'autre des sources du corpus métalinguistique québécois : glossaires, manuels de bon usage, listes de mots, dictionnaires, articles dans des revues, chroniques de langage, thèses, etc. Cet index repose sur le dépouillement exhaustif d'environ 1500 sources différentes et comprend plus de 160 000 entrées regroupant elles-mêmes près de 470 000 relevés distincts. Cela signifie que les chercheurs du TLFQ disposent à l'heure actuelle d'une liste informatisée (26 volumes reliés), leur permettant de vérifier rapidement si un mot a fait l'objet d'un commentaire ou d'une étude depuis le milieu du XVIII^e siècle et d'avoir accès directement aux textes où le mot est traité. Cet index est un instrument de première importance pour toute recherche sur le lexique québécois. Ce corpus informatisé sert, depuis quelque temps, à constituer des sous-corpus pour des thèses d'étudiants et peut être interrogé en vue de regroupements sur la base de divers paramètres.

— **Divers corpus** de collègues québécois qui ont mis leurs données à notre disposition pour le dictionnaire. Ces corpus sont les suivants : *Corpus Bibeau-Dugas* (enquêtes orales effectuées à Montréal au début des années 1960 sous la direction de Gilles Bibeau, Université de Montréal, et informatisée par André Dugas, Université du Québec à Montréal); *Corpus Bureau* (enquêtes écrites effectuées en 1975 dans des maisons d'enseignement de la région de Québec sous la direction de Conrad Bureau, Université Laval); *Corpus Centre-Sud* (enquêtes orales effectuées de 1976 à 1978 auprès d'adolescents de Montréal sous la direction de Claire Lefebvre, Université du Québec à Montréal); *Corpus Clas* (constitué d'environ 20 000 fiches provenant du dépouillement de journaux montréalais dans les années 1970, sous la direction d'André Clas, Université de Montréal); *Corpus de l'Estrie* (enquêtes orales effectuées en 1971-1972 dans la région de Sherbrooke sous la direction de Normand Beauchemin et de Pierre Martel, Université de Sherbrooke); *Corpus Sankoff-Cedergren* (enquêtes orales effectuées à Montréal en 1971 sous la direction de David et Gillian Sankoff, Université de Montréal, et de Henrietta Cedergren, Université du Québec à Montréal). A ces corpus s'ajoutent l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada* (ouvrage publié en 1980, livrant les données d'une vaste enquête à travers le Canada français) de Gaston Dulong et Gaston Bergeron, et *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord* de Thomas Lavoie, Gaston Bergeron et Michelle Côté (enquête régionale semblable à la précédente, publiée en 1985).

— Une **bibliothèque spécialisée** sur le français québécois et nord-américain en général (incluant l'acadien, l'ontarien, le français de l'Ouest, le franco-américain, le louisianais) et sur l'histoire du français et de ses dialectes. Notre bibliothèque compte près de 11 000 ouvrages : sources québécoises dépouillées en vue du fichier lexical, dictionnaires français, anglais ou autres (dont un bon nombre sur microfiches), atlas linguistiques de France, etc.

Le cadre théorique et sociolinguistique

Les travaux du TLFQ reposent sur le principe de base suivant, à savoir que le français du Québec est une *variété géographique* de français (et non une variété qualitative) et que ce

français est formé de l'ensemble des faits de langue constituant la langue usuelle de la communauté des francophones du Québec, incluant les emplois qu'ils ont en commun avec les Français de France. Même si, sur le plan scientifique, il est possible d'étudier le lexique québécois dans ce qu'il a de caractéristique, on ne peut, dans une démarche sociolinguistique, diviser les usages québécois en «français» (c'est-à-dire conformes au modèle standard européen) et «non français» (particuliers aux Québécois)⁽⁷⁾.

Le français du Québec est, de plus, considéré comme étant une *variété légitime* de français, qui possède ses registres comme toute langue normale et sa propre norme interne, qui peut différer sur certains points de la norme du français de France. Malgré ses différences par rapport à l'usage européen, le lexique québécois ne présente pas vraiment un problème dans les communications avec les francophones de l'étranger; les québécismes lexicaux, par lesquels s'exprime l'identité québécoise, sont, pour la plupart, issus du lexique français qui les éclaire et les explique. Les traits de prononciation sont un obstacle plus sérieuse à la compréhension, non pas tellement en raison des réalisations particulières de certains phonèmes (par exemple les [t^h] et [d^z] qui remplacent les [t] et [d] devant les voyelles [i] et [y]), mais surtout en raison du rythme, de la prosodie et des phénomènes de phonétique combinatoire (disparition de voyelles et de consonnes dans certains contextes, écrasement de certaines suites de sons).

Un autre des principes guidant l'action des chercheurs du TLFQ est celui de la *responsabilité du locuteur*. Le français du Québec fait encore l'objet de nombreux préjugés et de recommandations contradictoires qui rendent difficiles la valorisation de la langue et la prise en charge personnelle des problèmes de langue. En fournissant des outils de consultation rigoureux et bien documentés, il est possible de rendre les utilisateurs, du moins les mieux préparés d'entre eux, responsables de leur langue, sans qu'ils aient à s'en remettre constamment à des conseillers, à des «spécialistes» du bon usage.

C'est là du reste reconnaître le droit de l'ensemble des usagers de la langue à une information objective et de bonne qualité.

Quand, par exemple, on condamne l'appellation *liqueur douce*, qui se dit d'une boisson gazeuse, sous prétexte qu'il s'agit d'un calque de l'anglais *soft drink*, on fait une double affirmation, la première conditionnant la seconde : *liqueur douce* vient de l'anglais et cet emploi doit être évité. Or, à la lumière de la documentation disponible au TLFQ, il n'est pas sûr du tout que le mot soit à mettre en rapport avec l'anglais (on le trouve attesté au Québec comme en France au XIX^e siècle, et personne ne peut expliquer pourquoi on aurait traduit *drink* par *liqueur*). L'anglicisme, dans ce cas comme dans bien d'autres, fait figure d'épouvantail; c'est l'argument suprême qu'on invoque pour discréditer certains emplois. L'utilisateur, informé du fait que cet emploi n'a pas été mis en rapport avec l'anglais, dispose d'une information susceptible de le faire réfléchir sur le bien-fondé de la condamnation qu'on a prononcée contre ce mot. De même, celui qui se donne pour mission, ou qui a le mandat, de standardiser la langue sera en mesure, possédant une analyse bien documentée des emplois, de faire des recommandations étayées.

On aura compris de ce qui précède que, dans l'optique des chercheurs du TLFQ, on ne peut prétendre améliorer la qualité de la langue sans redonner confiance aux locuteurs. C'est pourquoi il importe d'arrêter les condamnations arbitraires et sans appel dont le français du Québec a fait l'objet depuis le début du XIX^e siècle. Il faut au contraire tabler sur la curiosité des locuteurs, partir de ce qu'ils connaissent, pour les intéresser à d'autres usages et enrichir ainsi leur compétence linguistique.

Le Dictionnaire du français québécois

Les paragraphes qui précèdent permettent de se faire une bonne idée de cet ouvrage qui

s'adresse aux spécialistes et au public cultivé. Pour en préciser les contours, on ajoutera que le DFQ, cherchant à répondre aux questions qui sont au centre des débats sur la langue française au Québec, traite des questions suivantes :

- Quels sont les mots et les sens qui caractérisent le français du Québec par rapport au français décrit dans les dictionnaires faits en France?
- Comment s'écrivent ces mots, comment les prononce-t-on?
- Qui fait usage de ces mots? Dans quelles circonstances?
- Dans quelles expressions, quelles tournures, figurent-ils le plus souvent?
- D'où proviennent ces mots et quelle a été leur histoire au Québec?
- Quelle est la diffusion des québécoismes dans le milieu socio-culturel québécois?
- Quels sont les rapports, en français québécois, entre ces emplois caractéristiques et ceux que nous avons en commun avec les Français de France?

Ce sont là des questions auxquelles on doit avoir réponse avant de porter un jugement sur ces mots, de corriger des terminologies bien implantées depuis le XIX^e siècle (cf. notamment le cas des mots *corporation* et *commission scolaire*, qui font actuellement l'objet de discussions), de dégager la norme du «québécois standard». La recherche en vue du DFQ s'articule donc sur deux axes : l'un, synchronique, ayant trait à la description précise des différences avec le français de France, l'autre, diachronique, ayant trait à l'étude approfondie des origines de ces différences. L'ouvrage, qui devrait comprendre trois volumes d'environ 1 000 pages, sera publié aux Presses de l'Université Laval.

Le Dictionnaire du français Plus

La préparation du *Dictionnaire du français québécois* a conduit ses auteurs à s'intéresser à des problèmes de première importance pour l'amélioration de la qualité du français au Québec (la norme, les formules du dictionnaire à développer dans le contexte nord-américain, l'impact des recherches universitaires sur les manuels scolaires et la pédagogie, etc.). C'est ainsi qu'a évolué progressivement la mission du TLFQ. Aujourd'hui, l'équipe cherche à répondre en priorité aux attentes des scientifiques, parce que c'est là le meilleur moyen de créer une véritable discipline lexicographique, mais aussi, et de plus en plus, à celles des enseignants et de l'ensemble des Québécois qui ne trouvent pas, dans les dictionnaires préparés en France, les questions qu'ils se posent en tant que francophones nord-américains. C'est pour cette raison que les chercheurs du TLFQ ont, en 1982, créé une chronique de langue dans une revue largement diffusée auprès des enseignants⁽⁸⁾ et qu'ils ont été amenés à participer à la préparation du *Dictionnaire du français Plus* (DFP) dont la première édition a été publiée en 1988.

Le DFP est une adaptation québécoise du *Dictionnaire du français* paru chez Hachette en 1987. Cet ouvrage a été rédigé à l'intention du grand public, notamment pour les enseignants et leurs élèves. Le DFP est le fruit de la collaboration de l'entreprise privée (le Centre Éducatif et Culturel de Montréal) et de divers spécialistes. Le travail principal a été réalisé par des membres du TLFQ. Ce qui est nouveau dans cet ouvrage, c'est le fait que, pour la première fois, on a cherché à faire en sorte que le texte d'un dictionnaire usuel de la langue française soit écrit en fonction d'un public québécois. La «québécoïsation» de l'ouvrage n'est cependant pas complète encore. Dans sa version actuelle, le DFP comprend environ 4000 emplois québécois, intégrés sans marque distinctive dans les articles; en revanche, les emplois perçus comme caractéristiques du français de France ont été identifiés par la marque *France*, quoiqu'il reste encore beaucoup de travail à faire sur ce plan. Les explications, les exemples et les définitions de nombreux mots ont été revus,

et les québécoismes ont été illustrés au moyen de citations tirées de la littérature québécoise.

Le DFP a reçu un très bon accueil malgré quelques critiques sévères que l'audace de la formule a méritées à ses auteurs. Les critiques ont porté sur des questions de norme, sur le fait que les québécoismes n'étaient pas marqués et sur l'absence de condamnation à propos de certains mots. Ces critiques ont été prises en compte de sorte que, dans la prochaine édition de l'ouvrage, qui sera enrichi à maints égards, on pourra faire mieux comprendre les visées du dictionnaire et la façon de l'utiliser. La publication du DFP a certainement contribué à faire prendre conscience du caractère tout à fait particulier du français du Québec et a suscité une réflexion sur la question de la norme.

De la description de la langue à l'affirmation linguistique

La société québécoise a connu une mutation importante depuis le début de la Révolution tranquille, en 1960, cette date étant un repère coïncidant avec un changement de gouvernement; le processus de modernisation du Québec était en gestation bien avant, mais n'avait pu se manifester clairement en raison du cadre rigide des institutions québécoises traditionnelles, notamment l'organisation politique et religieuse. Jusqu'en 1980, au moment du référendum à l'occasion duquel les Québécois ont voté pour demeurer dans la Confédération canadienne malgré le fort sentiment nationaliste qui s'était manifesté, le Québec a connu une effervescence sur divers plans : politique, linguistique, social, culturel, économique, etc. Les Québécois ont acquis une confiance dans divers domaines où ils s'étaient peu engagés dans le passé, notamment dans les affaires.

La Révolution tranquille s'est un peu calmée au cours des années 1980 pour faire place à une réflexion sociale plus sereine, mettant l'accent sur l'intégration des acquis des vingt années précédentes. Sur le plan linguistique, les débats sur le statut politique du français sont moins passionnés mais sans doute plus efficaces; les francophones réagissent de façon concertée et rapide aux mesures provinciales ou fédérales susceptibles de remettre en cause la prédominance du français, nettement affirmée par une loi votée en 1976.

Mais, surtout, on assiste à une réflexion renouvelée sur la qualité du français au Québec. Une fois proclamé de façon énergique le principe de la primauté du français, la question se pose de savoir quel est le modèle qu'on devrait privilégier dans l'enseignement, les communications, etc. L'opposition traditionnelle entre les tenants de la norme parisienne à tout prix et ceux qui prônent un modèle nord-américain du français se manifeste maintenant de façon constante dans divers écrits, notamment dans les journaux. La seconde option, qu'il était difficile de soutenir publiquement il y a quelques années encore, est maintenant envisagée avec de plus en plus d'intérêt par divers groupes. Commence aujourd'hui ce qu'un journaliste a appelé la «bataille des dictionnaires». Il est maintenant assuré que les Québécois se rallieront autour de l'ouvrage qui traduira le mieux leur double allégeance : leur appartenance sans réserve à la francophonie et leur enracinement en Amérique du Nord. Après avoir fait preuve d'assurance dans la plupart des domaines d'activités, les Québécois paraissent maintenant prêts à reconnaître leur identité dans un dictionnaire de langue.

Cette volonté d'affranchissement de la part des Québécois n'est pas sans causer des inquiétudes à ceux qui se préoccupent de l'unité du français à travers le monde. A ceux qui s'opposent farouchement au mouvement qui se dessine en faveur de la reconnaissance d'une variété québécoise de français, on peut faire valoir que les Québécois sont de

langue maternelle française, et cela depuis le début de l'histoire du Canada. Les audaces qu'on a pu leur reprocher sont, dans bien des cas, plutôt des survivances ou, encore, elles s'inscrivent naturellement dans le sémantisme du vocabulaire français. Pour ce qui est de la lutte contre l'influence anglaise, on peut rappeler que c'est au Québec que s'est organisée la résistance et où la surveillance est la plus vigilante; la désanglicisation du Québec depuis les années 1950 est une garantie pour l'avenir. On peut ajouter encore que les Québécois sont maintenant bien engagés dans la description de leur langue, ce qui assure le fondement scientifique des choix normatifs.

Chercher à restreindre la marge de manoeuvre que les Québécois sont à se donner pour la définition de leur langue, ce serait refuser de reconnaître au français la capacité de s'adapter aux besoins des communautés vivant hors de l'Hexagone et ce serait, par le fait même, entraver le développement du français dans le monde. Il n'est pas inutile de rappeler l'importance de laisser les grandes communautés utilisant le français comme langue maternelle ou comme langue seconde décider elles-mêmes de la façon dont elles feront usage de cette langue, de même que de la conception des outils pédagogiques devant leur servir pour l'apprentissage et l'amélioration du français. Les échanges et l'entraide sont aujourd'hui les principaux moyens de travailler pour la cause du français dans le monde.

1. Voir notamment Chaudenson, 1988. Voir aussi Rey, 1986 et Poirier, 1987.

2. A l'occasion de son congrès de 1977, l'Association québécoise des professeurs de français a proposé, dans une résolution adoptée à l'unanimité, «que la norme du français dans les écoles du Québec soit le français standard d'ici». La résolution comportait la précision suivante : «le français standard d'ici est la variété de français socialement valorisée que la majorité des Québécois francophones tendent à utiliser dans les situations de communication formelle» (voir *Québec français*, 28, décembre 1977 : 11; voir aussi divers autres textes en rapport avec cette question aux pages 13-21).

3. Il est révélateur que les premières descriptions scientifiques du français canadien aient été faites par des Américains, vers la fin du XIX^e siècle (le professeur Marshall Elliot, fondateur de la Modern Language Association, et le professeur James Geddes, de l'Université de Boston).

4. Nous empruntons l'essentiel des paragraphes qui suivent à un texte que nous avons fait paraître dans le *Dictionnaire du français Plus*, p. 1854-1855.

5. Sur l'histoire du français au Québec et l'influence de l'anglais, voir Juneau, 1985 et Poirier, 1978, 1980 et 1985.

6. Voir, dans Juneau, 1977, une présentation critique des principaux glossaires et dictionnaires à visées descriptives publiés entre 1880 et 1957.

7. On a souvent défini le français québécois en ne tenant compte que des écarts que présente le français parlé au Québec par rapport au français standard, tel qu'il est décrit dans les dictionnaires de France; or, ces traits, qu'on peut désigner par le terme de *québécismes*, ne forment qu'un sous-ensemble du lexique français du Québec dans lequel ils sont du reste intégrés de façon inextricable. Dans le *Dictionnaire du français québécois*, on n'étudie effectivement que les québécismes, pour les raisons exposées plus haut, mais on attire l'attention du lecteur sur le fait que cet ouvrage n'éclaire qu'en partie la dimension originale du lexique français du Québec. En effet, la présence d'un québécisme dans un champ lexical donné ne peut manquer d'influencer le comportement des autres mots fonctionnant à l'intérieur de ce même champ (ce que cherche d'ailleurs à souligner le dictionnaire, le cas échéant), de sorte qu'on peut à la rigueur affirmer que, intégrés dans le discours québécois, presque tous les mots usuels ont une coloration québécoise. A propos des problèmes méthodologiques et terminologiques de l'étude des variétés géographiques du français, voir Poirier, 1987 qui présente un bilan à la lumière de nombreuses contributions; pour une typologie des québécismes, voir DFP, 1988, p. 1852-1853.

8. Cette chronique, publiée dans la revue *Québec français*, traite tantôt de questions générales relatives au français du Québec, tantôt de l'origine de certains mots ou de certaines expressions, en invitant le lecteur à participer à la réflexion collective sur la norme.

Références

1. Beaudry P. (1973) : Chronique dans *La Presse*, Montréal, 5 novembre 1973, p. A-12.
2. Bergeron L. (1981) : *Dictionnaire de la langue québécoise (Supplément 1981)*, précédé de *La charte de la langue québécoise*, Montréal, VLB éditeur, 168 p.
3. Chaudenson R. (1988) : *Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone*, Agence de coopération culturelle et technique et Institut d'études créoles et francophones (Université de Provence), 48 p.
4. Dagenais G. (1967) : *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Québec-Montréal, Pédagogia, 679 p.
5. DFP (1988) : *Dictionnaire du français Plus, à l'usage des francophones d'Amérique*, Montréal, Centre Educatif et Culturel, 1856 p.
6. Dunn O. (1980) : *Glossaire franco-canadien*, Québec, Imprimerie A. Côté et Cie, 199 p. (réimprimé par Les Presses de l'Université Laval en 1976).
7. Gingras J.F. (1880) : *Manuel des expressions vicieuses les plus fréquentes*, 3^e éd., Ottawa, Imprimerie McLean, Roger et Cie, 61 p.
8. Juneau M. (1977) : *Problèmes de lexicologie québécoise, Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 278 p.
9. Juneau M. (1985) : «Le français au Québec» *Histoire de la langue française, 1880-1914* (24^e volume de l'*Histoire de la langue française*, de Brunot F. et coll.), sous la direction d'Antoine G. et de Martin R., Paris, CNRS, p. 391-396.
10. Maguire T. (1841) : *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, et suivi d'un recueil de locutions vicieuses*, Québec, Fréchette et Cie, 185 p.
11. Poirier C. (1978) : «L'anglicisme au Québec et l'héritage français», *Travaux de linguistique québécoise*, t. 2, publiés par Boisvert L., Juneau M. et Poirier C., Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 43-106.
12. Poirier C. (1980) : «Le lexique québécois : son évolution, ses composantes», *Culture populaire et littératures au Québec*, sous la direction de Bouchard R., coll. "Stanford French and Italian Studies", 19, Anma Libri, Saratoga, p. 43-80 (ce volume constitue en outre un numéro de la *Stanford French Review*, Spring-Fall, 1980).
13. Poirier C. (1985) : «Coping with English Borrowings in the *Dictionnaire du français québécois*», *Dictionaries, Journal of The Dictionary Society of North America*, 7, p. 94-111.
14. Poirier C., sous la direction de, rédigé par Boisvert L., Juneau M., Poirier C. et Verreault C., avec la collaboration de Massicotte M., (1985) : *Dictionnaire du français québécois. Volume de présentation*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, XLI, 169 p.
15. Poirier C. (1987) : «Le français régional : méthodologies et terminologies», *Français du Canada - Français de France*, Actes du Colloque de Trèves, du 26 au 28 septembre 1985, publié par Niederehe H.J. et Wolf L., Tübingen, Niemeyer, p. 139-176.
16. Rey A. (1986) : «La variation linguistique dans l'espace et les dictionnaires», *La lexicographie québécoise : bilan et perspectives*, publié par Boisvert L. et autres, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 23-40.
17. Rinfret R. (1896) : *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*, Montréal, Librairie Beauchemin, 306 p.
18. Rousseau J. (1969) : «Le parler canadien et le français universel», *Cahier des Dix*, 34, p. 181-237.
19. Sulte B. (1885) : *Situation de la langue française au Canada*, Montréal, 26 p.

16

Trésor informatisé des vocabulaires francophones

BERNARD QUEMADA

*Directeur de l'Institut National de la Langue Française (CNRS),
Responsable du Réseau francophone des Industries de la Langue, Paris, France*

Il y a 30 ans, les pouvoirs publics décidaient la mise en chantier d'un dictionnaire général consacré à la langue française des 19 et 20^e siècles. Commencé par P. IMBS, l'ouvrage est depuis dix ans à ma charge dans le cadre de l'Institut National de la Langue Française du CNRS (INaLF). Il s'agit du répertoire lexicographique le plus riche jamais consacré à une langue moderne; à son terme, il comptera 16 volumes in-folio publiés par les éditions GALLIMARD. Treize volumes sont déjà parus, le dernier tome sera publié en 1991. Sa haute tenue scientifique en fait un ouvrage de spécialistes auprès desquels il fait autorité (il est aussi largement exploité par les productions dictionnaires commerciales les plus récentes). C'est l'utilisation de l'informatique qui a permis d'élaborer cette description lexicographique d'une richesse sans équivalent pour toute autre langue au monde. Ce dictionnaire est, en effet, réalisé à partir du plus vaste ensemble de documents jamais réunis : dès 1970, plus de 2 000 textes étaient enregistrés sur ordinateur. Ils ont fourni plus de 50 millions d'exemples aux rédacteurs, soit 100 fois plus que n'en disposait LITTRÉ, par ex. Depuis, ce fonds textuel n'a cessé de s'étendre, il compte aujourd'hui près de 180 millions d'unités-mots analysables en conversationnel par les moyens télématiques les plus performants (programme FRANTEXT de l'INaLF).

La dynamique et l'avance des réalisations de l'INaLF ont amené le CNRS à accepter qu'un TRÉSOR du FRANÇAIS ACTUEL fasse suite au TLF. Son objectif est de dresser un tableau extensif du français des 40 dernières années. Il mettra en évidence les profonds changements de notre langue et de notre imaginaire linguistique, les développements enregistrés dans le domaine des sciences et des techniques, des pratiques sociales, des modes de vie, des échanges internationaux et interculturels, etc. Les nouvelles possibilités offertes par les progrès de l'informatique (techniques des bases de données, postes de travail informatisés, édition assistée par ordinateur) permettront d'envisager de nom-

breuses mises en forme éditoriales, de l'impression partielle à la diffusion de l'ensemble sur support numérisé.

La conclusion de ce rapide préambule est claire : la puissance publique a permis à la lexicographie du français de France d'occuper une place de premier plan à l'échelle internationale. La dictionnaire commerciale devrait renforcer encore cette position en multipliant et surtout en diversifiant ses produits en fonction des nouveaux marchés mondiaux.

Ce qui vient d'être dit implique un corollaire qu'il convient d'expliciter car il est d'importance. Il s'agit de la nécessaire re-définition de l'image du français. Au seuil du XXI^e siècle, le français, langue de communication internationale, ne se circonscrit plus dans les limites qui étaient encore les siennes au début du XX^e et ne se fonde plus sur les mêmes critères d'identification. La langue française est le bien commun du monde francophone et le lien qui unit ses diverses composantes sociales, géographiques et culturelles. Dans les communautés de langue française dotées d'institutions propres, de moyens de communications modernes et de productions culturelles originales, de véritables normes d'usage spécifiques se sont constituées. Ces particularismes ne peuvent plus être assimilés à des créations locales plus ou moins savoureuses, en marge du français «standard». Pour les aires où le français n'est que l'une des langues utilisées, les variations de l'usage sont encore accusées par les situations de contact interlinguistiques et interculturelles. «Vivre en français» dans un espace aussi diversifié n'est pas sans conséquences : il faut à Abidjan une compétence communicative différente de celle requise à Lyon ou à Montréal.

A côté du «français de France», référence obligée de la Francophonie, chaque communauté francophone demande à voir reconnaître et légitimer les variations de ses pratiques linguistiques, surtout lorsque celles-ci traduisent les spécificités de sa culture et de son environnement. Il est donc justifié de parler de français «pluriel» ou «divers». Dans sa diversité la langue française demande à être appréhendée comme un ensemble stratifié de variétés nationales dont chacun met en pratique une large partie du fonds commun selon un découpage qui lui est propre. Le fait est déjà assez largement reconnu sur le plan théorique. Reste à l'appliquer aux réalisations concrètes. Ce changement de perspective doit être pris en compte, en premier lieu, au titre de la réévaluation des modèles linguistiques et des autorités de référence. La langue littéraire représente toujours, pour le français actuel, un modèle à privilégier mais ayant pris la mesure de ses limites. Place doit être faite à d'autres expressions de la modernité, aux usages des langues spécialisées, scientifiques et techniques, comme à ceux des nouvelles formes de communication orales et audio-visuelles, par exemple.

L'évolution des données que je viens de rappeler m'a conduit à présenter, il y a trois ans, un projet de **Lexicographie francophone** consacré à l'inventaire des ressources lexicales du français incluant toutes les variétés de son usage dans l'espace francophone. Le Réseau des Industries de la Langue a pris ce projet en considération, dans la mesure où il implique l'utilisation systématique de l'informatique. Il a été examiné en juillet 1987 par un comité international d'experts et les premières études de faisabilité, qui ont été financées après le Sommet de Québec, sont actuellement en cours. Je suis donc ici, non pour vous donner la primeur d'un dessein inédit, mais pour vous faire part de cette grande entreprise avec l'espoir qu'elle reçoive votre assentiment et, par là, une plus vaste légitimation. Dimension bien nécessaire pour un projet qui est tout à la fois d'une nécessité impérieuse, de vastes proportions et de longue haleine.

Le **Trésor des vocabulaires francophones** que je recommande, avec un groupe d'experts des pays du Nord et du Sud, a pour objet d'établir un fonds lexicographique international informatisé. Ce fonds permettra de connaître l'ensemble des ressources de

ce français «pluriel» ou «universel» considéré dans toute ses variétés représentatives. L'ensemble ainsi réalisé fournira la matière de multiples applications dans le domaine du traitement informatique des mots et de la langue. Il permettra de développer, outre l'industrie des dictionnaires, la recherche en sciences humaines et sociales, l'aménagement de la langue et des terminologies, l'enseignement à tous les niveaux.

Pour atteindre ces objectifs, il recensera en priorité les emplois et le fonctionnement du vocabulaire général et des langues de spécialité, ceci pour les usages postérieurs à 1960. C'est à partir de ces données que l'on peut espérer agir sur les enjeux du monde contemporain que sont, par exemple, la quête de la maîtrise de la modernité, la reconnaissance des identités culturelles ou l'optimisation des communications interlinguistiques. Il devra permettre aussi de prendre la juste mesure de la variation géo-linguistique du français et de délimiter les localisations d'emploi. Cet inventaire systématique des français nationaux sera le meilleur instrument scientifique et politique susceptible d'aider à limiter une dialectalisation désordonnée et immaîtrisable du français. Il semble que l'intercompréhension entre francophones de demain soit à ce prix.

L'élaboration du **Trésor francophone** fera appel à toutes les ressources que la coopération francophone est susceptible de mettre en œuvre. Les ressources des pays du Nord sont actuellement plus importantes en documentation, savoir-faire lexicographique ou moyens éditoriaux que celles des pays du Sud. Ces derniers bénéficieront donc de concours spécifiques pour la formation de spécialistes, pour la maîtrise de la description des usages. C'est en effet une discipline indispensable pour l'étude lexicographique de toute langue, celle des langues nationales qui devrait être menée en parallèle pour des réalisations bilingues, par exemple. La réalisation du **Trésor des vocabulaires francophones** sera confiée à des centres de recherches et à des équipes universitaires déjà constituées, ou à l'étude, en Belgique, au Canada et au Québec, en France, en Suisse, et dans des pays du Sud. La Fédération Internationale des Écrivains de Langue Française, qui groupe près de 30 000 adhérents, envisage de prêter son concours au projet.

Le programme devrait se dérouler en 3 étapes, les participations étant fonction des possibilités des divers intervenants.

La 1^{re} phase sera consacrée à la constitution de **bases de données lexicographiques nationales ou régionales** normalisées et interrogeables selon des logiciels communs. A court terme, un réseau de bases lexicographiques pourra ainsi offrir de très importantes ressources à la recherche et aux applications.

La 2^e phase verra le regroupement, après filtrage adéquat, des éléments susceptibles de constituer le **Trésor des vocabulaires francophones** proprement dit. Il s'agit alors d'un ensemble modulaire de données homogènes regroupant les variétés jugées les plus représentatives dans les bases nationales ou régionales. Cette base, ouverte et cumulative, sera régulièrement tenue à jour et normalisée de façon à constituer une référence autorisée pour le **français universel**. Le support informatique permettra à l'ensemble d'être dupliqué et diffusé auprès de tous les utilisateurs institutionnels concernés (recherche, éducation, aménagement linguistique).

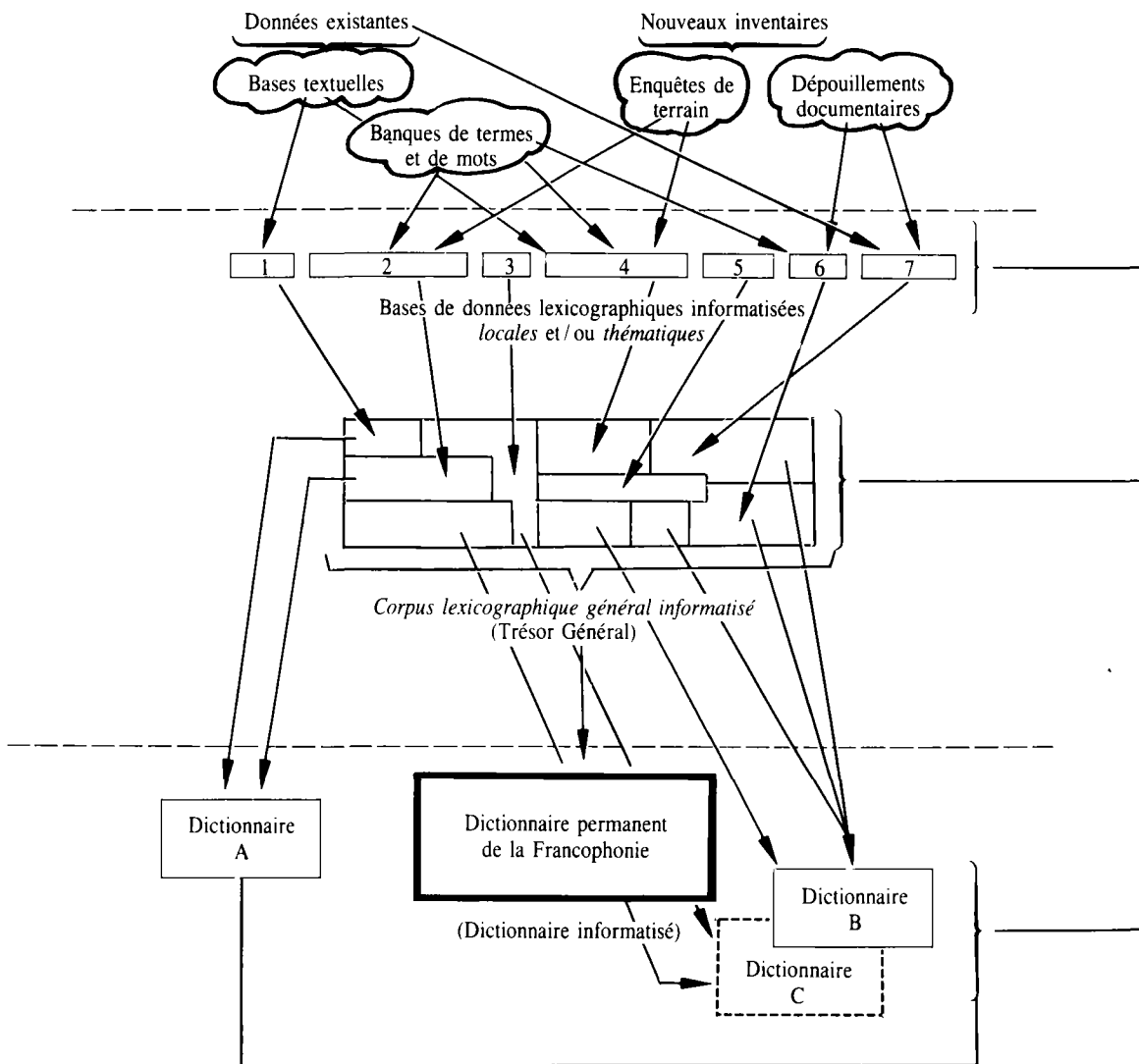
La 3^e phase constituera l'**étape dictionnaire** du programme, à partir des ressources du *Trésor francophone*. En fonction de ses besoins, chaque pays francophone pourra réaliser une très grande variété de produits dictionnaires puisqu'il disposera à la fois des éléments d'un dictionnaire différentiel et des données de la langue française commune à tous les usagers du français.

Parce qu'il est très ambitieux, le projet doit être aussi très réaliste. Le fractionnement des travaux par sous-ensembles normalisés, à la charge des instances nationales concernées pendant la première étape, doit en faciliter la mise en œuvre. Le passage à la

deuxième étape pourra se négocier en fonction des moyens techniques de pointe alors disponibles. Certaines applications concrètes peuvent être envisagées, dès la mise à niveau représentatif des données, lors de la 1^{re} étape. La participation des opérateurs privés des *industries de la langue et des dictionnaires* pourrait intervenir, le cas échéant, avant que l'ensemble du projet ne soit parvenu à la 3^e étape.

Remarquons, pour terminer, que le **Trésor des vocabulaires francophones** répond aussi à une nécessité historique. Il devrait remplir, au seuil du XXI^e siècle, un rôle similaire à celui tenu aux XVI et XVII^e siècles par les premiers dictionnaires des langues européennes. Ceux-ci annonçaient l'émergence des langues nationales face aux dialectes et au latin avant de devenir le meilleur instrument de leur connaissance, pour le français en particulier. De la même manière, un **Trésor francophone** rendant compte d'une langue française qui reconnaît mais qui transcende les écarts des pratiques linguistiques représenterait un outil commun de communication, de développement et de modernité.

TRÉSOR INFORMATISÉ DES VOCABULAIRES FRANCOPHONES
Banque Internationale de données linguistiques



BIBLIOGRAPHIE

Contribution à une bibliographie scientifique concernant la langue française en Afrique noire

La présente bibliographie se veut aussi complète que possible, compte-tenu des moyens d'information dont nous avons disposé. Elle n'a cependant pas la prétention de viser l'exhaustivité. Notre objectif est seulement de mettre à la disposition des collègues oeuvrant dans le même domaine, l'essentiel des éléments que nous avons engrangés durant la trentaine d'années que nous avons consacrée à la même quête. Les données se limitent strictement à l'Afrique noire dite «d'expression française». Elles sont, cependant, de richesse fort inégale selon les pays. Ainsi nous n'avons rien sur Djibouti et les Comores, et peu de choses, pour aussi surprenant que cela paraisse, sur la Guinée ou le Gabon. Il y a, à ces lacunes, plusieurs raisons. D'une part, la collecte a été réalisée sur le terrain et les communications interafricaines ne sont pas toujours ce qu'il serait souhaitable qu'elles soient. D'autre part, notre objectif concernait plus particulièrement les ouvrages ou articles ayant trait de près ou de loin aux particularismes lexicaux du français parlé ou écrit en contexte négro-africain. Or, tous les pays de notre zone ayant en commun l'usage du français n'ont pas participé à la première phase (1974-1983) du projet IFA (*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*) placé sous l'égide de l'AUPELF, de l'ACCT et de l'AELIA. L'échange d'informations qui a résulté de la collaboration engagée, lors des diverses Tables Rondes des Centres ou Instituts de linguistique appliquée d'Afrique, a donc particulièrement favorisé les organismes nationaux participants. Il n'en reste pas moins que si l'accès aux bibliothèques locales a été facilité et si la connaissance des publications sur le terrain a été accrue, sauf cas exceptionnels, nous ne connaissons guère, par exemple, les thèses ou mémoires soutenus sur le thème dans des universités européennes ou nord-américaines ! Cette modeste contribution est avant tout d'élaboration «artisanale». Nous serions reconnaissants à tout lecteur de bien vouloir nous signaler toute erreur éventuelle et de nous pardonner nos lacunes. Tout additif serait le bienvenu ! A l'heure où s'engage la seconde étape de l'IFA, l'établissement d'une bibliographie

Bibliographie

scientifique exhaustive par un service documentaire moderne devient une priorité absolue ! Et la contribution de chacun à son élaboration est indispensable.

Paris, août 1990
Suzanne LAFAGE (université Paris III)
ROFCAN - INaLF
52 boulevard de Magenta
75010 Paris.

Organisation de la bibliographie

1. Sens des abréviations utilisées.
2. Bibliographies antérieures.
3. Bibliographie IFA et inventaires régionaux.
4. Français d'Afrique : livres et articles.
5. Journaux ou périodiques spécialisés.

1. SENS DES ABRÉVIATIONS

- ACCT** : Agence de coopération culturelle et technique, Paris.
- AELIA** : Association des études linguistiques interculturelles africaines, s/c. AUPELF, Paris.
- AIPLF** : Association internationale des Parlementaires de langue française.
- ALVAO** : Association pour les langues vivantes de l'Afrique Occidentale. université d'Ibadan, Nigéria (voir WAMLA).
- AUPELF** : Association des universités partiellement ou entièrement de langue française : université de Montréal, Canada. Bureau européen : Paris, Bureau africain : université de Dakar.
- BCEP** : Bulletin du Centre d'étude des plurilinguismes, IDERIC, Nice.
- BERES** : Bureau d'études et de recherche sur l'enseignement secondaire, Direction de la pédagogie et de la formation des maîtres, Ministère de l'éducation nationale, Abidjan.
- BGRA** : Bulletin du groupe de recherches sur les africanismes, Lubumbashi, CELTA.
- BIFAN** : Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire devenu Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire, Dakar.
- BOFCAN** : Bulletin de l'observatoire du français contemporain en Afrique noire, Paris, CNRS, INaLF et Abidjan, ILA (voir ROFCAN).
- Bull. AELIA** : Bulletin de l'Association des études linguistiques interculturelles africaines (voir RELIA).
- Bull. CURD** : Bulletin de liaison du Centre universitaire de recherche et de développement, Abidjan.
- CEAN** : Centre d'études d'Afrique noire, Institut de sciences politiques, université de Bordeaux.
- CELTA** : Centre d'études linguistiques théoriques et appliquées, université nationale du Zaïre, Lubumbashi, Kinshasa.
- CEP** : Centre d'études des plurilinguismes et des situations pluriculturelles, IDERIC, Nice, devenu CEPSP.
- CEPSP** : Centre d'études des plurilinguismes et des situations pluriculturelles, IDERIC, Nice.
- CILF** : Conseil international de la langue française, Paris.
- CILL** : Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, Louvain.
- CIRB** : Centre international de recherches sur le bilinguisme, université Laval, Québec, Canada.
- CIRL** : Cahiers ivoiriens de recherche linguistique, ILA, université d'Abidjan.
- CIS** : Centre international de sémiologie, université nationale du Zaïre, Lubumbashi.
- CLAD** : Centre de linguistique appliquée de Dakar, université de Dakar.

Bibliographie

- CNRS** : Centre national de la recherche scientifique, Paris.
- CREDIF** : Centre de recherches pour l'étude et la diffusion du français, Paris.
- CURD** : Centre universitaire de recherches et de développement, université d'Abidjan, Côte-d'Ivoire.
- FIPF** : Fédération internationale des professeurs de français, Paris.
- FLSH** : Faculté des lettres et sciences humaines.
- IDERIC** : Institut d'études interethniques et interculturelles, université de Nice.
- IECF** : Institut d'études créoles et francophones, université de Provence, Aix-en-Provence.
- IEDES** : Institut d'études du développement économique et social, Paris.
- ILA** : Institut de linguistique appliquée.
- IFA** : Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, AUPELF, ACCT, AELIA.
- IFAN** : Institut fondamental d'Afrique noire, Dakar, Sénégal.
- INaLF** : Institut national de la langue française, CNRS, Paris.
- INE** : Institut national d'enseignement, Ouagadougou, Burkina Faso.
- INRS** : Institut national de la recherche scientifique, Lomé, Togo.
- IRAF** : Institut de recherches sur l'avenir du français, Commissariat général de la langue française, Paris.
- NEA** : Nouvelles éditions africaines, Abidjan-Dakar.
- OFCAN** : Observatoire du français contemporain en Afrique noire (devenu ROFCAN), INaLF, CNRS/Abidjan, ILA.
- ONPR** : Office national de la promotion rurale, Abidjan.
- PUF** : Presses universitaires de France, Paris.
- ROALV** : Revue ouest-africaine des langues vivantes, université d'Ibadan, Nigéria.
- ROFCAN** : Réseau des observatoires du français contemporain en Afrique noire.
- RPT** : Revue pédagogique tchadienne, université de Ndjaména, Tchad.
- SELAF** : Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, Paris.
- SLA** : Section de linguistique appliquée, université fédérale du Cameroun, Yaoundé.
- UNAZA** : Université nationale du Zaïre.
- WAMLA** : West African Modern Languages Association (= ALVAO), université d'Ibadan, Nigéria.

2. BIBLIOGRAPHIES ANTÉRIEURES ET COMPLÉMENTAIRES

- Bal W. (1983-1988) : «Bibliographie scientifique», groupe IFA de l'AELIA : *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, 1^{re} éd., AUPELF, AELIA, ACCT, 1983, 2^e éd., AUPELF, EDICEF, coll. Universités francophones, 1988, p. 427-442.

Bibliographie

- CNRS. *Bulletin signalétique : Sciences du langage, revue trimestrielle*, CNRS, Direction de l'information scientifique et technique, Centre de documentation sciences humaines, Paris, avec la contribution spéciale de l'AELIA.
- Faïk S. (1977) : «Chronique des études françaises en Afrique subsaharienne», *Le français moderne*, 45^e année, n^o 4, p. 342-350.
- Hollyman K.J. (1965) : «Bibliographie des créoles et dialectes régionaux français d'outre-mer modernes», *Le français moderne*, 33^e année, p. 117-132.
- Lafage S. avec la collaboration de Bal W. et Barreteau D. (1978) : «La langue française en Afrique noire et à Madagascar : éléments pour une bibliographie», CILF, *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar*. D. Barreteau éd., Paris, CILF, p. 549-577.
- Lafage S. (1980-1984) : «Informations bibliographiques», *BOFCAN*, n^o 1 : p. 121-127 (1980), n^o 3 : p. 153-188 (1981), n^o 3 : p. 196-210 (1982), n^o 4 : p.213-226 (1983), n^o 5 : p. 209-227 (1984), n^o 6 : p. 287-300 (1985-1988), n^o 7 : p. 249-255 (1987-1988), n^o 8 : (sous presse).

3. IFA ET INVENTAIRES RÉGIONAUX

- Groupe IFA de l'AELIA : *Bénin* : S. Lafage, *Burkina faso* : S. Lafage, *Cameroun* : J.R. Deltel, R. Efova Zengué, J. Tabi Manga, G. Mendo-zé, *Centrafrique* : G. Canu, *Côte-d'Ivoire* : S. Lafage, *Mali* : A. Queffelec, F. Jouannet, *Niger* : A. Queffelec, C. Queffelec, *Rwanda* : J.L. Rondreux, S. Shyirambéré, *Sénégal* (équipe CLAD) : J. Blondé, P. Dumont, D. Gontier, (équipe du département de linguistique) : G. N'Diaye-Correard, J. Schmidt, *Tchad* : J.P. Caprile, *Togo* : S. Lafage, *Zaire* : S. Faïk, *coordonnateur* : D. Racelle-Latin, *Président du conseil scientifique* : W. Bal, *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, AUPELF, ACCT 1^{er} fascicule, 1980, 150 p. (A-B)
2^e fascicule, 1981, 146 p. (C-F)
3^e fascicule, 1982, 204 p. (G-O);
1^{re} édition complète, 1983, 550 p., avant-propos de M. Beutler p. I-IX, introduction : W. Bal p. X-XV, présentation : D. Racelle-latin p. XVI-XXXVII, inventaire p. 1-508, index des références p. 509-530, bibliographie scientifique : W. Bal p. 531-550; 2^e édition complète, 1988, EDICEF-AUPELF, coll. Universités francophones, 442 p.
- Caprile J.P. (1978) : *Premier inventaire des particularités lexicales du français parlé au Tchad*, fascicule 1 (A-E), annales université du Tchad, FLSH, Ndjaména, n^o spécial, 88 p.
- CLAD : Blondé J., Dumont P., Gontier D. (1975) : *Première approche lexicale du français au Sénégal*, Dakar, CLAD, série Le français au Sénégal : enquêtes et recherches, n^o 2, 157 p.
- CLAD : Blondé J., Dumont P., Gontier D., avec la collaboration de H. Copin, (1979) : *Lexique du français au Sénégal*, préface de L.S. Senghor, Dakar, NEA, EDICEF, 155 p.
- Duponchel L. (1975) : *Dictionnaire du français de Côte-d'Ivoire*, Abidjan, ILA, 295 p.

Bibliographie

- Faïk S. (1979) : *Particularités lexicales du français au Zaïre : choix de matériaux pour un inventaire*, fascicule 1, (A-B), Niamey, École de Pédagogie, 76 p.
- Jouannet F. (1984) : *Le français au Rwanda : enquête lexicale*, préface de Paul Imbs, Paris, SELAF, sociolinguistique, n° 2, 250 p.
- Lafage S. (1975) : *Dictionnaire des particularités lexicales du français au Togo et au Dahomey*, Abidjan, ILA, 222 p.
- Lafage S. (1985-1986) : *Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta (1977-1980)*, BOFCAN, n° 6, CNRS, INaLF, Didier Érudition, 300 p.
- Mendo-Zé G., Tabi Manga J. coord., Efoua-Zengué R. secrétaire (1979) : *Inventaire des particularités lexicales du français au Cameroun*, Yaoundé, FLSH, 77p.
- N'Diaye-Correard G., Schmidt J. (1979) : *Le français au Sénégal, enquête lexicale*, Dakar, FLSH, documents linguistiques, n° 34, 1^{er} t. (A-B), 366p., n° 35, 2^e t. (I-P), 236 p., n° 36, 3^e t. (Q-Z), 238 p.
- Queffelec A., Queffelec C. (1978) : *Dictionnaire des particularités lexicales du français au Niger*, Dakar, CLAD, publication n° 72, 345 p.
- Queffelec A., Jouannet F. (1982) : *Inventaire des particularités lexicales du français au Mali*, Nice, AELIA, CNRS-INaLF, 273 p.
- Queffelec A., Niangouna A. (1990) : *Le français au Congo (RPC)*, Aix-en-Provence, AELIA, CNRS-INaLF, URL 91, université de Provence, 333 p.

4. FRANÇAIS D'AFRIQUE : LIVRES ET ARTICLES

- ACCT-CILF (1977) : *Nomenclatures de la faune et de la flore : latin, français, anglais. Afrique au sud du Sahara, Madagascar, Mascareignes*, Paris, Hachette.
- A.I.P.L.F. (1986) : «L'enseignement du français en Afrique» dans *Parlements et francophonie*, n° 61-62, Paris, AIPLF, p. 103-121.
- Adjovi Y.M. (1987) : *Les particularismes lexicaux dans le quotidien «Fraternité Matin» de Côte-d'Ivoire*, université Paris III, mémoire, 131 p.
- Agomatanakhan R., Leboul M. (1974) : *Une enquête sur le plurilinguisme scolaire*, Lubumbashi, CELTA, 19 p.
- Agomatanakhan R., Leboul M. (1975 a) : «Les premiers résultats d'une enquête sur le bilinguisme en milieu scolaire au Zaïre», Lubumbashi, CELTA, *Linguistique et sciences humaines*, n° 16, p. 1-37.
- Agomatanakhan R., Leboul M. (1975b) : «Le plurilinguisme à l'université nationale du Zaïre», communication pour *Le colloque sur le plurilinguisme*, Louvain-la-Neuve, 3-5 nov. 1975.
- Ajaji G. (1971) : «Analyse contrastive des systèmes vocaliques français/yorouba», *FN*, n° 6 (2), p. 18-20.
- Ajaji G. (1973) : *Contrastive analysis of Yorouba and French tense and aspect systems*, University of Ibadan, M.A. Dissertation.
- Alalade F.O. (1973) : *Négritude et francophonie*, université de Dakar, thèse de 3^e cycle, 130 p.

Bibliographie

- Alangba R. (1980) : «A propos de la dénomination des couleurs : étude comparative du français et du baoulé», Abidjan, ILA, *CIRL*, n° 7, avril.
- Alexandre P. (1969) : *Langues et langages en Afrique noire*, Paris, Payot, 173 p.
- Alfâ Ibrâhîm Sow, éd. (1977) : *Langues et politiques de langues en Afrique noire. L'expérience de l'UNESCO*, Paris, Nubia-UNESCO, 475 p.
- Allain M. (1931) : *Encyclopédie pratique illustrée des colonies françaises*, Paris, A. Quillet.
- Amadi T.R. (1968) : *Analyse des fautes de français dans les copies de rédaction française des élèves igbo anglophones*, Kinshasa, université Lovanium.
- Angenot J.P., Spa J.J., Yengo D.M. (1974) : *Interprétation générative du phénomène de l'emprunt linguistique*, Lubumbashi, CELTA, 120 p.
- Anonyme (1540) : *Le langaige de Guynée et le françoys*, B.N. ms, F, 24 269 fol., Sir, 52 r., inclus dans un manuel de navigation compilé dans les années 1540, cité par D. Dalby et P.H. Hair dans «Le langaige de Guynée : a sixteenth century vocabulary from the Pepper Coast» in *African Language Studies*, n° 5, 1964, p. 174-191.
- Anonyme (1916) : *Le français tel que le parlent nos tirailleurs sénégalais*, Paris.
- Anson M.G. (1973) : *Culture, langues et enseignement au Togo*; rapport de mission UNESCO.
- Anzorge I. (1986) : *Étude sociolinguistique de textes littéraires écrits en français populaire ivoirien*, université Paris III, mémoire, 204 p.
- Anzorge I. (1988) : *Le parler français du Togo aujourd'hui : étude lexicale*, université Paris III, DEA, 223 p.
- Anzorge I. (1989-1990) : «Le Togo d'hier et d'aujourd'hui : contribution à une étude lexicale», *ROFCAN*, n° 8, (à paraître).
- Arahazani B. (1974) : «Swahilismes lexico-sémantiques relevés dans les copies d'élèves» *BGRA*, n° 10, 21 p.
- Armand E., Dachelet R., Thomas P. (1976) : *Codage informatique du contenu lexical des programmes télévisuels de français (CP1, CP2)*, Abidjan, ILA, publication, n° 55, 74 p.
- Armand E. (1980) : «Contribution à la pédagogie du français en Côte-d'Ivoire», *BOFCAN*, n° 1, p. 85-88.
- Arveiller R. (1963) : *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1502-1722)*, Paris, D'Artey éd., 569 p.
- Atin K. (1977) : «L'ILA et les problèmes linguistiques de la Côte-d'Ivoire» dans *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 428-441.
- Auger P. (1988) : «Les ressources terminologiques et néologiques du français au service des langues nationales en Afrique», *CILF : La solidarité entre le français et les langues du Tiers-Monde pour le développement*, p. 39-50.
- AUPELF (1974) : *Actes de la 1^{re} Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone*, Abidjan, ILA, *BGRA*, n° 13.
- AUPELF (1975) : «Actes de la 2^e Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone», Lomé, 13-15 mai 1975, dans *Réalités africaines et langue française*, n° spécial, 59 p.

Bibliographie

- AUPELF (1977) : «Actes de la 3^e Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone», Kinshasa, 10-12 décembre, Lubumbashi, *CIS*, 79 p.
- AUPELF (1980) : «Actes de la IV^e Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone», Dakar, 14-17 mars 1979 dans *Réalités africaines et langue française* n^o spécial, mars 1980, 143 p.
- AUPELF (1982) : «Actes de la V^e Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone : "Le bilinguisme africano-européen"», Yaoundé, 6-12 avril, 1981, *Bull. AELIA*, 1982, 136 p.
- AUPELF (1984) : «Actes de la VI^e Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone», Cotonou, 24-31 mars, «L'enseignement des langues en Afrique», *Bull. AELIA*.
- AUPELF (1987) : «Actes de la VII^e Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone», Kigali, 14-22 janvier, *Bull. AELIA*.
- Ba O. (1981) : «Bilinguisme franco-africain», AUPELF, V^e Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone, *Bull. AELIA*.
- Bakiele M.wa M. (1977) : *Analyse statistique des enseignes*, Lubumbashi, UNAZA.
- Bal W. (1964) : «L'attitude des intellectuels africains devant le français» dans *Première Biennale de la langue française*, Québec.
- Bal W. (1967 a) : «L'enseignement du français en Afrique» dans *Le Flambeau*, n^o 1, (Aoste), p. 134-152.
- Bal W. (1967 b) : «Le français en Afrique noire» dans *Vie et langage*, n^o 179, p. 62-69, 180, p. 122-128.
- Bal W. (1968 a) : «Trabajos de filología románica y temas de investigaciones lingüísticas relacionados con el Africa negra» *Actas del XI congreso internacional de lingüística y filología románicas*, Madrid, 1965, p. 425-436.
- Bal W. (1968 b) : «Introduction aux recherches de linguistique romane en rapport avec l'Afrique noire» dans *Recueil commémoratif du X^e anniversaire de la Faculté de philosophie et de lettres*, Paris, Louvain, Nauwelaerts, *publication de l'université Lovanium de Kinshasa*, n^o 22, p. 7-34.
- Bal W. (1971 a) : «Cas d'interférences linguistiques en Afrique noire», Kinshasa, UNAZA, *Cahiers de littérature et de linguistique appliquée*, n^o 3 (4), p. 101-112.
- Bal W. (1971 b) : «Cas d'interférence linguistique en Afrique noire» dans *Actele celui de-al XII-lea Congres international de lingVistica si filologie romanică*, II, Bucarest, éd. Académie de la République de Roumanie, p. 1121-1125.
- Bal W. (1973) : «Particularités actuelles du français d'Afrique centrale» dans Fédération du français universel, *Le français hors de France*, Dakar, NEA, 3^e Biennale, 1-8 décembre 1973, 1975, p. 340-350.
- Bal W. (1975 a) : «Études françaises et dialogue des cultures : le français et les langues africaines» dans *Réalités africaines et langue française*, n^o spécial, Dakar, CLAD.
- Bal W. (1975 b) : «A propos des mots d'origine portugaise en Afrique noire» dans *Miscelânea luso-africana*, colectaneas de estudos coligidos por M.F. Valkhoff, Lisboa, Junta de investigações Cierdíficas do Ultramar, p. 119-132.
- Bal W. (1976) : «Au sujet du discours mixte et métissé» dans *BCEP*, n^o 3, p. 21-23.

Bibliographie

- Bal W. (1977 a) : «Langues africaines et français en situation de contact : notes pour une problématique» dans *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 734-744.
- Bal W. (1977 b) : «Portuguese Loan-words in Africa and the Orient» dans *Aufsätze zur portugiesischen Kulturgeschichte* 13, Band 1974/1975, Münster, Aschendorffsche Verlagsbuchhandlung, p. 280-300.
- Bal W. (1977 c) : «L'élaboration du dictionnaire des particularités lexicales du français d'Afrique noire», 3^e Table ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone, Kinshasa, 10-12 décembre 1976, Lubumbashi, *CIS*, p. 2-5.
- Bal W. (1979 a) : «Contribution à l'étude des opinions exprimées par l'élite africaine au sujet des rapports entre les langues nationales et le français» dans Manessy, Wald, *Plurilinguismes, normes, situations, stratégies*, p. 231-254.
- Bal W. (1979 b) : «Particularités lexicales du français en Afrique» dans *Le français moderne*, 47^e année, n^o 3, juillet, p. 241-244.
- Bal W. (1980 a) : «Les contacts entre les langues africaines et le français», Rapport introductif à la IV^e Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone, Dakar, 14-17 mars 1979, dans *Réalités africaines et langue française*, n^o spécial, p. 11-39.
- Bal W. (1980 b) : «Unité et diversité de la langue française» dans *Actes de la VIII^e Biennale de la langue française*, Jersey, 19-27 janvier.
- Bal W. (1982) : «Quelques données et réflexions à propos du français en Afrique noire», *Bull. Académie royale de langue et littérature françaises*, LIX, n^o 2, p. 96-110.
- Bal W. (1984) : «A propos des particularités lexicales du français en Afrique noire» dans *Au bonheur des mots. Mélanges en l'honneur de Gérard Antoine*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, p. 31-40.
- Bal W. (1986) : «Coopération ou développement : la chance du français» dans *Bull. Académie royale de langue et littérature françaises*, t. XVIII, n^o 3-4, p. 260-275.
- Bal W. (1986-1987) : «Frontières politiques et variations du français en Afrique subsaharienne», université libre de Bruxelles, *Revue de l'Institut de sociologie*, 1-2, p. 163-172.
- Bal W. (1987) : «Crise en francophonie africaine», *Actes XII^e Biennale de la langue française*.
- Bal W. (1988 a) : *Mélanges W. Bal, africana romanica*, préparés par D. Kremer, Romanistik in Geschichte und Gegenwart, Band 22, Helmut Buske Verlag, Hamburg.
- Bal W. (1988 b) : «Le perfectionnement de l'instrument linguistique, recherches terminologiques en vue de la modernisation des langues dans l'Afrique francophone» dans *CILF : La solidarité entre le français et les langues du Tiers-Monde pour le développement*, p. 28-30.
- Baldé A. (1969) : *Les africains francophones et le problème du choix des langues dans l'enseignement*, Paris, thèse.
- Banza M.N. (1977) : *Analyse morphologique et phonétique du vocabulaire argotique des receveurs de taxi-bus : cas de la sous-région de Lubumbashi*, Lubumbashi, UNAZA, mémoire.

Bibliographie

- Barreteau D. éd. (1978) : *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar*, Paris, CILF.
- Bastin R. (1979) : *Interférences rundi dans le français du Burundi*, université de Bruxelles, Faculté lettres et philosophie, thèse de doctorat, 381 p.
- Bataille J. (1977) : «La situation du français au Sénégal» dans *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 188-189.
- Batiana A. (1985) : *Variation linguistique et comportements langagiers dans la communauté lyélé*, université de Nice, thèse de 3^e cycle, 237 p.
- Battestini S. (1971) : «Le français langue scientifique en Afrique», *FN*, n^o 6 (3), p. 22-27.
- Baylard (1967) : *Étude des connaissances en vocabulaire des élèves des cours moyens d'Abidjan*, Abidjan, ILA, publication n^o 1, 57 p.
- Bédé K. (1982) : *Une approche du système des erreurs dans l'acte d'élocution : le français populaire ivoirien*, université de Mons, mémoire.
- B.E.R.E.S. (1975) : *Le 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire en Côte-d'Ivoire : évaluation interne et externe des adolescents qui l'ont quitté*, Abidjan, BERES.
- Beti M., Tobner O. (1989) : *Dictionnaire de la négritude*, L'harmattan, 245 p.
- Bevel L. (1955) : *Le dictionnaire colonial (Encyclopédie)*, 3^e éd., Bruxelles, E. Guyot, suppléments, 1975, 1959, *id.*
- Bizimana S. (1977) : «Interférences de conjugaison kinyarwanda/français», *Études rwandaises*, n^o X, n^o spécial 2, p. 100-104.
- Blachère J.C. (1972) : «Quelques aspects de l'implantation de la langue française en Mauritanie jusqu'en 1960», *BIFAN*, n^o 34-B.
- Blancpain M. (1976) : *En français malgré tout...*, Paris, Grasset, 196 p.
- Blancpain, M. Reboullet A. (1976) : *Une langue : le français aujourd'hui dans le monde*, Paris, Hachette.
- Blondé J. (1975) : *Analyse des résultats d'un premier essai de sondage socio-linguistique effectué en milieu lettré*, Dakar, CLAD, «Le français au Sénégal, enquêtes et recherches», n^o 1, 25 p.
- Blondé J. (1976 a) : «Sur la dérivation des verbes dans le français du Sénégal», *BCEP*, n^o 3, p. 13-15.
- Blondé J. (1976 b) : «Pour une description du français d'Afrique», *Réalités africaines et langue française*, n^o 1, mai, p. 8-18.
- Blondé J. (1977 a) : «Quel français enseigner ?», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 338-350.
- Blondé J. (1977 b) : «Contribution à une définition du rôle du français dans la société sénégalaise», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 566-575.
- Blondé J. (1977 c) : «Français d'Afrique. Norme et enseignement du français», *Réalités africaines et langue française*, n^o 5, p. 9-33.
- Blondé J. (1979) : «Le français d'Afrique et l'enseignement», *Réalités africaines et langue française*, n^o 10, mai, p. 65-118.
- Bolouvi L. (1981) : «Problèmes de traduction en français de quelques verbes éwé», *AUPELF, V^e Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone*.

Bibliographie

- Boly A. (1980) : *Esquisse de quantification des particularités lexicales communes du français au Niger et en Haute-Volta*, Abidjan, ILA, mémoire, 78 p.
- Bot Ba Njock H.M. (1964) : «Bon usage et diffusion du français en Afrique», *Première Biennale de la langue française*, Québec.
- Bot Ba Njock H.M., Sachnine M., Renaud P. (1977) : «Langue française et culture traditionnelle au Cameroun : analyse et perspectives», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 516-526.
- Bouche D. (1975) : *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale, de 1817 à 1920 : mission civilisatrice ou formation d'une élite ?*, Paris, Champion, t.1, 432 p., t.2, 515 p.
- Bouquiaux L. (1969) : «La créolisation du français par le sango, phénomène réciproque», *Annales FLSH* 7, Nice, p. 57-70.
- Bouquiaux L., Cloarec F., Moñino Y., Roulon P., Thomas J.M. (1972) : «Méthodes d'enquête pour l'étude du français et du sango parlés en R.C.A.», *Bull. IDERIC*, Nice.
- Bourdonnec M. (1981) : «La langue française des boys à Abidjan», *BOFCAN*, n° 2, p. 29-46.
- Bourrel J.R. (1987) : «Norme et enseignement du français en Afrique. Pour une pédagogie de l'écart», *AUPELF, VII^e Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone*.
- Boyardieu P., Calvet J., Deloux J., Gheerbrant Y., Lamy A. (s. date) : *Le français scolaire en Afrique noire francophone. Questionnaire. Enquête*, Paris, BELC.
- Brandy D. (1986) : *Motamorphoses. L'histoire des mots*, Tournais, Casterman, 338 p.
- Brann C. (1977) : *L'enseignement du français au Nigéria, bibliographie sélectionnée*, Accra, Séminaire AUPLEF, janvier.
- Brann C. (1983) : «Trilinguisme afro-européen et complémentarité», *BOFCAN*, n° 4, p. 9-13.
- Bunya M. (1974-1975) : *Étude d'africanismes du français parlé dans la région de Bunia*, UNAZA, Institut supérieur pédagogique de Bunia, Zaïre.
- Calvet M.J. (1964-1965) : *Le français parlé : Enquête au lycée de Thiès*, Dakar, CLAD, publication n° 48.
- Calvet M.J., Dumont P. (1969) : «Le français au Sénégal : interférences du wolof dans le français des élèves sénégalais», *BIFAN*, n° 31, p. 234-263.
- Calvet L.J. (1974) : *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.
- Calvet L.J. (1978) : «Le français d'Afrique et l'enseignement du français en Afrique», *Français dans le monde*, n° 138, juillet, p. 29-32/41-42.
- Calvet L.J. (1980) : «Linguistique et ethnocentrisme», *Recherche, pédagogie et culture*, n° 46, mars-avril, p. 22-24.
- Calvet L.J. (1982) : *Les langues véhiculaires*, Paris, PUF, Que sais-je ?
- Camara A. (1988) : *Étude des particularités lexicales du français parlé en Guinée*, université Paris X, DEA, 118 p.
- Canu A. (1974 a) : «Évolution et substrats dans le français d'Afrique», *Annales université Abidjan*, série linguistique 3, p. 101-112.

Bibliographie

- Canu A. (1974 b) : *Vocabulaire des spécialités de l'enseignement primaire*, Abidjan, ILA, publication n° 43, 60 p.
- Canu A., Duponchel L., Grégoire H.C., Tashdjian A. (1973 a) : *Vocabulaire essentiel de l'enseignement primaire*, Abidjan, ILA, publication n° 41, 236 p.
- Canu A., Duponchel L., Grégoire H.C., Tashdjian A. (1973 b) : *Français écrit et parlé dans le 2^e degré. Lycée technique d'Abidjan*, t.1. Abidjan, ILA, publication n° 44, 125 p.
- Canu A., Duponchel L., Grégoire H.C., Tashdjian A., Lafage S. (1974) : *Français écrit et parlé dans le 2^e degré. Lycée technique d'Abidjan*, t.2, Abidjan, ILA, publication n° 47, 241 p.
- Canu G. (1969) : *Le français écrit en classe de 6^e*, Yaoundé, SLA, n° 3.
- Canu G. (1973) : «La situation linguistique en Côte-d'Ivoire», *Le Soleil*, Dakar, n° spécial.
- Canu G., Duponchel L., Lamy A. (1971) : *Langues négro-africaines et enseignement du français*, Abidjan, ILA, publication n° 27, 85 p.
- Canu G. (1979) : «Le français langue seconde en Afrique noire», *Français moderne* 3, juillet, p. 197-207.
- Caprile J.P. (1972) : *Réponses à un questionnaire sur l'enseignement du français à l'école primaire*, Ndjaména, université du Tchad, 10 p.
- Caprile J.P. (1973 a) : «Quelques particularités du français parlé dans le sud du Tchad et le nord de la R.C.A.», *RPT*, n° 10, p. 75-99.
- Caprile J.P. (1973 b) : «Situation du français en Afrique centrale», (Tchad, R.C.A., Cameroun), *RPT*, n° 10, p. 16-25.
- Caprile J.P. (1975) : «Frandismes : régionalismes du français parlé au Tcha», *BGRA*, n° 13, p. 28-35, n° 14, p. 11-13.
- Caprile J.P. (1977) : «Situation respective du français et des langues africaines en Afrique centrale», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 108-137.
- Caprile J.P. (1979) : «Situation du français dans l'Empire centrafricain et au Tchad» dans *Valdman éd., Le français hors de France*, p. 493-506.
- Cellard J. (1976) : «Négritude et francité», *Le monde*, 6 avril 1976.
- Cellard J. (1980) : «Français du ou français au ?», *Le monde-dimanche*, 13 janvier 1980.
- CERI : Centre d'Études des relations interethniques de Nice, (1969) : *Le français hors de France. 1. Créoles et contacts africains*, Paris, Les Belles Lettres.
- Champion J. (1972) : «Le français et les langues africaines en Afrique noire francophone», *Tiers-Monde* 13 (52), p. 831-850.
- Champion J. (1974) : *Les langues africaines et la francophonie*, Paris, Mouton, 253, 85 p.
- Charlicanne A. (1980) : *Profil sociolinguistique des élèves du lycée de garçons de Bingerville*, Abidjan, ILA, mémoire.
- Chaudenson R. (1979) : *Les créoles français*, Paris, Mouton.
- Chaudenson R. (1988 a) : *Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone*, Aix-en-Provence, ACCT, IELF.

Bibliographie

- Chaudenson R. (1988 b) : «Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone : mode d'emploi», *Langue et développement*, n° 4, p. 5-14.
- Chaudenson R. (1988 c) : «Langues et économie dans les pays en voie de développement», *CILF : La solidarité entre le français et les langues du Tiers-Monde pour le développement*, p. 17-27.
- Chaudenson R. (1989) : *Vers une révolution francophone ?*, Paris, L'harmattan.
- Chihamb L. (1977) : *Classes sociales et comportement linguistique en milieu plurilingue. Les travailleurs de la Gécamines à Lubumbashi*, Lubumbashi, UNAZA, mémoire.
- Chilipaine F.A. (1985) : «L'apport de l'analyse contrastive et de l'analyse des erreurs à l'enseignement du français dans un milieu africain», *FIPF, Dialogues et cultures*, n° 27, p.167-177.
- Chumbow S. (s. date) : *Le français du Cameroun oriental. Interférences phonologiques*, Kinshasa, université Lovanium. thèse.
- CILF (1977) : *Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*. Dakar, 23-26 mars 1976, Paris, CILF, 794 p.
- CILF (1978) : *Le français en contact avec la langue orale, les langues négro-africaines, la science et la technique, les cultures régionales*, Sassenage, 16-20 mai 1977, Paris, CILF.
- CILF (1978) : *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar*, D. Barreteau éd., Paris, CILF, 625 p., 35 cartes.
- CILF (1988) : *La solidarité entre le français et les langues du Tiers-Monde pour le développement*, Colloque pour le XX^e anniversaire, Paris, 9-10 décembre 1987, Paris, CILF, 170 p.
- Cissé M. (1980) : *Particularités du français écrit et parlé au Mali*, université de Nice, mémoire.
- CLAD (1975) : *Résultats d'une série de tests linguistiques administrés au niveau du 2^e cycle de l'enseignement secondaire*, Dakar, «Le français au Sénégal», Enquêtes et recherches, n° 1.
- CLAD (1977) : *Lexique des enseignes au Sénégal*, Dakar, CLAD.
- Colin J.P. (1986) : *Trésor des mots exotiques*, Paris, Belin, «Le français retrouvé», n° 15, 307 p.
- Collectif, CILL (1984) : *Langues et cultures, Mélanges offerts à W. Bal, Contacts de langues et de cultures*, *CILL*, n° 9, t.2.
- Confemen (1986) : *Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs*, Paris, Champion, 600 p.
- Cornevin R. (1964) : «L'enseignement du français en Afrique noire», Fédération du français universel, *Première Biennale de la langue française*, Québec.
- Coulibaly P. (1979) : «Enquête sur les jeunes acculturés en pays tyembara du nord de la Côte-d'Ivoire», Manessy, Wald, *Plurilinguismes, normes, situations, stratégies*, p. 189-199.
- Courtier R. (1976) : «Le français de Mauritanie», *Réalités africaines et langue française*, p. 1-2.

Bibliographie

- Couvert C. (1982 a) : *La langue française en République populaire du Congo*,
Couvert C. (1982 b) : *La langue française en République gabonaise*,
Couvert C. (1983 a) : *La langue française au Tchad*,
Couvert C. (1983 b) : *La langue française en République centrafricaine*,
Couvert C. (1983 c) : *La langue française au Cameroun*,
Couvert C. (1984 a) : *La langue française : synthèse de l'Afrique Équatoriale franco-
phone*,
Couvert C. (1984 b) : *La langue française aux Comores*,
Couvert C. (1985 a) : *La langue française au Burundi*,
Couvert C. (1985 b) : *La langue française au Rwanda*,
Couvert C. (1986) : *La langue française à Djibouti*,
Paris, Haut comité de la langue française, IRAF.
- CRECIF (1967-1968) : *Enquête sur le français parlé par les adultes en Afrique franco-
phone, choix de conversations enregistrées au Sénégal*, Paris, Secrétariat aux affaires
étrangères chargé de la coopération, 2 vol.
- Culture française (1967) : *Colloque sur la langue française en Afrique*, *Culture française*,
n° 3, n° spécial, 127 p.
- Daff M. (1989) : «Interférences, régionalismes et description des français d'Afrique»,
Espace francophone, n° 2, (à paraître).
- Daninos G. (1980) : «Le français tel qu'on le parle et l'écrit au Congo», *Recherche, péda-
gogie et culture*, n° 45, janvier-février, p. 62-68.
- Dannaud J. (1965) : «Avenir de la langue française dans les pays d'Afrique noire», Paris,
Revue politique et parlementaire, p. 54-64.
- David J. (1974) : *Dictionnaire du français fondamental pour l'Afrique*, Paris, Didier,
BELC, 421 p.
- Debyser F. (1967) : *L'enseignement du français langue véhiculaire en Afrique*, Paris,
BELC, 22 p.
- Debyser F., Houis M., Rojas (1967) : *Grille de classement typologique des fautes*, Paris,
BELC, 29 p.
- Delafosse M. (1952) : «Parlers négro-européens de la Guinée», Meiller, Cohen, *Les
langues du monde*, 2^e éd., Paris, p. 843-844.
- Deltel J.R. (1977) : «Caractéristiques phonétiques du français au Cameroun», *CILF : Les
relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 239-250.
- Depecker L. (1988) : *Les mots de la francophonie*, Paris, Belin, «Le français retrouvé»,
n° 19, 335 p.
- Diallo A. (1980) : *Analyse contrastive des particularités lexicales du français en Haute-
Volta, au Niger et au Togo*, université d'Abidjan, mémoire 80 p.
- Diallo A.M. (1987) : *Études sociolinguistique du journal «Horoya» de Guinée : les
écarts lexicaux*, université Paris III, DEA, 100 p.
- Diallo A.M. (1989-1990) : «Lexique français et réalités guinéennes», *ROFCAN*, n° 8, (à
paraître).

Bibliographie

- Diansonsisa M.B. : (1982) : «Les lexies d'origine française dans le français zaïrois», CELTA, *Sciences humaines*, n° 26, p. 1-35.
- Diarra J. (1983) : *Recherches en vue d'un inventaire des particularités du français parlé au Mali*, université de Nice, mémoire.
- Diaw A.A. (1975) : «Faune et flore dans le français du Sénégal», *Réalités africaines et langue française*, n° 2, p. 1-6.
- Djaha A.D. (1987) : *Les particularismes lexicaux de la presse écrite camerounaise*, université Paris III, DEA, 100 p.
- Doussat C. (1989) : *Matériaux pour un inventaire des particularités lexicales du français au Gabon*, université Paris III, mémoire, 176 p.
- Doussat C. (1989-1990) : «Vers un inventaire des particularités lexicales de français au Gabon», *ROFCAN*, n° 8, (à paraître).
- Dumas G., Huot D. (1987) : «Vers une pédagogie du français, langue seconde en Afrique», *Diagonales*, n° 3, p. 13-25.
- Dumestre G. (1970) : «Langues et problèmes linguistiques en Côte-d'Ivoire», *Bull. CURD*, n° 1.
- Dumestre G., Lamy A. (1974) : «Interférences phonétiques en Côte-d'Ivoire», *Dossiers pédagogiques*, n° 13, p. 18-20.
- Dumont P. (1973) : *Le français et les langues nationales au Sénégal : problèmes politiques, linguistiques et pédagogiques*, Dakar, CLAD, publication n° 51, 99 p.
- Dumont P. (1979 a) : «Situation du français au Sénégal» dans Valdman éd., *Français hors de France*, p. 363-376.
- Dumont P. (1979 b) : «Les critères de sélection dans l'IFA», *Réalités africaines et langue française*, n° 9, janvier, p. 12-19.
- Dumont P. (1983) : *Le français et les langues africaines au Sénégal*, ACCT, Karthala.
- Dumont P. (1984) : «Pour une nouvelle politique linguistique en Afrique noire francophone» dans *Langues et cultures. Mélanges offerts à W. Bal*, *CILL*, n° 4, p. 3-4, 57-66.
- Dumont P. (1986) : *L'Afrique noire peut-elle encore parler français ?*, Paris, L'harmattan, 167 p.
- Dumont P. (1987) : «Pour une rénovation de la méthodologie de l'enseignement du français en Afrique», *AUPELF, VII^e Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone*, Kigali, 14-22 janvier.
- Dumont P. (1988) : «Pour une nouvelle pédagogie du français : l'enseignement du lexique», Paris, *CILF : La solidarité entre le français et les langues du Tiers-Monde pour le développement*, p. 67-78.
- Duponchel L. (1977 a) : *Interêt linguistique des taxinomies populaires : les noms de poissons en alladian et en français populaire*, Abidjan, Annales Université série ling. 4.
- Duponchel L. (1971 b) : «Multilinguisme et français scolaire chez l'écolier ivoirien», *Bull. CURD*, n° 1.
- Duponchel L. (1971 c) : *L'enseignement du français dans le 1^{er} cycle du 2^e degré en Côte-d'Ivoire. Situations et perspectives*, Abidjan. ILA, 77 p.

Bibliographie

- Duponchel L. (1972) : *Contribution à l'étude lexicale du français de Côte-d'Ivoire. Problèmes de néologie et enseignement du vocabulaire*, Abidjan, ILA, publication n° 35, 168 p.
- Duponchel L. (1973) : «Vers un dictionnaire du français d'Afrique noire ?», *BGRA*, n° 5, p. 7-21.
- Duponchel L. (1974 a) : *Le français en Côte-d'Ivoire, au Dahomey et au Togo*, Abidjan, ILA, 62 p.
- Duponchel L. (1974 b) : «Le français d'Afrique noire, mythe ou réalité : problèmes de définition et de description», Abidjan, *Annales Université Série ling.* 7.
- Duponchel L. (1974 c) «Le français d'Afrique : Une langue, un dialecte ou une variété lexicale ?», *Dossiers pédagogiques*, n° 13 (3), AUDECAM, p. 7-13.
- Duponchel L. (1975 a) : *Compte-rendu de la 1^{re} Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone. La néologie lexicale*, *BGRA*, n° 13, p. 10-27.
- Duponchel L. (1975 b) : «Quelques problèmes lexicaux dans la littérature négro-africaine écrite», Abidjan, *Annales Université série ling.* 8-1, p. 35-53.
- Duponchel L. (1975 c) : «Le dictionnaire du français de Côte-d'Ivoire. Contribution et analyse du corpus» *ALVAO inaugural Congress*, Ibadan, 1-5 avril, *Bull. WAMLA*, n° 1.
- Duponchel L. (1979) : «Le français en Côte-d'Ivoire, au Dahomey et au Togo» dans Valdman, *Le français hors de France*, p. 385-418.
- Duprey P. (1970) : *La Côte-d'Ivoire de A à Z*, Abidjan, NEA, 128 p., 2^e éd. 1977.
- Efoua-Zengue R. (1983) : «Le français des écrivains camerounais : aspects et significations», *Bull. AELIA*, n° 6, p. 399-408.
- Eloko a Nongo O., Matumele M.W.B. (1977) : «La recherche en lexicologie politique au Zaïre» dans *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 633-644.
- Essono J.M. (1979) : *Interférences phonologiques et morphologiques de l'ewondo sur le français parlé*, université de Yaoundé, M.A. thèse, 277 p.
- Eteb N.L. (1977) : *Les moyens d'expression de l'idée du pluriel dans les noms. Cas du français parlé*, Lubumbashi, UNAZA.
- Faïk S. (1972) : «Quelques modes de formation d'africanismes», *BGRA*, n° 1.
- Faïk S. (1973 a) : «Les africanismes au Zaïre : premiers résultats d'une recherche», *BGRA*, n° 2, p. 5-11.
- Faïk S. (1973 b) : *Français langue étrangère. Éléments bibliographiques (1960-1970)*, Lubumbashi, CELTA.
- Faïk S. (1973-1976) : «Le français au Zaïre. Difficultés et particularités lexicales», *BGRA*, mars 1973, mai 1973, sept. 1974, nov. 1974, juin 1975, sept. 1975, mai 1976.
- Faïk S. (1974 a) : «Recherches sur les africanismes : problèmes et méthodes», *BGRA*, n° 7, janvier, p. 28-39.
- Faïk S. (1974 b) : «Le français au Zaïre, aperçu historique», comm. *1^{er} séminaire national des linguistes du Zaïre*, Lubumbashi, 22-26 mai 1975.
- Faïk S. (1975 a) : «Recherches sur les africanismes : problèmes et méthodes», *Fédération du français universel : le français hors de France*, p. 257-266.

Bibliographie

- Faïk S. (1975 b) : «Pour une coordination des recherches menées au Zaïre sur l'étude sociolinguistique de la langue française en Afrique» *BCEP*, n° 2, p. 15-33.
- Faïk S. (1976 a) : «Note de recherche sur les adjectifs "mixte, métissé et composite" dans la terminologie caractérisant certains parlers», *BCEP*, n° 4, p. 35-42.
- Faïk S. (1976 b) : «Un inventaire des particularités lexicales du français au Zaïre et en Afrique : bilan, problèmes et perspectives», *Réalités africaine et langue française*, n° spécial, p. 16-20.
- Faïk S. (1977) : «La mesure d'un accueil : le T.L.F. et l'Afrique», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 645-672.
- Faïk S. (1978) : «Un inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique : pourquoi et comment ?», *Recherche, pédagogie et culture*, n° 35-36, p. 49-53.
- Faïk S. (1979) : «Recherches sur les africanismes : problèmes et méthodes» dans *Valdman éd. : Le français Hors de France*, p. 257-266.
- Faïk S. (1984) : «Processus et polysémisation en néologie : le cas du français au Zaïre» dans *Mélanges offerts à W. Bal*, *CILL*, n° 9, p. 3-4.
- Faïk S., Pierre M., Nyembe N., Sesep N. (1977) : *Le Zaïre : deuxième pays francophone ?*, CIRB, publication n° B-61.
- Faïk S., Faïk-Nzuji C. (1979) : «La néologie comme miroir d'une société : le cas du Zaïre», *Le français moderne*, 47^e année, n° 3, juillet, p. 220-231.
- Fédération du français universel (1975) : *Le français hors de France*, Dakar 1973, Abidjan, Dakar, NEA.
- Fédération du français universel (1979) : *Langue française et identité culturelle*, Moncton 1977, Dakar, NEA, 352 p.
- Flutre L.F. (1958) : «De quelques termes usités au XVII et XVIII^e siècles sur les côtes occidentales d'Afrique et qui ont passé dans les récits des voyageurs français du temps», *Etymologia*, Tübingen, Niemeyer, p. 209-239.
- Flutre L.F. (1958) : «De quelques termes de la langue commerciale utilisée sur les côtes de l'Afrique occidentale au XVII et XVIII^e siècles d'après les récits de voyages du temps», *Revue de linguistique Romane*, n° 97, 98, janvier-juin, t. XXV, p. 269-274.
- Flutre L.F. (1961-1962) : «De quelques termes de la langue commerciale utilisée sur les côtes de l'Afrique occidentale au XVII et XVIII^e siècles d'après les récits des voyageurs du temps», *Annales de l'université de Madagascar*, n° 3, 1961, p. 65-95, n° 4, p. 131-141.
- Fouet F. (1977) : «L'enseignement du français dans l'enseignement moyen et secondaire», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 442-464.
- Fougeyrollas P. (1967) : *L'enseignement du français au service de la nation sénégalaise*, Dakar, CLAD, publication n° 24, 33 p.
- Furhmann R. (1986) : *Étude sociolinguistique d'un hebdomadaire ivoirien «Ivoire-Dimanche» changements lexicaux, comparaison des rubriques*, université Paris III, mémoire, 259 p.
- Furstenberger P. (1980) : *Enquête sur la compréhension du français en milieu scolaire rural ivoirien*, université d'Abidjan, mémoire 79 p.

Bibliographie

- Gafaranga J. (1987) : «Code-switching ou le vernaculaire du locuteur bilingue au Rwanda», université de Nice, IDERIC, CEPSP, *Colloque contacts de langue : quels modèles ?*, 28-30 sept. 1987.
- Gandon F.M. (1987) : «Le français-façon au Burkina, phénomène de créolisation ?», université de Nice, IDERIC, CEPSP, *Colloque contacts de langue : quels modèles ?*, 28-30 sept. 1987.
- Gandon F.M. (1988) : «Le français-façon au Burkina : Éléments pour une approche de la conscience linguistique d'une langue approximative», Montpellier, *Lengas*, n° 23.
- Gandon F.M. (1989-1990) : «Note sur les prépositions en "français populaire d'Afrique". Indications pour une recherche», *ROFCAN*, n° 8, (à paraître).
- Gandon F.M. (1990) : «L'expression de la résidence et de la profession chez les peu ou pas scolarisés du "secteur informel" de Ouagadougou», *ROFCAN*, n° 8, (à paraître).
- Gaucher J. (1968) : *Les débuts de l'enseignement en Afrique francophone*, Le livre africain.
- Gerbault J. (1987-1988) : «Utilisation des langues et attitudes : la montée du sango» *ROFCAN*, n° 7, p. 25-68.
- Gerbault J., Wenezoui-Deschamps M. (1988) : «Le prestige de la langue française en République centrafricaine : une expérience de "matched-guise"», *Espace francophone*, n° 1, p. 3-17.
- Gilliard G. (1974) : «Les africanismes en syntaxe», *BGRA*, n° 9, p. 3-14.
- Gioan P. (1982) : «Quelques aperçus sociolinguistiques sur l'usage du français dans la ville de Bouaké», *BOFCAN*, n° 3, p. 29-43.
- Golliet J. (1966 a) : «Réflexions sur l'enseignement du français en Afrique noire», *Français dans le monde*, n° 45, p. 11-17.
- Golliet J. (1966 b) : «L'enseignement du français en Afrique noire», *Cahiers pédagogiques* 61.
- Goma-Loufouma A. (1987) : *Particularités lexicales du français au Congo*, université de Brazzaville, mémoire.
- Gontier D. (1977 a) : «Le français du Sénégal et ses particularités», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 190-208.
- Gontier D. (1977 b) : «Le français du Sénégal : état des travaux», *Réalités africaines et langue française*, n° 6, juillet, p. 66-77.
- Gontier D. (1979 a) : *Contribution à une typologie des particularités lexicales du français du Sénégal*, Dakar, CLAD, Enquêtes et recherches, n° 4.
- Gontier D. (1979 b) : «Les emprunts dans le français du Sénégal», *Réalités africaines et langue française*, n° 10, mai, p. 47-64.
- Gontier D., Blondé J., Dumont P. (1983) : «Le lexique du français du Sénégal», *Fédération du français universel : Une langue française ou des langues françaises ?*, Dakar, NEA, p. 148-153.
- Gregoire H.C. (1977) : «Interférences au niveau prosodique et enseignement du français», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 271-296.
- Grelier S. (1966) : *Essai de comparaison morphosyntaxique de l'anglais, du wolof et du français (le nominal)*, Dakar, CLAD, publication n° 19.

Bibliographie

- Grelier S. (1966-1967) : *Recherche des principales interférences dans les systèmes verbaux de l'anglais, du wolof et du français*, Dakar, CLAD, publication n° 31.
- Gueunier N. (1985) : «Rôle du français dans le développement des langues africaines sub-sahariennes», Fédération du français universel, *Les jeunes, avenir du français*, Paris, les amis du français universel, ACCT, p. 149-154.
- Gueunier N. (1986) : «Francophonie et développement des langues africaines», *Études* 364/2, p. 194-207.
- Guimbaud B., Tremouilles H. (1971) : *Étude typologique et statistique des fautes à l'entrée en 6^e*, Lomé, IPN, 80 p.
- Hagège C. (1968) : «A propos du français de l'Adamaoua», *La linguistique*, n° 1, Paris, p. 117-130.
- Haggis M. (1976) : *La phonie du français chez les trilingue twi*, Paris, SELAF, 111 p.
- Halaoui N. (1983) : «Sur la marque de l'oralité dans le français en Afrique», *BOFCAN*, n° 3, p. 77-87.
- Halaoui N. (1984) : «L'expression du manding dans le français d'un roman africain», *BOFCAN*, n° 5, p. 179-181.
- Halaoui N. (1987- 1988) : «Le bilinguisme dans la rédaction d'un lexique spécialisé», *ROFCAN*, n° 7, p. 189-202.
- Hattiger J.L. (1978) : «Contribution à une étude des déterminants du nom en français populaire d'Abidjan», Abidjan, *CIRL*, n° 1.
- Hattiger J.L. (1980) : «Le rôle de la langue-cible et des langues-sources dans quelques phénomènes de complexification du français populaire d'Abidjan», *BOFCAN*, n° 1, p.22-38.
- Hattiger J.L. (1983) : *Le français populaire d'Abidjan : un cas de pidginisation*, Abidjan, ILA, publication n° 87.
- Hattiger J.L. (1988) : «Humour et pidgin : l'exemple du français populaire d'Abidjan», *Humoresques*, L'humour d'expression française .2., p. 181-187.
- Hattiger J.L. (1989-1990) : «Petit inventaire des particularités lexicales du français de Madagascar», *ROFCAN*, n° 8, (à paraître).
- Hattiger J.L., Simard Y. (1984) : «Deux exemples de transformation du français contemporain : le français populaire d'Abidjan et le français populaire de Montréal», *BOFCAN*, n° 4, p.59-74.
- Hazaël-Massieux G. (1973) : «Remarques sur les problèmes de langues en contact dans la région de Brazzaville», *Dimi* 1, p. 108-123.
- Herault G. (1968) : *Étude phonétique et syntaxique du français d'élèves du cours préparatoire de la région d'Abidjan*, Abidjan, ILA, publication n° 3-4, 2 vol., 82/86 p. (épuisé).
- Hollyman K.J. (1962) : «Intercolonial Borrowings with special Reference to New Caledonian French», *AUMLA*, n° 1, Christchurch, New Zealand, p. 31-42.
- Houis M. (1962) : «Aperçu sociologique sur le bilinguisme en Afrique noire», *Notes africaines*, n° 96, Dakar, p. 107-113.
- Houis M. (1971) : *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, Paris, PUF, le linguiste, n° 11, 232 p.

Bibliographie

- Houis M. (1973) : «La francophonie africaine : en quoi est-elle spécifique ?», *Le français dans le monde*, n° 95, p. 7-11.
- Houis M. (1974 a) : «Propos sur une analyse des situations de bilinguisme», *Dossiers pédagogiques*, n° 13.
- Houis M. (1974 b) : «Typologie des langues et projet pédagogique», *Dossiers pédagogiques*, n° 13, p. 21-32.
- IDERIC (1969) : *Le français en France et hors France. 1 créole et contacts africains*, (actes du colloque sur les ethnies francophones, Nice, 26-30 avril 1968), Paris, Les Belles Lettres, Annales FLSH Nice 7.
- Idumbo K. (1979) : *Étude sociolinguistique du langage militaire au Zaïre*, université Paris V, thèse de 3^e cycle.
- Igué A.M. (1987-1988) : «Les graffitis des taxis au Bénin», *ROFCAN*, n° 7, p. 83-91.
- Igué A.M. (1987-1988) : «Adapè ou code de respect des femmes mariées chez les Yorouba», *ROFCAN*, n° 7, p. 93-97.
- Igué A.M. (1989-1990) : «Formes d'adresse dans les services administratifs en République Populaire du Bénin avant et après la Révolution de 1974», *ROFCAN*, n° 8, (à paraître).
- IRAF (1989) : *Estimation de la population francophone dans les pays d'Afrique noire francophones, du Maghreb et de l'océan Indien, au 1^{er} janvier 1989*, Paris, Haut Comité de la langue française.
- Issa S. (1980) : *Problèmes linguistiques et socio-linguistiques de l'enseignement du français et de l'utilisation des langues nationales dans le système d'éducation moderne au Niger*, université Paris III, thèse de 3^e cycle.
- Jouannet F. (1977) : «Le français et les langues africaines en milieu scolaire au Tchad : norme linguistique et représentation sociale. Résultats partiels d'une enquête et réflexion méthodologique», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 688-701.
- Jouannet F. (1978) : *La situation au Tchad : approche globale au niveau national*, Paris, Lacito-Documents Afrique.
- Jouannet F. (1981 a) : «Changements et fonctions de langue : analyse d'une situation», *Le changement linguistique : facteurs internes et externes*, université de Nice, B CEP, p. 93-101.
- Jouannet F. (1981 b) : «Stratégies sociales et changements de langues», *La pratique de l'anthropologie aujourd'hui*, Paris, SELAF.
- Julliot H.de (1970) : *Le bon usage. Guide familial de la langue française en Afrique*, Paris, Larousse.
- Kadazi-Mukengé K.N. (1985) : *An investigation of code-switching exemplified from Swahili and French*, University of York, thèse, 319 p.
- Kaka Hungu Toso (1983) : *Influences de la langue maternelle pélené du Zaïre sur l'apprentissage du français*, université de Louvain la Neuve, doctorat de linguistique, 209 p.
- Kalonji Wa L. (1977) : *Étude des interférences du français : graphie et prononciation*, Lubumbashi, UNAZA, mémoire.

Bibliographie

- Kalongi M. (1982) : *Étude contrastive de la préposition en français et en ciluba*, Kinshasa, UNAZA, mémoire, 96 p.
- Kané B. (1977) : «Les recherches universitaires et leur application dans l'enseignement des langues africaines et du français», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 465-472.
- Kankologo M. (1980) : «La politique de la francophonie et la réalité linguistique au Zaïre», *Recherche, pédagogie et culture* 45, janvier-février, p. 69-73.
- Karani J.B. (1979) : *Contribution à l'étude des langues en contact : rwandisation et langue administrative : exemple du J.O.*, Lubumbashi, UNAZA, Mémoire.
- Kasoro T. (1987) : *Révolution et créativité lexicale*, Talence, CEAN-université Bordeaux 1, Travaux et documents, n^o 14, 28 p.
- Kavungi M. (1977) : *Étude d'un comportement linguistique en milieu plurilinguistique; les travailleurs ndembo de Lubumbashi*, UNAZA, Lubumbashi, mémoire.
- Kayihura J.D. (1984) : *L'emprunt et le calque dans les interférences du français en Kinyarwanda. Essai de lecture sociologique des rapports sociaux*, université catholique de Louvain, mémoire, 116 p.
- Kazadi N., Vincke J.L. (1977) : «Le français de Lubumbashi : structures bantoues et langue française», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 59-77
- Kazadi N. (1988) : «Français et langues zaïroises : pour un bilinguisme harmonieux dans les différents secteurs de la vie nationale», *CILF : La solidarité entre le français et les langues du Tiers-Monde pour le développement*, p. 60-69.
- Keïta G. (1982) : «L'enseignement du français en Côte-d'Ivoire : langue et culture (étude de l'enseignement du français dans le 1^{er} cycle du secondaire)», *BOFCAN*, n^o 3, p. 143-155.
- Keïta G. (1983) : «Enseignement du français et biculturalisme en Côte-d'Ivoire», *BOFCAN*, n^o 4, p. 141-156.
- Keïta G. (1987-1988) : «Enseignement du français et unité nationale», *ROFCAN*, n^o 7, p. 221-227.
- Kilanga M. (1976) : *Les interférences du phonétisme Nemba dans le français des locuteurs nemba de Mambwé*, Lubumbashi, UNAZA.
- Kilanga M. (1982) : «Prolégomènes pour une étude linguistique du français zaïrois. Quelques questions de méthode», *CELTA, série linguistique, sciences humaines* 26, p. 56-77.
- Kirk-Greene A.H. (1967) : «French in Africa», *Modern languages*, n^o 48 (2), p. 74-76.
- Kokora P.D. (1980) : «Trois principes présidant à la formation du lexique en "pidgin français" de Côte-d'Ivoire», *BOFCAN*, n^o 1, p. 39-40.
- Kokora P.D. (1983) : «Language contact : the case of Ivory Coast», Abidjan, *CIRL*, n^o 13, p. 148-172.
- Kokora P.D. (1983) : «Situation sociolinguistique en Côte-d'Ivoire et emprise du français : les variétés de celui-ci et les attitudes langagières qu'elles inscitent chez les locuteurs», Abidjan, *CIRL*, n^o 13, p. 128-146.
- Kom A. éd. (1983) : *Dictionnaire des œuvres littéraires négro-africaines de langue française*, Paris, Sherbrooke, ACCT-Naaman éd.

Bibliographie

- Kouadio N.J. (1977) : *L'enseignement du français en milieu baoulé : problème des interférences linguistiques et socioculturelles*, université de Grenoble, thèse de 3^e cycle, 249 p.
- Kouadio N.J. (1982) : «Préposition et rection verbale : analyse de quelques emplois fautifs constatés dans le français des élèves baoulé», *BOFCAN*, n^o 2, p. 142-147.
- Kouadio N.J. (1983) : «Nombre et spécification du nom en baoulé et en français : étude comparative illustrée par des exemples pris dans le français produit par des élèves baoulé», *BOFCAN*, n^o 3, p. 159-166.
- Kwofie E.N. (1977) : *La langue française en Afrique Occidentale francophone*, université Laval, CIRB.
- Kwofie E.N. (1983) : «A propos de l'existence d'un français africain : aspects du problème lexicologique», *Bull. AELIA*, n^o 6, p. 359-363.
- Labatut R. (1974) : *Interférences du fulfuldé sur le français écrit par les élèves peuls du Nord-Cameroun*, Dakar, CLAD, publication n^o 54.
- Lacroix P.F. (1970) : «Cultures et langues africaines : les emprunts linguistiques», *Langages*, n^o 18, p. 48-64.
- Lafage P. (1972) : *Enquête sur le français des pages sportives de «Togo-Presse»*, Lomé, école des lettres, mémoire, 78 p.
- Lafage L., Lafage S., Lafage P., Kokora P. (1978) : «Mathématique, langue maternelle, langue d'enseignement», *Actes colloque inter-instituts de recherche mathématique d'Afrique*, 30 janv.-5 fév. 1978, Abidjan, IREM, 36 p.
- Lafage S. (1973) : *Interférences morpho-syntaxiques entre le français et l'été chez les élèves du lycée de Tokoin*, Abidjan, ILA, mémoire 225 p.
- Lafage S. (1974) : *Français parlé et écrit en pays éwé : méthodologie, orientation des recherches*, université de Nice, 85 p.
- Lafage S. (1976 a) : «Le dictionnaire des particularités lexicales du français : Togo, Bénin, Côte-d'Ivoire», *Réalités africaines et langue française*, Dakar, n^o spécial, p. 3-20.
- Lafage S. (1976 b) : «Le dictionnaire des particularités lexicales du français au Togo et au Dahomey. Présentation et commentaires», *Annales université d'Abidjan*, série linguistique, n^o IX, p. 131-143.
- Lafage S. (1977 a) : «Contribution à une analyse des facteurs de différenciation entre le français et le français d'Afrique (Togo)», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 160-186.
- Lafage S. (1977 b) : «Profil sociolinguistique de la Côte-d'Ivoire : programme de recherches», Korhogo, *Journées nationales de la recherche scientifique en zone de savanes*, avril 1976, p. 1-14.
- Lafage S. (1977 c) : «Contribution à une analyse fonctionnelle du lexique français dans un pays d'Afrique francophone», Abidjan, *Annales Université*, série linguistique, p. 41-52 et Lubumbashi, *CIS*, p. 23-32.
- Lafage S. (1977 d) : *Profil sociolinguistique de la Côte-d'Ivoire : méthodologie d'enquête*, Abidjan, ILA, doc. 2, 80 p.
- Lafage S. (1978) : «Description de la situation sociolinguistique du Togo», *CIRL : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 411-425.

Bibliographie

- Lafage S. (1979 a) : «Esquisse d'un cadre de référence pragmatique pour une analyse sociolinguistique en contexte africain», Manessy, Wald : *Plurilinguismes, normes, situations, stratégies*, p. 30-40.
- Lafage S. (1979 b) : «Rôle et importance du français populaire dans le continuum langues africaines/français en Côte-d'Ivoire», *Le français moderne, n° spécial : le français en Afrique*, juin 1979, p. 208-219.
- Lafage S. (1979 c) : «Profil sociolinguistique de la Côte-d'Ivoire : programme du Ministère de la recherche scientifique», *Sociolinguistic Newsletter*, n° X, p. 33-35.
- Lafage S. (1980 a) : «Analyse sociolinguistique du français en CI», *BOFCAN*, n° 1, p. 10-13.
- Lafage S. (1980 b) : «Le dictionnaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta : compte-rendu de recherches», *BOFCAN*, n° 1, p. 53-57
- Lafage S. (1980 c) : «Lecture du dictionnaire des particularités du français au Niger d'A. Queffelec», *BOFCAN*, n° 1, p. 39-45.
- Lafage S. (1980 d) : «A propos d'une étude sociolinguistique de copies d'élèves de l'enseignement primaire de la région de Yamoussoukro», *BOFCAN*, n° 1, p. 88-90.
- Lafage S. (1980 e) : «Contribution à un inventaire culturel de la Côte-d'Ivoire. Le programme ASOL : étude sociolinguistique de l'aire kru ivoirienne», *Bull. CURD*, p. 1-10.
- Lafage S. (1981 a) : «A propos du premier inventaire des particularités lexicales de français parlé au Tchad, de J.P. Caprile», *BOFCAN*, n° 2, p. 124-134.
- Lafage S. (1981 b) : «Esquisse de l'état présent des recherches sur le français en Afrique noire», *Réponses. Supplément Afrique/océan Indien du «Français dans le monde»*, n° 1, p. 3-7.
- Lafage S. (1982 a) : «Esquisse des relations interlinguistiques en Côte-d'Ivoire», *BOFCAN*, n° 3, p. 9-28.
- Lafage S. (1982 b) : *Étude sociolinguistique de l'aire kru de Côte-d'Ivoire*, t.1, données ethnodémographiques et socio-culturelles, Abidjan, ILA, ACCT, 240 p.
- Lafage S. (1983 a) : «Petite enquête sur la perception du français populaire ivoirien en milieu étudiantin», *BOFCAN*, n° 4, p. 15-57.
- Lafage S. (1983 b) : «L'Inventaire des particularités lexicales du français au Mali d'A. Queffelec : compte-rendu de lecture», *BOFCAN*, n° 4, p. 89-96.
- Lafage S. (1984 a) : «Terminologie populaire et floristique africaine : de quelques difficultés liées à l'élaboration de dictionnaires pour l'Afrique», *BOFCAN*, n° 5, p. 159-177.
- Lafage S. (1984 b) : «Note sur un processus d'appropriation socio-sémantique du français en contexte africain», *CILL*, n° 9 (3-4), *Mélanges offerts à W. Bal*, t.2, *Contacts de langues et contacts de cultures*, p. 103-112.
- Lafage S. (1985 a) : *Changement linguistique et francophonie*, publication université Paris III, Sorbonne nouvelle, 335 p.
- Lafage S. (1985 b) : *Français parlé et écrit en pays éwé (Sud-Togo)*, Ministère des relations extérieures et SELAF, Coll. sociolinguistique, n° 3, 605 p., 71 cartes et tableaux.

Bibliographie

- Lafage S. (1986 a) : «Description sommaire de la situation sociolinguistique de la Côte-d'Ivoire», *Confemen. Promotion et intrégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs*, Paris, Champion, p. 501-517.
- Lafage S. (1987-1988) : «Terminologie populaire et floristique ivoirienne», *BOFCAN*, n° 7, p. 101-136.
- Lafage S. (1988 a) : «Französisch in Africa - 334», *Lexikon des Romanistischen Linguistik (L.R.L.)*, (Herausgegeben Von Gunther Holtus, Michael Metzeltin, Christian Schmitt), t.V, Niemeyer, Tübingen, 80 p.
- Lafage S. (1988 b) : «Le rôle des média et des intellectuels dans la transmission, signe d'une appropriation ?», *CILF : La solidarité entre le français et les langues du Tiers-Monde pour le développement*, p. 98-113.
- Lafage S. (1990 a) : «Français-façon là, y a pas son deux ! ou les chroniques de Moussa dans "Ivoire-Dimanche"», *Humoresques t.2, L'humour d'expression française*, Nice, z' éditions, p. 175-180.
- Lafage S. (1990 b) : «Note sur quelques additifs togolais à l'IFA», *ROFCAN*, n° 8, (à paraître).
- Lafage S. (1990 c) : «Quelques additifs au Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta (1977-1980)», *ROFCAN*, n° 8, (à paraître).
- Lafage S. (à paraître) : «French in sub-Saharan Africa», Carol Sanders éd., chap. 14 de *The French Language To Day : a sociolinguistic description of French*, Cambridge.
- Lafage S., Derive M.S. (1978) : «Description de la situation sociolinguistique de la Côte-d'Ivoire», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 389-409.
- Lafage S., Bédé K. (1981) : «Approche sociolinguistique d'un problème posé par l'acquisition du français chez des étudiants africains anglophones», *BOFCAN*, n° 2, p. 79-88.
- Lafage S., Furstenberger P. (1981) : «Essai de sondage sur la compréhension de textes français en milieu scolaire rural de Côte-d'Ivoire», *BOFCAN*, n° 2, p. 124-134.
- Lafage S., Furstenberger P. (1982) : «Enquête sur la compréhension orale de deux langues véhiculaires en Côte-d'Ivoire : le dioula et le français», *BOFCAN*, n° 3, p. 121-140.
- Lafage S., Batiana A. (1982) : «Étude de quelques cas de comportement langagier en milieu africain plurilingue», *BOFCAN*, n° 3, p. 46-66.
- Lafargue F., Seignobos C. (1974) : *Le français en Afrique Centrale : régionalismes*, Ndjamena, université du Tchad.
- Lamy A., Thomas-Berthet P. (1971) : *L'expression des temps dans la langue courante*, Abidjan, ILA, publication n° 14, 88 p.
- Lanes R., Thomas-Berthet P. (1976) : *Vocabulaire administratif et politique du monde rural*, Abidjan, ILA, publication n° 56, 135 p.
- Latour Dejean M.L. (1977) : *Motivations psychologiques et fonctions sociales de l'emploi du bangwa, du français et du pidgin dans une société africaine en mutation : le cas d'une chefferie en pays Bamiléké*, Strasbourg, thèse de 3^e cycle.
- Latin D. (1977) : «Examen d'un projet de fiche de synthèse dans la perspective d'un traitement informatif des données», *AUPELF, 3^e Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone. CIS*, p. 52-58.

Bibliographie

- Latin D. (1979) : «Un inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire : état de la question», *Le français moderne*, n^o 3, p. 232-240.
- Latin D. (1983) : «L'IFA : état de la question, problématique et prospective», *Bull. AELIA*, n^o 6, décembre, p. 299-314.
- Latin D. (1984) : «Des anglicismes dans l'Inventaire des particularités lexicales de français en Afrique noire», *CILL*, n^o 9, p. 3-4, *Mélanges offerts à W. Bal*, p. 175-188.
- Latin D. (1988) : «Solidarité entre le français et les langues du Tiers-Monde pour le développement», *CILF : La solidarité entre le français et les langues du Tiers-Monde pour le développement*, p. 140-145.
- Laughren M. (1975) : «Le français dans le nord de la Côte-d'Ivoire», *BCEP*, n^o 4, p. 46-48.
- Leboul P. (1973) : «Africanismes en usage au Togo et au Dahomey», *BGRA*, n^o 3, p. 12-14, *BGRA*, n^o 4, p. 12-17.
- Lenoble-Pinson M. (1988) : «La langue française en rapport avec les besoins et les souhaits de l'Afrique», *CILF : La solidarité entre le français et les langues du Tiers-Monde pour le développement*, p. 51-59.
- Le Palec A. (1980) : «A propos de quelques problèmes de méthodologie pour l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire», *Bull. AELIA*, n^o 2, janvier, p. 34-39.
- Le Palec A. (1983) : «Brazzaville : note sur la situation linguistique de deux quartiers», *Bull. AELIA*, n^o 6, décembre, p. 31-40.
- Lescutier J.M. (1982) : «L'intonation du français et son enseignement en Afrique francophone», *BOFCAN*, n^o 3, p. 167-193.
- Lescutier J.M. (1983) : «Esquisse de quelques traits morpho-syntaxiques du système verbal dans un idiolecte relevant du français populaire d'Abidjan», *BOFCAN*, n^o 4, p. 99-123.
- Lescutier J.M. (1985) : *Recherches sur le processus de réactivation. Cas singulier d'un idiolecte relevant du français populaire d'Abidjan*, université de Nice, thèse de doctorat 3^e cycle, 2 t.
- Lipou A. (1976) : *Le vocabulaire du football au Congo-Brazzaville, d'après la presse. Essai de description*, université Paris III, mémoire.
- Lipou A. (1985) : «Le monolinguisme étatique dans les pays d'Afrique noire d'expression française», *Annales FLSH Brazzaville*, n^o 1, p. 259-264.
- Lumwamu F. (1977) : «Le français de Brazzaville», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 217-238.
- Lumwamu F. (1989) : «Langue française et francophonie en Afrique centrale», *Espace francophone*, n^o 2, (à paraître).
- Lungela S.M. (1974) : *Impact du lingala sur le français des élèves du Kwango*, UNAZA, Lubumbashi, mémoire.
- Lupukisa W. (1976) : *Bilinguisme et plurilinguisme. Problèmes socio-politiques et problèmes linguistiques. Status quaestionis*, UNAZA, Lubumbashi, mémoire.
- Luthi J.J., Viatte A., Zananiri G. (1986) : *Dictionnaire général de la francophonie*, Paris, Le Touzay et Aimé.

Bibliographie

- Magassa H. (1977) : «Les langues et leur statut en Afrique dite francophone», *Études maliennes*, n° 22, p. 40-71.
- Makonda A. (à paraître) : «Congolismes : vers un créole congolais ?», *Congo-Magazine*.
- Makouta-M'Boukou J.P. (1973 a) : *Le français en Afrique noire (Histoire et méthodes de l'enseignement du français en Afrique noire)*, Paris, Bordas, Études françaises, n° 299, 238 p.
- Makouta-M'Boukou J.P. (1973 b) : «Pourquoi un créole ne s'est-il pas formé sur le continent négro-africain ?», Fédération du français universel, *V^e Biennale de la langue française*, Dakar.
- Makouta-M'Boukou J.P. (1977 a) : «Les emprunts des langues négro-africaines aux langues romanes», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 136-146.
- Makouta-M'Boukou J.P. (1977 b) : «Rapport de synthèse : cultures africaines et langue française», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 614-622.
- Manessy G. (1974) : «Programme d'enquête linguistique (français d'Afrique noire)», *BCEP*, n° 1, p. 3-13.
- Manessy G. (1975) : «Pidgin et créole; pidginisation et créolisation», *BCEP*, n° 2, p. 3-14.
- Manessy G. (1976) : «Créolisation et français régionaux», *BCEP*, n° 4, p. 1-10.
- Manessy G. (1977) : «Pidginisation, créolisation, évolution des langues», Vienne, XII^e Congrès International des linguistes, *Sugia, Sprache und Geschichte in Afrika*, Hamburg, 1, p. 55-74.
- Manessy G. (1978 a) : «Le français d'Afrique noire, français créole ou créole français ?», *Langue Française*, n° 37, p. 91-105.
- Manessy G. (1978 b) : «Observations sur un corpus de français oral recueilli dans le sud du Cameroun», *BCEP*, n° 5, p.3-32.
- Manessy G. (1979 a) : «Créolisation et français régionaux», Manessy, Wald : *Plurilinguismes, normes, situations, stratégies*, p. 15-25.
- Manessy G. (1979 b) : «Le français en Afrique noire» dans Valdman : *Le français hors de France*, p. 333-362.
- Manessy G. (1980) : «Créolisation sans pidgin ; variantes approximatives et variétés créolisées», *BCEP*, n° 6, p. 1-23, repris dans *Études créoles* IV, n° 1, 1981, p. 62-77.
- Manessy G. (1984) : «Français-tirailleur et français d'Afrique», *CILL*, n° 9, p. 3-4/113-126.
- Manessy G. (1985 a) : «La flexion verbale en français d'Afrique et dans quelques autres variétés populaires», Nice, *Hommage à Pierre Guiraud*, Les belles lettres, p. 255-265.
- Manessy G. (1985 b) : Français, créoles français, français régionaux», *BCEP*, n° 7-8, p. 1-24.
- Manessy G. (1986) : «Le français en Afrique de tradition coloniale française : statut sociopolitique, usages et caractéristiques», *comm. Congrès des Romanistes*, Trèves, 17 p.
- Manessy G. (1987) : «De la subversion des langues importées : le français en Afrique noire», université de Provence, *Langues et économie*, 25-27 mai, p. 143-158.

Bibliographie

- Manessy G. (1988) : «Langues de grande communication et français en Afrique noire», *CILF : La solidarité entre le français et les langues du Tiers-Monde pour le développement*, p. 70-81.
- Manessy G. (1989 a) : «Le français d'Afrique : éléments de diagnostic», *Espace franco-phone*, n° 2, (à paraître).
- Manessy G. (1989 b) : «De quelques notions imprécises (bioprogramme, sémantaxe, endogénéité)», *Actes du VI^e colloque international des études créoles*, Cayenne, 9 sept.-5 oct., (à paraître).
- Manessy G., Wald P., Chesny S., Eches R., Hily M.A., Poutignat P. (1974) : *Considérations socioculturelles du français d'Afrique noire dans ses rapports avec les langues africaines à fonction véhiculaire*, université de Nice, CEP, ATP, janvier, 15 p.
- Manessy G., Wald P. éd. (1978) : *Plurilinguismes, normes, situations, stratégies*, Paris, L'harmattan.
- Manessy G., Pages R., Wald P. (1978) : «Registres linguistiques et évolution socioculturelle : phénomènes linguistiques, ethnolinguistiques et psychosociaux», *BCEP*, n° 8, p. 35-44.
- Manessy G., Wald P. (1984) : *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle. tel qu'on le dit*, L'harmattan, 115 p.
- Manzano F. (1983) : «Sociologie linguistique : langue maternelle et francophonie», *Bull. BLACT*, n° 34, p. 18-19.
- Manzano F. (1984) : «Stratégies linguistiques en Afrique noire francophone : éléments de réflexion», *BOFCAN*, n° 5, p. 79-88.
- Martinet M. (1980) : *Le vocabulaire spécialisé du football en Côte-d'Ivoire*, Abidjan, mémoire, 1980 p.
- Matanga D. éd. (1965) : «Actes du colloque sur l'enseignement de la langue et de la littérature française à l'université», Brazzaville, *Cataractes*, n° 1, p. 9-84.
- Mauny R. (1952) : *Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'ouest africain*, Dakar, IFAN, n° IX, p. 38-60.
- Mauny R. (1953) : «Notes historiques autour des principales plantes cultivées d'Afrique Occidentale», Dakar, *BIFAN*, n° XV, série B, n° 2, p. 684-730.
- Mauny R. (1975) : «Les éléments du vocabulaire africain dans la langue française», Fédération du français universel, *Le français hors de France*, p. 248-256.
- Meester P.de (1986) : «Essai sur les africanismes en langue française», *Zaire-Afrique*, n° 201, p. 30-51.
- Mfoutou J.A. (1986) : *Le français au Congo un quart de siècle après les Indépendances*, université de Tours, DEA, 87 p.
- Mombo L.K. (1977) : «De l'interférence lexicale du français et du kiyombé», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 33-47.
- Muanda-Muanda (1974) : *Recherche et analyses des particularités lexicales du Zaire dans les copies d'élèves du Mayombé*, Lubumbashi, CELTA, mémoire, 127 p.
- Mudimbe V.Y., Eloko a-N.O., Matumele M., Rubango N.Y. (1976) : *Le vocabulaire politique zairois : une étude sociolinguistique*, Lubumbashi, CELTA, 118 p.

Bibliographie

- Munga K. wa N. (1977) : *Les fautes de français rencontrées chez les élèves de 3^e littéraire de l'Institut Kilima : orthographe, phonétique*, Lubumbashi, UNAZA, mémoire.
- Muwama A. (1981) : *Sémantique contrastive du français et du kikongo : étude lexicale des champs sémantiques verbaux sur le thème de la manifestation de l'énergie*, université Paris III, thèse de 3^e cycle.
- Mvumbi M.B. (1972) : *Le phonétisme français : analyse des altérations relevées chez les élèves mayombé*, UNAZA, Lubumbashi.
- Mwape G. (1976) : *Les interférences du phonétisme bemba dans le français des élèves bemba*, UNAZA, Lubumbashi.
- Nacro I. (1984) : *Plurilinguisme et éducation en Afrique, approche sociolinguistique de la situation en Haute-Volta*, université Paris V, thèse de 3^e cycle.
- Nacro I. (1987-1988) : «note sur la langue française au Burkina-Faso», *ROFCAN*, n^o 7, p. 69-81.
- Nadjo L. (1983) : «Le problème des africanismes», *Fédération du français universel : Une langue française ou des langues françaises*, Dakar, NEA, p. 116-119.
- Ndamba J. (1984) : «Le mythe de la francophonie», Brazzaville, *Dimi*, p. 36-54.
- Ndiaye-Correard G., Schmidt J. (1987-1988) : «Quelques remarques sur l'étude du français d'Afrique», *ROFCAN*, n^o 7, p. 137-164.
- Ndinga-Oba A. (1989) : *L'enseignement en Afrique. Cas du Congo*, Paris, Présence africaine.
- Ndomba K. (1973) : *Structure syllabique des vocabulaires élémentaires du français et du ciluba : étude comparative*, Lubumbashi, CELTA, mémoire.
- N'Dombi J.R. (1984) : «Notes sur les relations interlinguistiques en République Populaire du Congo», *BOFCAN*, n^o 5, p. 53-70.
- N'Drin A.D. (1980) : *Enseignement et acculturation des enfants à l'école primaire de Côte-d'Ivoire*, université Paris V, thèse de 3^e cycle.
- Ndzila E. (1986) : *Le français des peu lettrés et des non-lettrés au Congo d'après la pièce de S. Bemba «Un foutu monde pour un blanchisseur trop honnête»*, université de Nice, DEA.
- Ngalasso M.M. (1984) : «Pidgin, créoles, koïnés ? A propos de quelques langues véhiculaires africaines», *CILL*, n^o 9, p. 3-4, 128-135.
- Ngalasso M.M. (1985) : «Vivre le français en Afrique. Mais quel français ?», *FIPF, Dialogues et cultures*, n^o 27, p. 11-19.
- Ngalasso M.M. (1986) : «État des langues et langues de l'État au Zaïre», *Politique africaine*, n^o 23, p. 7-27.
- Ngalasso M.M. (1988 a) : «Usage, norme et enseignement du français en Afrique. Bilan, évaluation des matériaux didactiques», *AUPELF, Actes de la VII^e Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone*, p. 127-144.
- Ngalasso M.M. (1988 b) : «Programme pour l'enseignement des langues en Afrique», *CILF : La solidarité entre le français et les langues du Tiers-Monde pour le développement*, p. 146-149.
- Ngalasso M.M. (1989) : «Usages du français dans un milieu urbain africain», *Présence francophone* 33, (à paraître).

Bibliographie

- Ngalasso M.M. (1990) : «Pour une didactique comparative du français et des langues africaines en contexte scolaire», FIPF, *Dialogues et cultures*, 3^e partie, n^o 34, p.15-26.
- Ngandu K.M. (1977) : *Considérations statistiques sur les africanismes*, Lubumbashi, UNAZA, mémoire.
- Nicolaï R. (1983) : «Problèmes des politiques linguistiques en Afrique noire francophone», *Bull. du BLACT*, p. 20-22.
- Nkusi L. (1977) : «Quelques cas d'interférences kinyarwanda/français autour du prédicat verbal et de ses expansions», *Études rwandaises «L'informateur»*, n^o 10, n^o spécial 2, p.45-75.
- Nsengiyumva A. (1977) : *Une étude des particularités lexicales dans le français du Rwanda*, Lubumbashi, UNAZA.
- Nzete P. (1980) : «Influence du français sur le lingala», *Dimi*, p. 4-5.
- Nyembwe N.T. (1975) : «Les problèmes linguistiques au Zaïre : éléments bibliographiques», Lubumbashi, CELTA, *Linguistique et sciences humaines*, n^o 18, p. 21-44.
- Nyembwe N.T. (1976) : «De l'utilisation des langues au Zaïre : cas de la chanson», *BCEP*, n^o 4, p. 43-57.
- Nyembwe N.T. (1977) : «Le français et l'opinion zaïroise», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 485-501.
- Nyembwe N.T. (1983) : *Le français et les langues nationales au Zaïre: problématique d'une approche sociologique*, Louvain, thèse de doctorat.
- Nyembwe N.T. (1984) : «Réalités et perspectives d'aménagement linguistique au Zaïre», *CILL*, n^o 9, p. 3-4/163-174.
- Nyembwe N.T. (1986) : «Un cas de francophonie : le Zaïre», *Zaïre-Afrique* 208, p.473-483.
- Ouedraogo B. (1981) : *Observations sur un corpus de français oral recueilli dans la ville de Ouagadougou*, université de Ouagadougou, FLSH, mémoire, 89 p.
- Oyé Ndzé P. (1981) : «Des modalités du français dans le théâtre négro-africain d'expression française, vers un français éclaté», *AUPELF, V^e Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone*.
- Palangi M., Deflandre J.A. (1981) : «Langues africaines et interférences sémantiques dans l'enseignement des sciences», Lubumbashi, CELTA, *Africanistique*, n^o 9, p. 99-122.
- Partmann G. (1974) : *Profil sociolinguistique des élèves ivoiriens de 6^e et 5^e*, Abidjan, IRP.
- Partmann G. (1981) : «L'identité nationale et l'ivoirisation du français», *BOFCAN*, n^o 2, p.13-22.
- Pecheur J., Calvet L.J. (1986) : «Langue française aujourd'hui, pourquoi ? Le français dans tous ses états», *Français dans le monde*, n^o 203, p.23-25.
- Peraya D. (1981) : *Contribution à la description du français parlé au Sénégal : l'accent régional des locuteurs wolofs*, université de Mons, thèse de doctorat.
- Peraya D. (1983) : «L'accent régional des locuteurs wolofs : rythme et accent», *BOFCAN*, n^o 3, p. 157-194.

Bibliographie

- Perrin G. (1983) : *La langue française en Mauritanie*, 89 p.
- Perrin G. (1984 a) : *La langue française au Mali*, 94 p.
- Perrin G. (1984 b) : *La langue française au Burkina-Faso*, 155 p.
- Perrin G. (1984 c) : *La langue française au Sénégal*, 78 p.
- Perrin G. (1985) : *La langue française en Côte-d'Ivoire*, 244 p.
- Perrin G. (1986 a) : *La langue française au Bénin*, 184 p.
- Perrin G. (1986 b) : *La langue française au Niger*, 127 p.
- Perrin G. (1986 c) : *La langue française au Togo*, Haut Comité de la langue française, IRAF.
- Perrin G. (1987-1988) : «La population francophone de Côte-d'Ivoire : données statistiques et estimation pour 1980», *ROFCAN*, n° 7, p. 5-24.
- Petillon L. (1967) : *Le français dans les journaux congolais (1960-1966)*, université catholique de Louvain.
- Pierre M. (1982) : «L'impact du français dans le milieu socio-culturel populaire du Zaïre», Lubumbashi, CELTA, *Linguistique et sciences humaines*, n° 26, p. 78-90.
- Poitevineau J. (1977) : *Caractéristiques prosodiques du français des Toucouleurs*, université de Dakar, FLSH, mémoire.
- Potel M. (1972 a) : *Inventaire typologique des fautes relevées dans des rédactions de moniteurs et moniteurs-adjoints*, Abidjan, ILA, publication n° 38, 266 p.
- Potel M. (1972 b) : *Connaissance des structures orales en milieu enseignant. Étude statistique d'un sondage*. Abidjan, ILA, publication n° 39, 50 p.
- Poth J. (1982) : «De la Haute-Volta : l'enseignement du français en Afrique : la mutation ou le déclin ?», *Recherche, pédagogie et culture*, n° 56, p. 89-90.
- Poutignat P., Wald P. (1979) : «Français et sango à Bouar : fonctions marginales du français dans les stratégies interpersonnelles», Manessy, Wald éd. : *Plurilinguismes, normes, situations, stratégies*, p. 201-229.
- Prignitz G., Ouedraogo B. (1982) : «Le français parlé à Ouagadougou», *BOFCAN*, n° 3, p.82-92.
- Prignitz G. (1983) : «Le français parlé en Haute-Volta : orientations et recherches en cours», *Colloque Langage, Espace et Société, Annales ESLSH*, nouvelle série, n° 6, Ouagadougou.
- Prignitz G. (1989) : «Place de l'argot dans la variation linguistique en Afrique : le cas du français à Ouagadougou», CEPLAF, *Actes du colloque sur les argots francophones*, Besançon, octobre 1989, (à paraître).
- Queffelec A. (1982) : «Pour une perspective diachronique et étymologique du Dictionnaire du français d'Afrique noire», *BOFCAN*, n° 3, p.93-103.
- Queffelec A. (1986) : «La description du français parlé et écrit au Congo : objectifs, méthodes et résultats», Brazzaville, *Cataractes*, n° 2, p. 84-103.
- Queffelec A. (1988) : «Le traitement des particularités lexicales du français en Afrique noire dans un grand dictionnaire de langue : l'édition 1985 du Grand Robert», AUPELF, Québec, *Recherche linguistique et formation des formateurs, bilan, évaluation des matériels didactiques*, p. 449-458.
- Queffelec A. (1984) : «Français du Congo et français d'Afrique Centrale, esquisse d'analyse typologique», *Espace francophone*, n° 2, (à paraître).

Bibliographie

- Rakowska-Jaillard C. (1984) : «Le français au Burundi», *BOFCAN*, n° 4, p.71-77.
- Rau S. (1986) : *Die französische Sprache als potentieller Integrationsfaktor in den Staaten Senegal, Mali und Elfenbeinküste*, université de Bonn, doctorat-ès-lettres, 399 p.
- Renaud P. (1968) : *La réalité scolaire au Cameroun oriental*, Yaoundé, SLA.
- Renaud P. (1969) : *Les fautes de français au CM², études typologique et statistique*, Yaoundé, SLA.
- Renaud P. (1971) : «La phrase nominale à la porte des bars à Yaoundé», *Annales université d'Abidjan*, série ling., vol. 2, p. 599-606.
- Renaud P. (1976) : «Le français au Cameroun : fonction et connotation d'identité et d'identification ethnique des français régionaux», *BCEP*, n° 3, 37 p.
- Renaud P. (1979) : «Le français au Cameroun», Valdman éd., *Français hors de France*, 38 p.
- Renaud P. (1983) : «Présentation sociolinguistique du Cameroun», *CONFEMEN, Promotion et intrégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs*, p. 95-116.
- Rey A. (1982) : «Vers une description des variétés de français : l'IFA», *Français dans le monde*, n° 170, juillet, p. 71-75.
- Ricard A. (1972) : «Sociolinguistique et pédagogie du français en Afrique noire», Bordeaux, *L'année africaine*, CEAN, CNRS, éd. Pedone.
- Roggero J., Vogler P. (1968) : *Comparaison des sons du baoulé et du français*, Abidjan, ILA, publication, n° 2, 25 p.
- Rondreux J.L. (1972) : «Plurilinguisme», Tananarive, ILA, *Linguistique et enseignement*, n° 2.
- Rondreux J.L. (1976) : *Lexique français et réalité africaine. Étude de la situation de la langue française au Rwanda et recherche des fondements d'une didactique lexicale du français en domaine kinyarwanda*, université Paris III, thèse de 3^e cycle.
- Rondreux J.L. (1977) : «Contact kinyarwanda-français : la question des cognates dans le processus didactique au Rwanda», *Études Rwandaises*, n° X, n° spécial 2, p. 8-28.
- Rosse R. (1964-1965) : *Le français des élèves du lycée de Thiès*, Dakar, CLAD, publication n° 8, 34 p.
- Roulon P. (1972) : «Étude du français et du sango parlés par les Ngbaka ma'bo. (RCA)», *Ethnies*, n° 2, Nice, p. 133-165.
- Roulon P. (1976) : «Le sango et le français en République Centrafricaine», *BCEP*, n° 3, p. 9-11.
- Rubango N. Y. (1977) : «La sociolinguistique zaïroise en question», Lubumbashi, CELTA, *Linguistique et sciences humaines*, n° 22, p. 3-9.
- Rudigoz C. (1966-1967) : *Le plurilinguisme hier, aujourd'hui et demain*, Dakar, CLAD, publication n° 24 bis.
- Ryckman de Betz M. (1967) : *Analyse de fautes de français dans des copies d'élèves du Congo central*, Kinshasa, université Lovanium, 2 vol.
- Samb A. (1977) : «Quel type de rapport doit exister entre le français et les langues négro-africaines ?», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 729-733.

Bibliographie

- Samb A. (1983) : «Unité et diversité du français : situation des pays africains», Fédération du français universel, *Une langue française ou des langues françaises ?*, Dakar, NEA, p. 77-81.
- Sankara Z. (1988) : *Étude du français populaire d'Afrique à travers deux exemples de corpus écrits*, université de Ouagadougou, FLSH, mémoire.
- Schmidt J. (1967-1968) : *Phonétique, phonologie et interférences français-poular*, Dakar, CLAD, publication n° 35.
- Schmidt J. (1974) : «Les sénégalismes», *BGRA*, n° 8, p. 3-24.
- Schmidt J. (1975) : «Les sénégalismes», Fédération du français universel, *Le français hors de France*, p. 237-247.
- Schmidt J. (1977) : «Remarques sur la norme du français et sur quelques définitions des dictionnaires», Dakar, *Annales de la Faculté Lettres et Sciences humaines*, n° 7, p. 271-279.
- Schmidt J. (1982) : «Note à propos de l'origine de deux verbes franco-africains», *BOFCAN*, n° 3, p. 105-107.
- Schmidt J. (1984 a) : «Un récit en aofien», *CILL*, n° 9, p. 3-4/189-202.
- Schmidt J. (1984 b) : «Quelques aspects du lexique des textes anciens en français sur l'Afrique noire», *BOFCAN*, n° 5, p. 91-157.
- Schmidt J. (1987-1988) : «Panorama des emprunts à l'anglais dans le français d'Afrique», *ROFCAN*, n° 7, p. 165-188.
- Schmidt J. (1988) : «Pour un enrichissement des données de l'IFA selon les perspectives diachronique et étymologique et proposition d'une liste des ethnies et populations d'Afrique noire à insérer dans un dictionnaire du français», AUPELF, *Recherche linguistique et formation des formateurs, bilan, évaluation des matériels didactiques*, Québec, p. 427-447.
- Schmidt J., Dumont P. (1967-1968) : *Le français dans les classes de 6^e au Sénégal : les notions aspectuelles fondamentales*, Dakar, CLAD, publication n° 25.
- Schmidt-Radefelt J. (1987) : «Frankophonie und Lusophonie in Schwarzafrika. Aspekte der Afro-Romanistik.» in Schmidt-Radenfelt éd., *Portugiesche Sprachwissenschaft*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, p. 275-302.
- Schmitt Ch. (1984) : «L'emprunt du français aux langues africaines», *CILL*, n° 9, p. 3-4/203-218.
- Sesep N.B.N. (1975) : «Pour une approche d'une variable du plurilinguisme : la conjonction du français et du lingala dans le discours spontané», *BCEP*, n° 2, p. 15-33.
- Sesep N.B.N. (1978) : *Le métissage français-lingala au Zaïre. Essai d'analyse différentielle et sociolinguistique de la communication bilingue*, université de Nice, thèse de 3^e cycle, 470 p.
- Sesep N.B.N. (1979) : «Quelques hypothèses pour une définition du métissage linguistique», *Langage et société*, n° 9, p. 1-47.
- Sesep N.B.N. (1979) : *Recherches sur le métissage linguistique : cas du français, du lingala et de l'indoubill au Zaïre*, Lubumbashi, UNAZA, doctorat de langue et littérature, 552 p.
- Sesep N.B.N. (1982) : «Le français zaïrois : système et variation», *CELTA, Linguistique et sciences humaines*, n° 26, p. 36-55.

Bibliographie

- Simard Y. (1981) : «Un cas de réduction vocalique en français populaire d'Abidjan», *BOFCAN*, n° 2, p. 23-28.
- Shyirambere S. (1978) : *Contribution à l'étude de la sociolinguistique du bilinguisme kinyarwanda et français au Rwanda*, Paris, SELAF.
- Sibidé L.M. (1981) : *Matériaux pour un inventaire des spécificités lexicales du français au Mali*, université de Nice, mémoire.
- Sissoko K. (1982) : *Le français au Mali : recherches lexicales et sociolinguistiques*, université de Nice, mémoire.
- Soundjock E. (1977) : «Les situations linguistiques, contacts de langues», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 251-255.
- Sumaïli N.L. (1974 a) : *Documents pour une étude des particularités lexico-sémantiques du français au Zaïre*. Lubumbashi, CELTA, Textes et documents, 57 p.
- Sumaïli N.L. (1974 b) : *Lexique parlementaire et législatif en usage sous la deuxième législature (1965-1967)*, Lubumbashi, UNAZA.
- Sumaïli N.L. (1975) : *Problèmes d'identification diachronique des spécificités lexicales et sémantiques du français du Zaïre*, Lubumbashi, CELTA.
- Sumaïli N.L. (1977) : «Recherches pour la datation des particularités lexico-sémantiques du français au Zaïre», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 673-687.
- Tabi Manga J. (1981) : «Théories linguistiques et enseignement de la langue française : vers la recherche d'une stratégie didactique du français au Cameroun», *BOFCAN*, n° 2, p. 136-141.
- Tabi Manga J. (1984) : *Étude comparée du système verbo-temporel du français et de l'éwondo (étude guillaumienne)*, université Paris IV, thèse de doctorat d'État, 722 p.
- Tabi Manga J. (1988) : «Les problèmes méthodologiques liés à l'enseignement du français en Afrique», *CILF : La solidarité entre le français et les langues du Tiers-Monde pour le développement*, p. 54-70.
- Tabi Manga J. (1990) : «Vers une approche contrastive de la pédagogie des temps verbaux français dans un milieu africain francophone», *ROFCAN*, n° 8, (à paraître).
- Takassi I. (1971) : *Le français écrit des élèves Bassari (Togo)*, Abidjan, ILA, publication n° 28, 99 p.
- Tashdjian A. (1970) : *Vocabulaire d'accession à l'information (presse de Côte-d'Ivoire), niveau secondaire*, Abidjan, ILA, publication n° 10, 90 p.
- Tashdjian A. (1971) : «Information et langage. Méthode de sélection de vocabulaire de la presse pour un dictionnaire d'accession à la lecture des journaux», *Annales université d'Abidjan, série ling.* 4.
- Tashdjian A. (1972) : *Dictionnaire d'accès à l'information*, (3^e à Terminale), Abidjan, ILA, publication n° 33, 626 p.
- Tashdjian A. (1976) : «Étude du français journalistique. Application à la presse africaine», *BCEP*, n° 3, p. 17-20.
- Tashdjian A. (1977) : «Persistance dans la transcription phonétique de confusions de niveau phonologique en français», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 48-58.

Bibliographie

- Tashdjian A. (1982) : «Des dictionnaires de français pour l'Afrique», *Réponses, supplément Afrique/océan Indien du français dans le monde*, n^o 5, juin, p. 17-19.
- Thiriet A. (1964 a) : *Le français écrit, CI et CP*, Dakar, CLAD, publication n^o 2, 23 p.
- Thiriet A. (1964 b) : *Le français écrit, CE et CM*, Dakar, publication n^o 3, 27 p.
- Thiriet A. (1966 a) : *Début de l'apprentissage du français CI*, Dakar, CLAD, publication n^o 21, 27 p.
- Thiriet A. (1966 b) : *Enquête à l'école d'application de Nouakchott (Mauritanie)*, Dakar, CLAD, publication n^o 23.
- Thiriet A. (1966-1967) : *Le français écrit de quelques élèves bambara (Mali)*, Dakar, CLAD, publication n^o 24.
- Thomas P. (1977 a) : «L'alphabétisation en Côte-d'Ivoire. Situation actuelle (1976)», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 379-414.
- Thomas P. (1977 b) : *Vocabulaire des spécialités. Élaboration de fiches fonctionnelles*, Abidjan, ILA.
- Thomas P. (1978) : *Le mémento du travailleur analphabète ivoirien (recherches préliminaires des situations fonctionnelles et études linguistiques différentes)*, Abidjan, ILA/ONPR.
- Thomas P., Dachelet R., Grandet E., Lanes R. (1975) : *Vocabulaire de la technologie simple et de l'agriculture*, Abidjan, ILA, publication n^o 49, 30 p.
- Tolo K.B. (1978) : *Emprunts linguistiques français en pazanda et système de fautes de français des élèves azandé*, Bukavu, UNAZA, mémoire, 103 p.
- Touzeil J.C. (1978) : *Quelques camerounismes*, Yaoundé, CEPER.
- Tran Hong Cam, Le Boul M. (1976 a) : *Le bilinguisme scolaire au Zaïre*, Lubumbashi, CELTA, coll. Travaux et recherches.
- Tran Hong Cam, Le Boul M. (1976 b) : *Une enquête sur le plurilinguisme au Zaïre*, Lubumbashi, CELTA, coll. Travaux et recherches.
- Tran Hong Cam, Le Boul M. (1977 a) : «Un aspect du bilinguisme scolaire au Zaïre», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 78-92.
- Tran Hong Cam, Le Boul M. (1977 b) : «De l'usage du français et des langues bantu au Zaïre», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 93-107.
- Tran Hong Cam (1977) : «Concurrence et complémentarité des langues africaine et du français. Apport de la sociolinguistique pour la recherche de solutions», *CILF : Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, p. 752-755.
- Treffgarne C. (1975) : *The role of English and French as languages of communication between anglophone and francophone West-African States*, London, Africa Educational Trust.
- Tshimamba N.K. (1977) : *Le langage paysan. Étude sociolinguistique*, Lubumbashi, UNAZA.
- Tshimanga T.D. (1977) : *Étude de l'orthographe dans les copies d'élèves*, Lubumbashi, UNAZA.

Bibliographie

- Tsongui F. (1980) : *Le français écrit en classe de 6^e à Yaoundé : recherches des interférences de l'éwondo dans le français et propositions pédagogiques*, université Paris III, thèse du 3^e cycle.
- Tsongui F. (1981) : «Pour un équilibre linguistique au Cameroun», *BOFCAN*, p. 89-106.
- Turcotte D. (1982) : *La politique linguistique en Afrique francophone : une étude comparative de la Côte-d'Ivoire et de Madagascar*, Québec, Presses de l'université Laval, 238 p.
- Tufuor L. (1984) : «Contacts de langues en pays abron», *BOFCAN*, n^o 5, p. 11-53.
- Tymian J. (1982) : «L'interférence de la première langue au niveau des concepts mathématiques : le cas de la comparaison», *BOFCAN*, n^o 3, p. 111-119.
- Valdman A. éd. avec la collaboration de Chaudenson R. et Manessy G. (1979) : *Le français hors de France*, Paris, Champion, 688 p.
- Vally G., Vaudiau R. (1975) : «Le français en Afrique noire», *Vie et langage*, n^o 65, p. 341-349.
- Verbeke R. (1970) : *Études psychométriques en milieu africain. La compréhension du vocabulaire dans l'apprentissage d'une langue étrangère*, Kinshasa, université Lovanium.
- Voronpasch J.P. (1968) : *Étude de fautes des copies du CEPE : classement typologique*, Abidjan, ILA, publication n^o 5, 39 p.
- Vorst G. Van Der, Pohl J. (1961) : «Le français tel qu'on le parle à Elizabethville», *Vie et langage*, n^o 107, février, p. 87-94.
- Wald P., Chesny J., Hily M.A., Poutignat P. (1973) : *Continuité et discontinuité sociolinguistiques : hypothèses pour une recherche sur le français en Afrique noire*, Nice, IDERIC, LEP, 56 p.
- Wald P., Chesny J., Hily M.A., Poutignat P. (1974) : «Contexte et variabilité : notes sociolinguistiques (français d'Afrique noire)», *BCEP*, n^o 1, p. 15-79.
- Wald P., Poutignat P. (1974) : «Sur le cadre d'analyse sociolinguistique : définition et délimitation de la "Speech Community"», *BCEP*, n^o 1, p. 80-90.
- Wald P., Poutignat P. (1979) : «Français et sango à Bouar : fonctions marginales du français dans les stratégies interpersonnelles», Manessy, Wald, *Plurilinguismes, normes, situations. stratégies*, p. 201-229.
- Wald P., Barbieri M., Juan P.A., Poutignat P. (1987) : «Choix du code et organisation du répertoire dans le discours bilingue», *BCEP*, n^o 9, p. 27-64.
- Wald P. (1989) : «Le français est-il une langue étrangère en Afrique Centrale ? Réflexions sur les catégories de langue et les catégories de locuteurs dans le discours», *Espace francophone*, n^o 2, (à paraître).
- Watelet P. (1974) : «Quelques africanismes zaïrois dans la langue parlée», *BGRA*, n^o 9, p. 15-23.
- Watum U.T. (1978) : *L'enfant et l'apprentissage du français : interférences phonétiques*, Bukavu, UNAZA, mémoire, 101 p.
- Wenezoui M. (1981) : *Le français, le sango et les autres langues centrafricaines. Enquête sociolinguistique au quartier Bay-Robe de Bangui*, Paris, SELAF, 187 p.
- Wenezoui M. (1988 a) : «Un bilinguisme convivial : le cas du francsango chez les étudiants de Bangui», *Cahiers du LACITO*, n^o 3, p. 95-105.

Bibliographie

- Wenezoui M., Gerbault J. (1988 b) : «Pratiques langagières et enseignement en République centrafricaine : analyse comparée sur l'utilisation des langues», *Cahiers du LACITO*, n° 3, p. 179-194.
- Wioland F. (1965) : *Enquêtes sur les langues parlées au Sénégal par les élèves de l'enseignement primaire. Étude statistique*, Dakar, CLAD, publication n° 11.
- Wioland F. (1966) : *Le genre en français parlé et en wolof*, Dakar, CLAD, publication n° 18, 31 p.
- Yaya T.S. (1975) : *Le langage parlé et écrit en milieu estudiantin du Zaïre (1955-1975), domaine lexical*, Lubumbashi, UNAZA, mémoire, 300 p.
- Yoka T. (1975) : *Contribution à la description du français parlé et écrit des élèves zaïrois en fin d'humanités. Essai d'analyse syntaxique*, Lubumbashi, UNAZA, mémoire.
- Ze Amvéla E. (1981) : «The franglais phenomenon : lexical interferences and language mixing in the United Republic of Cameroon», *AUPELF. V^e Table Ronde des Centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone*.
- Zombré C.Y. (1990) : *Le français dans les pièces de théâtre télévisées*, université de Ouagadougou, FLSH, mémoire.

5. JOURNAUX ET PÉRIODIQUES CONCERNANT (PARTIELLEMENT OU ENTIÈREMENT) LE FRANÇAIS EN AFRIQUE NOIRE

- *Africanistique*, UNAZA, CELTA, Lubumbashi, Zaïre.
- *Afrique-Zaïre*, Kinshasa, Zaïre.
- *Annales de l'université d'Abidjan*, série H, linguistique, Côte- d'Ivoire.
- *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Brazzaville*, université Mariem Ngouabi, Congo.
- *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'université de Ouagadougou*, Burkina Faso.
- *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'université de Yaoundé*, Cameroun.
- *BCEP* devenu *BCEPSP* : Bulletin du centre d'études des plurilinguismes et des situations pluriculturelles, IDERIC, Nice, France.
- *BGRA* : Bulletin du groupe de recherches sur les africanismes, Lubumbashi, CELTA, Zaïre.
- *BIFAN* : Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire, IFAN, Dakar, Sénégal.
- *BOFCAN* : Bulletin de l'Observatoire du français contemporain en Afrique noire, CNRS, INaLF, Paris, France, ILA, Abidjan, Côte-d'Ivoire, devenu en 1988 ROFCAN.
- *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, Belgique.

Bibliographie

- *Bulletin de l'AELIA*, s/c AUPELF, Paris, France.
- *Bulletin du CIS*, Centre international de sémiologie, Lubumbashi, Zaïre.
- *Bulletin du CURD*, Centre universitaire de recherche et de développement, Abidjan, Côte-d'Ivoire.
- *Bulletin de l'IDERIC*, Institut d'études interethniques et interculturelles, Nice, France.
- *Bulletin du BLACT* : Bureau de liaison des agents de coopération technique, Paris, France.
- *Cataractes*, université de Brazzaville, FLSH, Congo.
- *Cahiers de littérature et de linguistique appliquée*, UNAZA, CELTA, Lubumbashi, Zaïre.
- *Cahiers du LACITO*, CNRS, LP3-121, Paris, France.
- *Cahier ORSTON*, sciences humaines, Paris, France.
- *CILL* : Cahiers de l'Institut de linguistique appliquée de Louvain, Louvain, Belgique.
- *CIRL* : Cahiers ivoiriens de recherche linguistique, ILA, Abidjan, Côte-d'Ivoire.
- *Congo-magazine*, Brazzaville, Congo.
- *Culture française*, Paris, France.
- *Diagonales*, Paris, France.
- *Dialogues et culture*, revue de la FIPF, Paris, France.
- *Dimi*, université Mariem Ngouabi, Brazzaville, Congo.
- *Dossiers pédagogiques*, AUDECAM, Paris, France.
- *Espace francophone*, université de Bangui, Centrafrique.
- *Ethnies*, université de Nice, France.
- *Études créoles*, ACCT, AUPELF, Paris, France.
- *Études dahoméennes*, Cotonou, Côte-d'Ivoire.
- *Études éburnéennes*, Abidjan, Côte-d'Ivoire.
- *Études maliennes*, Bamako, Mali.
- *Études rwandaises*, Kigali, Rwanda.
- *Études togolaises*, Lomé, Togo.
- *Etymologia*, Niemeyer, Tübingen, Allemagne.
- *Flambeau*, Aoste, Val d'Aoste, Italie.
- *Français aujourd'hui* : revue de l'Association des enseignants de français, Sèvres, France.
- *Français au Nigéria*, revue du département des langues vivantes des universités d'Ibadan, d'Abu, d'Ifé, Ambassade de France au Nigeria.
- *Français dans le monde*, Hachette, Larousse, Paris, France.
- *Français moderne*, CILF, Hachette, Paris, France.
- *Humoresques*, Corhum, association française pour le développement des recherches sur le comique, le rire et l'humour, Z'édicions, Nice, France.
- *Lacito-Document Afrique*, CNRS, LACITO, LP3-121, Paris, France.

Bibliographie

- *Langages*, Paris, France.
- *Langage et société*, Maison des sciences de l'homme, Paris France.
- *Langue française*, Larousse, Paris, France.
- *Langue et développement*, université de Provence, IECF, Aix-en-Provence, France.
- *Lengas*, université Paul Valery, Montpellier, France.
- *Linguistique*, Paris, France.
- *Linguistique et Sciences Humaines*, UNAZA, CELTA, Lubumbashi, Zaïre.
- *Notes africaines*, IFAN, Dakar, Sénégal.
- *Parlements et francophonies*, revue de l'AIFLF, Paris.
- *Politique africaine*, Centre d'études d'Afrique noire, Bordeaux, France.
- *Présence francophone*, université de Sherbrooke, Québec, Canada.
- *Réalités africaines et langue française*, CLAD, Dakar, Sénégal.
- *Recherche, pédagogie et culture*, AUDECAM, Paris, France.
- *Réponses*, supplément Afrique et océan Indien du *Français dans le monde*, Hachette, Larousse, Paris, France.
- *ROALV* : revue ouest-africaine des langues vivantes, université d'Ibadan, Nigéria.
- *ROFCAN* : Bulletin du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique noire, CNRS, INaLF, Didier érudition, Paris, France.
- *RPT* : Revue pédagogique tchadienne, Ndjaména, Tchad.
- *Sondayanga ti laso/Linguistique actuelle*, ILA, université de Bangui, Centrafrique.
- *Terre africaine*, Bangui, Centrafrique.
- *Tiers-Monde*, Paris, France.
- *Univers francophone*, ACCT, Paris, France.
- *Vie et langage*, Paris, France.

INDEX GÉNÉRAL

affixation	36
africanisme lexématique	5
africanisme sémantique	5
allusion	43
alternance et mélange wolof-français	62
anglicisme	131
antiphrase	44
antonomase	40, 41
archaïsme	37
asyntaxisme	14
changement de registre	17
changement de sens	5
comparaison	41
composé	12
congolisme	105
connotation	6
contact du wolof et du français au Sénégal	61
créativité sémantique	12
critère de dispersion chronologique	105
critère de dispersion géographique	105
critère de dispersion sociale	106
critère de fréquence	105
cryptonymie	19
dérivé	12
diérèse	36
emprunt	5, 12, 13, 38
emprunt à l'anglais	92
emprunt au pidgin	92
emprunt aux langues camerounaises	91
épenhèse	35
épithèse	35
ethnie et langue	60

Index général

euphémisme	44
extension	16
extension de sens	5, 109
fonctionnalité	99
formation locale	5, 7
forme abrégée	5
forme tronquée	12
franc-sango	98
français au Burkina Faso	69
français au Cameroun	91
français d’Afrique	5
français d’Amérique	17
français d’Europe	17
français de Belgique	117
français de Centrafrique	98
français de Moussa	53
français de Treichville	53
français du centre	14
français du Niger	81
français du Québec	127
français standard	14, 53
hybride	5
hyperbole	43
IFA	27
impropriété usuelle	6
insistance	37
intégration morpho-syntaxique	64
intégration morphologique	64
intégration phonologique	63
intégration sémantique	64
inversion	40
ironie	44
langue vernaculaire	13
litote	43, 44
métabole	33
métalogisme	42
métalogisme par adjonction	43
métalogisme par suppression	43

Index général

métalogisme par suppression/adjonction	44
métaphore in absentia	42
métaphore in praesentia	41
métaphorisation	109
métaplasme	34
métaplasme par adjonction	35
métaplasme par permutation	38
métaplasme par suppression	34
métaplasme par suppression/adjonction	37
métasémème	40
métasémème par adjonction	41
métasémème par suppression	40
métasémème par suppression/adjonction	42
métataxe	38
métataxe par adjonction	39
métataxe par permutation	40
métataxe par suppression	39
métataxe par suppression/adjonction	39
métonymie	42
modification de fréquence	8
mot-valise	36
néologie	11
néologie lexicographique	19
néologie lexicologique	19
néologisme de forme	12
néologisme de sens	13, 17
niveau de langue	16
norme inter-africaine	77
onomatopée	12
origine des emprunts français/wolof	63
paraplasme	44
parasynthétique	36
paronomase in absentia	38
particularité grammaticale	109
particularité lexématique	108
particularité sémantique	108
pléonasme	43
polylectale	19

Index général

préfixation	13
prosthèse	35
redoublement	37
restriction	16
restriction de sens	6, 109
sénégalisme	65
substitution d'affixe	37
suffixation	13, 36
synecdoque généralisante	41
synecdoque particularisante	40
synonymie sans base morphologique	38
terme rare, technique	6
tmèse	40
transfert d'un domaine à un autre	17
transfert de classe	39
Trésor de la langue française au Québec	128
Trésor informatisé des vocabulaires francophones	141
troncation	13
trope	17
typologie des congolismes	107
typologie et géographie linguistique	60
VALIBEL	120
variation régionale	15
variation sociale	13
verlan	13

INDEX DES TERMES

aba	92
abacos	39
absenter	54
acassa	30
acassan	30
accélérateur	42
acculturation	29
acériculteur	130
acharnement	39

Index des termes

acquéreur	44
acteur	93
adifossi	7
adstrat	61
africainement	36
agent-conseil	15
aggraver un score	44
aiguise-crayon	131
ajee	62
aklama	7
akpema	7
aller train onze	44
alphabète	35
alphabétisation	29
amacunda	38
amandier de Cayenne	41
amant	93
ambiance	98
ambiancer	98, 99
ambianceur	99, 110
âme	29
amener	38
amerder	37
amicaliste	107
amourer	5, 7
amulette	29
anarcho	14
ancêtres	29
anciens	29
anthropologie	29
apatamer	5, 7
appareil	44
appart	13
arabusta	36
arachide de mer	41
arbre-parapluie	41
armoire	40
armool	64

Index des termes

assure	13
averto	14
aviation	5, 93
avocat	42
avoir quatre yeux	94
avoir un oeil en beurre	34
àwè	98
B.D.	34
ba	64
bad	92
badamier	29
bagages	44
baisser les pieds	42
balancer	13
balekat	64
baloñ	64
bambou	42
banane-doigt	41
banc de neige	132
banco	6
bandji/bangui	38
bangala	93
bankoko	38
Banque Lambert	40
barke	63
barlock	92
barrière	40
bayam-sallam	92
beau	34, 84
been-to	5
Belgicain	36
belle de nuit	44
beloteur	83
bénisation	35
bérêt kaki	40
besoin	39
béydaan	63
bic	109

Index des termes

biche	6
bicot	66
bii	64
bildiñ	63
bilharziose	84
bills	111
bineegar	64
bitig	64
blanco	14
bleuir	84
boète	63
boette	63
boli	35
bon prix	43
bonana	39
bonbon	42
bonsoir	84
bordel	42
bordelle	34, 84
botter	84
bottes-moustiques	39
boubou	6, 65
bouchard	108
bouffer	84
bougne	66
bougnoul	66
bougnoule	66
bougnouliser	66
bougnouliser (se)	66
boule de feu	42
boulotter	84
bounioul	66
bourgmestre	42
bourrer	84
bouteiller	94
bouzavé	39
boy-bébé	39
boyesse	5

Index des termes

boyet	63
bracelet	49
briseurs de faim	49
bronzer	108
broussard	108
brousse	84
brûlis	84
brun	43
bu ñuul	66
budgéter	35
but l	84
buter	84
buteur	85
buubu	66
buubu-golo	66
buwaat	63
ça baigne	13
ça fait mal	13
ça n`a pas cloché	44
cabiner	83, 112
cabosse	6
cabri	112
cacayoer	112
cad	65
cadavré	112
cadd	65
cadde	65
cade	65
cadeau	112
cadet	113
cadonner	113
cafouillage	113
cafouiller	113
cafouilleur	108, 113
cahier de roulement	114
cailcédrat	43
caillasse	42, 114
caïman	6

Index des termes

caisse	13
calcérade	38
caleçon	114
caler	114
calerk	35
camaro	14
caméléon	114
camion	41
camisole	115
canari	115
cantine	115
caoutchouc	42
capita	115
capitaine	6
caracasse	35
caramel	115
carcasse	116
caient	73
carré	131
carriériste	73
carrosserie	116
cartouchard	73, 98
case	5
casserole	41
cava	34
ceddo	65
cégep	130
cerise de café	41
chanceux	37
changement	93
chanvreur	108
chaos	39
charbon	41
chiapalo	76
chicos	14
chicotter	54, 108
chlampe à tourelles	13
choisi	39

Index des termes

chose	93
cin	64
cinoche	13
cinq-cinq	37
cinwaar	65
circoncier	37
clairvoyant	39
claustra-boîte aux lettres	41
co-épouse	5, 36
coffrot	14
coir	6
coloniser	42
combien-combien	37
comibo	108
comipo	108
comment-comment	37
commerce	5
commission scolaire	130
compétir	35
compo	14
compteur	40
connaître	94
constation	35
content	39
contreveste	36
contrôler	44
coolos	14
copo	108
corbeau	107
coucher	107
couiller	107
couillon carré	43
courte manche	40
couteau à deux tranchants	42
couvent	42
craignitude	13
craint	13
crêpes	40

Index des termes

croco	34
cumwaar	64
cuveur	108
dakota	42
dàngin	66
darab	64
de même pareil/ même chose pareil	43
de partir	39
de toutes les manières	40
deb	13
déboisement	77
débrousser	83, 108
début de commencement	43
décorcer	37
dégarder	77
dégrainer/dégrener	37
déjà	98
dekoudessi	7
demander la main d'une fille en mariage	36
démaraboutage	36
démarabouter	36
démécanisé	43
démerder (se)	95
dépanneur	130
déplacer	44
déplaner	13
depuis	37
dérogé	98
désenchanter	36
détourneur	108
deux doigts	42
deuxième bureau	98
dévierger	36, 83
dēwlin	64
diable de mer	41
dico	14
dimaas	64
dioula tagbusi	53

Index des termes

dircab	108
dirétude	108
discuter (se)	38
diw	64
diwlin	64
djogbo	7
doigter	83
doktoor	64
dollar des sables	41
dolo tô	77
dombi	13
doser	107
doseur	108
dot	29
doter	83, 108
douchière	83
drave	132
droit co	14
ekib	64
éland de Derby	35
élater de rire (se)	37
Ele songo	100
élégarder	77
en costume	44
en plus	49
enceinter	36, 83, 94, 108
engin	93
épinette	130
équisse	35
esani	92
essencerie	57
estaat	64
et pati et pata	44
étrangers	93
être à l'amigo	44
être katanga	43
être l'oreille et l'oeil de quelqu'un	40
extra-coutumier	36

Index des termes

extrémiser	108
facho	14
facile	13
faire besoin	98
faire coup d'état	44
faire des mains et des pieds	40
faire du n'importe quoi	40
faire l'avance	42
faire la chose	107
faire la classe de	94
faire la manière	40
faire le boum-boum	37
faire le geste national	44
faire néto	43
faire un accident	94
fatigmaa	64
fatiguée	44
fë	64
femme savante	44
féticheur	17, 107
feu	5
fia	7
fiançailles académiques	44
fiiriir	64
fil d'Agatha	43
fin de fin	43
fin de semaine	131
fobeere	64
foquer	107
fou-guéri	44
foufou	6
fourmi-cadavre	41
fréquenter	54, 93
frère même père, même mère	43
frères/soeurs de même ventre	94
friqué	36
froidir son coeur	34
frousser	36

Index des termes

futbal	63
G.D.	34
gagner sa boule/son mil	44
gang	41
garcerie	36
gardi	34
gardinier	83
gari	6
gâter	93
gaucho	14
gbevou	7
géant	43
gendarme	6
gêner	37
geng	64
gentil car	44
gerber	13
glauque	13
gnon	34
go	57
golo	66
golo-ndink	66
gom-faas	65
gooñ	66
gorille	66
goriy	66
gossette	36
goût	39
grailer	107
graisser la bouche	44
grenier	41
grêver	94, 107
griot	36
griotage	36
grioticien	36
griotique	36
gros mot	44
guérisseur	107

Index des termes

hard	13
harmattan	6
hélico	14
heure africaine/heure CFA	44
hippo	34
honnir	37
hypersympa	13
ingénieur-conseil	15
istilo	64
jaguarion	14
je le connais	44
jeté	13
jeter quelque chose en brousse	94
jeton	73
joual	132
jusqu'à	37
kad	65
kadd	65
kanguer	98
karité	29
kaso	64
kastiloor	63
Khadafi	40
khadrya	65
khessal	65
kimbanguisme	108
kimbanguiste	108
kobooy	63
koki	92
korité	65
kososo	7
kpwem	92
kuddu-cinwaar	65
lafandéma	99
lappatoo	65
laptot	65
lawalweer	64
leetar	64

Index des termes

lendemain	84
levier au plancher	44
libidoor	64
linet	64
liskoloñ	64
lit picot	108
lonet	64
longtemps	44
longue manche	40
lunet	64
lunettes	6
lycée-pilote	15
maganer	63, 130
magnat	43
makangou	110
maladie des chèvres	44
malafutier	108
malmal	37
manger la bouche	94
manger sa vie	94
màpp	63
mappe	63
marabout	36
maraboutage	36
marabouter	36
maraboutique	36
maraboutisme	36
marcheur	41
marie-jeanne	44
mario	110
maso	14
masser	107
matabich	108
matabicher	108
matiti	108
matswaniste	107
matwanisme	108
matwaniste	108

Index des termes

mbalit	64
mbéré-kaki	93
mbubb	66
médiats	35
mère-pierre	94
mettre la tête à	94
miir	64
mini-minor	43
momo	57
mon duriz	35
mon mari est capable	39
moñaxe	64
montagne	43
motariste	93
moteur	40
motor-boy	92
moxañe	64
moyen	39
multiculteur	37
musicos	13
mvet	92
mwana-foot	108, 110
naanɔ	63
naanu	63
nana-benz	5
ndoki	107
ndolè	92
ndomance	36
ndomba	92
nganga	107
ngaya	110
ngoñ	66
nhomme	35
njoh	92
njoh-man	92
nobscuriter	35
nouchi	53
oeuf colonial	42

Index des termes

opp	64
orwaar	62
ouaouh	13
ouvre-bière	111
palmier-céleri	41
pardonner	54
pardonner quelqu'un	94
pauser	108
payer main-main	37
peelee	64
pënë	64
peñu-suukar	64
peñusuukar	63
pérdis	64
përis	62
personnes	93
petit poussin	110
phaco	34
pia	57
pian	6
pièces	73, 98
pilɔt	64
pili-pili	108
piluler	38
pingunɔris	63, 64
placoter	130
plat-plat	37
plateau	41
pneu de secours	38
pochette	73
poignard	40
poissonnat	37
pomate	14
pombiteer	64
pondou	108
pono	64
pont	130
pont-arrière	38

Index des termes

poos	64
poose	64
pot	64
potu sardeñ	64
poudrierie	132
prendre quelqu'un par le pied	94
préparer	39, 103
provisoire	39
proxo	14
putain	106
putaine	35
quadiriya	65
quadria	65
radio-trottoir	108
raton	66
réciproquer	36
refouler	36
rep	13
repayer	37
réviso	14
riisaange	64
riisaay	64
risquant	37
roose	64
sor	64
sabar	65
saca-saca	108
sadaka	38
sado	14
safoutier	108
sagbo	77
sakabo	5, 6
salaat	64
sangara	38, 63
sañse	64
santiagos	14
sarbetu-fompukaay	65
saxaar	63

Index des termes

secrégal	108
seel	64
seere	64
self-help	38
séllur	64
sergo	14
sérigne	65
servir	54
sérye	64
sexe	13
sibikom	38
siester	108
siis	64
singom	63
sisɔ	64
siwɔ	63
six mètres	76
soazi	99
sodabi	6
sonk	4
soon	64
sooy	63
sooye	64
sorcier	107
sortir avec quelqu'un	94
souffleuse	130
sous-ministre	130
soutien	5, 34
substrat	61
suisse	130
superstrat	61
surulañ	65
suukar	62
suwaa	63
taille	5
tamtameur	36
tamtamier	36
tàngaase	64

Index des termes

tantie	37
tao-tao	110
tàppaat	63
tardmaa	64
taxi sans payer	38
tayeer	64
teint clair	43
thiedo	65
tiébou diène	65
tiédo	65
tirwaal	64
torché	108
toubab	6
tradi-praticien	107
trado	14
trafic	98
trâlée	130
trapper son coeur	34
travelo	14
tromé	13
two-finger	92
tyédo	65
un casse	13
vago	14
ventre	6
vitrine	38
vodou(n)	6
voile	40
voyager	93
voyant	107
weer	64
Wembley	40
xeesal	65
xesal	65
yaboy	65
yéré	66
yeuse	34
yilimaan	63

Index des termes

yovo-gboma	5
zenfants	35
ziboulateur	111
zoreilles	35

IMPRIMERIE LOUIS-JEAN
BP 87 — 05003 GAP Cedex
Tél. : 92.51.35.23
Dépôt légal : 790 — Novembre 1990
Imprimé en France



Universités francophones est la collection de l'Université des Réseaux d'Expression Française (UREF). Cette dernière, qui fonctionne au sein de l'AUFELF comme une Université sans murs, a été choisie par le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français comme l'opérateur privilégié du Sommet en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Cette collection de manuels universitaires et d'ouvrages de référence s'adresse à tous les étudiants francophones. Elle est appelée à constituer une bibliothèque universitaire en langue française dont les ouvrages sont proposés à des prix modérés.

160,00 FF

80,00 FF — UREF / Prix préférentiel : Afrique, Asie, Amérique du Sud, Haïti

59 420800



U R E F



9 780861 962594

AUFELF



John Libbey
EUROTEXT
PARIS - LONDRES